Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270061
Centre d'intérêt: 53

Evaluation de Prémuni, projet d'éducation populaire / Gilles Besner, Jean Bureau, Raymond Paquin, Francine Picard-Fortier ; [pour le] Service de l'éducation des adultes, Commission scolaire régionale de l'Estrie en collab. avec [la] Direction générale de l'éducation des adultes, Ministère de l'éducation, Québec. -- [Sherbrooke] : La Commission, 1973.
559 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Cote Dewey: 374.9'714/E92 Cote LC: LC/91.2/.Q3

Descripteur(s): *Education populaire *Municipalité *Information *Participation communautaire *Action communautaire *Education des adultes *Questionnaire

Identificateur(s) de nom: *Prémuni (Opération)

Identificateur(s) de sujet: *Evaluation de projets

Rapport d'évaluation de l'opération Prémuni, un projet d'éducation populaire entrepris à l'automne de 1971 pour répondre aux demandes d'information et de participation formulées par la population de la région de l'Estrie, face à la question du regroupement municipal proposé dans un "livre blanc" de mars 1971. Alors que l'opération comportait des cours et l'utilisation des médias pour la publicité et l'information, l'évaluation du projet ne porte que sur les rencontres ayant eu lieu au deuxième semestre et ne retient comme dimensions que la mobilisation, la formation et l'action.

Un long questionnaire (228 questions) a été soumis à 60 personnes ayant participé à l'opération, personnes qui ont été sélectionnées en fonction de critères correspondant à ceux du projet Multi-media. Le questionnaire (reproduit en annexe) a été rempli au printemps 1972.

La recherche sur Prémuni montre clairement que le passage de la formation à l'action n'est pas implicite et que, si l'on désire réellement déboucher sur l'action, celle-ci doit s'inscrire opérationnellement dans un processus de formation. Par ailleurs, ce n'est pas parce que plus de gens sont avertis et clairvoyants que le milieu lui-même est en processus de développement.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 05
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270061

PROJET D'EDUCATION POPULAIRE

Gilles Besner
Jean Bureau
Raymond Paquin
Francine Picard-Fortier

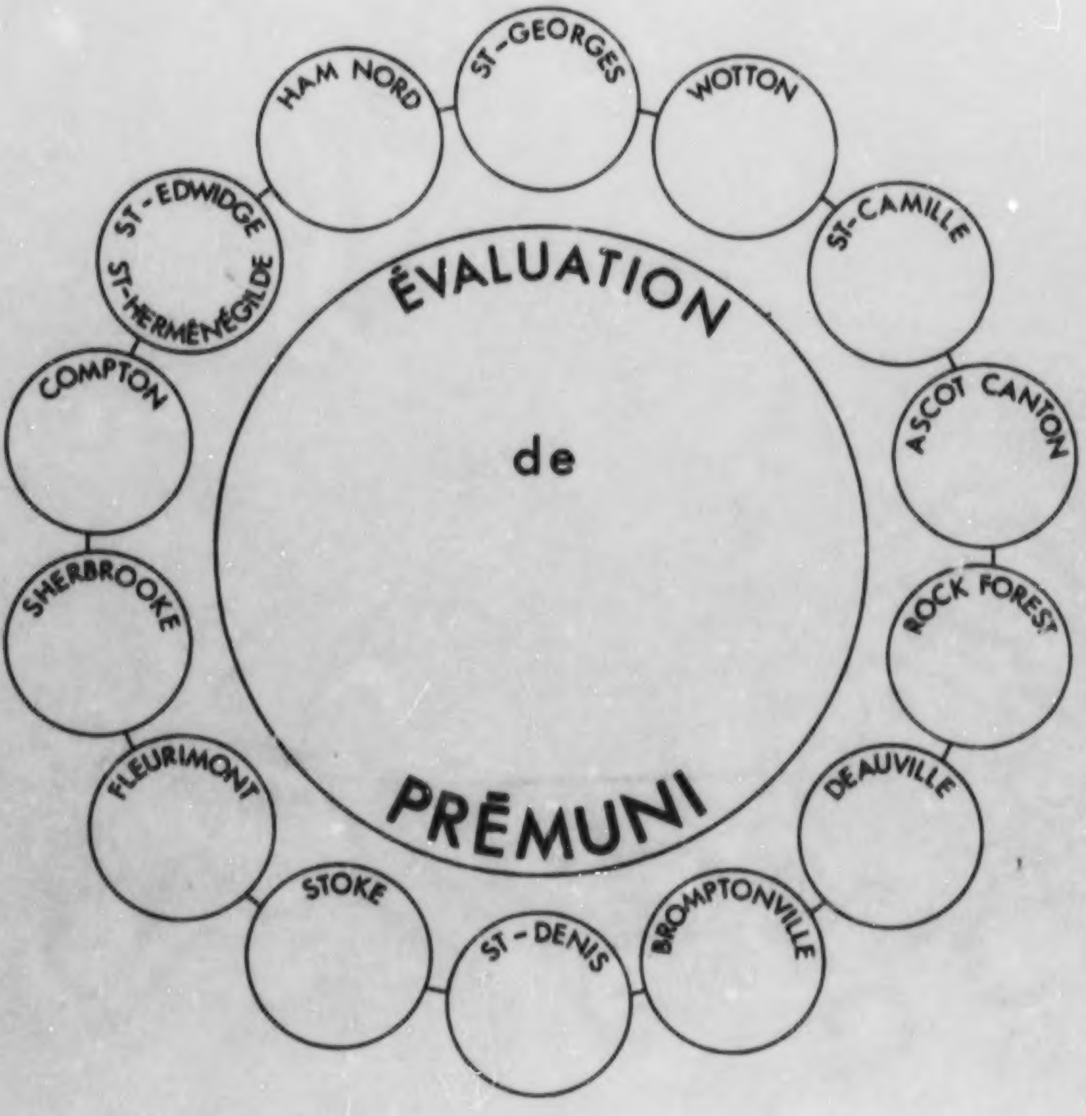

Décembre 1973

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE

en collaboration avec

DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION DES ADULTES
MINISTERE DE L'EDUCATION (QUEBEC)

A
951

E D U Q 8270061

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

PREFACE

La publication de ce document d'évaluation constitue la dernière étape d'un projet éducatif en formation populaire qui a débuté en octobre 1971 par le lancement de l'opération Prémuni.

Nous pouvons affirmer que cette phase d'évaluation fut pour les promoteurs du projet un véritable défi. Aussi, je voudrais exprimer toute ma gratitude aux principaux artisans de cet exploit, Madame Francine Picard-Fortier et Messieurs Gilles Besner, Jean Bureau et Raymond Paquin. De plus, je voudrais signaler le rôle précieux joué par les responsables du Service d'Etudes et Projets de la DGEA. C'est grâce à leur attitude bienveillante et à la peine qu'ils se sont donnée pour comprendre notre projet initial et le parainner à la DGEA que la réalisation de cette recherche fut rendue possible.

Le présent document témoigne certes d'une démarche plus systématique et plus rationnelle dans le processus d'évaluation d'une expérience éducative terrain. Pour nous, il renferme des éléments nouveaux dans l'approche pédagogique du processus de formation. Les hypothèses schématisées produites dans la conclusion du rapport suggère sans doute au lecteur averti des nouvelles perspectives de développement en éducation populaire. Encore faudra-t-il qu'un changement de la conception même de l'éducation populaire "institutionnalisé" s'opère.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

Dans le milieu où il s'est déroulé, PREMUNI a ouvert la voie à l'élaboration et la réalisation d'autres projets tels: FOPA, INTER-MEDIA, FER DE LANCE. Le projet d'évaluation a déjà commencé à influencer le cadre théorique d'évaluation d'autres projets à l'extérieur de notre milieu. Nous nous en réjouissons. Nous osons espérer que l'évaluation PREMUNI puisse contenir des éléments générateurs de réflexion et d'expérimentation pour d'autres institutions.

JACQUES MORIN

Directeur du Service de l'Education
des adultes, C.S.R.E.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin ont permis la réalisation de cette évaluation et dont la collaboration nous fut très précieuse.

Merci à Messieurs André Beaudet et Denis Ledoux de la Direction Générale de l'Education des Adultes (DGEA), pour la confiance qu'ils nous ont manifestée en appuyant notre projet d'évaluation.

Merci à Monsieur Jacques Morin, directeur du Service de l'Education des Adultes (SEA) de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie (CSRE) pour son appui au projet, sa compréhension des difficultés que nous avons eu à surmonter tout au long de l'évaluation, et les facilités qu'il a mises à notre disposition pour sa réalisation.

Merci à Messieurs Roland Charbonneau et Jean-Charles Guindon, professeurs au département de Service social de l'Université de Sherbrooke, qui nous ont été de grande ressource tant au niveau du contenu que de la forme, par leur disponibilité pour consultation.

Un merci tout débordant de reconnaissance à Monsieur Michel Thibault, recherchiste social, pour sa grande disponibilité à notre

égard et l'aide précieuse qu'il nous a fourni tout au long de la recherche.

Merci à Monsieur Yvon Fleury pour sa collaboration au niveau de l'élaboration de certains textes et de la cueillette des données.

Merci aux charmantes secrétaires, Mmes France Langlois, Jeannine Marquis et Micheline Dion qui, avec beaucoup de patience et de compétence ont dactylographié des textes pas toujours faciles à déchiffrer.

Merci à Monsieur Georges Comeau pour les nombreuses heures qu'il a consacrées à la programmation des données pour l'ordinateur.

Merci à tous ceux qui nous ont encouragés à mener à terme notre recherche.

Un merci tout spécial, enfin, à tous les citoyens qui ont accepté de si bonne grâce de nous rencontrer pour répondre à un questionnaire très long et parfois indiscret. Sans eux, l'évaluation de Prémuni n'aurait pas pu être réalisée car ils en étaient à la base.

Table des matières

Préface

Remerciements

Table des matières

Liste des tableaux

Listes appendices

	page
Introduction	1
Caractéristiques des participants	8

Partie 1

La mobilisation

Chapitre 1

Questions de départ sur la mobilisation 15

Chapitre 2

Eléments d'analyse de la mobilisation............ 25

1. Elément synthèse: la mobilisation........... 25
2. Le sujet traité........................... 29
3. La promotion.............................. 34
4. Organisation géographique de l'opération.... 39

Chapitre 3

L'impact du sujet traité sur la réalisation des objectifs de la mobilisation.................. 42

1. Sujet déterminé.............................. 43
2. Opinion...................................... 49
3. Forme précise................................ 52
4. Forme concrète............................... 54
   a) aspect officiel.......................... 54
   b) aspect obligatoire....................... 55
   c) aspect pratique.......................... 56
   d) aspect actuel............................ 57
5. Portée financière............................ 59
   a) taxes municipales........................ 60
   b) dettes municipales....................... 62
   c) coût des servic publiques............... 65
   d) coût des services administratifs......... 67
6. Portée sociale............................... 70
   a) entrave au sentiment d'appartenance à un milieu défini depuis longtemps....... 72
   b) danger d'écart entre le développement de la grosse agglomération et celui des petites.............................. 77
   c) Impact des rapports entre l'autorité et les contribuables........................ 83
7. Portée politique............................. 88
   a) autonomie................................ 89
   b) représentativité......................... 92
   c) pouvoir.................................. 95
8. Dimension utilitaire......................... 100

Conclusion...................................... 104

6

Chapitre 4

L'impact de la promotion sur la réalisation des objectifs de la mobilisation...................... 107

1. Faire connaitre.............................. 107

a) Campagne de janvier-février................ 107

b) Expérience du premier semestre............. 109

2. Recruter.................................... 113

Chapitre 5

L'impact de l'organisation géographique de l'opération sur la réalisation des objectifs de la mobilisation...................................... 123

Conclusion.. 133

Partie 2

La formation

Introduction...................................... 137

Chapitre 6

Conception de la formation...................... 139

1. Clarification de la notion de formation dans Prémuni.............................. 140

2. Définition opérationnelle de la formation... 144

Chapitre 7

Eléments d'analyse de la formation.............. 147

1. Le contexte de l'opération................... 148

a) Définition de la formation socio-économique..................................... 148

b) Besoins exprimés........................... 149

c) Moyens offerts............................. 150

2. Objectifs visés.............................. 151

3. Résultats attendus........................... 152

Chapitre 8

Comportements et perceptions des participants face à l'expression dans Prémuni.................. 155

1. Comportements et perceptions relatifs à la verbalisation.................................. 155

a) l'expression écrite....................... 156

b) l'expression orale........................ 157

2. Comportements de manipulation de l'information.................................... 164

a) les démarches de cueillette d'information. 164

b) le fait de véhiculer de l'information..... 166

c) suffisance de l'information véhiculée..... 169

d) méthode pédagogique utilisée.............. 170

3. Comportements et perceptions relatifs à la communication........................... 172

a) Support dans le groupe.................... 172

b) Sentiment d'appartenance au groupe........ 173

Chapitre 9

Facteurs explicatifs des principaux phénomènes d'expression reliés à la dimension "formation" des participants dans Prémuni..................... 178

1. Les caractéristiques des participants........ 178

a) l'âge des participants..................... 178

b) le sexe des participants................... 180

c) scolarité des participants................ 183

2. Conditions d'ensemble ayant facilité l'expression orale.................................. 184

3. Milieu d'appartenance et groupes locaux de discussion................................ 188

4. Démarches de cueillette d'information........ 195

5. Conditions socio-affectives ayant facilité l'expression dans le groupe et hors du groupe 199

Chapitre 10

Nouvelles perspectives en éducation populaire..... 209

1. Conclusions de l'analyse..................... 209

2. Regards neufs sur la formation en éducation populaire............................ 210

a) l'éducation populaire, lieu de raccordement de l'éducation et de la vie quotidienne.................................... 211

b) l'éducation populaire, lieu d'apprentissage à la vie de citoyen...................... 213

c) l'éducation populaire, lieu de diffusion, de démocratisation, de "communautarisation" de l'expérience éducative................ 215

Partie 3

L'action

Introduction.. 221

Chapitre 11

Définition de l'action............................ 222

1. Clarification conceptuelle.................. 222

2. Problématique de l'action.................... 223

3. Définition opérationnelle de l'action........ 228

Chapitre 12

Les aspects explorés.............................. 232

1. L'appartenance à des organismes du milieu.... 232

2. La participation à l'action.................. 233

3. Le rôle de l'animateur...................... 234

4. La relation entre l'animateur et le groupe dans l'action............................ 235

Chapitre 13

Relations du projet avec l'appartenance à des organismes........................ 236

1. Appartenance antérieure..................... 236
2. Appartenance immédiate...................... 237
3. Appartenance postérieure.................... 238

Chapitre 14

La participation à l'action..................... 244

Introduction................................ 244

1. L'action avant le projet.................... 246
2. L'action à l'occasion du projet............. 249
3. L'action après le projet.................... 253
4. Synthèse.................................... 257

Chapitre 15

Motivations et freins à l'action................ 268

1. Ce qui décide............................... 268
2. Ce qui bloque............................... 272

Chapitre 16

La relation du groupe avec l'animateur.......... 273

1. Importance du rôle de l'animateur........... 274
2. La relation groupe-animateur dans les fonctions de l'action.......................... 276
3. Le besoin de l'animateur.................... 283

En conclusion................................... 287

Partie 4

Conclusions

Les perspectives générales............................ 293

Les annexes

Annexe I : Projet d'éducation populaire, re: Opération Prémuni (projet finalisé)

Annexe II: Opération Prémuni - 2ième étape

Annexe III: Questionnaire servant à la cueillette des données

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1	Mobilisation des citoyens par rapport à la détermination du sujet.	45
Tableau 2	Impact de l'opinion par rapport au regroupement sur la mobilisation à Prémuni.	50
Tableau 3	Impact de la perception de la variation des taxes municipales sur la mobilisation.	61
Tableau 4	Impact de la perception de la variation des dettes sur la mobilisation.	63
Tableau 5	Impact de la perception de la variable du coût des services publics sur la mobilisation.	65
Tableau 6	Impact de la perception de la variation du coût des services administratifs sur la mobilisation.	67

		PAGE
Tableau 7	Impact de la disparition du nom de la municipalité sur la mobilisation.	72
Tableau 8	Impact de la disparition du conseil sur la mobilisation.	74
Tableau 9	Impact de la centralisation des services sur la mobilisation.	77
Tableau 10	Impact des problèmes de la répartition des services sur la mobilisation.	79
Tableau 11	Impact d'une disparition éventuelle des municipalités sur la mobilisation.	81
Tableau 12	Impact de la variation d'autonomie dans les décisions municipales sur la mobilisation.	90
Tableau 13	Impact de la perception de la variation de la représentativité sur la mobilisation.	93

		PAGE
Tableau 14	Impact de la perception des décisions prises par les grosses villes sur la mobilisation.	96
Tableau 15	Influence des actions entrevues sur la mobilisation.	102
Tableau 16	Comment et par qui avez-vous été amené à participer aux rencontres de Prémuni?	114
Tableau 17	Cumul des contacts.	118
Tableau 18	Relation entre la motivation des citoyens à l'information égale et l'influence de cette variable sur leur mobilisation à Prémuni.	127
Tableau 19	Impact de la variable "croyance en une force de pression" sur la mobilisation des citoyens à Prémuni.	129
Tableau 20	Expression écrite.	157
Tableau 21	Impression d'expression orale.	159

		PAGE
Tableau 22	Expression orale.	162
Tableau 23	Cueillette d'information.	166
Tableau 24	Sentiment d'appartenance au groupe.	176
Tableau 25	Relation entre l'âge des participants et le comportement d'expression orale dans les groupes locaux.	179
Tableau 26	Relation entre le sexe des participants et le comportement d'expression orale dans les groupes locaux.	180
Tableau 27	Relation entre le sexe des participants et le fait de véhiculer de l'information à des membres de son groupe en dehors des rencontres régulières.	181
Tableau 28	Relation entre le sexe des participants et le fait de véhiculer de l'information dans le milieu.	182

		PAGE
Tableau 29	Relation entre la scolarité des participants et le comportement d'expression orale.	183
Tableau 30	Relation entre le comportement d'expression orale et l'impression qu'avaient les participants de pouvoir s'exprimer oralement.	186
Tableau 31	Relation entre le fait de véhiculer de l'information dans le milieu et le fait de s'exprimer oralement dans les groupes locaux de discussion.	189
Tableau 32	Relation entre le fait de véhiculer de l'information à des membres de son groupe en dehors des rencontres régulières, et le fait de véhiculer de l'information dans le milieu.	192
Tableau 33	Relation entre le comportement de cueillette d'information et le comportement de véhiculer de l'information dans le milieu.	197

		PAGE
Tableau 34	Relation entre le comportement de véhiculer de l'information à des membres du groupe en dehors des rencontres régulières et l'impression d'être intégré à son groupe local.	200
Tableau 35	Relation entre le comportement de véhicular l'information dans son milieu et l'impression de se sentir intégré à son groupe local.	202
Tableau 36	Relation entre le fait pour les participants de se sentir écoutés lorsqu'ils s'exprimaient et le comportement d'expression orale.	203
Tableau 37	Relation entre le fait de recevoir de l'aide dans le groupe et le fait de se sentir intégré.	206
Tableau 38	Variation des âges selon les moments d'appartenance à un organisme.	240

		PAGE
Tableau 39	L'appartenance à des organismes selon les catégories d'occupation.	242
Tableau 40	Participation à une action avant le projet Prémuni.	246
Tableau 41	Participation des personnes à l'action durant Prémuni.	250
Tableau 42	Participation à l'action.	258
Tableau 43	Regroupement par catégories occupationnelles.	262
Tableau 44	L'âge en fonction des temps possibles de participation à l'action.	264
Tableau 45	Répartition des sexes quant à la participation à l'action.	266
Tableau 46	Importance du rôle de l'animateur.	275
Tableau 47	Répartition des fonctions de l'action pendant Prémuni.	278

PAGE

Tableau 48 Répartition des fonctions de l'action après Prémuni. 281

LISTE DES APPENDICES

Appendice A	Projets d'évaluation de l'Opération Prémuni, présentés à la Direction Générale de l'Education des Adultes.
Appendice B	Rationnel de promotion.
Appendice C	Conférence de presse (1er semestre).
Appendice D	Objectifs particuliers poursuivis par les animateurs de l'Opération Prémuni dans les différents secteurs d'éducation: académique, professionnelle, populaire.
Appendice E	Trois étapes dans les projets d'éducation populaire réalisés par le Service d'Education des Adultes de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie.
Appendice F	Continuation de Prémuni - 1er mai au 23 juin 1972.
Appendice G	Projet présenté à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (O.F.O.J.).
Appendice H	Correspondance.

Appendice I	Liste, par localité, des participants aux rencontres de Prémuni - 2e étape.
Appendice J	Thèmes des rencontres dans les groupes.
Appendice K	Documents d'accompagnement (à l'usage des groupes).
Appendice L	Questionnaires passés dans les groupes <u>durant</u> la période des rencontres.
Appendice M	Rapports des rencontres dans les municipalités et au niveau du comité intermunicipal.
Appendice N	Punchs à la radio.
Appendice O	Emission de télévision.
Appendice P	Poster - Affiche - Dépliant.
Appendice Q	Articles dans La Tribune

INTRODUCTION

DIAGNOSTIC DU BESOIN

Publication du Livre blanc

Le 15 mars 1971, le Ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, rendait public son "Livre blanc" sur une "Proposition de réforme des structures municipales". Par ce "Livre blanc", Me Tessier invitait tous les conseils municipaux du Québec à se pencher sur cette question du regroupement des municipalités, ceci, en vue d'une conférence provinciale-municipale qui se tiendrait à Québec, les 27 et 28 mai 1971. Cette conférence était une grande première au Québec.

Sondage d'opinions

Trois étudiants en Service Social, option éducation des adultes à l'Université de Sherbrooke, profitent de cette occasion pour entreprendre, dans le cadre du Centre de Recherche en Aménagement Régional (CRAR), un sondage d'opinions auprès de toutes les administrations municipales des Cantons de l'Est. Deux de ces personnes ont travaillé à la réalisation de l'Opération Prémuni ainsi qu'à son évaluation.

Dans le cadre même du sondage, nous poursuivions 2 objectifs. Le premier visait à faire ressortir l'aspect socio-humain du regrou-

pement municipal, tandis que le second consistait en une "mise en communication" des municipalités de la région. Ce second objectif voulait permettre aux représentants municipaux de mieux s'informer sur la Proposition de réforme, et de connaître la position des autres conseils municipaux de l'Estrie sur le sujet. Ce dernier objectif s'est concrétisé par l'expédition, à chaque municipalité, d'une copie du rapport complet du sondage.

Ce sondage devait nous permettre aussi d'atteindre un autre but, soit d'établir un diagnostic du besoin d'information et de participation de la population et des administrations municipales des Cantons de l'Est, face à la question du regroupement municipal. Voici les grandes lignes du rapport de ce sondage:

-"Les conseils municipaux, en majorité, se considèrent mal informés sur la question du regroupement municipal;

- presque tous les conseils municipaux disent que la population qu'ils représentent est également très peu informée sur la question, et qu'il est essentiel de l'informer sur le "Livre blanc";

- autant pour l'information que pour la consultation, les conseils municipaux, en majorité, considèrent qu'ils manquent de moyens pour le faire, et se déclarent favorables à une campagne d'information, d'éducation adaptée, objective, dans laquelle on prendrait le temps qu'il faut pour que la population

soit sensibilisée et puisse se prononcer en connaissance de cause sur la politique présentée".[1]

Naissance de Prémuni

A la lumière de ces résultats, nous avons préparé un projet qui visait à répondre à ces demandes d'information et de participation, projet qui fut présenté au Service de l'Education des Adultes de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, et accepté par ce même Service. Prémuni était né et allait être en opération pendant 9 mois. Vous trouverez en annexe une copie du projet finalisé.

EVALUATION DE PREMUNI

Intérêt

Dès la mise sur pied du projet Prémuni, nous avons songé à en

---

1 Fortier J., Paquin R., Picard F.; Rapport du sondage d'opinions sur le regroupement municipal dans les Cantons de l'Est, Centre de Recherche en Aménagement régional, (Sherbrooke) mai 1971, p. 43.

faire une évaluation systématique. Trois facteurs principaux nous poussaient à vouloir récupérer systématiquement cette expérience, du moins dans certains de ses éléments. D'abord, Prémuni était la troisième expérience de taille à se réaliser dans le cadre du Service d'Education des Adultes de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, après celle de Lac-Mégantic et d'Oparadi, et aucune des 2 premières n'avait fait l'objet d'une analyse poussée. Nous pouvions intuitionner l'apport de ces expériences dans le cheminement de la pensée et des politiques du Service d'Education des Adultes, cependant nous ne disposions d'aucun moyen et outil pour en cerner les résultats de façon plus précise. Jusque là, nous n'avions eu d'autre choix que de continuer à bâtir des projets plus ou moins à "tâtons", à partir de certaines données, de certains besoins, de certaines intuitions.

En second lieu, le projet Prémuni faisait l'exploration de méthodes nouvelles (l'approche de mobilisation des gens, l'intégration de l'éducation populaire dans des groupes de formation générale et professionnelle, et autres). De plus, l'Opération avait une telle ampleur que nous pouvions déjà commencer à anticiper certains résultats de nature à jeter un éclairage nouveau sur l'éducation populaire dans l'Estrie, et peut-être même au niveau de tout le Québec.

Enfin, l'équipe de recherche se composait de personnes ayant bâti, opérationalisé et réalisé Prémuni. De ce fait, nous pouvions

prétendre rapprocher les dimensions, recherche et action en éducation des adultes, à un niveau où l'on ne s'était toujours que préoccupé de la bonne marche des opérations. Par contre, nous espérions aussi démontrer qu'avec l'aide de supports appropriés, l'évaluation d'expériences éducatives est possible et même souhaitable au niveau des instances décentralisées (des Commissions Scolaires Régionales).

Objectifs

Le principal objectif visé par cette recherche consistait à dégager clairement les 3 phases d'un projet d'éducation populaire (soit la préparation, la réalisation et la continuité) de façon à élaborer de nouvelles hypothèses et à suggérer, aux instances concernées, de nouvelles politiques en ce domaine.

Par ailleurs, il nous semblait pertinent de monter un dossier complet sur tout ce qui fut élaboré et mis en place par ce projet de façon à permettre à ceux qui voudraient entreprendre des expériences semblables de compter sur un matériel de référence.

Limites

Tel que mentionné plus haut, nous n'évaluons pas systématiquement l'opération dans tous ses éléments: nos résultats risquaient

d'être dépassés bien avant la fin de l'évaluation, vu l'ampleur qu'a pris l'opération. De plus, certaines données auraient été assez difficiles à récupérer (impact de la publicité et de l'information dans les média pour la population "at large" par exemple). Nous avons donc décidé de nous en tenir à l'évaluation des rencontres ayant eu lieu au 2ème semestre (ceci diminue l'écart de temps entre l'expérience vécue et le moment de cueillette des données) et de ne retenir pour l'analyse que les 3 dimensions suivantes, soit la mobilisation, la formation et l'action.

Enfin, un seul type de clientèle a été sélectionné pour l'évaluation de ces 3 points, soit celle des municipalités. Nous avons donc dû éliminer de notre étude la clientèle de la formation académique et professionnelle (agricole) pour des raisons de temps. Cela est dommage vues la nouveauté d'une insertion de l'éducation populaire dans ces secteurs et les découvertes que cet apport aurait pu fournir à l'ensemble de l'éducation des adultes.

Le rapport de cette recherche sera présenté en 3 grandes parties, soit la Mobilisation, la Formation et l'Action, la présentation des résultats de chaque partie étant précédée de son cadre théorique ainsi que de son cadre et plan d'analyse. Nous trouverons en conclusion, nos perspectives quant à l'avenir de l'éducation populaire au Québec.

CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTS

Dans les pages qui suivent nous ferons la description de quelques caractéristiques de la population, description dont nous essaierons de tirer certaines conclusions, surtout en rapport avec certains critères de sélection que nous avions définis au niveau du projet Prémuni présenté à la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie.

Sous cet item "Caractéristiques des participants", nous avons posé 7 questions, soit: le sexe, l'âge, l'occupation, le lieu de résidence, le temps de résidence dans la municipalité, la scolarité, et le nombre de rencontres auxquelles chaque citoyen a participé.

a) Sexe

Sur les 60 personnes questionnées dans le cadre de l'évaluation de Prémuni, 7 d'entre elles sont du sexe féminin, pour un pourcentage de 12%, et 53, soit 88% sont de sexe masculin. Nous croyons que ceci reflète bien la proportion réelle des 2 sexes dans nos groupes et renforce l'hypothèse habituellement faite que les éléments du sexe féminin sont encore timides ou moins intéressés, ou se sentent moins concernés en tant que femmes dans le domaine socio-politique: "La réforme municipale, c'est une affaire d'hommes", semble être la réflexion qu'on se fait généralement. Il faudrait peut-être essayer de jeter bas cette barrière des sexes dans des projets ultérieurs.

b) Age

Parmi les personnes interrogées, 8, soit 13% ont de 20-29 ans, 20, soit 33.3% ont de 30-39 ans, 18, soit 30% ont de 40-49 ans, 10, soit 16.7% ont de 50-59 ans, et enfin 4, soit 6.7% ont 60 ans et plus. Ainsi, si on se réfère aux critères de sélection énoncés dans le projet de départ, on se rend compte que, en gros, 77% de notre population interrogée se trouve dans la classe d'âge que nous avions choisie au départ rejoindre (25-45 ans), car c'est cette classe que nous considérions la plus susceptible d'être dynamique, ouverte au changement, et capable de déboucher sur quelque chose.

c) Occupation

Nous avons rassemblé les occupations des citoyens interrogés sous 8 grandes catégories dans lesquelles les citoyens se répartissent comme suit:

- professionnels: 2%
- semi-professionnels: 16%
- ouvriers spécialisés: 20%
- indépendants: 12%
- services: 7%
- journaliers: 15%
- cultivateurs: 18%
- sans profession: 10%

Nous aimerions ici faire remarquer que 18% seulement des citoyens interrogés se retrouvent dans la classe des semi-professionnels ou professionnels, 82% répondant de façon plus directe aux attentes que nous avions face aux gens visés: ceux pour qui l'information est plus difficilement accessible.

d) Lieu de résidence

Ici, nous ne voulons faire qu'une brève description de la provenance municipale des citoyens interrogés, provenance qui pourrait nous donner certains indices d'explication sur certaines concentrations possibles au niveau des variables. La provenance des citoyens interrogés se répartit donc comme suit:

- St-Elie d'Orford: 7%
- Deauville: 7%
- Fleurimont: 8%
- Stoke: 7%
- Ascot Canton: 8%
- Rock-Forest: 8%
- St-Denis-de-Brompton: 14%
- Ham-Nord: 16%
- St-Georges de Windsor: 5%
- Wotton: 5%
- St-Camille: 15%

Le nombre de citoyens interrogés dans chaque municipalité a été choisi à partir d'un pourcentage des participants assidus dans chaque groupe.

e) Résidence en nombre d'années

Parmi les personnes interrogées, 6 seulement (10%) résidaient dans la municipalité depuis moins de 3 ans. Ainsi, 90% répondaient exactement aux critères de sélection que nous avions déterminés au départ. De plus, il est intéressant de noter que 63% (38) résidaient dans la municipalité depuis 15 ans et plus. On peut donc considérer que la grande majorité était ancrée dans la municipalité et en avait fait un milieu permanent de vie. Ce n'étaient pas des gens en transit. Ceci permettrait, croyait-on, de prendre à coeur Prémuni, leur milieu permanent de vie étant directement en jeu.

f) Scolarité en nombre d'années

Parmi les gens interrogés, 46 (77%) n'avaient pas plus qu'une douzième année et 14 (23%) dépassaient ce stage, dont 7 (12%) avaient de 16 à 19 ans de scolarité. Encore là, nos critères de sélection sont respectés si on considère que les gens visés par nous étaient ceux qui, ayant un faible niveau de scolarité ont souvent de la difficulté à se retrouver au niveau d'une information faite pour la clas-

se moyenne et qui parfois ne respecte pas leur rythme. C'étaient donc ceux qui, au départ, étaient moins favorisés dans ce domaine.

g) A combien de rencontres avez-vous participé?

Parmi ceux qui ont été interrogés, 5 (8%) n'ont suivi que 3-4 rencontres, 9 (15%) en ont suivi 5-6, 15 (25%) en ont suivi 7-8 et 31 (52%) en ont suivi 9-10. On peut donc considérer que 77% ont participé aux rencontres (au moins 7) de façon assidue, ce qui semble un bon nombre si on considère que les rencontres de Prémuni se sont échelonnées sur 10 semaines consécutives au rythme d'un soir par semaine, ce qui laisse de nombreuses occasions aux imprévus.

PARTIE I

La mobilisation

CHAPITRE I

QUESTIONS DE DEPART SUR LA MOBILISATION

A chaque fois qu'un projet vise à mobiliser des gens autour d'objectifs communs et ce, pendant une certaine période de temps, la question du recrutement se pose: "Comment en arriver à rejoindre des citoyens et à les mobiliser sur des modes de fonctionnement qui permettront éventuellement la réalisation d'objectifs pré-déterminés?" Cependant, pour permettre un meilleur choix des moyens à mettre en place pour mobiliser ces citoyens, il faut, au préalable, répondre aux 3 questions suivantes.

1. S'agit-il d'intégrer un ou plusieurs éléments nouveaux à un groupe déjà en place ou de créer de toutes pièces un groupe de relations et de fonctionnement sur un projet original?

Selon qu'il s'agit de l'un ou l'autre, l'orientation et l'importance données à la mobilisation pourront varier sensiblement. Ainsi, si on veut organiser des rencontres sur la vie en groupe ou sur les relations humaines avec un ou plusieurs groupes de dames de l'AFEAS, le recrutement peut assez facilement se restreindre à faire de l'information générale sur la question dans les media, et à contacter des groupes déjà identifiés et structurés pour les convaincre du bien-fondé du pro-

jet, quand ces groupes ne font pas eux-mêmes la demande. Ici le recrutement peut parfois se résumer à une rencontre de groupe, et le tour est joué.

Cependant, s'il s'agit d'intéresser des gens à suivre des rencontres d'éducation populaire, dont, à la limite, le seul lien commun est de résider dans la même municipalité, il vaut peut-être mieux prévoir du temps et des moyens de persuasion adaptés à l'ampleur de la tâche; surtout quand on vise à rejoindre de 10 à 15 personnes par groupe dans 11 municipalités différentes. Et il s'agit ici d'atteindre individuellement chaque citoyen et de le convaincre de mobiliser son temps et ses énergies pour fonctionner, pendant une certaine période de temps, avec un groupe qui se définira au fur et à mesure des adhésions. Les citoyens doivent donc, ici, faire face simultanément à 3 éléments relativement nouveaux pour la plupart des gens contactés: le groupe de fonctionnement, le mode de fonctionnement lui-même, le but, ou la "matière" du fonctionnement.

2. <u>Quelle catégorie de besoins ce projet vise-t-il à satisfaire?</u>

Disons d'abord que "les psychologues ont classé les tendances de l'homme en 3 catégories qui sont les racines de toutes les émotions:

1) celles reliées à l'exercice de la vie végétative (nutrition...)

2) celles appartenant à la vie de relation

3) celles ayant pour fin de conserver et de développer l'individu en tant qu'être conscient.

Pour les besoins de notre étude, nous ne retiendrons que les 2 dernières tendances, qui sont les seules à déterminer les actions économiques et sociales des hommes. Ces tendances peuvent être classées en 4 groupes:

1) égoistes
   - conservation
   - domination
   - sexuel

2) égo-altruistes
   - amour propre
   - ambition

3) altruistes
   - sympathie
   - imitation

4) idéales
   - amour de la science
   - sentiment du devoir
   - sentiment religieux
   - sentiment du beau [1]

---

1 Hass, Claude Raymond, La Publicité: théorie, technique et pratique. 2e édition, Paris, Dunod, 1958, p. 57 à 63.

Notre but n'est cependant pas ici de faire une étude approfondie des diverses tendances de l'homme. Nous voulons seulement situer le lecteur pour lui permettre de mieux saisir l'importance de bien connaître la nature humaine quand il s'agit de persuader des gens. On n'a qu'à voir l'importance que la publicité commerciale et la propagande politique accordent aux tendances humaines dans leurs messages et le succès qu'elles connaissent. On remarque d'ailleurs, dans ces disciplines, que plus l'accent est mis sur les tendances primaires ou égoïstes, plus le produit ou l'idée ou l'homme a des chances de se bien vendre. Et cela se comprend facilement si on considère que ce sont ces tendances qui sont les plus anciennes, les plus animales, et les plus développées chez l'homme. Pour se convaincre, on n'a qu'à penser aux instincts de conservation, de domination et aux instincts sexuels tellement exploités.

Ainsi, dans une campagne de recrutement qui vise à mobiliser des citoyens dans un projet quelconque, on choisira la ou les tendances à laquelle (lesquelles) on fera appel en tenant compte des caractéristiques des individus, des buts à réaliser, ainsi que des facteurs temps et moyens mis à notre disposition. Une fois la ou les branche(s) sensible(s) choisie(s), il faudra mettre d'autant plus d'insistance et de temps à la "valoriser" que cette dernière sera élevée.

Ainsi, si on réfère à des thèmes connus et assimilés, si on répond à des besoins primaires d'actualité, et qu'on y apporte des satis-

factions tangibles, à court terme, le recrutement ou, si l'on préfère, la mobilisation de personnes autour d'un pôle commun dans le temps et dans l'expace, devient chose relativement simple, car on répond à des tendances qui sont présentes chez <u>tous</u> les individus à un taux très élevé. Par exemple, des mouvements comme les clubs de loisirs, qui apportent des résultats tangibles, à court terme, répondant à des tendances la plupart du temps égoistes et égo-altruistes, deviennent vite des organismes vivants qui se perpétuent par le renouvellement presque automatique de leurs membres dont le recrutement se fait souvent de bouche à oreille.

Cependant, si le projet en question réfère à des besoins secondaires et surtout tertiaires, s'il fait appel à des tendances idéales, il faudra combler l'écart par du temps et des moyens appropriés. On n'a qu'à penser au système d'éducation qui, d'un luxe accessible à seulement un nombre restreint de membres, qu'il fallait souvent renouveler d'en haut, est devenu un besoin si fortement ressenti que sa satisfaction en est maintenant institutionnalisée et que le renouvellement de ses membres se fait maintenant par en bas et presque automatiquement. Mais combien de temps et d'efforts ont été mis dans ce domaine. Et il faut de plus temporiser en notant que, de nos jours, l'éducation, bien que répondant en soi à des tendances idéales (amour de la science...) peut aussi facilement répondre à des tendances qui peuvent sembler moins glorieuses, comme la domination, l'ambition, l'imitation. Et on fait souvent appel à ces tendances pour "vendre" l'éducation.

3. Quelle est la situation du marché?

Depuis quelques années au Québec, le mot participation est un mot très à la mode. Tout le monde veut faire participer tout le monde à toutes sortes de choses. Tous les jours, on sollicite à qui mieux mieux la participation des citoyens à une campagne, un comité, un organisme et ce, dans les domaines les plus divers, qui font appel à tout l'éventail des tendances humaines, et qui s'échelonnent des loisirs aux partis politiques, en passant par toute la série des circonstances, domaines ou problèmes de la vie québécoise ou internationale. Pour ne donner que quelques exemples de ce sur quoi on essaie tous les jours de mobiliser des citoyens, on peut parler de consommation, pollution, droits de la femme, comités de parents, guerre au Viet-nam, projets de développement, de télévision communautaire, dames de Ste-Anne, clubs de ski-doo...

Ces sollicitations sont si nombreuses que les différents organismes en sont pratiquement à se faire concurrence pour attirer la clientèle et la faire participer à leurs activités. Ainsi, chaque organisme tend à développer des techniques d'approche et de persuasion pour enrôler des citoyens dans ses rangs. Et un organisme qui veut survivre, du moins à Sherbrooke en 1973, ne peut se contenter des moyens du bord pour se faire connaître, surtout si les services qu'il offre n'amènent pas de satisfactions matérielles et tangibles à court terme. On ne peut plus se contenter de dire: "C'est bon, c'est d'actualité, le monde va venir."

Il y en a tellement de ces choses bonnes et d'actualité pour lesquelles les citoyens sont tous les jours sollicités que le partage n'est pas facile à faire. Et si un organisme n'accorde pas une importance spéciale au recrutement de ses membres, tant par la nature du service offert que par la publicité pour se faire connaître, les démarches pour rejoindre les citoyens, et le cadre et l'ampleur qu'il se donne, il risque de passer inaperçu parmi la foule des sollicitations.

Il devient donc extrêmement important de connaître ce à quoi les gens sont sensibles et de se servir de cette connaissance pour les atteindre. Et ce sera d'autant plus difficile que les sollicitations à la participation seront plus nombreuses dans le milieu visé.

Quand nous avons préparé Prémuni, nous avons voulu tenir compte de ces 3 questions. Ainsi, nous voulions mobiliser des gens sur des rencontres d'éducation populaire pour les amener à cheminer en groupe sur une réalité qui les touchait de près. Ceci impliquait donc la formation de groupes nouveaux parallèles aux activités habituelles de personnes dont, à la limite, la seule relation était de se trouver dans la même municipalité. La réforme municipale fut choisie parce qu'elle était à ce moment-là un sujet "chaud", d'actualité, (le Ministre des Affaires Municipales venait de publier un "Livre blanc" sur le regroupement des municipalités) faisant référence à des tendances tant égoistes qu'idéales, ce qui nous semble un atout dans le recrutement car tout le monde y trouve quelquechose qui répond à ses tendan-

ces les plus fortes. De plus, la réforme municipale était un des rares sujets qui cadrait si bien avec une mobilisation de type municipal, les municipalités étant concernées en tant que municipalités. C'était leur survivance en tant qu'unités distinctes qui en dépendait. Et on sait à quel point les Québécois sont chatouilleux sur ce sujet. Enfin ce sujet, de par sa nature s'intégrait très bien dans une stratégie du recrutement, et c'est pourquoi nous l'avons choisi, notre but au départ n'étant que de faire un projet d'éducation des adultes.

Ainsi en fut-il pour la promotion que nous n'avons pas voulu laisser au hasard, vu l'ampleur du projet et l'importance de former plusieurs groupes dans la région, concentrés en noyaux, les municipalités étant concernées les unes par rapport aux autres de par la nature même du sujet.

L'appellation de "Promotion" pour ce que nous avons appelé jusqu'à date mobilisation ou recrutement, fait surtout référence aux opérations physiques pour faire connaître le projet Prémuni et amener les citoyens à y participer.

Cette appellation a d'ailleurs un précédent qui vient du GUIDE DE PROMOTION publié par la Direction Générale de l'Education des Adultes. A la page 28, on peut lire ce qui suit: "Un dernier point à souligner consiste dans la méthodologie qui devrait être utilisée à l'occasion de cette promotion de l'éducation populaire. A chaque fois que la formule

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

utilisée pourra s'y prêter, il serait souhaitable de ne pas verser dans le battage publicitaire de type commercial dans le but d'attirer aux cours le plus de gens possible, mais plutôt d'engager la discussion avec les adultes en vue de leur permettre d'identifier leurs vrais besoins et de les aider à discerner les motivations qui les feront ou non s'inscrire à un cours d'éducation populaire." [2]

A Sherbrooke, cette appellation fut adoptée et confirmée dans un projet visant à promouvoir les cours en socio-économique: "Il faut éviter à l'avenir, dans la promotion de ces cours, d'être limité par un manque de personnel et d'être ainsi conditionné, faute de temps par un type de public, celui des cours traditionnels en éducation populaire." [3]

Enfin, on peut conclure cette partie en disant que la mobilisation est une étape préliminaire sur laquelle repose toute la suite des opérations de Prémuni. Etant donné la difficulté de mobiliser des gens à cause des facteurs mentionnés plus haut, nous avons voulu, à la suite de

---

2 Guide pour la promotion des Cours d'éducation populaire. Ministère de l'Education, Direction Générale de l'Education des Adultes, 1968-1969, p. 28.

3 Bureau Jean, Gendron Marc, Campagne de promotion Oparadi, annexe II p. 6.

ce projet, et vu que les objectifs de notre mobilisation ont été pour la plupart atteints, rechercher les caractéristiques qui, dans cette opération, ont joué en notre faveur et nous ont permis de mobiliser 11 groupes de 10-15 personnes pour participer à des rencontres sur la réforme municipale. (Ceci permettra peut-être d'alimenter une politique de mobilisation pour l'Education populaire).

Pour ce, nous avons dégagé les différents éléments composants de la mobilisation et, à l'aide d'un questionnaire passé à 60 personnes, nous avons essayé de déterminer ceux de ces éléments qui ont eu de l'impact sur la mobilisation à Prémuni.

Dans les pages qui suivent, nous essaierons donc de définir et de justifier le choix de ces éléments composants ou variables. Et la grande question à laquelle nous essaierons de répondre pour chaque variable analysée sera la suivante: "A-t-elle ou non eu un impact sur le fait de mobiliser les citoyens à Prémuni?"

CHAPITRE 2

ELEMENTS D'ANALYSE DE LA MOBILISATION

1. Elément synthèse: la mobilisation

a) Définition et nature

Comme définition conceptuelle, nous avons retenu celle-ci: la mobilisation, c'est le rassemblement d'individus autour d'un objectif commun.

Pour les fins de notre étude, nous avons défini la mobilisation comme suit: la mise sur pied de 11 groupes de 10 à 15 personnes résidant dans une même localité, ayant certaines caractéristiques telles que: âgées de 25 à 50 ans, enracinées dans la municipalité depuis au moins trois ans, participant comme membre (ou l'ayant été) à des organismes ou associations (comités de loisirs, de citoyens, UCC, SSJB), et étant prêtes à participer à une série de 10 rencontres hebdomadaires consécutives de 3 heures chacune pour étudier la signification et les implications du Bill 276 et entrevoir des possibilités d'action.

b) <u>Justification du choix de la variable</u>

Dans l'Opération Prémuni, plusieurs objectifs ont été mis de l'avant au départ: information, formation-éducation, expression, communication inter-groupes, engagement dans l'action. A cause de la formule mise de l'avant (10 rencontres hebdomadaires de 3 heures chacune) un préalable s'imposait: il fallait former des groupes composés de 10 à 15 personnes chacun. En d'autres mots, il fallait mobiliser des gens sur une période de 10 semaines consécutives. Cet objectif a été atteint. Il ne s'agit donc pas ici de le mesurer, mais de voir ce qui a pu avoir un impact sur son résultat.

Nous avons choisi d'analyser le processus de mobilisation à cause de son importance et de son originalité. <u>Importance</u>: on ne peut recruter des gens pour suivre 10 rencontres hebdomadaires consécutives d'éducation populaire en socio-économique comme on peut en recruter pour suivre des cours de couture ou d'alimentation par exemple. Pour ce genre de cours, on peut tout simplement faire passer quelques annonces dans les média... et on refuse du monde. En socio-économique, c'est beaucoup plus difficile. Habituellement, les gens ne voient dans ces cours, au premier abord, aucun aspect "pratique". Il faut "soigner" la présentation, la personnaliser. Il faut faire comprendre aux gens que ces thèmes les touchent personnellement, qu'ils sont directement visés, que ça peut leur être utile...

Il s'agissait de mettre sur pied une vaste opération d'éducation populaire sur la réforme municipale où plusieurs groupes, <u>concernés les uns par rapport aux autres, ET SE SENTANT FORTS LES UNS AVEC LES AUTRES</u>, entreraient en communication et poseraient des actions communes dans une étape ultérieure. La mobilisation était donc une étape très importante car l'Opé-

ration n'avait vraiment de sens que si plusieurs groupes (directement concernés les uns par rapport aux autres) étaient formés. (1)

c) Object d'évaluation

On veut ici déterminer si les variables sujet traité, promotion et organisation géographique, ont eu un impact sur la mobilisation. On veut aussi déterminer les caractéristiques qui, dans ces variables ont fait qu'elles ont eu un impact, et à quoi ces caractéristiques font référence chez les individus.

---

(1) Nous avons choisi de ne pas étudier comme tel l'impact de la formule proposée. Cependant, quelques questions y faisant référence, nous en dirons quelques mots dans les résultats obtenus sous l'item "détermination du sujet".

d) <u>Tableau synthèse</u>

EVALUATION DE PREMUNI - <u>MOBILISATION</u>

a) Rassemblement d'individus autour d'un objectif commun

b) La mise sur pied de 11 groupes de 10 à 15 personnes résidant dans une même localité, ayant certaines caractéristiques telles que: âgées de 25 à 50 ans, enracinées dans la municipalité depuis au moins 3 ans, participant comme membre (ou l'ayant été) à des organismes ou associations (comités de loisirs, de citoyens, UCC, SSJB, Jeune Chambre...) et étant prêtes à participer à une série de 10 rencontres hebdomadaires de 3 heures chacune pour étudier la signification et les implications du Bill 276, et entrevoir des possibilités d'action.

1. <u>Sujet traité</u>:

- Bill 276: "Loi favorisant le regroupement des municipalités pour l'ensemble du Québec".
- Thème général d'information et de réflexion présenté aux individus et aux groupes contactés soit personnellement, soit par les média.

2. <u>Promotion</u>:

- Système d'opérations qui a permis de <u>faire connaître</u> PREMUNI et de <u>recruter</u> des gens pour <u>former</u> des groupes de 10 à 15 personnes dans 11 municipalités différentes des Cantons de l'Est.

3. <u>Organisation géographique de l'opération</u>:

Le fait de mettre sur pied des groupes de discussion dans 7 municipalités délimitées et circonscrites géographiquement dans un même secteur (Sherbrooke), et dans 4 autres municipalités délimitées et circonscrites géographiquement dans un autre secteur (Asbestos). Dans chacun des secteurs, ces municipalités sont voisines et susceptibles d'être directement concernées les unes par rapport aux autres.

2. Le sujet traité

a) Définition et nature

La première variable que nous avons choisi d'analyser, face à la mobilisation, est celle du sujet traité. Par sujet traité, nous entendons: le thème général d'information et de réflexion que nous avons présenté aux individus et aux groupes contactés, soit personnellement, soit par les média. Le thème général était le suivant: le Bill 276, "loi favorisant le regroupement des municipalités pour l'ensemble du Québec".

b) Justification du choix de la variable

Nous aurions pu, comme cela se fait pour de nombreux cours en éducation populaire, offrir aux gens la possibilité de suivre des rencontres sur un sujet de leur choix. Deux facteurs nous en ont empêchés: la plupart des personnes visées n'avaient jamais suivi de telles rencontres; de plus, il était important de réunir plusieurs groupes, et de les mettre en relation les uns avec les autres, afin de réaliser une véritable opération. Nous aurions rencontré de nombreuses difficultés et davantage de réticences de la part des participants si le sujet n'avait pas été déterminé à l'avance. Il s'agissait d'abord d'"accrocher" sur un "hot point", quitte à être très large par la suite sur les sous-thèmes, et les séries de cours à venir. Il fallait vendre une formule, et pour ce, nous avons utilisé un sujet susceptible de mobiliser du monde. De plus, ce besoin d'information sur la réforme municipale, était ressorti lors d'un sondage d'opinions fait auprès des conseils municipaux des Cantons de l'Est.

Par ailleurs, il nous est apparu que, de façon générale, le thème présenté constituait un élément important de motivation pour les individus

et les groupes à suivre des rencontres d'information et de réflexion dans le domaine socio-économique.

En effet, tous les domaines, ou la façon de les aborder n'intéressent pas les gens au même degré et de la même façon. Tout dépend des tendances auxquelles on fait appel. Il devient donc important de tenir compte du type de clientèle que l'on veut rejoindre: classe sociale, milieu de vie (urbain, rural), degré de socialisation et de politisation...etc...

Dans le cas de l'Opération Prémuni, la clientèle que nous voulions viser au départ par les cours en socio-économique, était celle des municipalités rurales. Nous voulions, aussi, nous adresser à la classe à laquelle appartiennent les individus pour qui l'information est moins accessible et à qui, individuellement, il n'est pas donné d'exercer un certain pouvoir relativement à l'orientation des politiques nationales ou municipales. Nous voulions cependant rejoindre les éléments les plus dynamiques de cette classe, en vue d'en faire des multiplicateurs, i.e. des citoyens qui seraient des stimulants pour leur milieu et continueraient l'opération commencée.

Face à cette classe de gens visés qui, sauf de très rares exceptions, ne sont pas des "intellectuels" mais des gens d'action qui entrevoient la vie d'une façon "pratique", il était important, si nous voulions les rejoindre, que le thème sur lequel nous leur proposions de réfléchir soit, lui aussi, "pratique", i.e. bien défini, pas trop compliqué, qu'ils se sentent directement impliqués dans la question, et qu'ils voient une utilité à son étude.

Le thème présenté nous semble répondre à ces exigences. Sur le plan de la forme, il s'avère être précis et concret, étant défini, par une loi,

dans sa nature et ses modalités. De plus, ce thème suggère un changement au niveau de structures existantes depuis plus de cent ans. Il nous semble aussi qu'il est susceptible de toucher de très près les citoyens, remettant en question leurs modes de vie, leurs conceptions politiques et sociales, et amène de nombreuses inquiétudes sur le plan financier. Enfin, une perspective "utilitaire" peut être entrevue à l'étude de ce thème: il prête facilement à l'action, étant défini dans le temps et l'espace. "Une fois que nous aurons toute l'information, nous pourrons nous opposer à l'application du Bill 276 dans notre municipalité ou l'accepter et le promouvoir en pleine connaissance de cause".

Enfin, comme nous l'avons mentionné plus haut, une raison majeure pour laquelle nous avons retenu le "sujet traité" comme variable ayant eu un impact sur la mobilisation: un sondage, effectué auprès des conseils municipaux des Cantons de l'Est, révélait une très grande volonté d'avoir de l'information et d'étudier la question, ainsi que de pouvoir se prononcer sur la question de la fusion municipale.

c) Objets d'évaluation

Ce que l'on veut mesurer ici, c'est si le sujet traité a eu un impact sur la mobilisation, et quel est le degré de cet impact. Nous voulons de plus essayer de déterminer quels indicateurs du sujet traité (forme-portée-dimension) ont le plus influencé et, parmi ces indicateurs, quelles sont les caractéristiques qui ont davantage rejoint les gens. Nous voulons enfin, essayer de déterminer pourquoi ces caractéristiques ont exercé une plus grande influence sur la mobilisation.

d) <u>Tableau synthèse</u>

MOBILISATION — SUJET TRAITÉ

- 1) Déterminé
- 2) Opinion
  - Précise
    - Bien défini dans sa nature (fusion municipale)
    - Défini dans le temps (d'ici 5 ans)
    - Défini dans l'espace (3 priorités)
    - Défini dans ses modalités d'application
- 3) Forme
  - Concrète
    - Aspect officiel (loi sanctionnée le 23 décembre 1971)
    - Aspect pratique (implique un changement physique)
    - Aspect obligatoire (loi pour l'ensemble du Québec- Mesures incitatives et coercitives)
    - Aspect actuel
- 4) Portée
  - Financière
    - Répartition des taxes / Répartition des dettes > via quantité et qualité des services
  - Sociale
    - Entrave au sentiment d'appartenance à un milieu défini depuis longtemps:
    - perte de l'identité municipale
      - . disparition du nom de la municipalité
      - . disparition du conseil municipal pour l'agglomération
    - Danger d'écart entre le développement de la grosse agglomération et les petites
      - .Danger au niveau de la répartition des services: pas mêmes besoins
      - .Centralisation des ressources et des services
      - .Eloignement du centre de distribution
      - .Danger de la disparition graduelle des petites agglomérations, les gens étant portés à se rapprocher des services et des centres de décision
    - Formalisation (dépersonnalisation) des rapports entre l'autorité (conseil) et les contribuables

d) <u>Tableau synthèse</u>

MOBILISATION — SUJET TRAITE (suite)

- 4) Portée (suite)
  - Politique (éloignement du centre de décisions)
    - Perte d'autonomie:
      - On ne sera plus tout seuls
      - .on ne prendra plus seuls nos décisions.
      - .on ne pourra plus régler entre nous nos propres affaires.
    - Perte de représentativité:
      - On va avoir moins de poids
      - .on va avoir moins de poids pour faire valoir nos idées.
      - .on va être une municipalité parmi d'autres et surtout face à la grosse ville.
    - Perte de pouvoir:
      - On va être moins bien servi
      - .Les décisions vont être prises à l'avantage de la grosse ville où sera le centre des décisions.
      - .Nos besoins (services) vont passer à l'arrière plan.
- 5) Dimension
  - Utilitaire
    - Utilité (personnelle ou collective) dans le fait d'étudier le Bill 276.
    - Perspective d'action

3. La promotion

a) Définition et nature

Nous avons défini la promotion comme étant "un système d'opérations qui a permis de faire connaître Prémuni et de recruter des gens pour former des groupes de 10 à 15 personnes dans 11 municipalités différentes".

Il y a eu 2 grands types d'opérations qui sont susceptibles d'avoir eu un impact sur la mobilisation des groupes du 2e semestre.

1) La campagne de promotion comme telle, qui a consisté avant tout à faire connaître l'existence de Prémuni à la population des Cantons de l'Est, pour en arriver à recruter des gens dans 11 municipalités déterminées d'avance pour former des groupes de 10 à 15 personnes. Cette campagne de promotion s'est étendue sur une période de 4 semaines (15 janvier - 11 février 1972) et s'est opérationalisée selon différentes modalités réunies dans un modèle de promotion:

   a) information dans les média régionaux: CHLT-TV, CHLT-Radio, CJRS-Radio, La Tribune. A cette étape, on rejoint une région identifiée (les Cantons de l'Est), mais des municipalités et des individus non-identifiés. C'est une présensibilisation à Prémuni, avant les contacts personnels.

b) contacts personnels, soit par téléphone, soit par rencontre individuelle, soit par lettre. (rejoint des individus identifiés)

c) rencontre en mini-groupe (4-5 personnes) de personnes déjà contactées individuellement.

d) invitation à une soirée d'information à l'occasion du prône de la messe du dimanche. (rejoint une municipalité identifiée, ainsi qu'un certain nombre d'individus préalablement contactés).

2) L'expérience du 1er semestre (septembre - décembre 1971), durant lequel l'Opération Prémuni s'est déroulée (émissions de télévisions, punchs à la radio, articles dans les journaux, rencontres) fut une occasion de pré-sensibilisation pour le 2e semestre.

b) Justification du choix des variables

Nous avons choisi d'évaluer la promotion à cause de l'importance que nous lui avons accordée dans le cadre de la mobilisation. Nous ne voulions pas au départ "donner des cours en socio-économique" si "du monde se présentait". Nous voulions mettre sur pied une vaste opération d'éducation populaire, qui permettrait de former des multiplicateurs. Or on sait que les cours en socio-économique ne revêtant pas, pour la plupart des gens, un caractère "pratique", il était important de mettre le "paquet" pour vendre l'idée, si nous voulions regrouper des gens. C'est pourquoi nous avons mis l'insistance sur les contacts personnels, les combinant avec

une publicité dans les média. Nous ne croyons pas qu'une simple série d'annonces à la télévision et dans les journaux eut suffi à nous faire recruter des gens (du moins pour créer une opération), comme c'est le cas pour les cours d'alimentation, par exemple.

Un autre indicateur que nous considérons avoir aidé à la promotion du 2e semestre, c'est l'activité de Prémuni au 1er semestre. Nous identifions ainsi 3 possibilités d'impact:

1) Il y a eu des cours au 1er semestre et on en a entendu parler dans les média. Il semble que ça va bien et que les citoyens concernés s'organisent; c'est motivant.

2) Il y a eu des cours au 1er semestre, et les gens qui les ont suivis en ont parlé à leurs concitoyens en invitant ces derniers à y participer au 2ième semestre (cas de Ham-Nord)

3) Il y a eu des cours au 1er semestre, on les a suivis et on a décidé de continuer au 2ième semestre.

c) Objets d'évaluation

En gros, on veut évaluer si la promotion que nous avons faite a eu un impact sur le fait de pouvoir recruter 11 groupes de 10 à 15 personnes pour suivre des cours d'éducation populaire en socio-économique. On veut aussi mesurer son degré d'impact, et voir s'il est proportionnel à l'énergie et au temps que nous avons mis dans la "campagne de promotion"

On veut donc essayer de déterminer si les média employés ont eu un impact ou "effet d'entraînement", ou ont facilité le recrutement dans les municipalités visées. On veut aussi essayer de déterminer s'il aurait été possible de "former" des groupes par le seul moyen des média, invitant les gens à faire une demande pour que le cours se donne dans leur municipalité (dans cette hypothèse on n'aurait pas choisi la municipalité préalablement). Aussi, à un autre degré, aurait-on réussi en les invitant seulement par les média, ou par le prône du dimanche, à une soirée d'information dans leur municipalité (cela implique qu'on a déjà choisi la municipalité comme lieu de rencontre).

Enfin, on veut essayer de mesurer l'importance que des contacts individualisés ont eu dans notre promotion et tenter de tirer des lignes générales de conduite pour l'avenir.

d) **Tableau synthèse**

MOBILISATION — PROMOTION

- Faire connaître
  - 1) Type d'approche
    - média: identification de la région
      - .T.V.
      - .Radio
      - .Journaux
    - expérience du 1er semestre
      - .Information par média
      - .Continuation
  - 2) Image véhiculée
- Recruter
  - 1) Nature du contact
    - Individuel
      - .physique
      - .téléphonique
      - .épistolaire
      - Identification des individus
    - Mini-groupe: 3-4 personnes
    - Grand groupe:
      - .prône en chaire
      - .Soirée d'information
      - Identification de la municipalité
  - 2) Responsable du contact
    - animateur
    - citoyen
  - 3) Généralité du contact
  - 4) Cumul des contacts

4. <u>L'organisation géographique de l'opération</u>

a) <u>Définition et nature</u>

Par "organisation géographique de l'opération", nous entendons: "le fait de mettre sur pied des groupes de 10 à 15 personnes dans 7 municipalités délimitées et circonscrites géographiquement dans un secteur, et 4 municipalités délimitées et circonscrites géographiquement dans un autre secteur".

Explication: Lors de la parution du Livre Blanc sur la réforme municipale, le 15 mars 1971, le Ministère des Affaires municipales regroupait l'ensemble des municipalités du Québec en une multitude de secteurs qui comprenaient un certain nombre de municipalités. Le projet Prémuni s'adressait à 2 secteurs, soit ceux de Sherbrooke et d'Asbestos. A l'intérieur de ces 2 secteurs, nous avons sélectionné respectivement 7 et 4 localités. Les municipalités choisies étaient voisines l'une de l'autre et susceptibles d'être impliquées les unes par rapport aux autres par ce Bill 276. Nous avons donc voulu créer des noyaux en vue de susciter le dialogue intermunicipal, et aussi renforcer la motivation des gens à suivre des rencontres.

b) <u>Justification du choix des variables</u>

Nous pensons que la façon dont nous avons organisé géographiquement l'Opération Prémuni est susceptible d'avoir eu un impact sur la mobilisation. Nous avons dit plus haut que les municipalités, à l'intérieur des secteurs, étaient voisines et susceptibles d'être directement concernées les unes par rapport aux autres par le Bill 276. A partir de cette situation, nous considérons que 2 éléments peuvent avoir joué par rapport à la

mobilisation:

1) l'aspect compétitif: avoir au moins autant d'information que la municipalité voisine;

2) l'aspect coopératif: "devant un danger commun (la fusion avec la grosse ville), plusieurs municipalités directement concernées les unes par rapport aux autres, pourront se donner plus de force, en collaborant ensemble, pour faire valoir leurs positions".

Ces 2 aspects (compétitif et coopératif) réfèrent à une même réalité celle du pouvoir. On veut détenir autant de pouvoir que la municipalité voisine. Par contre, on croit à la possibilité de se doter d'un plus grand pouvoir en collaborant avec les autres municipalités, mais on se méfie, ce faisant, d'être intégré par elles.

c) <u>Objets d'évaluation</u>

On veut ici mesurer le degré d'impact de l'organisation géographique de l'Opération sur le fait de pouvoir recruter des gens. Cette variable peut être mise en relation avec les buts poursuivis par les gens qui ont accepté de participer aux rencontres. Mentionnons parmi ces buts le fait d'obtenir une simple information, de trouver des occasions pour s'exprimer, de rencontrer des gens, ou de s'organiser en vue d'une action quelconque.

On veut aussi essayer de déterminer, en cas d'impact, quel est l'aspect qui a joué le plus (coopératif et compétitif) ou s'il y en a d'autres que nous n'avons pas dégagés!

d) **Tableau synthèse**

MOBILISATION — ORGANISATION GEOGRAPHIQUE

- Aspect compétitif
  - 1) Information
  - 2) Pouvoir
    - .les municipalités sont voisines
    - .les municipalités sont directement concernées les unes par rapport aux autres
- Aspect coopératif
  - 1) Force de pression
  - 2) Organisation
    - .les municipalités forment un bon noyau dans chaque secteur
    - .les municipalités sont voisines
    - .les municipalités sont directement concernées les unes par rapport aux autres

CHAPITRE 3

L'IMPACT DU SUJET TRAITE SUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DE LA MOBILISATION

Tel que mentionné plus haut, nous avons brossé un tableau des principales variables contenues dans la mobilisation, variables qui nous permettront maintenant d'expliquer les résultats obtenus dans cette mobilisation. Ces différentes variables sont chapeautées par trois grandes catégories, soit le sujet traité, la promotion comme telle, et l'organisation géographique de l'opération. C'est dans cet ordre que nous les analyserons dans les trois prochains chapitres, en essayant de déterminer quel rôle elles ont joué dans la réalisation des objectifs de la mobilisation.

Le sujet traité ou, si on veut, le sujet présenté aux citoyens durant la période de mobilisation, soit la Réforme municipale, comporte un certain nombre de caractéristiques qui, nous croyons, ont pu présenter un attrait pour les citoyens contactés, de façon à les décider à se mobiliser pour participer à Prémuni. Nous les analyserons dans l'ordre présenté plus haut, par unités et par blocs, et nous essaierons à la fin d'en faire une synthèse présentant les caractéristiques auxquelles les citoyens semblent avoir été le plus sensibles.

1. Sujet déterminé

A la question 35: "Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que c'était clair pour vous qu'il s'agissait de voir les implications de la loi favorisant le regroupement municipal pour votre municipalité (Bill 276)", les 60 citoyens interrogés ont répondu comme suit: pour 62% des citoyens, le sujet était déterminé et centré sur la réforme municipale, 30% considèrent qu'il restait quelques imprécisions (du moins sur le contenu du sujet), et il y en a 8% pour qui il n'était pas clair du tout qu'il s'agissait de la réforme municipale. Cependant, nous croyons que, pour ceux qui ne sont pas sûrs que c'était clair ou qui sont sûrs que ça ne l'était pas, il n'en reste pas moins que pour eux aussi, du moins en bonne partie, le sujet était déterminé. Ceci s'explique par le fait que certaines personnes se sont greffées aux groupes après le début des rencontres, à la suite de contacts faits par des citoyens déjà mobilisés. Et il est arrivé que le thème à l'étude pour la semaine suivante était, par exemple, le problème du rang 10, thème qui a servi d'attrait pour intéresser les gens. Cependant, ces derniers ont généralement continué de participer aux rencontres suivantes où il fut question surtout de la réforme municipale.

Ainsi, on peut conclure que pour la majorité des citoyens, sinon pour la totalité, le sujet des rencontres était déterminé au départ et non à déterminer par le groupe, bien que ce sujet restât souple au niveau des sous-thèmes dans chaque groupe. Donc ces citoyens se sont mobilisés sur un sujet déterminé.

Maintenant que nous avons vu que le sujet était perçu comme déterminé par la majorité des citoyens concernés, essayons de voir quelle est la <u>préférence</u> de ces mêmes citoyens sur le sujet, i.e. à l'effet qu'il soit déterminé ou non au départ, pour une première série de rencontres et de voir quelle est l'influence qu'a pu avoir un sujet déterminé sur la mobilisation de ces citoyens.

TABLEAU I

Mobilisation des citoyens par rapport à la détermination du sujet
(N = 60 participants)

Détermination du sujet	Participation des citoyens											
	N.S.P.		Certain		Probable		Possible		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
N.S.P.	0	0	1	100	0	0	0	0	0	0	1	2
Par l'animateur	6	17	19	53	4	11	4	11	3	8	36	60
Par le groupe	1	6	9	53	5	29	1	6	1	6	17	28
Les deux	1	25	3	75	0	0	0	0	0	0	4	7
Selon le groupe	0	0	2	100	0	0	0	0	0	0	2	3
TOTAL	8	13	34	57	9	15	5	8	4	7	60	100

N.B. Chaque pourcentage est compté par catégorie horizontale. On obtient le % de chaque case en rapportant le N figurant dans cette case sur le N figurant à l'extrême droite de cette catégorie.

Légende: N.S.P. signifie Ne sait pas

Ne s'appl. pas signifie Ne s'applique pas

P.D.T. signifie Pas du tout

Ainsi, si on regarde ce tableau de gauche à droite, on constate que 60% des personnes interrogées disent préférer que ce soit l'animateur qui propose lui-même le sujet de réflexion, 28% disent préférer que ce soit le groupe des personnes contactées qui choisissent ce sujet, 7% disent préférer que le choix du sujet se fasse à la suite d'une discussion des deux parties, l'animateur pouvant proposer certains sujets, de même que le groupe le sujet devenant le résultat d'un accord entre les deux parties. Enfin, 3% n'osent pas se prononcer directement, alléguant que tout ceci dépend du groupe à qui l'animateur a affaire, et pour 2% des répondants la question ne s'applique pas.

La majorité (60%) opte donc pour un sujet pré-déterminé, dans le cas, bien sûr, où il s'agit d'une première série de rencontres pour la majorité des personnes contactées.

Cependant, quand on demande à ces mêmes citoyens s'ils auraient été intéressés à se mobiliser, si le choix du sujet avait été laissé au groupe une fois constitué, 53% (32% du total) de ceux qui avaient dit préférer que le sujet soit déterminé au départ, ont répondu certainement, 22% ont répondu soit probablement, soit possiblement, donc sont indécis, et 8% ont déclaré clairement qu'ils n'auraient pas été intéressés, alors que 17% ne le savaient pas.

Chose curieuse, parmi ceux qui avaient dit préférer que le sujet soit choisi par le groupe, 53% (15% du total) seulement répondent, dans une question subséquente, qu'ils auraient certainement été intéressés quand même à participer si le choix du sujet avait été laissé au groupe, les au-

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

tres répondent que probablement (30%), possiblement (6%) et même pas du tout (6%). 6% ont répondu qu'ils ne le savaient pas. On peut tenter 2 explications: soit que la question fut mal comprise par certaines personnes, soit que ces mêmes personnes aient répondu "théoriquement" à la première question, et "pratiquement" à la seconde, i.e. en tenant compte de certains facteurs personnels inconnus de nous.

Enfin, parmi ceux qui étaient indécis, i.e., qui ont répondu "les deux" ou ça dépend du groupe, 80% ont répondu qu'ils auraient été intéressés quand même à se mobiliser si le choix du sujet avait été laissé au groupe, alors que 20% ne le savaient pas.

Enfin, si on reprend le tableau pour la partie seulement de ceux qui avaient dit préférer que le sujet soit déterminé au départ (la seule catégorie que nous trouvons significative ici dans le cadre de la deuxième question du tableau), on constate que même si la majorité se situe dans cette catégorie, (60% des personnes interrogées), cette variable ne semble quand même déterminante que pour 8% de ces mêmes personnes, soit pour 5% de la population totale interrogée, i.e. pour 3 personnes. Ceci nous amène à la proposition suivante:

<u>Proposition 1</u>:

Même si la variable "sujet déterminé" présente un attrait certain pour la majorité (60%) des citoyens interrogés, dans le cas d'une première série de rencontres en éducation populaire, il semble que cette variable ne soit déterminante que pour 8% d'entre eux, i.e. pour 5% des 60 citoyens interrogés.

Enfin, nous avons aussi demandé aux citoyens interrogés qu'elle était leur position dans la même alternative, i.e. à propos de la détermination du sujet, mais après une première série de rencontres. 32% ont dit préférer que le sujet soit prédéterminé par l'animateur, 45% ont opté pour la détermination du sujet par le groupe, 13% ont émis le souhait que le tout se fasse avec souplesse, i.e. qu'il y ait proposition des 2 parties, et que la décision finale se prenne par le groupe. Enfin 5% ont répondu "ne sait pas" à cette question et nous avons dû annuler 5% des réponses se situant en dehors de la question.

Si on compare ces chiffres aux catégories horizontales du tableau 1 qui regroupent les données sur la détermination du sujet pour une première série de rencontres, on constate que la tendance à privilégier la détermination du sujet par l'animateur est beaucoup moins en force après une première série de rencontres que pour une première série (60% à 32%), alors que la détermination du sujet par le groupe connaît la situation inverse (de 28% à 45%). Il reste quand même que le sujet est controversé et qu'il faudra en tenir compte dans les prochaines expériences. Ceci nous amène à la proposition 2:

> Proposition 2:
>
> Après une première série de rencontres, les citoyens interrogés ont dit, en majorité, préférer que le sujet soit déterminé par le groupe et non par l'animateur. Cependant, ceci étant assez controversé, il faudrait probablement, dans une

prochaine expérience, voir à ce que cette étape se fasse avec souplesse, i.e. que chaque partie y trouve son compte. Ainsi, comme le proposent quelques personnes à la première et à la deuxième question, la mobilisation pourrait se faire sur un thème, mais sur un thème assez souple pour être modifié par le groupe une fois ce dernier formé.

2. Opinion

La question du regroupement des municipalités était un sujet qui portait à controverse au moment de la mobilisation; certains étaient "pour" d'autres étaient "contre" et une partie manquait encore d'information pour se faire une opinion.

A la suite de cette constatation, nous nous sommes demandé si le fait d'être "pour" ou "contre" pouvait avoir influencé les citoyens à se mobiliser à Prémuni, et quelle opinion pouvait les avoir influencés le plus. Le tableau suivant en rend compte.

TABLEAU 2

Impact de l'opinion par rapport au regroupement sur la mobilisation à Prémuni (N = 60 participants)

Opinion sur le regroupement	Impact													
	Ne s'appl. pas		N.S.P.		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Rappelle pas	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Sait pas	9	90	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	10	16
Pour	0	0	1	6	8	50	1	6	2	13	4	25	16	26
Contre	0	0	0	0	8	33	4	17	6	25	6	25	24	40
Indifférent	4	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	7
Dépend avec quelle municipalité	0	0	0	0	0	0	0	0	4	100	0	0	4	7
Ca faisait peur	0	0	0	0	1	100	0	0	0	0	0	0	1	2
TOTAL	14	24	1	2	17	28	5	8	12	20	11	18	60	100

Comme on peut le constater en lisant le tableau de gauche à droite, 26% des citoyens interrogés étaient "pour" le regroupement, alors que 40% étaient contre, 7% étaient indifférents, 25% étaient encore indécis (catégorie "ne sait pas" avec les 2 dernières) et 2% ne se rappelaient pas l'opinion qu'ils en avaient à ce moment-là. Il y avait donc une majorité "contre".

Maintenant, si on considère le tableau de haut en bas, i.e. au niveau de l'influence qu'a eu l'opinion sur la mobilisation, on constate que 37% des citoyens à qui la question s'applique (28% du total) reconnaissent avoir été influencés beaucoup par leur opinion, 37% également (28% du total) reconnaissent l'avoir été moyennement ou peu, alors que 24% (18% du total) affirment ne pas l'avoir été du tout. Enfin, 2% ne savaient pas et il y avait 24% des citoyens interrogés pour qui cette question ne s'appliquait pas.

Enfin, si on prend le tableau dans son ensemble, et qu'on essaie de déterminer quelle opinion a eu le plus d'influence sur la mobilisation, on constate, si on prend toutes les catégories où cette influence est notée, même peu, que les "pour" reconnaissent avoir été influencés à 69% (dont 50% beaucoup), et les "contre" à 75% (dont 33% beaucoup), les autres catégories étant négligeables. Les 2 opinions se valent donc en terme de motivation à la mobilisation à Prémuni. On ne peut donc en favoriser une plus que l'autre dans le choix d'un sujet, portant à controverse par exemple.

Il ressort cependant une chose de l'analyse de cette variable, c'est que, même si le sens de l'opinion ne semble pas significatif en terme d'influence sur la mobilisation, il reste que 37% (28% du total) des citoyens à qui la question s'appliquait ont été influencés beaucoup par leur opinion

(qu'elle soit pour ou contre) et 37% également l'ont été moyennement ou peu. Cela constitue un facteur non négligeable surtout quand on considère qu'un sujet moins controversé aurait probablement changé de façon assez sensible l'étendue de la mobilisation. Ceci nous amène à la proposition suivante:

> <u>Proposition 3</u>:
>
> Bien que le sens de l'opinion (positive ou négative) ne semble pas significatif en terme d'influence sur la mobilisation, il semble qu'un sujet portant à controverse est susceptible d'avoir un impact heureux sur cette mobilisation car l'opinion qu'on a , quelle qu'elle soit (surtout sur un sujet d'importance) amène les citoyens à poser des gestes pour la défendre ou la faire connaître.

3. <u>Forme précise</u>

Cette variable est caractérisée (comme nous l'avons vu plus haut dans le cadre d'analyse) par 4 sous-variables qui veulent déterminer le sens qu'on donne à la précision de la forme. Ainsi, nous considérons que la forme pouvait être perçue comme précise ou non quant à la nature du regroupement, quant aux échéances de temps prévues pour l'application de cette loi, quant aux unités de regroupement prévues et quant aux étapes à suivre pour aboutir au regroupement. Cependant, nous les traiterons ici en bloc car c'est en bloc qu'elles ont été perçues.

Ainsi, en réponse à la question qui couvre cette variable (...vous attendiez-vous à recevoir...des informations précises et complètes...) 85% des citoyens interrogés ont répondu qu'ils s'attendaient à recevoir des informations précises et complètes sur la loi quand ils ont accepté de participer aux rencontres de Prémuni, alors que 5% ne le savaient pas et 10% ne s'étaient pas posé la question.

Parmi les citoyens qui s'attendaient à recevoir des informations précises et complètes sur le Bill 276, 27% (23% du total) ont affirmé avoir été influencés beaucoup par cette perception, 57% (48% du total) reconnaissent l'avoir été moyennement ou peu, alors que 16% (13% du total) affirment ne pas l'avoir été du tout.

On peut donc considérer, à partir de ces chiffres, que la forme précise du sujet traité semble un facteur qui a été, sinon déterminant, du moins important à considérer dans la mobilisation des citoyens à Prémuni. Surtout si on se reporte à la question 26, où 80.5% des citoyens à qui la question s'appliquait (55% du total des citoyens interrogés) disent avoir accepté de participer à Prémuni d'abord dans une perspective d'information sur la loi du regroupement. La perception de la qualité de cette information devient donc une variable avec laquelle il faut compter. Ceci nous amène à la proposition suivante:

Proposition 4:

La perception qu'ont eu les citoyens de la qualité de l'information à laquelle ils s'attendaient, ressort comme une variable importante dans la mobilisation des citoyens à Prémuni, surtout si on considère que la majorité se sont mobilisés à Prémuni pour, du moins dans une première étape, avoir de l'information sur le sujet traité.

4. Forme concrète

Sous l'item "forme concrète", nous avons réuni 4 caractéristiques que nous avons retrouvées dans le sujet traité et qui, selon nous, spécifient assez bien cet item: officiel, obligatoire, pratique, actuel. Nous les analyserons d'abord séparément avant de tirer des conclusions au niveau de toute la variable.

a) Aspect officiel

A la question 39, pour 37% des citoyens interrogés, la question du regroupement municipal, selon eux, était à l'état de projet quand ils ont accepté de participer aux rencontres de Prémuni. Elle était une loi sanctionnée par l'Assemblée nationale (réalité qui caractérise selon nous l'aspect officiel du sujet traité) pour 40% des citoyens interrogés, alors que 15% ne le savaient pas et 8% ne s'étaient pas posé la question.

Cependant, parmi les 40% qui étaient au courant de l'aspect officiel du regroupement municipal, 92% ont assuré qu'ils auraient quand même accep-

té de participer aux rencontres de Prémuni si le regroupement des municipalités n'avait été encore qu'à l'état de projet, et 8% ne le savaient pas. Cette affirmation semble renforcée par le fait que 60% des citoyens interrogés croyaient effectivement que la question du regroupement municipal était à l'état de projet (37%) ou ne le savaient pas (15%) ou ne s'étaient pas posé la question (8%), et qu'ils ont quand même accepté de participer aux rencontres de Prémuni. Il faut croire que la question du regroupement paraissait assez importante aux yeux des citoyens pour que ces derniers veuillent s'en informer et réagir avant que des décisions finales soient prises.

b) Aspect obligatoire

Pour 52% des citoyens interrogés, le Bill 276 était une loi obligeant les municipalités désignées par le Ministère des Affaires municipales à se regrouper quand ils ont accepté de participer aux rencontres de Prémuni. 20% croyaient que le Bill 276 était un manuel technique permettant aux municipalités de se fusionner sur des bases communes si elles le voulaient; 8% croyaient qu'il s'agissait simplement d'une mesure encourageant fortement le regroupement des municipalités du Québec par des mesures incitatives, 18% ne le savaient pas et 2% ne se rappellent pas de leur perception sur le sujet, à ce moment-là.

Ainsi, l'aspect obligatoire du sujet traité est apparu clairement à seulement un peu plus de la moitié des citoyens interrogés. Et quand on leur demande si cet aspect les a influencés à participer aux rencontres de Prémuni, 16% (8% du total) seulement de ceux qui ont perçu l'aspect obligatoire de la loi, reconnaissent que cet aspect les a influencés beaucoup,

49% (25% du total) disent que ça les a influencés moyennement ou peu, 32% (17% du total) affirment que pas du tout, et 3% (2% du total) ne le savaient pas.

Enfin, quand on leur demande s'ils auraient quand même accepté de participer aux rencontres de Prémuni si le Bill 276 n'avait pas présenté d'aspect obligatoire, 87% de ceux qui avaient identifié cet aspect (45% du total) assurent que oui, alors que 6.5% (3% du total) affirment que non et 6.5% ne le savaient pas. Cet aspect ne semble donc avoir été déterminant que pour 2 citoyens parmi ceux qui ont été interrogés.

c) Aspect pratique

A la question 46, 22% des citoyens interrogés ont dit que quand ils ont accepté de participer aux rencontres de Prémuni, le Bill 276 leur était apparu comme un regroupement de municipalités au niveau de certains services, chacune gardant son conseil municipal, alors qu'il est apparu comme étant une fusion complète de 2 ou plusieurs municipalités pour n'en former qu'une seule avec un seul conseil central, pour 66% des citoyens interrogés. 10% ne le savaient pas et 2% ne s'étaient pas posé la question. Ainsi, pour les 2/3 des citoyens interrogés, l'aspect pratique est ressorti, i.e. que la loi impliquait un changement physique dans les structures de représentation des citoyens et non seulement un simple changement théorique.

Cette perception a-t-elle influencé les citoyens à participer aux rencontres de Prémuni? Malheureusement les questions qui auraient pu nous donner des indices sur l'influence de cet aspect se sont révélées inopérantes après étude. Tout ce que l'on peut dire sur cet aspect, c'est qu'il a

été perçu par 66% des citoyens interrogés, ce qui laisse quand même supposer une certaine prise de position, du moins intérieure, face à cette perception.

d) Aspect actuel

Quand nous avons fait la promotion de Prémuni au 2e semestre, le Bill 276 venait tout juste d'être voté en Chambre, 7 mois après le "boum" du Livre Blanc sur la question, suivie de la première conférence provinciale-municipale au Québec. C'était donc un sujet tout chaud d'actualité (hot point) pour des citoyens qui voyaient remettre sérieusement en question une institution dans laquelle leur père et le père de leur père avaient vécu. Mais ce sujet a-t-il réellement été vécu comme un fait d'actualité par les citoyens interrogés?

Si on se refère aux questions 1, 2 et 3 pour vérifier la perception de cet aspect, on note que 57% des citoyens interrogés considéraient à ce moment-là que la réforme municipale était un sujet d'actualité dans les média, i.e. qu'ils en entendaient parler souvent. 33% affirment qu'ils en discutaient régulièrement avec d'autres citoyens, et 28% assurent que ça se parlait dans leur municipalité de façon régulière.

Ainsi, pour un certain nombre de citoyens que l'on peut considérer comme assez significatif, la réforme municipale était considérée comme un sujet d'actualité. Du moins, la quasi-totalité en avaient au moins entendu parler et savaient que quelque chose se préparait dans ce domaine.

Aucune question ne nous permet de vérifier l'influence qu'a pu avoir cet aspect de la variable "forme concrète" sur la mobilisation des

citoyens à Prémuni. On peut seulement constater le fait que pour une bonne partie des citoyens interrogés et mobilisés, le sujet en était un d'actualité. Par ailleurs, on peut supposer qu'une situation "chaude" est peut-être plus susceptible d'amener des citoyens à poser des gestes et à étudier la question qu'une réalité qui traîne depuis longtemps et dont personne ne se préoccupe plus.

Si on considère maintenant cette partie dans son ensemble on en arrive à la proposition suivante:

> <u>Proposition 5</u>:
>
> On ne peut conclure que la "forme concrète", du moins telle que nous l'avons définie ici, a eu, selon les citoyens interrogés, une influence significative sur la mobilisation à Prémuni. Les citoyens étaient cependant en bonne partie conscients de ces aspects de la forme du sujet traité, mais nous ne disposons pas de données permettant d'affirmer davantage l'influence de ce facteur sur la mobilisation. Il serait d'ailleurs intéressant de proposer à des citoyens une étude de réforme municipale maintenant que le Bill 276 est plus ou moins sur une tablette, qu'il n'a plus de caractère menaçant de fusion obligatoire, et que personne ne semble plus s'en préoccuper.

5. Portée financière

Un fait est ressorti clairement au cours des rencontres de Prémuni, soit sous forme de questions, de craintes formulées ou d'affirmations catégoriques: la réforme municipale risquait d'avoir des implications financières plus ou moins intéressantes pour les citoyens des petites municipalités. Ainsi, on craignait une augmentation des taxes municipales au même niveau que celles de la "grosse municipalité comprise dans l'unité de regroupement". On craignait aussi une augmentation du coût des services publics et administratifs, services dont on disait se passer assez bien jusqu'à une certaine limite dans les petites municipalités. Enfin, on craignait aussi devoir partager des dettes accumulées pendant des années par d'autres municipalités de l'unité de regroupement.

Ce sont ces craintes dont nous avons voulu vérifier systématiquement la profondeur et l'influence sur la mobilisation, bien que la preuve ne soit plus à faire qu'une menace ou une promesse relative à des avoirs est un stimulant assez fort pour amener des citoyens à poser des gestes. Il s'agit ensuite de canaliser ces énergies dans un projet qui semble susceptible d'amener une solution à ce problème.

Mais cette menace a-t-elle vraiment été ressentie par la majorité des citoyens interrogés? Si oui, le projet Prémuni a-t-il été perçu comme susceptible de déboucher sur des solutions ou y a-t-on adhéré pour d'autres raisons? C'est ce que nous essaierons de vérifier dans la suite de cette partie. Nous analyserons d'abord les diverses composantes de cette variable avant d'en donner une conclusion d'ensemble et de former une proposition à partir de cette même conclusion.

a) Taxes municipales

Le tableau suivant rend compte de la situation ressentie par rapport à cette variable. Nous l'analyserons d'abord de gauche à droite avant de faire des relations avec la variable qui se situe dans sa ligne perpendiculaire.

TABLEAU 3

Impact de la perception de la variation des taxes municipales sur la mobilisation (N= 60 citoyens)

Taxes	Impact											
	Ne s'appl. pas		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'était posé la question	6	100	0	0	0	0	0	0	0	0	6	10
Ne sait pas	4	100	0	0	0	0	0	0	0	0	4	7
Augmentation	0	0	9	23	6	15	15	39	9	23	39	65
Diminution	0	0	0	0	1	100	0	0	0	0	1	2
Aucun changement	10	100	0	0	0	0	0	0	0	0	10	16
TOTAL	20	33	9	15	7	12	15	25	9	15	60	100

Ainsi, si on regarde ce tableau de gauche à droite, on constate que 65% des citoyens interrogés prévoyaient que la réforme municipale amènerait une augmentation des taxes municipales, 2% prévoyaient une diminution de ces même taxes, alors que 16% n'entrevoyaient aucun changement, que 10% ne s'étaient pas posé la question et que 7% ne savaient pas ce qui arriverait. On remarque donc qu'une bonne majorité de citoyens craignaient d'avoir à faire de plus gros déboursés pour les taxes.

Quand on demande à ces mêmes citoyens si cette perspective a eu une influence sur leur mobilisation à Prémuni, 23% (15% du total) de ceux qui craignaient une augmentation de leurs taxes affirment qu'elle en a eu beaucoup, 54% (35% du total) reconnaissent qu'elle en a eu moyennement ou peu, alors que 23% (15% du total) assurent qu'elle n'en a pas eu du tout. L'unique citoyen qui prévoyait une diminution des taxes municipales reconnaît que cette perspective l'a influencé à se mobiliser à Prémuni (probablement pour appuyer le projet de réforme !?).

On note donc une influence assez importante de cette variable, influence sinon marquée, semblant du moins assez généralisée.

b) Dettes municipales

Le tableau suivant sera analysé de la même façon que le précédent, i.e. d'abord de gauche à droite avant que ne soient faites des relations entre les 2 variables composantes de ce tableau.

TABLEAU 4

Impact de la perception de la variation des dettes sur la mobilisation (N =60 citoyens)

Dettes	Impact											
	Ne s'appl. pas		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'était pas posé la question	14	100	0	0	0	0	0	0	0	0	14	23
Ne se rappelle	1	100	00	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne sait pas	6	100	0	0	0	0	0	0	0	0	6	10
Partager celle des autres	0	0	11	38	8	28	5	17	5	17	29	48
Faire partager les siennes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun changement	7	78	1	11	0	0	0	0	1	11	9	15
Autre	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
TOTAL	29	48	12	20	8	13	5	9	6	10	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate que 48% des citoyens interrogés craignaient que leur municipalité ait à partager les dettes de certaines municipalités environnantes dans l'éventualité d'un regroupement municipal, 15% ne prévoyaient aucun changement, 23% ne s'étaient pas posé la question, 2% ne se rappelaient pas et 10% ne savaient pas.

Près de la moitié craignaient donc que le regroupement ne les amène à faire des déboursés supplémentaires pour payer les dettes des autres municipalités. Parmi ceux-ci, 38% (18% du total) ont reconnu que cette variable les a influencés beaucoup à se mobiliser à Prémuni, 45% (22% du total) ont reconnu qu'elle les a influencés moyennement ou un peu, et 17% (8% du total) affirment n'avoir pas été influencés du tout. Il reste donc que 83% des personnes qui craignaient que le regroupement municipal ne les amenât à partager les dettes des autres municipalités (40% du total) reconnaissent une influence plus ou moins grande de la part de cette variable sur leur mobilisation à Prémuni, ce qui nous semble révélateur.

c) Coût des services publics

TABLEAU 5

Impact de la perception de la variable du coût des services publics sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Coût des services publics	Impact													
	Ne s'appl. pas		N.S.P.		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'était pas posé la question	10	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	17
Ne se rappelle pas	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne sait pas	3	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5
Augmentation	0	0	1	3	5	16	9	29	7	23	9	29	31	52
Diminution	0	0	0	0	0	0	1	50	1	50	0	0	2	3
Aucun changement	9	70	0	0	0	0	0	0	2	30	2	30	13	21
TOTAL	23	38	1	2	5	8	10	17	10	17	11	18	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate encore ici que plus de la moitié des citoyens interrogés (52%) craignaient une augmentation du coût des services publics, advenant un regroupement, 3% prévoyaient une diminution de ce coût, 21% n'entrevoyaient aucun changement, 17% ne s'étaient pas posé la question, 2% ne se rappelaient pas et 5% ne savaient pas.

Si on fait la relation avec l'autre variable du tableau (celle de l'impact), on constate que, parmi ceux qui craignaient une augmentation, 16% (8% du total) ont reconnu que cette variable les a beaucoup influencés à participer à Prémuni, 52% (27% du total) ont reconnu qu'elle les avait influencés moyennement ou un peu, et 29% (15% du total ont affirmé qu'elle ne les avait pas influencés du tout. Ainsi, 35% des citoyens interrogés ont reconnu une influence plus ou moins grande de cette variable sur leur mobilisation à Prémuni ce qui, encore là, nous semble révélateur.

d) Coût des services administratifs

TABLEAU 6

Impact de la perception de la variation du coût des services administratifs sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Coût des services administratifs	Impact													
	Ne s'appl. pas		N.S.P.		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'était pas posé la question	15	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	25
Ne sait pas	4	66	1	17	0	0	0	0	0	0	1	17	6	10
Augmentation	0	0	1	4	3	11	10	39	8	31	4	15	26	44
Diminution	0	0	0	0	0	0	1	33	1	34	1	33	3	5
Aucun changement	8	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	13
Autre	1	50	1	50	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
TOTAL	28	47	3	5	3	5	11	18	9	15	6	10	60	100

Considéré de gauche à droite, ce tableau nous amène à constater que 44% des citoyens interrogés craignaient une augmentation du coût des services administratifs dans l'éventualité d'un regroupement, 5% prévoyaient une diminution, 13% n'entrevoyaient aucun changement, 25% ne s'étaient pas posé la question et 10% ne savaient pas.

Maintenant, si on fait la relation avec l'autre variable du tableau (celle de l'impact), on se rend compte que parmi ceux qui craignaient une augmentation du coût des services administratifs, 4% ne savaient pas si cette variable avait eu un impact sur leur mobilisation à Prémuni, 11% (5% du total) reconnaissaient qu'elle en avait eu moyennement et un peu, alors que 15% (7% du total) affirmaient qu'elle n'en avait pas eu du tout.

Encore ici, on peut dire que, même si l'influence est moins marquée que dans le cas précédent, elle est tout autant généralisée, avec 35% des citoyens interrogés qui reconnaissent une influence des implications financières de la loi du regroupement sur leur mobilisation à Prémuni.

Avant de conclure sur l'ensemble de la portée financière du sujet traité, nous aimerions souligner que les 4 questions (taxes, dettes, services publics, services administratifs) définissant cette variable se traduisent toutes, en fin de compte, dans la variation des taxes municipales advenant un regroupement. Nous avons cependant voulu faire préciser aux citoyens les sources de cette variation des taxes pour nous permettre d'analyser de façon plus circonscrite la pertinence de cette même variable sur la mobilisation.

Tout au long des 4 questions qui viennent nous permettre de vérifier l'impact de cette variable sur la mobilisation, on note une constante,

dans la perception des citoyens, de la variation des différents coûts soulignés: dans chaque cas, une nette majorité des citoyens interrogés, craignaient de voir augmenter les dépenses municipales (dettes et services) et donc leurs déboursés (taxes) dans ce secteur advenant un regroupement. Une autre constante ressort au niveau de l'impact qu'a eu cette variable sur la mobilisation à Prémuni: dans chacun des 4 cas, 35% au moins des citoyens interrogés reconnaissent avoir été influencés par leur perception du regroupement municipal face à la portée financière (40% pour les taxes et les dettes), et 18% admettent une influence majeure au niveau des dettes (15% au niveau des taxes, mais ce sont les mêmes, ainsi que pour les 2 autres questions).

On se rend compte enfin que, même si les 4 questions définissent à peu près la même réalité, c'est la variation au niveau des taxes qui a été la plus crainte, et qui semble avoir eu le plus d'impact, probablement du fait que cette dernière concrétise cette variation au niveau des déboursés des citoyens. En effet, si on accorde une certaine pondération aux catégories des questions sur l'impact, (beaucoup 2, moyennement et peu 1, pas du tout 0) on en arrive aux résultats suivants: impact de la perception d'une augmentation des taxes totalise 39 points, les dettes 35, les services publics 26 et les services administratifs 24.

Toutes ces constatations nous amènent à la proposition suivante:

Proposition 6:

L'aspect financier semble avoir eu un impact assez marqué (avec 18% des citoyens qui reconnaissent que cette variable a eu beaucoup d'impact sur leur mobilisation à Prémuni) et généralisé (dans chacun des 4 cas, au moins 35% des citoyens reconnaissent avoir été influencés par cette variable) sur la mobilisation à Prémuni des citoyens interrogés, l'aspect le plus concret, le plus près d'eux (taxes) semble être celui qui a eu le plus d'impact, bien qu'il ne soit que le résultat des 3 autres aspects (dettes, coût des services publics, coût des services administratifs).

6. Portée sociale

Pour définir la portée sociale, nous avons procédé de la même façon que pour toutes les autres variables. Nous avons essayé de déterminer quelle résonnance la loi du regroupement municipal pouvait avoir au niveau social pour des citoyens qui voyaient leur municipalité amenée éventuellement à se fusionner avec une ou plusieurs autres.

Il faut cependant se replacer dans l'esprit de ces mêmes citoyens, surtout de milieu rural. Pour eux, la municipalité est un milieu de vie encore assez fermé au niveau des mentalités, et souvent un objet de fierté, ainsi qu'un milieu d'identification très fort et assimilé depuis longtemps.

Comme dans tout groupe où les composantes ne sont pas toujours en accord avec la vie interne du groupe, ainsi les résidents de la municipalité se rallient quand ils se sentent menacés, et le sentiment d'appartenance y devient très fort, d'autant plus fort que l'esprit de clocher y est plus développé.

Forts de la connaissance de la loi du regroupement municipal et de ses implications éventuelles, ainsi que de la mentalité québécoise en ce qui a trait à la municipalité, nous avons dégagé au niveau social 3 variables susceptibles d'avoir exercé un impact sur la mobilisation:

1) la perspective du regroupement perçu comme une entrave au sentiment d'appartenance à un milieu défini depuis longtemps. Ceci pouvait découler de la disparition possible du nom de la municipalité et du conseil municipal, se traduisant par la perte de l'identité municipale;

2) le danger d'écart entre le développement de la grosse agglomération et celui des petites, dans l'hypothèse d'une centralisation éventuelle des ressources et des services; comme conséquence, une double inquiétude quant à la répartition des services et à la disparition graduelle des petites municipalités, les gens étant portés à se rapprocher des services et des centres de décision;

3) la formalisation des rapports entre l'autorité et les contribuables, le nouveau conseil n'étant plus composé exclusivement de citoyens de sa propre municipalité.

Est-ce que ces variables ont effectivement été perçues comme telles et ont-elles eu un impact sur le fait de mobiliser à Prémuni les citoyens interrogés? Voilà ce que nous essaierons de déterminer dans l'analyse des tableaux qui suivent.

a) Entrave au sentiment d'appartenance à un milieu défini depuis longtemps

TABLEAU 7

Impact de la disparition du nom de la municipalité sur la mobilisation
(N = 60 citoyens)

Disparition du nom de la municipalité	Impact													
	Ne s'applique pas		N.S.P.		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pas de réponse	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne s'était pas posé la question	24	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	40
Ne savait pas	6	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	10
Certain	0	0	1	9	2	18	2	18	0	0	6	55	11	18
Probable	0	0	0	0	0	0	0	0	3	75	1	25	4	7
Possible	0	0	0	0	0	0	0	0	2	67	1	33	3	5
Pas du tout	11	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	18
TOTAL	42	69	1	2	2	3	2	3	5	8	8	15	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate que pour 30% des citoyens interrogés, la disparition du nom de leur municipalité (advenant une fusion avec une ou plusieurs autres) était chose certaine (18%), probable (7%) ou possible (5%), alors que 18% n'y croyaient pas du tout, 40% ne s'étaient pas posé la question et que 10% ne savaient pas. 2% n'ont pas donné de réponse. Cette variable ne semble donc pas avoir été perçue de façon très marquante. Et même si elle avait été perçue de façon consciente, elle ne semble pas avoir eu tellement d'impact sur la mobilisation à Prémuni, comme le manifeste les chiffres qui suivent.

Ainsi, si on met la variable de l'impact en relation avec celle de la perception de la disparition du nom de la municipalité, on en arrive aux résultats suivants: parmi ceux qui croyaient assurée la disparition du nom de leur municipalité (dans le cas d'une fusion), 19% (3% du total) ont reconnu que cette variable avait eu beaucoup d'impact sur leur mobilisation à Prémuni, 18% (3% du total) également ont reconnu qu'elle en avait eu moyennement, 55% (10% du total) ont affirmé qu'elle n'en avait pas eu du tout, et enfin 9% (2% du total) ne le savaient pas.

Parmi ceux qui entrevoyaient comme probable ou possible que le nom de la municipalité disparaisse (advenant une fusion) 71% (8% du total) ont reconnu que cette variable les avait influencés un peu et 29% (3% du total) ont affirmé qu'elle ne les avait pas influencés du tout à se mobiliser à Prémuni.

On peut conclure à ce tableau que la variable "disparition du nom de la municipalité" a été très faiblement perçue et que, quand elle a été perçue elle ne semble avoir eu un impact valable que pour 7% des citoyens interrogés.

Cependant, pour avoir une vision plus complète de la variable "entrave au sentiment d'appartenance à un milieu défini depuis longtemps", nous devons analyser le tableau suivant qui traite de l'impact qu'a pu avoir une perception éventuelle de la disparition du conseil municipal sur la mobilisation à Prémuni des citoyens interrogés. Ce deuxième tableau complète donc le premier et nous donne la perception des citoyens sur une perte éventuelle de l'identité municipale.

TABLEAU 8

Impact de la disparition du conseil sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Disparition du conseil	Impact													
	Ne s'applique pas		Ne sait pas		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'applique pas	28	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	47
Ne s'était pas posé la question	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Ne savait pas	1	50	0	0	0	0	0	0	1	50	0	0	2	3
Dans votre municipalité	0	0	0	0	0	0	2	33	2	34	2	33	6	10
Dans une autre municipalité	0	0	1	4	1	4	8	37	4	18	8	37	22	37
TOTAL	31	50	1	2	1	2	10	17	7	12	10	17	60	100

Si on regarde ce tableau de gauche à droite, on constate que, bien qu'entrevoyant la disparition de leur conseil municipal, 10% des citoyens interrogés entrevoyaient que le siège du nouveau conseil municipal central serait situé dans leur municipalité, 37% entrevoyaient que le siège du nouveau conseil municipal central serait situé dans une autre municipalité et que leur conseil disparaîtrait, 2% ne savaient pas, 2% ne s'étaient pas posé la question, et la question ne s'appliquait pas pour 47% des citoyens interrogés, i.e. qu'ils n'entrevoyaient aucun changement quant à la situation actuelle au niveau des conseils municipaux.

Maintenant, si on fait la relation entre les 2 parties du tableau, pour la catégorie qui nous intéresse, on constate que parmi ceux qui entrevoyaient la disparition de leur conseil municipal, 59% (22% du total) ont reconnu que cette variable a eu un impact sur leur mobilisation à Prémuni, soit 4% (2% du total) beaucoup, 37% (13% du total) moyennement, et 18% (7% du total) un peu. 37% (13% du total) ont affirmé n'avoir été aucunement influencés par cette variable et 4% (2% du total) ne le savaient pas.

Encore ici, on peut constater que la possibilité de perte d'identité municipale n'a pas été perçue de façon très marquée, même si on note une légère hausse par rapport à la perception d'une disparition possible du nom de la municipalité (advenant une fusion). Enfin, cette variable ne semble avoir eu un impact réel que pour 15% des citoyens interrogés.

L'analyse de ces 2 tableaux nous amène donc à la proposition suivante:

Proposition 7:

Il semble que la variable "entrave au sentiment d'appartenance dans un milieu défini depuis longtemps" couvrant la réalité perte d'identité municipale ait été très peu perçue par les citoyens interrogés, et ait eu un impact assez faible sur la mobilisation des citoyens interrogés. Cependant, on doit noter que la perspective de la disparition du conseil municipal a eu une influence plus marquante (15% des citoyens interrogés) que celle de la disparition du nom de la municipalité (7% des citoyens interrogés).

b) <u>Danger d'écart entre le développement de la grosse agglomération et celui des petites</u>

TABLEAU 9

Impact de la centralisation des services sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Centralisation des services	Impact													
	Ne s'applique pas		Ne sait pas		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'était pas posé la question	12	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	20
Ne se rappelle pas	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne savait pas	4	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	7
Dans votre municipalité	0	0	0	0	0	0	2	50	1	25	1	25	4	7
Dans une autre municipalité	0	0	1	4	7	28	4	16	9	36	4	16	25	42
N'entrevoyait aucun changement	8	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	13
Dépend avec qui se ferait la fusion	1	33	1	33	1	34	0	0	0	0	0	0	3	5
A plusieurs endroits, selon les services	1	33	0	0	0	0	1	34	0	0	1	33	3	5
TOTAL	27	45	2	3	8	13	7	12	10	17	6	10	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate que 7% des citoyens interrogés entrevoyaient que les services seraient centralisés dans leur municipalité, 42% prévoyaient que cette centralisation se ferait dans une autre municipalité, 13% n'entrevoyaient aucun changement, 5% alléguaient que ceci dépendait de la municipalité avec laquelle se ferait la fusion, 5% prévoyaient qu'il y aurait centralisation à plusieurs endroits, selon les services. Enfin, 21% ne s'étaient pas posé la question, alors que 2% ne se rappelaient pas et 7% ne savaient pas.

Maintenant, si on met les deux variables du tableau en relation, on est amené à constater que, parmi les citoyens qui entrevoyaient que la centralisation des services se ferait dans une autre municipalité, 80% (34% du total) ont reconnu avoir été influencés par cette variable, soit 28% (12% du total) beaucoup, 16% (7% du total) moyennement et 36% (15% du total) un peu. Enfin, 16% (7% du total) ont affirmé que cette variable ne les avait pas influencés du tout à participer à Prémuni et 4% (2% du total) ne le savaient pas.

Ainsi, on peut conclure que cette variable a eu une influence quelconque sur 33% des citoyens interrogés, pour les amener à participer à Prémuni, dont 12% pour qui ce fut une influence marquante.

Cependant, avant d'émettre une proposition à la suite de cette conclusion, nous allons procéder à l'analyse des 2 tableaux suivants qui vont compléter l'image des services.

TABLEAU 10

Impact des problèmes de la répartition des services sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Problèmes de la répartition des services	Impact													
	Ne s'applique pas		Ne se rappelle pas		Beaucoup		Moyennement		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'applique pas	20	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	34
Ne s'était pas posé la question	3	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5
Ne savait pas	3	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5
Beaucoup	0	0	0	0	5	28	5	28	2	11	6	33	18	30
Moyennement	0	0	1	8	0	0	4	34	7	58	0	0	12	20
Peu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	100	2	3
Pas du tout	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
TOTAL	28	50	1	2	5	8	9	15	9	15	8	10	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate que 53% des citoyens interrogés entrevoyaient que leur municipalité aurait des problèmes au niveau de la répartition des services (advenant une fusion), soit 30% beaucoup, 20% moyennement et 3% un peu. 3% n'entrevoyaient aucun problème, alors que 10% ne savaient pas ou ne s'étaient pas posé la question. Enfin, la question ne s'appliquait pas pour 34% des citoyens interrogés.

Maintenant si on met les 2 variables du tableau en relation, on constate que, parmi ceux qui ont entrevu que leur municipalité aurait beaucoup de problèmes au niveau de la répartition des services (advenant une fusion), 28% (8% du total) ont reconnu que cette variable les avait beaucoup influencés à participer à Prémuni, 28% (8% du total) également ont reconnu qu'elle les avait influencés moyennement, et 11% (3% du total) un peu. 33% (10% du total) ont affirmé qu'elle ne les avait pas influencés du tout. Parmi ceux qui ont entrevu que leur municipalité aurait moyennement des problèmes au niveau de la répartition des services (advenant une fusion), 34% (7% du total) ont reconnu que cette variable les avait influencés moyennement, 58% (12% du total) ont reconnu qu'elle les avait influencés un peu et 8% (2% du total) ne se rappelaient pas.

Ainsi, si on reprend le tableau dans ses grandes lignes, on constate que cette variable a eu un impact pour 38% des citoyens interrogés et un impact vraiment marquant pour 8% d'entre eux.

TABLEAU II

Impact d'une disparition éventuelle des municipalités sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Disparition éventuelle des municipalités	Impact									
	Ne s'applique pas		Beaucoup		Moyennement		Peu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'applique pas	21	100	0	0	0	0	0	0	21	35
Ne s'était pas posé la question	9	100	0	0	0	0	0	0	9	15
Ne savait pas	3	100	0	0	0	0	0	0	3	5
Certain	0	0	1	50	1	50	0	0	2	3
Probable	0	0	1	20	2	40	2	40	5	9
Possible	0	0	0	0	0	0	2	100	2	3
Pas du tout	18	100	0	0	0	0	0	0	18	30
TOTAL	51	83	2	3	3	5	4	7	60	100

La variable "disparition éventuelle des municipalités" représentée dans le tableau précédent n'a pratiquement pas été perçue comme telle par les citoyens interrogés. Ainsi, 17% seulement des citoyens interrogés ont entrevu une possibilité dans ce sens, soit 3% de façon certaine, 9% comme une probabilité et 3% comme étant chose possible. 30% ont répondu par la négative, alors que 20% ne savaient pas ou ne s'étaient pas posé la question. Enfin, la question ne s'appliquait pas pour 35% de la population.

Maintenant si on met les 2 variables du tableau en relation, on note que 100% (3% du total) de ceux qui entrevoyaient de façon certaine la disparition de leur municipalité (advenant une fusion) ont reconnu avoir été influencés par cette variable, soit beaucoup (50%), soit moyennement (50%). Parmi ceux qui entrevoyaient cette disparition comme probable, 20% (2% du total) ont reconnu avoir été influencés beaucoup, 40% (3% du total) moyennement, et 40% (3% du total) un peu. Parmi ceux qui entrevoyaient cette disparition comme possible, 100% (3% du total) ont reconnu avoir été influencés un peu par cette variable pour participer à Prémuni.

Ainsi, si on se résume, il ressort de l'analyse de ce tableau que 11% seulement des citoyens interrogés ont été influencés par cette variable, dont 3% pour qui ce fut une influence marquante.

L'analyse des 3 tableaux précédents nous amène à formuler la proposition suivante:

<u>Proposition 8</u>:

Bien que l'influence de ces 3 variables quant au "danger d'écart entre le développement de la grosse agglomération et les petites" semble assez mince, on peut les classer ainsi par ordre de priorité:

1) impact de la centralisation des services: influence globale (33%), influence marquante (12%)

2) danger au niveau de la répartition des services: influence globale (38%), influence marquante (8%)

3) danger de la disparition graduelle des petites agglomérations: influence globale (11%), influence marquante (3%).

c) <u>Impact des rapports entre l'autorité et les contribuables</u>

Aucun tableau ne fut construit pour cette variable. Nous l'analyserons donc à partir des différentes unités qui la composent, soit les questions 58 - 59 - 60 - 61.

Ainsi, à la question 58: "Trouvez-vous important qu'au niveau municipal les représentants de la population côtoient de façon habituelle les contribuables?", 75% répondent par l'affirmative, soit 50% beaucoup, 23% moyennement et 2% un peu. 2% ont répondu pas du tout et 2% ont répondu qu'ils ne le savaient pas. Enfin la question ne s'appliquait pas pour

22% des citoyens. On note donc une importance marquée (73%) donnée à cette variable.

A la question 59: "Dans votre municipalité, est-ce que les contribuables côtoient habituellement les élus?", 50% de ceux qui considèrent la relation conseil-contribuables importante (37% du total) soutiennent que ça se fait dans leur municipalité au niveau d'une bonne partie de la population.

A la question 60: "Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, entrevoyiez-vous, advenant la fusion de votre municipalité, la possibilité que ce type de relations puisse continuer?", 41% de ceux qui soutenaient que des relations existaient entre les contribuables et les élus dans leur municipalité (15% du total) craignent que ces relations disparaissent ou deviennent peu possibles advenant la fusion.

Enfin, à la question 61: "Est-ce que cette perception vous a influencés dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni?", 33% de ceux qui prévoient qu'il n'y aura plus de relations continues possibles entre les élus et les contribuables advenant une fusion (5% du total) reconnaissent avoir été influencés moyennement par cette variable.

On se rend compte, à l'analyse de ces 4 questions que, plus on avance, plus les pourcentages diminuent. Ainsi, pour 75% qui au départ trouvaient important qu'il y ait des relations continues entre les élus et les contribuables, 37% reconnaissaient que ça se faisait pour la majorité dans leur municipalité, 15% craignaient que ces relations ne puissent continuer advenant une fusion, et 5% seulement reconnaissent que cette variable les a influencés moyennement. La variable que nous venons d'analyser

ne semble donc pas avoir eu d'importance dans la mobilisation des citoyens à Prémuni. Ceci nous amène à la proposition suivante:

> <u>Proposition 9</u>:
>
> Les rapports sociaux entre le conseil et les contribuables, bien que notés comme importants par la majorité des citoyens (75%) ne rallient qu'un nombre insignifiant de ces derniers (5%) au niveau de l'impact que cette variable a eu sur leur mobilisation. Cette variable ne peut donc être retenue comme significative quant à la mobilisation à Prémuni des citoyens interrogés.

Si on tente maintenant de circonscrire de façon plus schématique l'impact que la portée sociale a pu avoir sur la mobilisation des citoyens à Prémuni, on en est amené à dégager les constatations suivantes:

1) la portée sociale du bill 276 a été perçue de façon assez généralisée par les citoyens interrogés, sauf peut-être pour la partie traitant de la "disparition éventuelle des petites municipalités, les gens étant portés à se rapprocher des services";

2) cette dimension ne semble cependant pas avoir eu un impact très important au niveau de la mobilisation, sauf peut-être la partie qui traite des services;

3) on note que, de façon générale, dans cette partie, plus la variable analysée fait référence à des concepts

abstraits (sentiment d'appartenance...), moins l'impact sur la mobilisation est grand, et plus on fait appel à des réalités matérielles (services...), plus l'impact est marqué. Une exception cependant pour la disparition éventuelle de la municipalité: bien que faisant référence à une réalité bien concrète, cette disparition n'a été que faiblement perçue, à cause possiblement d'un autre facteur de réalité, soit le retour croissant à la campagne ces dernières années.

Toutes ces constatations nous amènent à la proposition suivante:

<u>Proposition 10</u>:

La portée sociale du bill 276, bien que perçue de façon assez généralisée dans la plupart de ses caractéristiques, ne semble pas avoir eu un impact tellement important dans la mobilisation, à Prémuni, des citoyens interrogés. Ceci s'explique peut-être par le fait que, sauf pour la partie des services (où l'impact se retrouve d'ailleurs le plus fort), cette portée sociale faisait référence à des concepts psycho-sociaux assez abstraits et donc plus difficilement identifiables vu aussi la courte période de temps comprise entre la prise de connaissance du bill 276 et la mobilisation à Prémuni. Notons en-

fin que d'autres implications du bill étaient plus concrètes, faisant référence à des besoins primaires plus aigus, et qu'elles laissaient ainsi les implications sociales à l'arrière-plan.

7. Portée politique

Politiquement, le québecois est un citoyen qui s'éveille. On a qu'à regarder la prolifération des comités de citoyens depuis quelques années, comités qui se veulent des "forces de pression" pour faire valoir leurs idées, leurs besoins. Si on se tourne du côté des syndicats, du moins de certains, on est agréablement surpris de l'engagement socio-politique qu'ils manifestent de plus en plus. Enfin, de nouveaux partis politiques basés sur la participation des citoyens obtiennent une popularité de plus en plus grande. De plus en plus donc, le québecois s'aperçoit qu'il n'est pas un impuissant arriéré. Il sort de sa coquille et essaie ce pouvoir tout neuf qu'il vient de découvrir. Et il y met le dynamisme des premiers élans, la fougue des premières étreintes.

C'est cette présence toute neuve de la politique active dans la vie quotidienne des québecois, et l'intérêt grandissant qu'ils manifestent à son égard, qui nous a amenés à croire que la dimension politique du sujet traité a pu avoir une influence sur la mobilisation des citoyens à Prémuni.

Pour les besoins de l'analyse de cette dimension, nous avons défini par 3 approches l'"output" que le sujet traité a pu avoir sur ce plan face aux citoyens interrogés: l'autonomie, la représentativité, le pouvoir. Ce sont ces 3 approches que nous analyserons dans les tableaux qui suivent et dont nous essaierons de déterminer l'impact sur la mobilisation des citoyens à Prémuni.

a) Autonomie

Avec le régime municipal que l'on connaît depuis 100 ans, les projets municipaux étaient dépendants d'une décision prise à l'intérieur de la municipalité, par des citoyens de la municipalité, élus au conseil. Advenant une fusion et la réduction des différents conseils municipaux concernés à un seul conseil central, les décisions concernant une des municipalités, devenue un peu comme un quartier d'une ville, feraient possiblement l'objet d'une décision du conseil central, probablement composé de représentants de chacune des municipalités comprises dans la nouvelle unité. Un projet municipal aurait donc à être accepté par des gens en dehors de la municipalité. Enfin, nous avons parlé plus haut de la force du sentiment d'appartenance municipale au Québec, sentiment que certains définissent comme étant de l'esprit de clocher, et qui fait que les municipalités actuelles acceptent difficilement l'ingérence d'une autre municipalité dans ses affaires.

C'est à partir de ces considérations que nous avons retenu la variable "autonomie" comme ayant pu avoir un impact, sur la mobilisation des citoyens interrogés. Cette variable a-t-elle été perçue de façon consciente? C'est ce que nous essaierons de déterminer dans l'analyse du tableau suivant.

TABLEAU 12

Impact de la variation d'autonomie dans les décisions municipales sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Autonomie dans les décisions municipales	Impact													
	Ne s'applique pas		Ne sait pas		Beaucoup		Moyennement		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne se rappelle pas	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Ne sait pas	6	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	10
Certainement	0	0	1	3	7	24	3	11	7	24	11	38	29	48
Probablement	0	0	1	7	0	0	3	21	7	51	3	21	14	24
Possiblement	0	0	0	0	0	0	1	25	0	0	3	75	4	7
Pas du tout	5	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	8
TOTAL	13	22	2	3	7	12	7	12	14	23	17	28	60	100

Si on regarde ce tableau de gauche à droite, on constate que 48% des citoyens interrogés reconnaissent que, advenant une fusion, leur municipalité ne serait certainement plus seule à prendre les décisions la concernant. 31% reconnaissent que cette situation se produira probablement ou possiblement, alors que 8% rejettent complètement cette éventualité. Enfin, 3% ne se rappellent pas quelle était leur perception sur ce sujet au moment de la mobilisation, et 10% ne savaient quoi penser à ce sujet.

Ainsi, 79% des citoyens interrogés entrevoient cette éventualité avec des degrés de certitude différents, et 8% seulement la rejettent complètement, ce qui nous semble assez concluant au niveau de l'orientation de la perception de cette variable.

Maintenant, si on fait la relation avec l'autre variable du tableau (celle de l'impact), on constate ceci: parmi ceux qui reconnaissent qu'advenant une fusion, leur municipalité ne serait certainement plus seule à prendre les décisions la concernant, 24% (12% du total) reconnaissent que cette variable les a influencés beaucoup, 35% (17% du total) reconnaissent qu'elle les a influencés moyennement ou peu à participer à Prémuni, et 38% (18% du total) nient toute influence de cette variable. Enfin, 3% (2% du total) ne le savent pas. Parmi ceux qui reconnaissent que la situation mentionnée plus haut se produira probablement ou possiblement, 61% (18% du total) reconnaissent que cela les a influencés moyennement ou peu à participer à Prémuni, 33% (10% du total) nient toute influence, et 6% (2% du total) ne le savent pas.

Ainsi, pour 79% des citoyens interrogés qui entrevoient (à des degrés différents) que leur municipalité ne serait plus seule à prendre les décisions la concernant, advenant une fusion, 60% (47% du total) reconnaissent que cette perception les a influencés à participer à Prémuni, i.e. 15% (12% du total) beaucoup et 45% (35% du total) moyennement ou un peu. On se retrouve donc devant un impact ressenti de façon assez généralisée (47% du total) et pour certains de façon très marquée (12% du total). Ceci nous amène à la proposition suivante:

<u>Proposition 11</u>:

> 79% des citoyens interrogés ont perçu une perte d'autonomie de leur municipalité, advenant une fusion. Cette perception semble avoir eu une influence assez généralisée (47%) sur la mobilisation des citoyens interrogés et l'influence fut majeure pour 12% des citoyens.

b) Représentativité

Dans le régime municipal actuel, les conseillers élus pour représenter la population d'une municipalité et pour la gouverner sont tous choisis à l'intérieur de cette même municipalité. Advenant une fusion avec une ou plusieurs autres municipalités selon la loi 276, chaque municipalité comprise dans la nouvelle unité aurait une partie de la représentation, dans l'éventualité d'un conseil central, représentation qui pourrait être égale pour chaque municipalité ou au pro rata de la population. Dans l'éventualité où la représentation se ferait au pro rata, les plus petites municipalités de la nouvelle unité risqueraient d'avoir une représentativité plus

faible que les grosses municipalités de l'unité et auraient donc moins de poids dans les décisions.

Nous avons voulu vérifier ici le bien fondé de cette perception ainsi que son impact sur la mobilisation. Nous en ferons l'analyse dans le tableau suivant.

TABLEAU 13

Impact de la perception de la variation de la représentativité sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Perception de la variation de la représentativité	Impact											
	Ne s'applique pas		Beaucoup		Moyennement		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'applique pas	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne s'était pas posé la question	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne se rappelle pas	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne sait pas	7	100	0	0	0	0	0	0	0	0	7	11
Certainement	0	0	6	35	5	29	3	18	3	18	17	28
Probablement	0	0	0	0	5	50	4	40	1	10	10	17
Possiblement	0	0	0	0	1	8	4	34	7	58	12	20
Pas du tout	11	100	0	0	0	0	0	0	0	0	11	18
TOTAL	21	35	6	10	11	18	11	19	11	18	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate que 28% des citoyens interrogés considéraient comme certain que leur municipalité serait très peu représentée au niveau du conseil central, advenant une fusion. 37% des citoyens interrogés le considéraient comme probable ou possible, alors que 18% rejetaient complètement cette éventualité. Enfin, 11% ne le savaient pas, 2% ne se rappelaient pas de leur perception sur le sujet à ce moment-là, 2% ne s'étaient pas posé la question, et la question ne s'appliquait pas pour 2% des citoyens interrogés.

Ainsi, 65% des citoyens interrogés admettent à des degrés différents, l'éventualité de cette situation, et 18% la rejettent complètement, ce qui nous semble, encore ici, déterminer l'orientation générale de cette perception.

Maintenant, si on fait la relation avec l'autre variable du tableau (celle de l'impact), on constate que, parmi ceux qui prévoyaient de façon certaine que leur municipalité subirait une perte de représentativité, advenant une fusion, 35% (10% du total) affirment que cette variable les a influencés beaucoup à participer à Prémuni, 47% (13% du total) reconnaissent qu'elle les a influencés moyennement ou un peu, et 18% (5% du total) nient toute influence.

Parmi ceux qui prévoyaient une perte de représentativité de façon probable ou possible, 64% (23% du total) reconnaissent avoir été influencés moyennement ou un peu par cette variable, alors que 30% nient toute influence.

Ainsi, pour 65% qui entrevoient (à des degrés différents) que leur municipalité serait très peu représentée au niveau du conseil central ad-

venant une fusion, 72% (47% du total) reconnaissent que cette perception les a influencés à participer à Prémuni, i.e. 15% (10% du total) beaucoup, et 57% (37% du total) moyennement et un peu. On se retrouve donc, encore ici, devant un impact ressenti de façon assez généralisée (47% du total) et pour certains de façon très marquée (10% du total). Ceci nous amène à la proposition suivante:

> Proposition 12:
>
> 65% des citoyens interrogés ont perçu que, advenant une fusion, leur municipalité aurait à souffrir d'une perte de représentativité, perception qui semble avoir eu une influence assez généralisée sur la mobilisation des citoyens interrogés (47%), influence qui fut majeure pour 10% des citoyens.

c) Pouvoir

Une perte d'autonomie et de représentativité amène habituellement une perte au niveau du pouvoir. Habituées à se gouverner par elles-mêmes, dans le domaine de leur juridiction, les municipalités verront éventuellement, advenant une fusion, leurs projets contestés par des représentants des autres municipalités. Elles auront par le fait même moins de pouvoir qu'auparavant, pouvoir qui risque donc d'être employé à l'avantage des plus grosses municipalités.

C'est cette perception que nous essaierons de vérifier dans l'analyse du tableau suivant, de même que l'impact que cette perception a pu avoir sur la participation des citoyens à Prémuni.

TABLEAU 14

Impact de la perception des décisions prises par les grosses villes sur la mobilisation (N = 60 citoyens)

Perception des décisions des grosses villes	Impact													
	Ne s'applique pas		Ne sait pas		Beaucoup		Moyennement		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'applique pas	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne s'était pas posé la question	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Ne se rappelle pas	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Ne sait pas	7	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	11
Certainement	0	0	0	0	11	48	6	26	2	9	4	17	23	38
Probablement	0	0	1	8	1	8	4	30	6	46	1	8	13	22
Possiblement	0	0	0	0	0	0	1	25	2	50	1	25	4	7
Pas du tout	9	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	15
TOTAL	20	33	1	2	12	20	11	18	10	17	6	10	60	100

Si on lit ce tableau de gauche à droite, on constate que 38% des citoyens interrogés prévoyaient de façon certaine que, advenant une fusion, les décisions risquaient d'être prises à l'avantage de la grosse ville où serait éventuellement le siège du conseil municipal central, 29% affirmaient que c'était chose probable ou possible, alors que 15% rejettaient cette éventualité. Enfin, 11% ne savaient pas, 3% ne se rappelaient pas, 2% ne s'étaient pas posé la question, et cette question ne s'appliquait pas à 2% des citoyens interrogés.

Ainsi, 67% des citoyens interrogés admettent, à des degrés différents, l'éventualité de cette situation et 15% seulement la rejettent complètement, ce qui nous semble, encore ici, déterminer de façon précise l'orientation générale de cette perception.

Maintenant, si on fait le lien avec l'autre variable du tableau (celle de l'impact) on constate que, parmi ceux qui prévoyaient de façon certaine que les décisions risquaient d'être prises à l'avantage de la grosse ville où serait le siège du conseil municipal central, advenant une fusion, 48% (18% du total) ont reconnu qu'elle les avait beaucoup influencés à participer à Prémuni, 35% (13% du total) ont reconnu qu'elle les avait influencés moyennement ou un peu et 17% (7% du total) nient toute influence.

Parmi ceux qui prévoyaient cette situation de façon probable ou possible, 6% (2% du total) ont reconnu que cette variable les a influencés beaucoup, 76.5% (22% du total) reconnaissent qu'elle les a influencés moyennement ou un peu et 12% (3% du total) nient toute influence.

Ainsi, pour 67% des citoyens interrogés qui entrevoient, à des degrés différents, que leur municipalité risquait d'être lésée au profit de la grosse municipalité au niveau des décisions, 82.5% (55% du total) reconnaissent que cette perception les a influencés à participer à Prémuni, i.e. 27.5% (18% du total) beaucoup, et 55% (37% du total) moyennement et un peu. Ici, l'impact semble donc plus fort que pour les 2 autres variables (autonomie et représentativité) avec 55% des citoyens interrogés qui reconnaissent avoir été influencés, dont 18% qui reconnaissent que ce fut une influence majeure pour eux dans le fait de participer à Prémuni. Ceci nous amène donc à la proposition suivante:

> **Proposition 13:**
>
> 67% des citoyens interrogés ont perçu que, advenant une fusion, leur municipalité aurait à souffrir d'une perte de pouvoir au profit de la grosse ville qui serait comprise dans l'unité, perception qui semble avoir eu une influence assez généralisée (55%) sur la mobilisation des citoyens interrogés, influence qui fut majeure pour 18% des citoyens.

Si on regarde l'ensemble des 3 approches politiques que nous venons d'analyser (autonomie, représentativité, pouvoir), on constate que toutes les 3 semblent avoir été perçues de façon assez généralisée, cette perception allant presque toujours dans le sens d'une perte (79% pour l'autonomie, 65% pour la représentativité, et 67% pour le pouvoir). Toutes les 3 semblent aussi avoir eu une influence assez généralisée sur la

mobilisation à Prémuni des citoyens interrogés (47% pour la perte d'autonomie, 47% pour la perte de représentativité, 55% pour la perte de pouvoir), influence qui fut majeure pour 12% des citoyens au niveau de la perte d'autonomie, 10% au niveau de la perte de représentativité, et 18% au niveau de la perte de pouvoir.

Il ressort donc que l'ensemble de cette variable "politique" semble avoir eu une importance capitale dans la mobilisation des citoyens à Prémuni, importance qui semble être prédominante au niveau de la perte du pouvoir. En effet, c'est la perception qui a eu l'influence la plus généralisée (55% des citoyens interrogés) et dont ce fut l'influence majeure pour un plus grand nombre (18%).

De plus, cette affirmation est appuyée par la question où on demande aux citoyens laquelle des approches plus haut mentionnées a eu le plus d'impact sur leur mobilisation à Prémuni. 34% ont répondu que c'était la perte de pouvoir. Ici, il faut considérer que la question ne s'appliquait pas pour 37% des citoyens interrogés, que 7% ne savaient pas et que les autres approches n'ont obtenu que pour 11% chacune la priorité. Ceci nous amène donc à la proposition suivante (qui regroupe les trois propositions de la portée politique):

<u>Proposition 14</u>:

> Une certaine portée de dimension politique à la loi 276 a été perçue de façon généralisée par les interrogés. Cette perception qui semble avoir eu une influence assez importante dans la

mobilisation des citoyens à Prémuni, et l'influence semble avoir été ressentie de façon prédominante au niveau de la perte du pouvoir, pour 55% des citoyens interrogés (dont 18% pour qui ce fut une influence majeure.)

8. <u>Dimension utilitaire</u>

Dans les parties précédentes du sujet traité, nous avons essayé de déterminer ce qui, dans la nature même du sujet, pouvait avoir influencé les citoyens à participer à Prémuni. En d'autres mots, nous avons voulu mesurer la résonnance du sujet présenté dans l'esprit des citoyens interrogés.

Ici, ce que nous voulons surtout mesurer, c'est l'utilité que voyaient les mêmes citoyens à l'étude du Bill 276 (en d'autres mots la résonnance de son étude, ce sur quoi ça pouvait déboucher) et l'influence qu'a eu cette attente face à leur mobilisation à Prémuni. Pour ce, nous avons retenu une question et un tableau que nous analyserons successivement dans les lignes qui suivent.

A la question 20: "Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, pour vous l'étude du Bill 276 allait servir à quoi?", nous n'avons retenu que la première des 2 réponses. Ainsi, 3% ont répondu que c'était pour pouvoir jaser avec les citoyens de leur municipalité, 67% ont dit que c'était pour s'informer sur la question du regroupement municipal, 20% que c'était pour connaître l'opinion des autres citoyens de leur municipalité sur la question, 3% que c'était pour formuler des recommandations pour sa municipalité, 2% ne savaient pas, et la question ne s'appliquait pas pour 2%.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

Maintenant si on reprend ces chiffres dans leur ensemble, on constate que 93% voyaient une utilité précise à l'étude de ce Bill 276, une concentration très forte étant notée pour l'information désirée sur la question. L'utilité prioritaire semble donc avoir été de s'informer sur la question (67%) ainsi que sur l'opinion des autres citoyens sur la question (20%). 6% seulement, pour cette question-ci, entrevoient que l'étude du Bill 276 les amènera à poser des gestes, soit en formulant des recommandations sur la question, soit en formant un comité d'action. Mais avant de conclure sur cette question, voyons ce qui ressort de l'analyse du tableau suivant.

TABLEAU 15

Influence des actions entrevues sur la mobilisation
(N = 60 citoyens)

Actions Entrevues	Impact											
	Ne s'applique pas		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'était pas posé la question	12	100	0	0	0	0	0	0	0	0	12	20
Ne sait pas	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Action avec citoyens de sa municipalité	0	0	4	23.5	7	41	4	23.5	2	12	17	28
Action du conseil municipal dont fait partie	0	0	1	25	1	25	1	25	1	25	4	7
Action avec autres municipalités	0	0	1	12.5	6	75	1	12.5	0	0	8	13
Action du C.M dont fait partie avec C.M des autres municipalités	0	0	0	0	0	0	0	0	1	100	1	2
Aucune action	16	100	0	0	0	0	0	0	0	0	16	27
TOTAL	30	50	6	10	14	23	6	10	4	7	60	100

Si on regarde ce tableau de gauche à droite, on constate que 28% des citoyens interrogés entrevoient la possibilité de faire une action en collaboration avec des citoyens de leur municipalité face au Bill 276, lors de leur mobilisation à Prémuni. 7% entrevoyaient la possibilité d'une action du conseil municipal dont ils faisaient partie, 13% entrevoyaient la possibilité d'une action des citoyens de leur municipalité en collaboration avec des citoyens de municipalités environnantes, 2% entrevoyaient la possibilité d'une action du conseil municipal dont ils faisaient partie avec les conseils municipaux environnants, et 27% n'entrevoyaient aucune action. Enfin, 20% ne s'étaient pas posé la question et 3% ne le savaient pas. Si on résume, 50% des citoyens interrogés entrevoyaient la possibilité d'une action, i.e. 35% entrevoyaient une action locale, et 15% entrevoyaient une action étendue au-delà de la municipalité.

Maintenant, si on fait le lien avec l'autre variable du tableau (celle de l'impact), on constate que parmi ceux qui entrevoyaient la possibilité d'une action locale (conseil et municipalité), 24% (8% du total) ont affirmé que cette variable les a influencés beaucoup à participer à Prémuni, 62% (22% du total) ont reconnu qu'elle les a influencés moyennement et un peu, et 14% (5% du total) ont nié toute influence.

Parmi ceux qui entrevoyaient la possibilité d'une action plus étendue (avec conseils et municipalités environnantes), 11% (2% du total) ont affirmé que cette variable les a influencés beaucoup à participer à Prémuni, 78% (12% du total) ont reconnu qu'elle les a influencés moyennement ou un peu, et 11% (2% du total) ont nié toute influence.

Si on reprend l'ensemble des données ci-haut mentionnées, on en arrive aux résultats suivants: 87% (43% du total) des citoyens qui entrevoyaient

la possibilité d'une action quelconque lors de leur mobilisation à Prémuni reconnaissent avoir été influencés par cette variable pour participer à Prémuni, i.e. 20% (10% du total) beaucoup, et 67% (33% du total) moyennement et un peu.

L'analyse de la question précédente ainsi que du tableau nous amène à la proposition suivante:

> <u>Proposition 15</u>:
>
> La perspective d'une action semble donc avoir été perçue de façon assez généralisée (50% du total) de même que son influence sur la mobilisation à Prémuni (47% du total dont 10% d'influence majeure), même si les citoyens interrogés reconnaissent avoir été motivés à participer dans l'optique surtout de venir y chercher de l'information sur le Bill 276 (67% du total) et sur l'opinion des autres citoyens du groupe sur la question (20%).

<u>Conclusion</u>

Nous voulions dans cette partie savoir si le sujet traité a eu un impact sur la mobilisation et quel était le degré de cet impact. Voici ce que nous retenons comme principales propositions:

- pour la majorité des citoyens, sinon pour la totalité, le sujet des rencontres était déterminé au départ et non à déterminer par le groupe.

- il semble qu'un sujet portant à controverse est susceptible d'avoir un heureux impact sur la mobilisation: l'opinion qu'on a, quelle qu'elle soit, amène les citoyens à poser des gestes pour la défendre ou la faire connaître.

- la perception des citoyens relative à la qualité de l'information attendue ou souhaitée est un élément important de la mobilisation des gens à Prémuni; surtout si on considère que la majorité se sont mobilisés à Prémuni pour obtenir de l'information sur le regroupement municipal.

- on ne peut conclure que la "forme concrète" a eu, selon les citoyens interrogés, une influence significative sur la mobilisation, toutefois les citoyens étaient en bonne partie conscients des aspects de la forme du sujet traité.

- l'aspect financier semble avoir eu un impact assez marqué et généralisé sur la mobilisation à Prémuni. L'aspect le plus concret, les taxes, semble être celui qui a eu le plus d'impact.

- la partie sociale du bill 276, bien que perçue de façon assez généralisée dans la plupart de ses caractéristiques, ne semble pas avoir eu un impact tellement important dans la mobilisation. Ceci s'explique peut-être par le fait que, sauf pour la partie

des services, cette portée sociale faisait référence à des concepts psycho-sociaux et donc plus difficiles à identifier consciemment. Notons enfin que d'autres implications du Bill 276 plus concrètes, faisaient référence à des besoins primaires plus aigus et laissaient ainsi les implications sociales à l'arrière plan.

- un aspect de la dimension politique du Bill 276, la perte du pouvoir, a été perçu de façon généralisée par les citoyens. Cette perception semble avoir eu une influence assez déterminante sur la mobilisation des gens à Prémuni.

CHAPITRE 4

L'IMPACT DE LA PROMOTION SUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DE LA MOBILISATION

Pour des raisons mentionnées plus haut, dans le cadre d'analyse, nous avons donné une grande importance à la promotion dans Prémuni. Cette opération s'est étendue sur une période d'au moins 4 semaines et les approches employées pour faire connaître le projet et recruter des citoyens pour y participer sont aussi diversifiées que nombreuses. Dans les lignes qui suivent, nous essaierons d'en donner une vision complète et de tirer certaines conclusions à partir des données qui sont ressorties dans les réponses au questionnaire, conclusions touchant les approches qui nous semblent avoir eu le plus de poids dans la mobilisation des citoyens à Prémuni.

Tel que mentionné plus haut, nous analyserons cette partie en 2 étapes: faire connaître et recruter.

1. Faire connaître

a) Campagne de janvier-février

Au début du deuxième semestre, une nouvelle campagne a été mise sur pied en vue de relancer Prémuni et de faire connaître ce projet le

plus possible. Cette action visait 2 objectifs: mettre au courant toute la population des Cantons de l'Est de la situation dans le domaine des affaires municipales, ainsi que des possibilités pour les citoyens d'obtenir des informations et de donner son opinion sur le sujet. De plus, cette entreprise visait la popularisation de Prémuni pour préparer le terrain au recrutement. Dans le présent travail, nous n'essaierons de déterminer la réalisation que du deuxième objectif, i.e. l'apport de cette campagne sur le recrutement.

Trois média ont été employés à cette étape: la télévision, la radio, les journaux. Lequel a le plus rejoint les citoyens? C'est ce que nous essaierons de déterminer en répondant à la question suivante: "Au moment où vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, aviez-vous entendu parler de cette opération (en janvier et février) à la télévision, à la radio, dans les journaux?"

En réponse à cette question, il ressort que 43% des citoyens interviewés ont été rejoints par la télévision, dont 46% (20% du total) pour qui ce fut le seul contact par les média; 15% ont été rejoints par la radio, dont 11% (2% du total) pour qui ce fut le seul contact; 33% ont été rejoints par les journaux, dont 35% (12% du total) pour qui ce fut le seul contact par les média.

Maintenant, si on considère les réponses sous un autre angle, on note que 33% des personnes contactées ont eu 1 contact par les média, 12% ont eu 2 contacts et 12% en ont eu 3. 43% des citoyens interrogés n'ont été rejoints par aucun de ces média et 57% par au moins 1.

Ainsi, plus de la moitié des citoyens interrogés qui ont été mobili-

sés, avaient entendu parler de Prémuni dans les média lors du relancement en janvier-février, ils étaient donc pré-sensibilisés lors du recrutement. De plus, il semblerait que c'est la télévision qui en a rejoint le plus (43%), suivie par les journaux, ceux ayant été rejoints à la radio étant en moins grand nombre et ayant pour la plupart déjà été rejoints par les autres média. Nous en arrivons donc à la proposition suivante:

> <u>Proposition 16</u>:
>
> La télévision nous semble avoir été le média qui a rejoint le plus les citoyens dans une étape de pré-sensibilisation à Prémuni, étape qui a permis d'atteindre plus de la moitié des citoyens interrogés et qui ont été mobilisés à Prémuni.

b) <u>Expérience du premier semestre</u>

Cependant, au deuxième semestre, le "faire connaître" était au départ tributaire de l'apport de l'expérience du premier semestre, dont on connaissait l'existence soit par les média (T.V., radio, journaux), soit de bouche à oreille par des gens qui y avaient participé. De plus, certains groupes (en partie) qui s'étaient mobilisés à Prémuni au premier semestre ont continué l'expérience au deuxième semestre. C'est un facteur dont nous devons tenir compte dans l'analyse du "faire connaître" si nous voulons éviter certains biais et certaines conclusions trop hâtives à propos de l'importance des moyens que nous avons employés directement au début du deuxième semestre pour "relancer" l'opération.

Dans cette partie du travail, nous essaierons de déterminer, sous l'item "expérience du premier semestre", la fréquence du contact, la provenance du contact, ainsi que l'image perçue.

A la question: "Avant d'être contacté personnellement pour participer aux rencontres de Prémuni, aviez-vous entendu parler de l'expérience de Prémuni du premier semestre?" 57% des citoyens interrogés ont répondu positivement, soit 20% souvent, 8% parfois et 29% rarement. Par contre, 38% n'en avaient jamais entendu parler, 3% ne se rappelaient pas, et la question ne s'appliquait pas pour 2%. Ainsi, la majorité des citoyens interrogés avaient entendu parler de l'expérience de Prémuni du premier semestre.

Maintenant si on compare ces données avec celles de la campagne du deuxième semestre dans les média, on constate que ce sont à peu près les mêmes citoyens qui ont été rejoints dans les 2 cas, à quelques exceptions près, pour un total de 67% des citoyens interrogés qui avaient entendu parler de Prémuni soit lors de la campagne dans les média au deuxième semestre.

Maintenant, si on revient à l'expérience du premier semestre, on constate que 62% (35% du total) de ceux qui en avaient entendu parler ont été rejoints par les média, dont 62% (22% du total) par la télévision (encore ici on note une prédominance de ce médium), 15% (8% du total) en ont entendu parler par des personnes ayant suivi les rencontres du premier semestre, et 23% (13% du total) étaient au courant du fait qu'ils avaient participé à ces mêmes rencontres.

Maintenant si on essaie de déterminer quelle image a été perçue de Prémuni par les citoyens qui avaient entendu parler de l'expérience du pre-

mier semestre, on constate que 3 questions nous aident à cerner cette variable. Nous les analyserons une après l'autre avant de tirer des conclusions sur l'ensemble.

Ainsi, à la question: "A ce moment-là, quelle impression aviez-vous de ce qu'était Prémuni?", 23% des citoyens qui en avaient entendu parler (13% du total) en avaient une très bonne impression, 50% (28% du total) en avaient une bonne impression, 21% (12% du total) étaient neutres, 3% en avaient une mauvaise impression et 3% ne se rappelaient pas. Donc 73% étaient au départ favorables à Prémuni.

A la question: "A ce moment-là vous intéressiez-vous à cette expérience?", 26% (15% du total) ont répondu beaucoup, 47% (27% du total) ont répondu moyennement, 15% (8% du total) s'y intéressaient un peu, et 9% (5% du total) étaient indifférents alors que 3% (2% du total) ne s'y intéressaient pas du tout.

Encore ici, on est amené à constater que la majorité des citoyens qui avaient entendu parler de l'expérience du premier semestre, soit 73% (42% du total) en plus d'être favorables à Prémuni, portaient un certain intérêt à cette expérience.

La question suivante: "A ce moment-là, auriez-vous été intéressé à ce que cette expérience soit faite dans votre municipalité?" nous permet d'aller encore plus loin et de constater que, dès ce moment-là, 29% (17% du total) des citoyens qui avaient entendu parler de l'expérience du premier semestre étaient très intéressés à ce que cette expérience soit faite (ou poursuivie selon le cas) dans leur municipalité, 35% (20% du total) l'étaient moyennement, 15% (8% du total) l'étaient un peu, 9% (5% du total)

étaient indifférents, 6% (4% du total) ne se rappelaient pas et 3% (2% du total) ne s'étaient pas posé la question.

Encore là, il semblerait que l'image perçue du premier semestre a été favorable à la mobilisation des citoyens pour le deuxième semestre puisque dès ce moment-là, 65% (37% du total) étaient manifestement intéressés à pouvoir bénéficier de cette expérience dans leur municipalité. L'ensemble de cette partie sur l'expérience du premier semestre nous amène donc à la proposition suivante:

> **<u>Proposition 17</u>:**
>
> Au moment de leur mobilisation au deuxième semestre, la majorité des citoyens interrogés avaient entendu parler de l'expérience de Prémuni du premier semestre, surtout par les média. La plupart en avaient une image favorable et étaient intéressés à vivre une expérience semblable. L'expérience du premier semestre peut donc être considérée comme un support et même un stimulant à la mobilisation au deuxième semestre.

Cependant, bien qu'opérant sur un terrain où une bonne partie des citoyens sont sensibilisés à l'expérience et intéressés à la vivre, un autre pas, le plus important restait à faire pour donner une forme concrète à ces intérêts manifestés: le recrutement. C'est de cette variable que nous traiterons dans les pages qui suivent.

2. <u>Recruter</u>

Dans cette partie, nous voulons déterminer par quels types de contacts les gens ont été rejoints. Ainsi, nous essaierons de déterminer:

1) la nature du contact,

2) la généralité du contact,

3) le responsable du contact,

4) le cumul des contacts. Comme les données de ces 4 points sont regroupées dans une seule réponse ou à peu près, nous les traiterons en bloc.

Donc, au départ, pour avoir une bonne vision de ce dont on parle, nous croyons que le mieux est de présenter le tableau des réponses par personne et par catégorie de réponse. Pour une meilleure compréhension du tableau, voici la signification des catégories horizontales, i.e. de gauche à droite, les catégories verticales (haut en bas) étant les numéros des interviewés.

5: rencontre individuelle avec l'animateur

6: rencontre individuelle avec un citoyen

7: téléphone de l'animateur

8: téléphone du citoyen

9: lettre de l'animateur

10: rencontre en mini-groupe

11: soirée d'information

12: expérience du 1er semestre

13: prône en chaire

14: bulletin paroissial

15: dépliant publicitaire

TABLEAU 16

Comment et par qui avez-vous été amené à participer aux rencontres de Prémuni? (N = 60 citoyens)

					CONTACTS						
Interviewés	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total
1		X							X		X	3
2	X							X	X	X	X	5
3		X							X		X	3
4							X	X	X	X		4
5		X								X		2
6		X									X	2
7		X									X	2
8	X							X	X	X	X	5
9		X						X				2
10			X									1
11	X		X									2
12				X				X	X	X		4
13	X		X								X	3
14	X										X	2
15			X	X	X		X			X	X	6
16			X		X		X			X	X	5
17			X		X	X						3
18		X	X				X			X	X	5

	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	TOTAL
19										X		1
20		X									X	2
21		X										1
22	X	X	X		X							3
23								X		X		2
24			X		X		X					3
25			X		X		X				X	4
26	X		X		X		X				X	5
27			X		X					X	X	4
28		X			X		X		X		X	5
29		X				X			X	X	X	5
30		X			X	X				X	X	5
31	X		X			X	X			X	X	6
32		X				X						2
33		X		X							X	3
34							X		X	X		3
35		X									X	2
36		X				X			X		X	4
37		X										1
38		X									X	2
39		X										1
40									X	X	X	3
41		X							X	X		3
42		X							X			2

	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	TOTAL
43		X							X	X	X	4
44	X								X			2
45	X										X	2
46	X										X	2
47	X											1
48		X					X		X		X	4
49			X				X		X		X	4
50			X				X					2
51		X							X	X		3
52	X								X	X	X	4
53		X								X		2
54		X								X		2
55									X			1
56		X							X			2
57		X									X	2
58	X								X	X		3
59									X			1
60	X								X		X	3

Au départ, il est peut-être bon de donner l'ordre général dans lequel se sont faites habituellement ces approches:

-expérience du premier semestre

-téléphone animateur - téléphone citoyen

-rencontre individuelle animateur - rencontre individuelle citoyen - dépliant

-rencontre en mini-groupe

-lettre de l'animateur

-prône en chaire - bulletin paroissial

-soirée d'information

Cependant, il est bon de noter que tous les citoyens interviewés ne sont pas passés par cette filière au complet. Dépendemment aussi des endroits, tous les contacts n'ont pas été faits de façon aussi formelle et élaborée. De plus, certains n'ont eu que les contacts du début, d'autres se sont greffés vers le milieu, alors que d'autres sont arrivés à la fin. De plus, l'ordre de certaines approches a été changé, ce qui fait dire que parfois, les contacts les plus directs, personnels et individuels n'ont pas toujours été les plus décisifs. Ainsi, quelqu'un pouvait déjà être considéré comme mobilisé après avoir vu le dépliant publicitaire ou avoir reçu un téléphone de l'animateur même s'il a été rencontré par après. Cependant, malgré ces limites, nous pouvons quand même en arriver à dégager des constatations intéressantes.

Si on considère l'ensemble des catégories, y compris celle qui identifie les citoyens qui ont été mobilisés à la suite d'une expérience semblable au premier semestre, on s'aperçoit que les 60 citoyens mobilisés ont fait l'objet de 175 approches dans le cadre de la promotion. Ce qui

fait une moyenne de près de 3 approches par citoyens.

Le tableau suivant rend compte de l'ensemble des contacts sur une base simple et cumulative.

TABLEAU 17

Cumul des contacts (N = 60 citoyens)

Nombre approches	Nombre personnes (simple)		Nombre personnes (cumulatif)	
		%		%
1	8	13	60	100
2	20	30	52	87
3	13	25	32	57
4	9	15	19	32
5	8	13	10	17
6	2	3	2	3

Ce tableau se lit comme suit: 8 personnes ont été l'objet d'une seule approche, soit 13% des citoyens mobilisés. Cependant, il est intéressant de constater que sur ces 8 citoyens qui ont été l'objet d'une seule approche, 62.5% d'entre eux ont été l'objet d'une approche individuelle, soit une rencontre, soit un téléphone. Les autres ont été rejoints par un prône en chaire (25%) et par le bulletin paroissial (12.5%).

Si on poursuit la lecture du tableau précédent, on s'aperçoit que 20 citoyens ont fait l'objet de 2 approches, soit 33% des gens mobilisés (dont 95% ont fait l'objet d'au moins un contact individuel), 13 citoyens, soit

22%, ont été l'objet de 3 contacts (dont 100% ont été l'objet d'un contact individuel), soit 15% ont été l'objet de 4 approches, soit 13% ont été l'objet de 5 approches, et 2 soit 3% ont été l'objet de 6 approches. Parmi ceux qui ont été l'objet d'au moins 4 approches, soit 19 citoyens, 100% ont été l'objet d'au moins une approche individuelle.

Pour ce qui est de la partie à droite du tableau, soit les approches cumulatives, ont peut lire comme suit: 60 citoyens ont été l'objet <u>d'au moins</u> une approche, soit 100%, 52 ont été l'objet <u>d'au moins</u> 2 approches, soit 87%, 32 ont été l'objet <u>d'au moins</u> 3 approches, soit 53%, 19 ont été l'objet <u>d'au moins</u> 4 approches, soit 32%, 10 ont été l'objet <u>d'au moins</u> 5 approches, soit 17%, et enfin 2, soit 3% ont été l'objet de 6 approches.

Enfin, si on prend en bloc les 3 dernières catégories (prône, bulletin, dépliant), on constate d'abord que 80% des citoyens interviewés ont été rejoints par au moins une de ces approches, le dépliant publicitaire semblant le plus accessible (53%), (ou peut-être le plus répandu dans cette opération). Cependant, on constate aussi que parmi les personnes rejointes par ces approches, (catégories 13-14-15), 8% ont été mobilisés à la suite seulement d'une ou plusieurs de ces 3 approches. On peut en conclure soit que ces personnes (8%) ont vraiment été attirées par l'actualité ou l'importance du problème à l'étude, soit qu'elles appartiennent à cette catégorie de citoyens qui se font presque une profession de participer à tout ce qui se passe dans la municipalité.

Maintenant, si on s'en tient aux approches directes, pour ainsi dire individualisées, i.e. celles des catégories 5 à 11 inclusivement, on se rend compte que 92% des citoyens interviewés ont été rejoints par au moins une de ces approches, 88% l'ont été par au moins une des approches

personnelles individualisées (catégories 5-9 inclus), et enfin 72% l'ont été par des rencontres individuelles avec l'animateur ou un citoyen.

Dans le cas de ces approches personnelles individualisées, il est intéressant de constater que 31 personnes (52%) ont été rejointes par des citoyens, dont 91% dans des rencontres et 9% par des téléphones, 1 citoyen ayant reçu un appel téléphonique tout en étant l'objet d'une rencontre. Parmi les citoyens, 18 unités (58%) ont été identifiés comme étant des parents ou amis et 10 (32%) comme étant un voisin ou une connaissance de la place, enfin 3 (10%) ayant un poste de maire ou conseiller dans la municipalité. Les contacts se font donc habituellement de façon informelle, de bouche à oreille. Ceci représente quand même une bonne somme de contacts.

Parmi ces 31 personnes rejointes par un citoyen, 3 ont aussi été rejointes par l'animateur. Ce dernier a rejoint en tout, par contact personnel individuel (rencontre ou téléphone), 25 personnes (42%) pour un total de 29 approches, certaines ayant été rejointes par téléphone et par rencontre.

Maintenant, si on considère les 6 citoyens qui avaient participé aux rencontres du premier semestre, (catégorie 12), on constate que 83% d'entre eux (soit 5) ont fait l'objet d'au moins une approche directe (catégories 5-11 inclus). Un seul est revenu à la suite seulement d'une annonce dans le bulletin paroissial.

Toutes ces considérations nous amènent aux 3 propositions suivantes:

<u>Proposition 18</u>:

Sans pouvoir porter de conclusions définitives, à cause de la multiplicité des facteurs à considérer et qui n'ont pu être vérifiés de façon formelle, il reste quand même qu'on est amené à constater que des contacts individuels (rencontre ou téléphone) soit par l'animateur ou un citoyen ont été faits auprès de 88% des personnes mobilisées.

<u>Proposition 19</u>:

Un autre fait intéressant à constater (vu le succès de notre mobilisation) est la multiplicité des contacts (une moyenne d'environ 3 contacts faits auprès de chaque citoyen,) ceci sans compter les contacts préparatoires réalisés suite à l'expérience du premier semestre, ou suite à la campagne de janvier-février dans les média.

Proposition 20:

La part que peuvent prendre les citoyens dans la mobilisation (effet de multiplication ou d'entrainement) nous semble une variable importante si on considère qu'ils ont rejoint 21 autres citoyens (35% des citoyens mobilisés) dont ce fut le seul contact personnalisé, et si on fait abstraction des catégories 12 à 15 ci-haut mentionnées.

CHAPITRE 5

L'IMPACT DE L'ORGANISATION GEOGRAPHIQUE DE L'OPERATION SUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DE LA MOBILISATION.

Tel que mentionné plus haut, un effort a été fait dans Prémuni pour vraiment donner la possibilité, aux groupes suivant les rencontres, d'entrer en communication avec d'autres groupes concernés par le Bill 276, d'en discuter avec eux et d'entreprendre des actions si le besoin s'en faisait sentir. De plus, le sujet favorisait une telle organisation sur le plan géographique. En effet, par le Bill 276, les municipalités, ayant éventuellement à se regrouper avec les municipalités environnantes, devenaient directement concernées les unes par rapport aux autres. Nous avons voulu leur donner une chance de se rencontrer en offrant des rencontres à plusieurs municipalités dans le même environnement. Ainsi, au 2e semestre, nous avons créé deux noyaux distincts, celui de Sherbrooke et celui de Wolfe.

De plus, nous avons pensé que se sentant ainsi un noyau de municipalités directement concernées les unes par rapport aux autres, les citoyens se sentiraient plus forts et donc seraient plus intéressés à se mobiliser sur le sujet pour s'en informer et entreprendre des actions communes s'il y avait lieu. Ici, nous avons donc misé sur l'aspect coopératif.

Enfin, apprenant que des rencontres se feraient dans les municipalités voisines, nous avons pensé que les citoyens auraient peur que leurs voisins, après une étude de la question, soient habilités à entreprendre des actions peut-être pas en accord avec eux ou même à leur détriment. Ici, c'est l'aspect compétitif qui ressort.

Ce sont ces 2 tendances (coopératives-compétitives), que nous considérons avoir pu jouer sur la motivation des citoyens, que nous essaierons de cerner dans l'analyse des données simples de cette partie.

D'abord, la description des réponses à 2 questions préliminaires nous permettra de délimiter le nombre des citoyens sur lequel l'analyse des motivations compétitives et coopératives va porter.

A la question "Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, étiez-vous au courant que des rencontres semblables se tiendraient en même temps dans des municipalités voisines de la vôtre?", 72% ont répondu par l'affirmative, alors que 28% ont reconnu qu'ils n'étaient pas au courant à ce moment-là. C'est donc sur cette base qu'il faudra analyser la suite de cette partie, cette suite impliquant la connaissance de la situation ci-haut mentionnée.

Une deuxième question vient limiter le champ d'observation des variables, compétition-coopération, sur le plan du nombre de citoyens à qui s'applique cette question, du moins pour certaines des données à venir, et que nous noterons à chaque fois. La question est la suivante: "Considériez-vous à ce moment là, que votre municipalité était susceptible d'être directement concernée par rapport à ces municipalités, i.e. d'être amenée à se regrouper avec elles?" 77% de ceux qui étaient au courant que des rencontres semblables se tiendraient dans les municipalités

voisines, ont répondu par l'affirmative (soit 55% des citoyens interrogés), 19% par la négative (13% des citoyens interrogés) et 4% ne le savaient pas ou ne s'étaient pas posé la question (3% des citoyens interrogés); il y eut 29% des citoyens à qui la question ne s'appliquait pas.

Maintenant que ces 2 limites sont établies clairement, nous essaierons de déterminer l'impact qu'a pu avoir l'organisation géographique de l'opération sur des motivations compétitives et coopératives à se mobiliser à Prémuni. Ainsi, à le question: "Trouviez-vous important que les citoyens de votre municipalité soient aussi informés que les citoyens des municipalités voisines sur la question?", tous ceux qui s'étaient dit au courant que des rencontres semblables se tiendraient dans les municipalités voisines, i.e. 100% de ceux-là (72% des citoyens interrogés), ont répondu par l'affirmative, 19% d'entre eux alléguant que c'était par esprit de justice, 19% également, ont allégué que c'était pour ne pas se faire avoir par une municipalité qui aurait plus d'information (donc ici, nous avons 38% de raisons qui sont à coloration compétitive), 40% ont dit que c'était pour pouvoir discuter du regroupement avec ces municipalités sur une même base d'information, et 90% que c'était pour pouvoir collaborer avec ces municipalités dans une action commune sur le regroupement (ici 58% ont donc des raisons à coloration coopérative). Enfin, 2% ne savaient pas et 2% n'ont pas donné de réponse.

On note ici que la motivation coopérative semble plus forte (58%) que la motivation compétitive (38%). Mais ceci n'est encore qu'un indice.

De plus, 23% des citoyens informés qu'il y avait des rencontres dans les municipalités voisines (17% du total) ont reconnu avoir été beaucoup influencés à se mobiliser à Prémuni par le fait qu'ils trouvaient important

que les citoyens de leur municipalité soient aussi informés que ceux des municipalités voisines, 49% (35% du total) l'ont été moyennement ou peu, et 26% (18% du total) ne l'ont pas été du tout, alors que 2% ne savaient pas. Ainsi, sauf pour 17% du total des citoyens interrogés, la réaction à cette variable (qui regroupe des motivations compétitives et coopératives, comme nous l'avons vu plus haut) semble avoir été assez faible.

Une question qu'on peut se poser est celle de savoir si ceux qui ont été beaucoup influencés par cette variable l'ont été pour des motivations compétitives ou coopératives. Le tableau suivant semble éloquent sur cette question.

TABLEAU 18

Relation entre la motivation des citoyens à l'information égale et l'influence de cette variable sur leur mobilisation à Prémuni
(N = 60 citoyens interrogés)

Motivation à l'information égale	Influence du désir d'information égale sur la mobilisation à Prémuni													
	Ne s'appl. pas		N.S.P.		Beaucoup		Moyen		Peu		PDT		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'appl. pas	17	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	28
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	100	1	2
Ne sait pas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	100	1	2
Esprit justice (Compétition)	0	0	0	0	3	37.5	2	25	0		3	37.5	8	13
Pour ne pas se faire avoir (Compétition)	0	0	0	0	3	37.5	1	12.5	3	37.5	1	12.5	8	13
Pour en discuter (coopération)	0	0	1	5	4	19	3	14	9	43	4	19	21	35
Pour collaborer (coopération)	0	0	0	0	0	0	2	50	1	25	1	25	4	7
TOTAL	17	28	1	2	10	17	8	13	13	22	11	18	60	100

On note ici de façon très évidente que les données recueillies sur la motivation compétitive, à savoir si cette motivation a influencé les citoyens à se mobiliser à Prémuni, ne présentent aucun écart avec les données recueillies sur la motivation coopérative et vice-versa. En effet, on constate que ces données sont semblables dans la plupart des catégories et ne présentent donc aucune signification pour notre présente étude. Ou bien la dichotomie ne s'est pas faite entre les deux ou bien elle n'a tout simplement pas joué.

TABLEAU 19

Impact de la variable "Croyance en une force de pression" sur la mobilisation des citoyens à Prémuni (N = 60 citoyens)

Force de pression	Impact													
	Ne s'appl. pas		N.S.P		Beaucoup		Moyen		Peu		P.D.T.		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Ne s'appl. pas	27	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27	45
Ne sait pas	2	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
Certain	0	0	0	0	2	14	3	21	4	29	5	36	14	24
Probable	0	0	0	0	0	0	2	25	3	37.5	3	37.5	8	13
Possible	0	0	1	11	3	33	3	33	2	23	0	0	9	15
Pas du tout	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	29	49	1	2	5	8	8	13	9	15	8	13	60	100

Le tableau précédent recoupe 2 questions. Nous les traiterons comme telles avant de les mettre en relation. Si on considère le tableau à l'horizontal, de gauche à droite, on constate que, 42% des citoyens à qui la question s'applique croyaient de façon certaine que plusieurs municipalités susceptibles d'être directement concernées les unes par rapport aux autres pourraient avoir une force de pression valable et pourraient se faire entendre face au Bill 276, si elles entreprenaient une action commune. 52% supposaient que c'était probable ou possible, alors que 6% ne le savaient pas. Si on reporte ces chiffres sur 60, on constate que 23% le croyaient de façon certaine, alors que 28% supposaient que c'était probable ou possible.

A la question "Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni?", 16% de ceux à qui la question s'applique (8% du total des citoyens interrogés) affirment qu'ils l'ont été beaucoup, alors que 55% reconnaissent qu'ils l'ont été moyennement ou peu (28% du total) et 26% (13% du total) affirment qu'ils n'ont pas été influencés du tout par cette variable.

Maintenant, si on considère ces 2 questions en relation dans le tableau précédent, on est amené à constater qu'il n'existe aucune relation entre le degré de croyance que les citoyens interrogés avaient dans le pouvoir d'une force de pression crée par un groupe de municipalités dans l'éventualité d'une action et le degré d'influence que cette variable a eu sur le fait de se mobiliser à Prémuni.

Cette absence de relation entre ces 2 variables peut sembler surprenante de prime abord, mais elle le demeure beaucoup moins si on tient compte des données de la question suivante: "Si votre municipalité avait

été la seule à suivre les rencontres de Prémuni, auriez-vous quand même accepté d'y participer?". 77% des citoyens à qui cette question s'applique, i.e. qui étaient au courant que des rencontres semblables se tiendraient dans des municipalités voisines de la leur, ont affirmé qu'ils auraient certainement été intéressés à suivre quand même les rencontres de Prémuni, 18% supposent que probablement ou possiblement, alors que 5% ne savaient pas ou ne s'étaient pas posé la question. C'est pour ainsi dire un vote presque unanime, si on considère que les citoyens à qui la question ne s'appliquait pas avaient déjà accepté de se mobiliser à Prémuni, tout en ne sachant pas qu'il y aurait des rencontres dans des municipalités voisines, ce qui fait grimper la catégorie "certainement" à 83% des citoyens interrogés. D'ailleurs, ceux à qui la question s'appliquait ont donné comme raison à une participation inconditionnelle sur ce plan que l'information à aller chercher sur le sujet était un élément suffisant pour les motiver à se mobiliser (80.5% des citoyens concernés). La mobilisation a donc été en grande partie à caractère municipal.

On peut donc constater que si l'organisation géographique de l'opération, avec ses motivations compétitives et coopératives a présenté un attrait certain pour une bonne partie des citoyens qui se sont mobilisés à Prémuni, elle ne semble cependant avoir eu aucun apport décisif dans cette mobilisation. Elle n'en perd pas moins sa valeur d'organisation et d'impact. De plus, il ne faut pas oublier de noter que 52% des citoyens interrogés (72% de ceux à qui la question s'appliquait) ont reconnu avoir été influencés par le désir d'être informés autant que ceux des autres municipalités, pour participer à Prémuni, dont 17% pour qui ce fut une influence majeure, si ce n'en fut pas une décisive. Enfin, 36% des citoyens interrogés (71% de ceux à qui la question s'appliquait) ont reconnu avoir été influencés

pour participer à Prémuni par leur perception d'une force de pression possible dans une coalition des municipalités. Ceci nous amène à la proposition suivante:

<u>Proposition 21</u>:

Bien que, dans les circonstances présentes l'apport de l'organisation géographique de l'opération ne semble pas un élément décisif dans la mobilisation à Prémuni des citoyens interrogés, leur première motivation étant d'aller chercher de l'information, il reste que cette variable semble avoir eu un impact assez important sur la mobilisation, 52% des citoyens interrogés (17% d'influence majeure) ayant reconnu que le désir d'être aussi informés que ceux des municipalités voisines les a motivés à participer à Prémuni, et encore 36% des citoyens interrogés (8% d'influence majeure) ont reconnu que le fait d'entrevoir la possibilité de créer une force de pression valable avec les autres municipalités qui suivaient les rencontres les a motivés à se mobiliser à Prémuni.

Conclusion

La mobilisation dans Prémuni était une étape préliminaire sur laquelle reposait toute la suite des opérations, c'est-à-dire la formation et l'action. Elle visait à mobiliser 11 groupes de 10 à 15 personnes pour participer à des rencontres sur la réforme municipale.

> Les 2 questions fondamentales qui ont retenu notre attention dans la première partie de la recherche étaient les suivantes:
>
> -Quels facteurs ont influencé les gens à se mobiliser pour participer aux rencontres de Prémuni?
>
> -Quels moyens ont été les plus efficaces dans le recrutement des citoyens à Prémuni?

Les gens au moment où ils furent contactés pour se mobiliser dans Prémuni ont pu être influencés par différentes dimensions du sujet traité:

-soit la forme

-soit la portée financière, politique et sociale

-soit la dimension utilitaire.

L'analyse nous révèle que chacun de ces aspects a eu une part d'influence sur la mobilisation des participants à Prémuni. Dans le chapitre 1, nous évoquons diverses tendances qui se manifestent et dont il nous faut tenir compte quand on veut l'inviter, le solliciter pour participer à certaines activités. Nous constatons de façon nette que les aspects "portée

financière" et "portée politique" du bill 276 ont touché des cordes sensibles chez les citoyens interrogés. Ces aspects rejoignent ce que nous appelons les tendances primaires de l'homme, soit les tendances égoïstes et égo-altruistes. En effet, dans notre société on ne touche pas au portefeuille des citoyens sans que ceux-ci réagissent; d'autre part, le pouvoir qu'on y détient, si minime soit-il, occupe très souvent une place importante. Bref, ce sont les implications les plus concrètes du sujet traité, soit sa portée financière et politique qui ont principalement influencé les citoyens à participer à Prémuni.

Par ailleurs, d'autres aspects du bill 276 faisaient appel à un niveau plus profond de conscientisation ou mieux ne laissaient pas entrevoir au premier regard des implications immédiatement concrètes; ces aspects ont eu beaucoup moins d'influence. Il en est ainsi pour tout ce qui touchait à la portée sociale du sujet traité. Les citoyens, au départ, furent très peu conscients des effets à dimension sociale que véhiculait le Bill 276. Ces aspects rejoignaient des besoins beaucoup plus profonds que les précédents, soit des besoins de l'ordre de l'idéal (chapitre 1).

Prémuni disposait de tout un éventail de moyens pour mobiliser les citoyens: rencontres individuelles, rencontres de groupe, feuillet publicitaire, média d'information et autres. Le fait d'utiliser ces différents moyens orchestrés et agencés les uns avec les autres, nous a permis de rejoindre chaque citoyen par diverses approches. L'analyse nous révèle que 87% des répondants affirment avoir été rejoints par au moins 2 contacts différents. Chaque nouveau contact devient alors pour le citoyen une occasion de "rappel", occasion qui n'est pas à dédaigner dans une campagne de Promotion pour ce style de projet. Parmi ces moyens, nous constatons que les contacts individuels, faits soit par l'animateur ou un citoyen, ont été

faits auprès de 88% des personnes mobilisées. Pour ce qui est des contacts faits par les citoyens, nous remarquons que plus de la moitié (52%) des participants ont été contactés, au moins à une occasion, par d'autres citoyens. Cela nous permet de croire qu'une proportion importante de citoyens se sont impliqués dès la première phase du projet.

Bref, des approches diversifiées et orchestrées les unes avec les autres pour mobiliser des citoyens permettent de rejoindre d'éventuels participants par plusieurs contacts, et créent des occasions pour motiver des citoyens à s'impliquer dans la mobilisation.

PARTIE 2

La formation

INTRODUCTION

Avant d'aborder le sujet de l'évaluation de la formation dans l'Opération Prémuni, il faut replacer ce projet éducatif dans le courant des expériences éducatives nouvelles de l'éducation des adultes au Québec. Alors, nous évoquons le projet Tévec, première expérience éducative fondée sur des contenus socio-économiques puisés dans le milieu et utilisant les média de communication de masse pour des fins éducatives. Dans un autre domaine, il y eut l'Opération Départ Montréal, à laquelle une équipe de chercheurs a travaillé pendant quelques années pour en venir à produire un modèle nouveau d'éducation permanente. Enfin Multi média dans sa forme originale voulait permettre la réalisation d'expériences éducatives, par le recours à un ensemble de ressources formelles et informelles du milieu, aussi bien avec l'aide du système d'éducation qu'en dehors de ce dernier.

Prémuni s'est situé dans cette ligne, empruntant à Tévec et Multi média l'idée d'utiliser les média pour des fins éducatives, celle des groupes locaux de discussion et d'autres, et s'inspirant du modèle d'éducation permanente de Départ Montréal pour la notion d'apprentissage authentique.

Néanmoins, nous ne manquerons pas d'affirmer l'originalité de l'Opération Prémuni et nous croyons, sans prétention, qu'une analyse systématique de cette expérience peut contribuer à faire progresser sur un plan ou l'autre, le système d'éducation des adultes au Québec. Ainsi, nous pouvons parler d'une initiative régionale, impliquant des coûts relativement restreints (vs Tévec et Multi media) et révélant des caractéristiques propres du genre: approche nouvelle de la clientèle pour des fins éducatives, recherche de mécanismes propres à assurer la continuité de la formation, et autres.

CHAPITRE 6

CONCEPTION DE LA FORMATION

Dans Prémuni, la formation a constitué une phase importante de l'expérience éducative, mais cela ne rend pas compte de l'ensemble de l'Opération. Nous avons ainsi été amenés à considérer l'expérience éducative sous l'angle d'un processus(1) en 3 phases: la mobilisation, la formation et l'action. C'est d'ailleurs l'étude systématique de chacune de ces 3 phases du processus qui constitue l'ensemble de l'évaluation de l'Opération Prémuni. Prémuni était avant tout une opération d'éducation d'adulte conçue à partir d'un problème très concret identifié dans la communauté régionale. La dimension formation s'est manifestée dans le projet à travers les objectifs généraux d'éducation, soit l'apprentissage à l'information, à l'expression et à l'engagement sur le sujet. Les deux autres phases du processus se sont définies comme suit: pour la mobilisation, c'est l'aspect de la promotion d'une forme nouvelle d'éducation et le regroupement de certaines gens en vue de l'activité éducative; pour la phase action, c'est l'aspect de gestes favorisant la mise en situation d'apprentissage et surtout la continuité de la formation.

---

(1) Cette réalité est traitée dans la Partie 3 du texte, p. 221.

Revenant à l'objet précis de cette partie de la recherche, soit la formation, nous pourrions choisir d'en mesurer les différentes composantes.

Qu'il suffise d'en mentionner quelques-unes: la quantité et la variété de l'information diffusée, le degré d'adaptation du contenu en fonction de la clientèle rejointe; l'apprentissage relatif aux connaissances et aux habiletés acquises, aux attitudes et aux comportements développés; les différents moyens utilisés, qu'ils soient d'ordre pédagogique ou technologique, quant au rôle spécifique joué par chacun dans l'apprentissage, ou encore, quant au mode d'utilisation qu'on en a fait en regard des possibilités inhérentes au médium; la synergie crée par la conjugaison de différents moyens complémentaires, en vue de renforcer l'activité éducative. Nous pourrions ajouter à cela l'étude de l'expérience éducative, en regard des activités de formation prévues et planifiées, et de celles qui se sont effectivement réalisées, en identifiant les facteurs explicatifs de cette situation. Ces découvertes pourraient être d'une aide précieuse en prévision de futurs projets éducatifs.

Comme nous allons le préciser, l'objet de cette évaluation sera beaucoup plus modeste et tiendra compte davantage des contingences de temps et de moyens avec lesquelles nous devons composer.

1. Clarification de la notion de formation dans Prémuni

La conception de la formation que nous avions en janvier 1972 se trouve assez clairement exprimée dans les textes de présentation de l'Opération, textes publiés en septembre 1971[1], et dans ceux rendus publics

(1) Annexe I "Projet d'éducation populaire re: Opération Prémuni". Les comptes rendus de rencontres de l'équipe Prémuni, 2e phase du projet, ont aussi été utilisés.

lors du premier lancement de Prémuni[2]. L'Opération présente alors les 3 objectifs suivants: l'information, le développement d'attitudes objectives et l'engagement.

En ce qui a trait à l'information, ce qui ressort des textes écrits, c'est que Prémuni cherche à sensibiliser les participants au phénomène du changement dans les structures municipales, et à d'autres sujets connexes, en voulant diffuser des données simples et objectives sur le problème. Une seconde préoccupation se manifeste en rapport avec l'information diffusée: c'est le fait de s'assurer, grâce à l'utilisation de "points de repères" et "de schémas d'explication", de la compréhension que les participants ont pu avoir des phénomènes étudiés. Enfin, pour signifier la place accordée à l'information véhiculée par le groupe ou des membres du groupe, on prévilégie les moyens pédagogiques qui favorisent avant tout l'expression des individus, tels l'animation et la discussion de groupe.

Concernant le développement d'attitudes objectives, les textes font état des conditions qui doivent prévaloir dans l'activité éducative. On insiste sur le climat de valorisation des individus et de leurs idées, aussi sur des attitudes de solidarité (on n'est plus seul face à tel ou tel problème). Enfin, on accorde une importance, en ce qui a trait aux échanges, à la participation effective de la plupart des membres du groupe.[3]

Nous retrouvons aussi dans les textes, plusieurs mentions d'attitudes objectives que l'on veut privilégier chez les participants. Ce sont: le jugement critique face à l'information, aux idées et aux opinions expri-

---

(2) Appendice C <u>Conférence de Presse</u>, 1er semestre (Oct. 1971)

(3) Référer au texte: "<u>les points de repère de l'évaluation de l'animation</u>" (document manuscrit)

mées sur le sujet; l'expression, la communication par chacun des membres du groupe de leurs idées et opinions personnelles sur le sujet; la confiance des participants dans le rôle qu'ils peuvent jouer concernant le problème étudié; enfin, la motivation de chacun à compléter sa propre information, et celle du groupe.

Le troisième objectif de départ du projet concerne l'engagement. Nous retraçons très peu d'éléments exprimés clairement dans les textes, en rapport avec cet objectif. On y parle d'apprendre "à prendre des décisions et à les faire valoir" et "d'apprendre à participer". Cet objectif confère à la phase de l'action, dans le processus de formation dont nous avons parlé antérieurement. L'objet d'étude y est défini dans le cadre théorique de l'objectif d'action.

A partir du début de la seconde phase de Prémuni soit en janvier 1972, commence à s'articuler à travers les différents comptes rendus de réunion de l'équipe d'animateurs, un sous-objectif à la formation, soit l'expression des gens. Ainsi nous retrouvons une série d'expressions du genre: "le cours des gens", "la démarche propre au groupe", le fonctionnement du groupe à partir d'un "plan de discussion que le groupe se donne". On signifie que par la discussion de groupe les membres doivent en arriver à développer des attitudes critiques dans le groupe. De plus, le rapport écrit de la rencontre précédante devient "le contenu du groupe", celui où le groupe s'est exprimé en propre; enfin, on dit que la rencontre de Prémuni c'est d'abord "l'affaire du groupe local".

C'est à l'aide de ces différents éléments que l'objet d'évaluation de la formation s'est défini en fonction de conditions et de comportements d'expression.

Nous avons présenté, jusqu'ici, le concept de formation comme une réalité vaste et complexe, faite de multiples composantes. Parmi celles-ci nous avons retenu l'apprentissage à l'expression.

En référant à la notion d'apprentissage authentique(1), nous pouvons dégager deux approches de la formation. La première réfère à la conception traditionnelle de la formation. Les éléments composants sont: l'éducateur responsable de l'activité de formation, l'étudiant, élément passif dans l'acte éducatif car il reçoit tout de l'éducateur, et la formation, en terme d'une activité dont le résultat se traduit dans un certain bagage transmis de l'éducateur à l'étudiant à l'aide de moyens que le premier est le seul à contrôler, dans un type de relation verticale (v.g. la relation d'autorité).

La seconde conception, plus dynamique, est celle que nous privilégions. Dans cette approche la personne qui apprend (l'étudiant dans la conception précédante) est le principal responsable de l'activité éducative, (le s'éduquant). L'éducateur dont il était question dans le modèle ci-haut, s'y retrouve mais comme élément de support (agent coopérateur). Ce qui devient primordial dans cette conception, c'est le fait que le contenu d'apprentissage (bagage) n'est plus transmis dans une relation verticale, mais bien horizontale (de recherche, de partage et d'échange). On peut parler aussi bien de "se former" que de "former", car l'accent est mis sur le fait de créer des conditions pour que l'activité de formation, d'outillement ou d'apprentissage se réalise.

---

(1) Opération Départ Montréal Ministère de l'Education, Direction générale de l'éducation permanente, mai 1971. Livre II, pp 56 à 75.

2. Définition opérationnelle de la formation

Dans le précédent paragraphe nous nous sommes employés à préciser notre conception de la formation et à en assurer les fondements théoriques. La prochaine étape consiste à cerner la notion de formation dans une définition qui permettra de dégager l'ensemble des éléments concrets, observables et mesurables qui composent la dimension de la formation que nous voulons mesurer.

La notion de formation réfère pour nous au concept d'outillement. Par là, nous voulons signifier le développement, chez les participants de PREMUNI, de certains comportements essentiels à la capacité de s'exprimer sur un sujet relié au regroupement municipal, et proposé soit par les animateurs, soit par les membres du groupe local. Par ailleurs, la capacité d'expression s'est manifestée dans des comportements d'expression. Nous chercherons donc à identifier et à catégoriser certains comportements d'expression qui ont pu se manifester dans le cadre de l'Opération Prémuni.

Les comportements relatifs à la capacité d'expression seront précisés à partir des questions suivantes: De quoi s'agit-il précisément lorsque nous référons à des comportements d'expression? Quand et où ces comportements ont-ils pu se manifester? Chez qui se sont-ils manifestés?

Les types de comportements que nous avons choisis de mesurer et qui réfèrent à la question <u>DE QUOI IL S'AGIT</u>, se distinguent en 3 grandes catégories. Il y a d'abord la <u>verbalisation.</u> Nous entendons par là "la capacité d'exprimer ses idées, ses opinions, ses interrogations sur le regroupement municipal, dans un langage écrit ou parlé". En second lieu, la <u>manipulation</u> de l'information signifie selon notre définition "la capacité

de recueillir de l'information, dans le cadre des rencontres ou en dehors de celles-ci, de l'utiliser dans la discussion, et de la diffuser dans le groupe local, ou à d'autres personnes, ou groupes, ne suivant pas les rencontres". En troisième lieu, l'interrelation consiste, pour nous, dans "la capacité d'établir des contacts avec un (des) individu (s) ou le groupe dans le cadre des rencontres, ou avec des individus ou un (des) groupe (s) dans le milieu".

Quant aux circonstances de temps et de lieux, le QUAND ET OU, appliqués aux comportements d'expression ci-haut mentionnés, cela nous ramène aux 3 interrogations suivantes: les comportements se sont-ils manifestés durant ou en dehors de la période de formation allant du 14 février au 21 avril 1972? Avec ou sans le groupe local Prémuni? Pendant ou à l'extérieur (avant ou après) de la rencontre hebdomadaire d'une durée de 3 heures.

Enfin, en ce qui a trait à la clientèle, le QUI, susceptible d'avoir vécu les comportements que nous cherchons à mesurer, nous référons aux gens qui **par** groupes de 10 à 15 personnes ont participé à au moins 5 rencontres dans leur localité avec le groupe Prémuni, personnes ayant été recrutées à partir de certains critères de sélection ou étant venues d'elles-mêmes aux rencontres.

En résumé, ce que nous cherchons à savoir en regard de l'objectif de formation se ramène aux deux interrogations suivantes:

- Le participant régulier aux rencontres de PREMUNI a-t-il eu l'impression de trouver dans PREMUNI les conditions (de temps, de lieu, de moyens, etc.) pour pouvoir s'exprimer,

soit par la verbalisation, la manipulation de l'information ou l'interrelation?

- De fait, le participant régulier aux rencontres de PREMUNI s'est-il exprimé lorsqu'il en sentait le besoin? A-t-il utilisé les moyens mis à sa disposition pour s'exprimer?

CHAPITRE 7

ELEMENTS D'ANALYSE DE LA FORMATION

Ce chapitre veut présenter l'ensemble des éléments sur lesquels s'est fondée l'Opération Prémuni. Dans un premier paragraphe au niveau du contexte, nous rappellerons la conception de la formation socio-économique, qui prévalait au moment où le projet Prémuni fut entrepris. Nous nous arrêterons aussi aux besoins exprimés qui ont servi de déclencheur à l'expérience éducative, de même qu'aux moyens mis en place pour faciliter la réalisation du projet.

Dans un second paragraphe nous préciserons les objectifs visés par la dimension formation, en dégageant de chacun des trois types généraux de comportements d'expression, les indicateurs qui serviront à la cueillette et à l'analyse des données.

Enfin dans un troisième paragraphe nous indiquerons les résultats attendus en terme de comportements d'expression manifestés, et de conditions d'expression existantes.

Schéma pour illustrer le cadre d'analyse de

la formation dans Prémuni

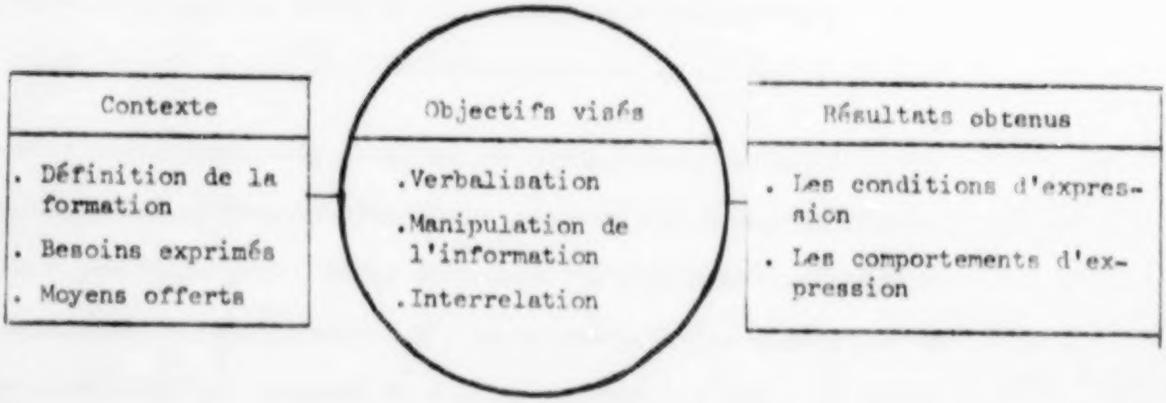

1. Le contexte de l'opération

a) Définition de la formation socio-économique

Les divers projets expérimentaux réalisés en Estrie depuis 1969, ont permis de dégager une conception pratique de la formation socio-économique en éducation populaire. Cette conception se traduit pour nous, dans le fait de "créer des occasions et de mettre en place des moyens favorisant le rassemblement de personnes dans leur localité, autour de problèmes et d'intérêts à caractère social, économique et politique manifestés par eux, de façon à leur permettre de s'exprimer et de s'informer sur ces sujets, et de s'engager par la suite dans leur milieu." Cette définition est essentielle pour l'analyse de la dimension formation dans l'Opération Prémuni.

Explicitons un peu notre conception. Les occasions et les moyens dont il est question dans la définition ci-haut, correspondent "au cadre précis dans lequel se déroule l'expérience éducative." D'autre part, "le fait de rassembler les gens dans leur localité autour de leurs problèmes",

cela correspond pour nous à une approche du milieu par l'éducation populaire à savoir: il faut d'abord se rencontrer, se connaître et prendre conscience de la force collective du groupe, de façon à développer des solidarités entre les membres de la communauté locale.[1]

Cependant, ces conditions et moyens, ce rassemblement, n'existent qu'en fonction de l'expression, de l'extériorisation des gens, pris individuellement ou en groupe, autour de leurs idées, opinions, interrogations, mais aussi en fonction de l'information que les participants aux rencontres vont se traduire de part et d'autre. Il peut aussi en résulter un développement d'attitudes nouvelles face à la cueillette et au traitement de l'information pertinente au groupe.

Ainsi, une approche dynamique de l'information dans un groupe d'éducation socio-économique privilégie les attitudes actives des individus et du groupe, par opposition à des attitudes de dépendance face à l'animateur, aux experts ou informateurs extérieurs au groupe.

b) Besoins exprimés

L'Opération Prémuni, dans la lignée des projets précédants d'éducation populaire, fut mise sur pieds à partir de besoins d'information et d'expression sur le sujet du regroupement des municipalités. En effet, comme nous l'avons vu en introduction, un sondage d'opinion réalisé auprès des conseils municipaux de la région avait révélé un manque d'information des membres des conseils municipaux et de leur population sur le sujet du regroupement, et un besoin immédiat, d'information sur le Livre Blanc du

---

(1) Appendice B Rationnel de promotion

Ministère des Affaires Municipales. Les élus municipaux signifiaient de plus leur incapacité, faute de moyens, à réaliser une campagne d'information et de consultation sur le sujet, et souhaitaient voir cette action menée de façon objective par un organisme impartial.

Ces besoins se sont traduits pour le Service d'éducation des adultes, selon ses expériences antérieures et sa méthodologie en éducation populaire, en terme d'objectifs d'éducation, soit l'information, l'expression et la communication des citoyens entre eux sur le thème du regroupement et les sous-thèmes connexes.

c) Moyens offerts

On a donc cherché à mettre en place un ensemble de conditions et de moyens pouvant permettre à des gens mobilisés à partir d'intérêts communs, de se retrouver pour cheminer ensemble. Plus que des moyens isolés, Prémuni a permis une articulation de ces moyens et une structuration du cheminement en fonction des besoins des individus et des groupes.

Les moyens mis en place furent de différents types. Mentionnons tout d'abord le cadre physique, référant aux lieux et heures fixes de rencontre hebdomadaire, dans lequel s'est située la démarche de chaque groupe. Il y eut aussi, pour une part importante, les ressources humaines mobilisées dans le cadre de Prémuni, qu'il s'agisse des membres du groupe recrutés un à un dans la localité, de l'animateur qui assistait à chaque semaine le groupe dans sa démarche, des experts auxquels Prémuni a fait appels à partir de différents problèmes spécifiques, autant de moyens essentiels à la réalisation de l'expérience. Nous devons aussi parler des différents moyens reliés à la méthodologie employée lors des rencontres, soit l'animation pédagogique, la discussion de groupe et le plan de discussion établi

par le groupe. Enfin, il faut signaler les moyens techniques tels les compte-rendus de rencontres, les feuilles géantes utilisées comme reflet des idées du groupe, les appareils et documents audio-visuels, et tout autre document écrit utilisé comme document d'accompagnement ou pour d'autres fins.

Evidemment, dans cette batterie de moyens, tous n'ont pas la même importance, bien que chacun a pu contribuer d'une façon ou d'une autre au succès de l'expérience éducative.

2. Objectifs visés

L'Opération Prémuni visait à travers la démarche des groupes à favoriser au maximum la manifestation de comportements d'expression, comportements de verbalisation, de manipulation, de l'information et d'interrelation.

Quant à l'objectif de verbalisation, nous avons choisi d'en mesurer la manifestation à travers les comportements d'expression écrite et orale des participants. Dans l'expression écrite, il y a la nature et la forme concrète de l'écrit à considérer. D'autre part, nous pouvons observer les comportements d'expression orale sous l'angle de leur fréquence et de leur destination (cible).

En ce qui a trait à la manipulation de l'information, nous avons retenu 7 indicateurs pour rendre compte de l'expression. Il y a d'abord la cueillette d'information hors du groupe et les différentes sources où on a puisé cette information; le fait d'avoir véhiculé cette information dans son groupe local Prémuni, ou d'avoir véhiculé les thèmes discutés dans

Prémuni hors des rencontres régulières avec les membres du groupe, ou avec d'autres personnes dans le milieu; l'attitude (réceptive) du participant face à l'information reçue; la perception d'avoir intégré des connaissances nouvelles soit lors des rencontres régulières par le type d'intervention faite dans le groupe (et de nature à apporter des connaissances nouvelles), soit lors de la rencontre avec les experts.

Il y a enfin l'objectif d'interrelation à analyser dans le cadre de la formation. A ce niveau, nous référons à la manifestation de support ou de soutien accordé par le groupe au participant, ou par le participant aux membres de son groupe. Nous cherchons aussi à faire l'étude de cet objectif à l'aide de perceptions révélant le sentiment d'appartenance des participants à leur groupe. Les perceptions retenues sont relatives à l'impression que le participant a de son intégration dans le groupe, à l'impression qu'il a d'être écouté lorsqu'il s'exprime, ou au sentiment qu'il a d'être plus à l'aise pour s'exprimer dans un groupe.

3. Résultats attendus

Les résultats que nous allons chercher à dégager de cette dimension de la recherche, touchent aux 3 objectifs visés par la formation dans Prémuni mais en ne retenant de chacun que les éléments les plus significatifs et les mieux mesurables. Ainsi il fera partie des limites de l'étude de ne pas retenir l'aspect nouveauté de certains comportements d'expression, ou l'esprit critique des participants face à certaines informations véhiculées. De plus, nous avons dû rejeter certains indicateurs que nous avions d'abord inclus dans notre plan d'analyse. Nous l'avons généralement fait pour les raisons suivantes: soit que ces éléments étaient difficile-

ment mesurables (quantifiables) soit que la formulation des questions contenant ces éléments n'était pas suffisamment claire et/ou que cette formulation prêtait à des interprétations fausses en regard de notre objet de recherche. Les résultats de cette partie de l'évaluation seront donc à chercher dans l'analyse des variables et sous-variables retenues, et dans l'étude de de certaines relations que les variables nous ont permis d'établir.

SCHEMA D'ENSEMBLE DES VARIABLES RETENUES

DANS L'ANALYSE DE LA FORMATION

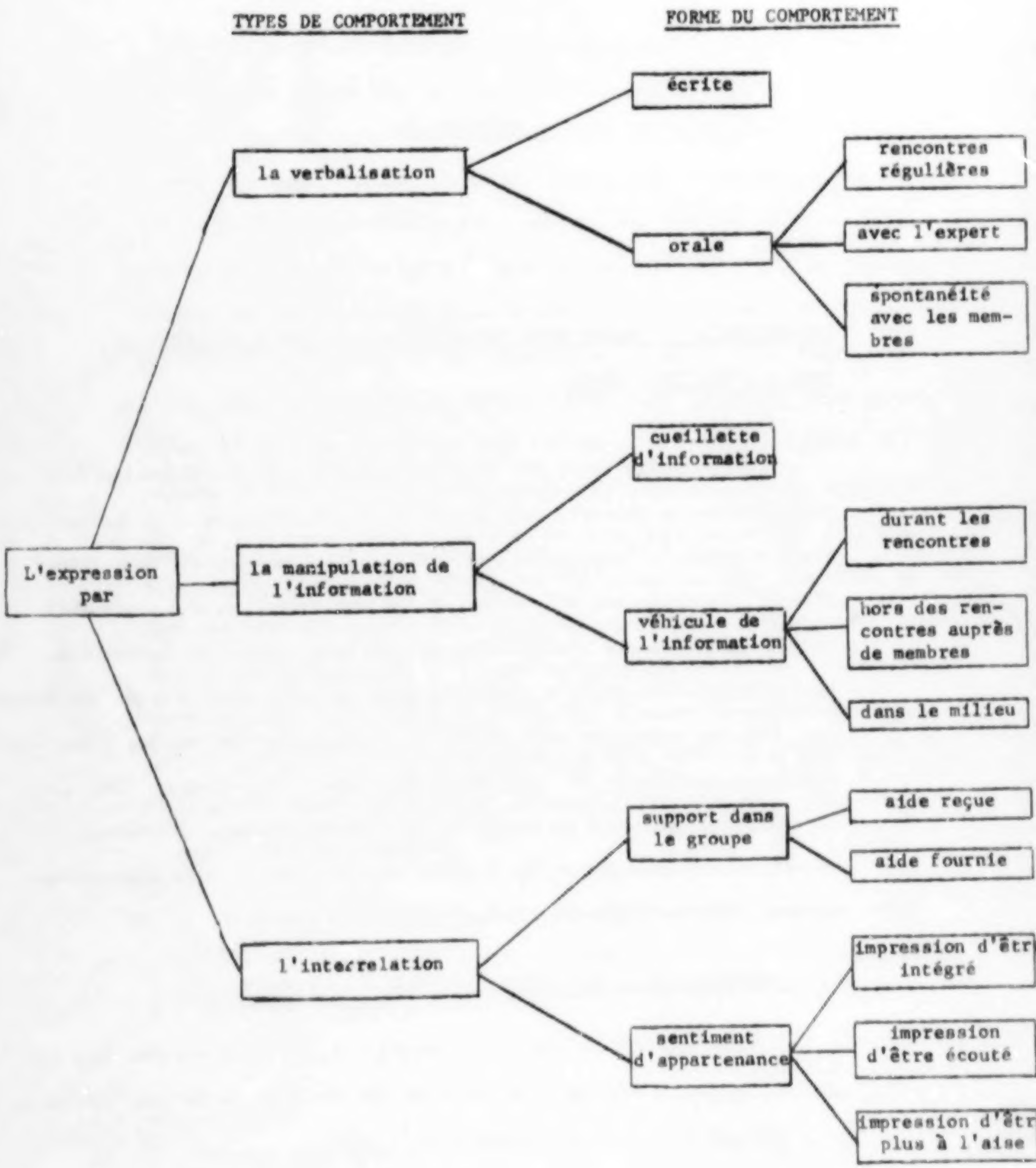

CHAPITRE 8

COMPORTEMENTS ET PERCEPTIONS DES PARTICIPANTS FACE A L'EXPRESSION, DANS L'OPERATION PREMUNI.

Une première étude des données recueillies sur la dimension formation permet de dégager toute une série de comportements et de perceptions relatifs à l'expression des participants interviewés. Nous allons d'abord identifier ces phénomènes, en les regroupant selon 3 types généraux de comportements d'expression, pour ensuite tenter une interprétation sommaire. Au passage, nous nous attarderons à faire l'étude des échelles, éléments complexes bâtis à même le regroupement des données relatives à diverses manifestations d'un même comportement d'expression. Les échelles vont nous permettre de parler de ce comportement dans sa généralité, alors que la juxtaposition des données simples relative à ce comportement ne nous permettait pas de le faire.

1. Comportements et perceptions relatifs à la verbalisation

Comme nous l'avons défini au chapitre 6, la verbalisation dans les groupes Prémuni a pris la forme de l'expression orale ou écrite. Arrêtons-nous d'abord à considérer l'expression écrite.

a) L'expression écrite:

Nous observons dans une première analyse des données recueillies aux questions 175 et 181 que le participant aux rencontres de Prémuni a pu s'exprimer de façon écrite dans un geste individuel ou dans un comportement de groupe. Or les répondants disent dans une proportion de 45% s'être exprimés individuellement; par contre, 25% des personnes interviewées ont endossé un écrit de leur groupe. La signification que nous pouvons accorder isolément à ces données simples est assez limitée. Cependant le regroupement de ces réponses relatives dans les deux cas à l'extension que l'expression écrite a prise dans le groupe, nous permet certaines observations un peu plus précises. A l'aide du tableau 20, nous pouvons signaler, quant à la généralité du comportement dans le groupe, que 45% des gens interviewés ne se sont exprimés dans aucune des deux dimensions (individuelle et de groupe), 40% dans une des deux dimensions et 15% dans les deux dimensions où ce comportement pouvait se manifester. Compte tenu du peu de moyens et de support accordés aux participants des groupes réguliers pour faciliter la manifestation du comportement d'expression écrite, contrairement par exemple au phénomène de l'expression orale, les résultats obtenus nous semblent intéressants et nous inciteraient à en pousser davantage l'analyse.

Cependant, des réponses inexactes obtenues aux questions 176 et 182 [1] en rapport avec la forme de l'expression écrite, nous obligent à limiter là notre analyse de cette variable.

---

(1) Mauvaise compréhension des questions due à des ambiguités au niveau de la formulation.

TABLEAU 20

Expression écrite

Dimension de l'écrit	Nombre	%
Les deux dimensions	9	15
Une des deux dimensions	24	40
Aucune des deux dimensions	27	45
TOTAL	60	100

b) L'expression orale:

Dans ce paragraphe nous allons relever aussi bien les données sur la fréquence du comportement d'expression orale que sur la perception que les participants avaient de pouvoir s'exprimer oralement.

D'abord, au niveau de l'impression que les gens avaient de pouvoir s'exprimer, nous référons aux questions 183 et 219 concernant l'impression de pouvoir s'exprimer aussi bien durant les rencontres régulières, qu'à l'occasion des rencontres avec les experts. 100% des personnes interviewées disent qu'elles avaient généralement l'impression de pouvoir s'exprimer lors des rencontres régulières de leur groupe local. Une réponse aussi

généralisée révèle avec évidence, il nous semble, que les participants jugent avoir suffisamment trouvé de conditions et de moyens pour faciliter l'expression orale dans leur groupe local. Parmi les principales raisons invoquées par les participants, il y a la formule de discussion en groupe, le climat qui existait dans le groupe, et la présence d'un animateur.

Par ailleurs, dans le cadre des rencontres d'information avec des experts invités la proportion des réponses positives baisse à 38%. Notons cependant que la proportion est faussée par les 38 répondants qui n'ont pas assisté à ces rencontres. En éliminant les non-réponses nous obtenons 72% de réponses positives à l'effet d'avoir eu l'impression de pouvoir s'exprimer lors de ces rencontres. Malgré que cette correction vienne réajuster les proportions, il demeure un décalage important entre les données référant aux rencontres régulières et celles référant aux rencontres avec l'expert. Nous serions portés à chercher des explications à ce fait dans le type de rencontre lui-même, la méthode d'information employée et la place proportionnelle accordée aux participants dans l'un et l'autre type de rencontre, le climat dans le groupe, et autres facteurs du même genre. Cependant, ce ne sont là que des hypothèses car nous ne disposons pas de données sûres pour en appuyer l'explication.

Pour tenter d'obtenir une approximation un peu moins large de l'impression que les participants ont eu de pouvoir s'exprimer, indépendamment du genre de rencontre, nous avons recours au tableau 21. Celui-ci est fait du regroupement des questions 183 et 219. Nous obtenons ainsi que 93% des répondants avaient l'impression forte ou très forte de pouvoir s'exprimer oralement. Si nous devions expliquer ce phénomène nous serions portés à référer aux raisons évoquées précédemment. Par contre, ces données

nous permettent de ré-affirmer l'existence de conditions et de moyens qui, aux yeux des participants eux-mêmes, ont facilité l'expression.

TABLEAU 21

Impression d'expression orale

	Nombre	Pourcentage
Très forte	22	37%
Forte	34	56%
Faible	4	7%
TOTAL	60	100%

Quant aux données relatives au comportement d'expression orale, elles nous viennent de 4 sources différentes. Il y a d'abord la manifestation du comportement, de façon générale, lors des rencontres régulières. Nous apprenons ainsi que 85% des gens interviewés disent avoir très fréquemment saisi les occasions qui leur étaient données de s'exprimer oralement. Seulement 3% des répondants enregistrent des réponses négatives. Une réponse aussi généralisée oblige à un certain raffinement des données. Est-il plausible que les participants de Prémuni aient aussi généralement et aussi fréquemment saisi l'occasion de s'exprimer oralement durant les rencontres régulières? Parmi les raisons à invoquer, il y a le fait que l'un des premiers buts des rencontres locales consistait à favoriser l'expression orale. D'ailleurs différents éléments constitutifs de la méthode pédagogique utilisée peuvent en témoigner : Qu'il s'agisse de la formule

discussion de groupe, de la présence d'un animateur, pour ne nommer que ceux-là. Mais ces facteurs reliés à la méthode pédagogique sont précisément, avec en plus le climat dans le groupe, les motifs invoqués par les répondants pour expliquer leur forte impression de pouvoir s'exprimer. Nous devons signaler d'autres facteurs pour nous permettre de compléter l'explication des résultats obtenus. Mentionnons le mode de sélection employé pour constituer les groupes locaux: les animateurs cherchaient d'abord à mobiliser les leaders et des gens motivés par le sujet proposé; ces citoyens sont susceptibles de s'être exprimés davantage que la moyenne des gens. Enfin soulignons la présence, dans les groupes, de participants ayant suivi les rencontres du semestre d'automne.(1)

En poursuivant l'étude du comportement d'expression orale, les données révèlent que seulement 36% des répondants ayant assisté aux rencontres avec l'expert disent y avoir fréquemment adressé la parole. Malgré un décalage énorme en comparaison avec la question précédente, ce résultat nous semble acceptable en raison des conditions d'expression moins propices que lors des rencontres régulières. Qu'il suffise de mentionner le prestige de l'expert invité; les informations techniques véhiculées, l'élargissement du groupe habituel, en raison de personnes venant des autres groupes, pour ne nommer que ces facteurs.

Voilà pour les situations qui nous révèlent le comportement d'expression orale de façon directe. Cependant nous avons de plus cherché à identifier le comportement par différents biais; ainsi durant les rencontres régulières la spontanéité avec laquelle certains participants pou-

---

(1) L'évaluation de Prémuni porte sur le semestre d'hiver seulement.

vaient s'exprimer, dans le feu de la discussion. 53%[1] des répondants disent avoir jasé au moins à une occasion avec leur voisin de table pendant que le reste du groupe discutait. Il s'agit là d'un indicateur qui comporte évidemment certaines lacunes, mais que nous avons tout de même retenu en raison de la possibilité qu'il nous offre d'identifier la manifestation du comportement d'expression orale, de façon indirecte cette fois.

Le questionnaire nous a enfin permis d'approcher le comportement d'expression orale, d'une quatrième façon: la facilité plus grande pour certains participants à s'exprimer durant le temps de repos plutôt que lors des périodes d'information. 28% des répondants seulement affirment que ce phénomène s'est produit pour eux. Il est évident qu'un aussi faible % de réponses positives ajoute peu de choses à notre connaissance du comportement d'expression orale. Cependant, nous trouvons dans les motifs invoqués pour justifier cette réponse, des indications des plus intéressantes quant à certains facteurs pouvant faciliter l'expression orale dans nos groupes: soit le fait de restreindre le nombre de participants dans les groupes ou de scinder fréquemment le groupe pour faciliter l'expression, et le fait de créer des situations de détente dans les groupes d'expression.

Enfin pour les fins de l'analyse, nous avons constitué une échelle pour rendre compte de façon générale du comportement d'expression orale. L'échelle contenue dans le tableau 22 regroupe les données relatives à la

---

(1) Nous avons jugé bon de ne pas tenir compte des fréquences pour mieux connaître l'étendue du comportement. Il n'importe pas d'abord de savoir si ce geste fut posé fréquemment pour parler de la spontanéité des participants à s'exprimer oralement.

manifestation des comportements d'expression orale aussi bien lors des rencontres régulières que lors des rencontres avec les experts. Nous y avons aussi inclus la question relative à la spontanéité manifestée par les participants dans l'expression orale (en jasant avec leurs voisins de table pendant que le reste du groupe discutait.)[1] Nous avons cependant omis d'inclure dans l'échelle l'expression orale dans les périodes de repos (pause-café).[2]

TABLEAU 22

Expression orale

	Nombre	Pourcentage
Très fréquente	17	29%
Fréquente	18	30%
Rare	20	33%
Très rare	5	8%
TOTAL	60	100%

(1) Cette dernière question peut affaiblir la signification des données de l'échelle. Certains participants ont pu répondre négativement à la question, en connaissance des règles élémentaires de fonctionnement de groupe.

(2) Ce comportement ne pouvait être le fait que d'une minorité dans le le groupe, en raison de la formulation de la question.

Selon les données du tableau 22 nous observons que près de 60% des participants auraient enregistré un comportement fréquent, alors que 40% des répondants se seraient exprimés plutôt rarement par la parole lors des rencontres régulières, dans des échanges avec leur voisin de table ou lors des rencontres avec les experts. De prime abord, le décalage entre le 85% de réponses fréquentes obtenues à la question relative aux rencontres régulières et celui de 59% révélé par l'échelle, impose des réserves. Cependant ce dernier % nous semble acceptable pour rendre compte de conditions et de circonstances qui ont varié passablement du groupe relativement restreint que constituait le groupe local régulier aux groupes élargis qui furent constitués à l'occasion de la visite des experts. Nous devrons tenir compte de cette observation lorsque nous ferons intervenir cette variable en cours d'analyse.

En conclusion à cette brève analyse des comportements de verbalisation, retenons:

- que les participants interviewés ont eu en grande majorité la forte impression de pouvoir s'exprimer oralement dans Prémuni;
- que, en règle générale, la majorité d'entre eux (85%) se sont exprimés fréquemment par la parole dans les rencontres régulières mais qu'un nombre beaucoup moins grand de personnes (59%) ont pris la parole de façon fréquente dans des circonstances ou des occasions particulières (ex.: visite des experts);
- qu'une faible proportion des participants (15%) dit s'être exprimé fréquemment par écrit.

2.. Comportements de manipulation de l'information

Le type de comportement que nous chercherons à identifier dans cette section réfère non pas au contenu de l'information "manipulée" mais à la forme i.e. au caractère personnel que l'individu lui imprime en se l'appropriant pour ensuite la re-traduire à d'autres personnes.

Nous ferons donc l'approche de ce type général de comportement d'expression par les indicateurs suivants: soit les démarches effectuées par le participant en vue de recueillir de l'information; le fait de traduire (véhiculer) cette information à d'autres personnes; ou encore la forme donnée à l'expression verbale en traduisant de l'information aux autres membres du groupe durant les heures de rencontre hebdomadaire. Nous ajouterons à cette section de l'étude les informations relatives à la méthode de travail privilégiée par les participants.

a) Les démarches de cueillette d'information

Les démarches relatives à la cueillette de l'information réfère pour le participant, au genre de situations suivantes: celles où individuellement ou avec d'autres personnes il aurait fait des démarches pour aller chercher de l'information en dehors des rencontres régulières. Il y a aussi le fait qu'un bon nombre de participants ont eu à se déplacer sur des distances parfois considérables pour participer à des rencontres avec les experts invités.

Cette dernière situation révèle un comportement nettement plus marqué de cueillette d'information de la part des participants. Pour tenter une explication sommaire de ce décalage dans les réponses obtenues, nous référons principalement au facteur suivant: l'organisation de la démarche.

En effet, les rencontres avec les experts relevaient entièrement au niveau de l'organisation, des responsables de l'Opération Prémuni. Dans ces cas, le participant n'avait qu'à se déplacer pour participer aux rencontres. Par ailleurs, dans le phénomène de cueillette personnelle d'information, tout était à la charge du participant. Or, comme de façon générale nous supposons que les gens n'avaient pas l'habitude de telles démarches et que en plus cela leur aurait demandé des disponibilités de temps additionnelles, très peu de participants ont eu ce genre de comportement de façon fréquente. C'est là une explication sommaire d'un phénomène sur lequel nous reviendrons plus loin dans l'analyse des données.

L'échelle que nous utiliserons pour rendre compte d'un comportement de cueillette d'information (tableau 23) référera aussi bien aux démarches personnelles et inorganisées qu'à celles collectives et organisées que les participants aux rencontres de Prémuni ont pu effectuer.

Ce tableau donne que 78% des répondants ont rarement ou très rarement fait des démarches spéciales, de façon personnelle ou en groupe, pour recueillir de l'information relative aux thèmes abordés dans Prémuni. Par contre, dans 22% des cas, on affirme avoir fait ce genre de démarche de façon fréquente. Ces données révèlent un comportement plutôt faible de cueillette d'information mais par contre elles nous permettent de dégager des indices quant aux conditions pouvant faciliter la manifestation de ce genre de comportement.

TABLEAU 23

Cueillette d'information

	Nombre	Pourcentage
Fréquente	13	22%
Rare	23	40%
Très rare	24	38%
TOTAL	60	100%

b) Le fait de véhiculer de l'information

L'expression véhiculer de l'information signifie pour nous le fait de communiquer à une ou des personnes, de l'information relative aux thèmes discutés, pendant la durée de l'Opération Prémuni. Ce comportement a épousé 3 formes différentes en fonction des situations distinctes où il s'est réalisé.

Il y a d'abord le fait d'avoir véhiculé de l'information aux membres du groupe, dans le cadre des rencontres régulières. L'information dont il est question ici est celle que le participant était allé cueillir lors des rencontres avec les experts ou encore à l'occasion d'une démarche personnelle. En second lieu, ce comportement fait état de la situation où le participant était amené à poursuivre l'échange après les 3 heures de rencontres hebdomadaires, ou encore à entrer en communication avec certains membres du groupe, en dehors des rencontres régulières du groupe local.

Enfin les circonstances où le participant traduisait aux gens de son milieu[1] les informations recueillies dans le cadre de Prémuni.

La question 198 relative au fait de véhiculer de l'information dans le cadre des rencontres régulières indique que seulement 23% ont enregistré des réponses positives à cette question. Cela n'a rien de surprenant car la question relative à l'information cueillie par une démarche personnelle du participant (#196) indiquait que 73% des gens n'avaient pas fait ce genre de démarche. Or c'est précisément cette information dont il est question dans cette première situation. Par ailleurs les données révèlent un comportement fréquent dans tous les cas (100%) où cette question s'applique, i.e. 100% de ceux qui ont fait une démarche pour cueillir de l'information véhiculaient cette information dans leur groupe local.

Quant à la situation dans laquelle certains participants se sont trouvés en échangeant de l'information avec certains membres du groupe, en dehors des heures régulières de rencontre, nous observons que pour 55% des gens interviewés cela correspondait à un comportement fréquent de leur part. Par ailleurs, 20% des gens disent n'avoir jamais posé de tels gestes.

Enfin, la question 208 nous indique que 82% des répondants affirment avoir fréquemment véhiculé de l'information dans leur milieu. Une réponse aussi généralisée appelle une analyse plus poussée, d'autant plus qu'il s'agit d'un comportement manifesté en dehors des rencontres régulières.

---

(1) Par milieu nous entendons principalement les réseaux de la vie familiale et de la parenté, du voisinage et de la vie de travail.

Nous observons que 22% des répondants disent avoir souvent posé un tel geste, alors que 60% des gens disent l'avoir fait "parfois". Selon la terminologie adoptée au cours de l'analyse, il faut comprendre que 22% des participants ont très fréquemment i.e. de façon assez régulière entre les rencontres hebdomadaires, véhiculé à des gens de leur milieu familial, de leur parenté, de leur voisinage, de leur milieu de travail, des informations recueillies grâce à l'Opération Prémuni. Par ailleurs 60% des gens interviewés affirment avoir fréquemment agi ainsi. Cela n'implique pas pour nous qu'ils ont eu ce genre de comportement de façon régulière mais que cela leur est arrivé assez souvent pendant la durée du projet.

D'autre part, 12% des interviewés donnent comme réponse qu'il leur est rarement arrivé d'agir ainsi. Nous comprenons par là que plus fréquemment qu'autrement ces gens ne véhiculaient pas d'information venant des rencontres dans leur milieu. Enfin, 5% des participants disent n'avoir jamais eu (comprendre très rarement) de tels comportements.

Nous retenons donc que 82% des participants ont donné une réponse positive contre 18% une réponse négative. Comment expliquer une réponse positive aussi forte?

Nous sommes portés à croire que les rencontres hebdomadaires du groupe local fournissaient à la majorité des participants un sujet de discussion et une information nouvelle et systématique autour des différents thèmes abordés. Il nous semble qu'il ne faille pas croire qu'il s'agit là d'un comportement nouveau. En effet, véhiculer de l'information dans son milieu et discuter avec les gens de son entourage sur des sujets d'actualité ou d'intérêt commun, sont des faits qu'il est facile d'observer en dehors d'un projet d'éducation populaire. Cependant, l'apport du projet Prémuni a consisté à

greffer sur des comportements habituels des informations et des contenus de discussion dont la plupart des participants n'auraient pu bénéficier, n'eut été des occasions crées par le projet. En effet, les sujets connexes au regroupement municipal tout en étant techniques, donc pas aisément abordables par de simples citoyens, n'étaient pas l'objet d'une information extensive ou même régulière dans le milieu, de la part des média ou des conseils municipaux, principaux organes d'information sur le sujet. Prémuni a contribué, nous croyons à faciliter la circulation d'information au sein tout d'abord des groupes locaux constitués à cette fin, et aussi auprès d'un certain public grâce à la diffusion, par les média, de contenus d'information; indirectement aussi par l'expression des participants dans leur milieu.

D'ailleurs, cette influence de Prémuni sur le comportement "véhiculer dans le milieu" se trouve confirmée par les principales raisons invoquées par les participants eux-mêmes pour expliquer leur réponse. Il y a, parmi ces motifs, l'intérêt du sujet en raison de son actualité; le goût de faire partager aux gens de son entourage l'information recueillie dans l'Opération Prémuni; enfin le besoin d'élargir ses connaissances des opinions véhiculées par ces gens du milieu. Ces diverses informations indiquent, il nous semble, de nouvelles avenues à l'éducation populaire. Nous reviendrons sur ces faits dans les prochaines parties de notre étude.

c) Suffisance de l'information véhiculée

La question 206 voulait explorer dans quelle mesure le comportement de manipulation avait été facilité par la circulation, dans le groupe, d'une information jugée suffisante. 68% des répondants signifient leur satisfaction quant à la suffisance de l'information véhiculée. Cependant, quelle

signification devons-nous accorder à la réponse de plus de 28% des répon-
dants à l'effet que cette information était "peu" ou "pas du tout" suffi-
sante pour leur permettre de discuter de façon profitable pour faire avan-
cer leur idée sur la question? Il nous semble qu'il faille chercher des ex-
plications dans le type de méthodologie utilisée, et surtout dans la façon
dont cette méthodologie a pu s'appliquer dans les groupes Prémuni.

d) <u>Méthode pédagogique utilisée</u>

La question 227 nous fournit certaines données relatives à la métho-
de pédagogique. En effet, cette question voulait placer les participants
devant l'alternative d'un choix de méthodologie de travail, dans l'hypothèse
où l'expérience serait à recommencer. A cette question, 80% des réponses
obtenues signifient leur préférence pour la méthode d'animation de groupe,
alors que 17% des répondants préféraient revenir à une méthode plus magis-
trale. Une réponse aussi claire témoigne, il nous semble, d'un choix pré-
cis, de la part des participants, pour une méthode de travail qui fait repo-
ser la démarche sur le groupe et non sur la ressource qu'est l'animateur ou
l'informateur occasionnel.

Il faut voir là se confirmer par les intéressés eux-mêmes, une métho-
de expérimentée depuis plusieurs années dans des groupes d'éducation popu-
laire, et pour laquelle nous n'avions jamais obtenu de feedback systématique
de la part des participants. Où faut-il chercher des facteurs explicatifs
de cette réponse? A la question 228, près de la moitié des participants mo-
tivent leur choix par le fait qu'ils ont trouvé, dans la méthode d'animation
de groupe, de plus grandes facilités d'expression et de participation. On
invoque aussi le fait d'un intérêt plus grand qui est ainsi suscité et de
conditions de détente qui facilitent l'expression du groupe. D'ailleurs,

nous pouvons vérifier si ces facteurs ont pu réellement influencer les comportements d'expression, grâce aux réponses obtenues aux questions relatives à l'impression d'expression orale et à l'expression orale elle-même, aussi bien dans les rencontres régulières où l'animation était la méthode privilégiée que dans les rencontres avec les experts où l'on référait à une méthode plus magistrale d'exposé, de conférence.[1]

Par ailleurs, nous devons signaler la réponse de près de 20% des répondants à l'effet qu'une méthode magistrale serait plus appropriée. Nous sommes portés à croire à une certaine insatisfaction de leur part en rapport avec la méthode utilisée, et à en chercher des explications. Ce faisant, nous rapprochons cette réponse de celle obtenue relativement à la circulation d'une information suffisante dans les groupes, où près de 30% des répondants ont signifié leur insatisfaction. Nous ne disposons pas du matériel requis pour expliquer davantage cette insatisfaction, cependant, il nous faut retenir que cette dernière nous signifie l'existence de lacunes, aux yeux d'une certaine minorité, tant au plan de la méthode qu'à celui de la qualité et quantité de l'information véhiculée.

En conclusion sur ce paragraphe des comportements relatifs à la manipulation de l'information nous observons:

- que très peu de participants (15%) se sont montrés disposés à faire fréquemment des démarches personnelles et individuelles pour aller chercher de l'information pertinente aux sujets discutés; mais qu'une proportion beaucoup plus grande de répondants (53%) se sont déplacés

(1) Référer aux pages 158 à 162

pour participer à des rencontres d'information de groupe organisées avec des experts.

-que relativement au fait de véhiculer de l'information en dehors des rencontres, 55% des répondants disent l'avoir fait fréquemment auprès de certains membres de leur groupe local; et que par contre, plus de 80% des participants ont répondu avoir posé fréquemment ce geste dans leur entourage.

-que 80% des gens interviewés se sont dit favorables à la méthode d'animation pédagogique

-et enfin que près de 30% des répondants signifient leur appréciation négative quant à la suffisance de l'information véhiculée.

3. Comportements et perceptions relatifs à la communication (interrelation).

Les comportements et les perceptions d'interrelation se présentent sous deux formes: ceux relatifs au support, à la solidarité dans le groupe, et aussi ceux qui réfèrent au sentiment d'appartenance au groupe.

a) Support dans le groupe.

Les comportements réflétant le support nous sont révélés par les réponses aux questions 189, 192 et 193. Les 2 premières questions réfèrent au support fourni par le participant à son groupe. Ainsi les répondants manifestent à 60% par la question 189, leur impression d'avoir beaucoup ou moyennement aidé leur groupe à progresser sur le contenu, grâce à leur intervention. La question 192 précise davantage en faisant observer que 30% des participants disent être venus quelques fois ou plusieurs fois

en aide à un membre du groupe en difficulté. Il est très plausible que ces données correspondent à la réalité, en raison du type de rencontre et de climat privilégié par Prémuni. D'autre part, la question 193 rend compte de l'aide reçue venant de l'animateur ou d'autres membres du groupe. Or, 60% des répondants signifient qu'il leur est plus d'une fois arrivé de recevoir de l'aide alors qu'ils étaient en difficulté dans leur groupe.

La faible concordance dans les réponses obtenues dans l'aide donnée et l'aide reçue apparaît avec évidence, mais elle ne revêt qu'une faible importance à notre avis. En effet, l'aide reçue peut avoir pris diverses formes pour le répondant et l'on peut facilement imaginer que cela n'était pas toujours appréciable quantitativement. De plus, le fait que le questionnaire ne fut administré, dans certains cas, que plusieurs mois après la fin de l'opération a pu contribuer à l'imprécision de certaines réponses.

Ce qu'il s'agit de retenir en conclusion c'est que le phénomène de support (aide) a existé de façon assez répandue dans le groupe. De plus il est intéressant de constater l'existence d'une préoccupation aussi grande (60%) des gens interviewés pour le fonctionnement de leur groupe (impression de faire progresser le groupe).

b) <u>Sentiment d'appartenance au groupe</u>

Le présent paragraphe vise à regrouper diverses impressions que les participants ont eues et qui témoignent de certains phénomènes de communication socio-affective. Nous avons retenu 3 de ces perceptions des participants.

Il y a d'abord l'impression de se sentir intégré au groupe, le fait de se considérer comme faisant partie d'un groupe. 93% des répondants af-

firment avoir eu cette impression pendant les rencontres de Prémuni. Par ailleurs, au niveau de l'impression d'être écouté lorsqu'on s'exprime, 83% des gens interviewés disent avoir eu fréquemment cette impression.

Comment pouvons-nous expliquer de telles données? Il nous semble évident que des réponses aussi généralisées témoignent de phénomènes qui ont de bonnes chances de s'être produits dans l'ensemble des groupes de Prémuni, soit: les gestes et attitudes favorisant l'intégration des membres dans le groupe et l'attention accordée dans le groupe lorsqu'une personne s'exprimait. Pour pousser davantage l'explication de ces faits, nous devons référer à l'ensemble des conditions "facilitantes" que les animateurs de groupes locaux ont cherché à créer pour favoriser l'expression des gens de diverses manières durant les rencontres. D'ailleurs les raisons fournies par les participants pour expliquer leur impression d'écoute réfèrent aux conditions suivantes dans une proportion de plus de 73% soit: le climat dans le groupe, la dimension restreinte du groupe et la méthode d'animation; par ailleurs, 16% des réponses seulement réfèrent à des raisons d'influence personnelle dans le groupe. Ces faits viennent renforcer l'hypothèse de conditions "facilitantes" crées par le projet Prémuni.

Enfin les données de la question 213 révèlent qu'environ 33% des répondants disent s'être sentis plus à l'aise qu'auparavant pour s'exprimer dans un groupe, alors que 67% des participants répondent négativement à cette question. Existe-t-il une parenté entre cette perception et les deux autres phénomènes que nous venons d'étudier, à savoir l'impression de se sentir intégré et l'impression de se sentir écouté? A ces deux questions, plus de 80% des participants avaient répondu affirmativement, alors que les réponses positives concernant le fait d'être à l'aise dans le groupe sont de l'ordre de 33% seulement. Il nous semble cependant que cette impression

comme les deux autres rend compte du sentiment d'appartenance au groupe.

Pour tenter d'expliquer la réponse obtenue, disons tout d'abord que la question 213 a pu ne pas être tout à fait comprise dans le sens où elle voulait être posée. Nous voulions mesurer le fait d'être à l'aise en rapport avec l'expression que l'expérience Prémuni pouvait contribuer à créer dans le groupe. Nous constatons cependant que les participants ont pu répondre à la question en portant un jugement sur Prémuni en référence avec leurs expériences antérieures de groupe; ce que nous ne cherchions pas d'abord à mesurer dans cette question.

Cette imprécision dans la formulation de la question peut-elle entraîner le rejet pur et simple de cette variable? Nous ne le jugeons pas nécessaire compte tenu de la réponse obtenue: 32% des répondants disent s'être féquemment sentis plus à l'aise pour s'exprimer et nous croyons qu'un nombre suffisant de personnes nous signifiaient par là que le groupe Prémuni leur avait permis de s'acclimater à l'expression dans un groupe, alors que cela pouvait constituer un phénomène un peu nouveau pour certains.

Le regroupement des questions relatives au sentiment d'appartenance au groupe local Prémuni constitue la prochaine échelle (tableau 24). Ce tableau révèle que 63% de la population interviewée avaient la forte impression d'appartenir à son groupe local, de communiquer socio-affectivement avec les membres de ce groupe, de se sentir plus à l'aise qu'auparavant pour s'exprimer dans le groupe. Compte tenu de la façon dont l'échelle fut bâtie, nous interprétons les résultats de façon positive, malgré une réponse n[illegible]tive de la part de 37% des répondants.

TABLEAU 24

Sentiment d'appartenance au groupe (communication dans le groupe)

	Nombre	Pourcentage
Très fort	21	35
Fort	17	28
Faible	15	25
Très faible	7	12
TOTAL	60	100

Nous concluons en affirmant que les diverses réponses positives recueillies en rapport avec le sentiment d'appartenance au groupe témoignent de l'existence de conditions socio-affectives susceptibles d'avoir contribué à faire naître des comportements fréquents d'expression dans le groupe.

En résumé sur ce paragraphe touchant aux phénomènes d'interrelation dans les groupes Prémuni,

- nous observons tout d'abord, au niveau des manifestations de support, que 30% des participants interviewés disent avoir fréquemment fourni de l'aide à des membres de leur groupe, et que 60% des répondants reconnaissent avoir plus d'une fois reçu de l'aide;

- par ailleurs, les données révèlent dans une proportion intéressante (63%) un fort sentiment d'appartenance aux groupes de Pré-

muni; en regard des impressions d'être écouté, et d'être intégré à son groupe local, les proportions de réponses positives grimpent à plus de 80%.

CHAPITRE 9

FACTEURS EXPLICATIFS DES PRINCIPAUX PHENOMENES D'EXPRESSION RELIES A LA DIMENSION "FORMATION" DES PARTICIPANTS DANS PREMUNI.

1. Caractéristiques des participants.

Ce paragraphe veut tout d'abord permettre d'identifier certains facteurs reliés à des caractéristiques de la population, facteurs susceptibles d'avoir influencé la manifestation de comportements tels l'expression orale, et le fait de véhiculer de l'information dans le milieu. Parmi les caractéristiques retenues, il y a l'âge, le sexe et la scolarité des participants.

a) L'âge des participants.

Le tableau 25 permet l'étude du comportement d'expression orale en fonction de l'âge des participants. Nous observons qu'une plus forte proportion des participants des classes d'âge 20 à 29 ans, 30 à 39 ans et 40 à 49 ans disent s'être exprimés très fréquemment, avec des réponses respectives de 50%, 25% et 44% contre 0% pour les participants plus âgés. Par contre, plus nous nous approchons des classes d'âge élevé, plus la proportion des répondants ayant eu un très rare comportement d'expression

orale augmente. Elle passe de 0 à 20%, de la première (20 à 29 ans) à la quatrième catégorie (50 à 59 ans), la dernière catégorie (60 ans et plus) souffrant une légère exception. Cependant, dans cette catégorie, 75% enregistrent un rare comportement d'expression orale.

TABLEAU 25

Relation entre l'âge des participants et le comportement d'expression orale dans les groupes locaux (N = 60 participants)

âge	expression orale				
	Très fréquente	Fréquente	Rare	Très Rare	Total
20 à 29 ans N = 8	50%	25%	25%	0%	100%
30 à 39 ans N = 20	25%	25%	45%	5%	100%
40 à 49 ans N = 18	44%	28%	17%	11%	100%
50 à 59 ans N = 10	0%	50%	30%	20%	100%
60 ans et + N = 4	0%	25%	75%	0%	100%

Ce que nous retenons de ce tableau, sans trop pouvoir l'expliquer, c'est le fait que l'expression orale est fréquente chez les plus jeunes participants et que cette fréquence diminue au fur et à mesure que nous progressons vers les catégories de participants plus âgés. Cette observation souffre toutefois une exception pour la classe d'âge 40 à 49 ans. Par contre, nous observons un phénomène inverse en ce qui a trait à la rareté de l'expression orale.

b) Le sexe des participants

Le tableau 26 met en relation le sexe des participants avec leur comportement d'expression orale. Nous y observons, toute proportion gardée, que les femmes ont en plus grand nombre que les hommes (43% contre 26%) un comportement très fréquent d'expression orale. Par contre, 10% des participants masculins ne s'exprimaient que très rarement alors qu'aucune femme ne disait avoir un tel comportement.

TABLEAU 26

Relation entre le sexe des participants et le comportement d'expression orale dans les groupes locaux. (N= 60 participants)

sexe	expression orale				
	Très fréquent	Fréquent	Rare	Très rare	Total
Féminin N = 7	43%	14%	43%	0%	100%
Masculin N = 53	26%	32%	32%	10%	100%

Les tableaux 27 et 28 mettent en rapport le sexe des répondants et le comportement que pouvaient avoir les participants de Prémuni en véhiculant hors des rencontres régulières des informations recueillies dans Prémuni.

D'une part avec le tableau 27 nous observons que sur l'ensemble des participants interviewés ayant enregistré une réponse, 43% des femmes et 15% des hommes seulement disent fréquemment véhiculer de l'information hors des rencontres régulières, auprès des membres de leur groupe local.

TABLEAU 27

Relation entre le sexe des participants et le fait de véhiculer de l'information à des membres de son groupe en dehors des rencontres régulières (N = 60 participants)

s e x e	véhiculer aux membres				
	Très Fréquent	**Fréquent**	**Rare**	**Très rare**	**Total**
Féminin N = 7	42%	29%	0%	29%	100%
Masculin N = 53	14%	38%	28%	20%	100%

Si nous considérons maintenant les réponses positives (catégories très fréquent et fréquent), nous voyons la proportion passer de 43 à 71% chez les femmes et de 15 à 52% du côté masculin.

Le tableau 28 pour sa part met en relation le sexe des répondants avec le comportement de véhiculer fréquemment de l'information recueillie dans Prémuni auprès des personnes de leur milieu, étrangères à Prémuni. Parmi les gens interviewés qui nous ont fourni une réponse, nous constatons tout comme au tableau 27 que les participantes féminines répondent dans une

proportion de 57% avoir très fréquemment véhiculé de l'information dans leur milieu, la proportion de réponse grimpe à 100% si nous réunissons les catégories très fréquent et fréquent. Par contre, les répondants masculins enregistrent dans une proportion de 17% une réponse très fréquente, et dans une proportion de 80% une réponse fréquente ou très fréquente au comportement étudié.

TABLEAU 28

Relation entre le sexe des participants et le fait de véhiculer de l'information dans le milieu. (N = 60 participants)

s e x e	véhiculer dans le milieu					
	Très Fréquent	Fréquent	Rare	Très Rare	Ne se rappelle pas	Total
Féminin N = 7	57%	43%	0%	0%	0%	100%
Masculin N = 53	17%	62%	13%	6%	2%	100%

Nous concluons quant à l'influence de ce trait caractéristique sur les comportements d'expression que les candidats de sexe féminin ont eu tendance à s'exprimer davantage que les hommes et parfois de façon très nette tant dans les groupes que hors des groupes, tant auprès de certains membres de leur groupe dans l'entre-deux rencontres que dans leur entourage. Si nous avions à fournir une explication à ce phénomène, nous serions portés à la chercher dans le fait qu'ayant répondu en nombre plus restreint que les hommes, les candidates présentes pouvaient être globalement plus intéressées et motivées.

c) La scolarité des participants

Le tableau 29 révèle que le facteur scolarité ne semble pas avoir influencé de façon précise les participants dans leur comportement d'expression orale.

TABLEAU 29

Relation entre la scolarité des participants et le comportement d'expression orale (N = 60 participants)

scolarité	expression orale				
	Très Fréquent	Fréquent	Rare	Très Rare	Total
0 à 7 ans N = 22	14%	42%	35%	9%	100%
8 à 12 ans N = 24	33%	21%	33%	13%	100%
13 à 15 ans N = 7	72%	14%	14%	0%	100%
16 à 19 ans N = 7	14%	43%	43%	0%	100%

Nous observons que dans l'ensemble des catégories, sensiblement la même proportion de participants (plus de 40%) semblent avoir eu un faible comportement d'expression orale. Nous devons faire exception pour la catégorie 13-15 ans où la proportion de réponses négatives (14%) est de beaucoup inférieure à celles des autres catégories. Par contre, il se dégage une progression dans les réponses positives fortes pour les 3 premières catégories. On enregistre une proportion de 14% de réponses positives fortes

dans la catégorie 0 à 7 ans de scolarité, 33% dans la catégorie 8 à 12 ans, et 72% dans la catégorie 13 à 15 ans; seule la catégorie 16 à 19 ans marque une exception avec 14%.

En résumé, nous observons au sujet des caractéristiques des participants mises en relation avec certains comportements d'expression orale:

- que le facteur âge des participants semble avoir conditionné dans une certaine mesure l'expression orale dans les groupes; en effet le comportement d'expression orale semble plus répandu dans les classes d'âge inférieur (20 à 49 ans); cependant, à l'intérieur des limites d'âge de 20 à 49 ans, nous n'enregistrons aucune variation sensible dans le comportement.

- que les candidats de sexe féminin ont eu tendance à s'exprimer davantage que les participants mâles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des groupes locaux.

- que le facteur scolarité des participants semble avoir joué de façon sporadique mais davantage au niveau de la rareté du comportement chez les gens moins scolarisés.

2. <u>Conditions d'ensemble ayant facilité l'expression orale</u>

Les conditions dont il est question dans ce paragraphe réfèrent à l'expérience éducative elle-même. Celle-ci s'est fondée sur un ensemble de moyens mis à la disposition des participants mais aussi sur un certain nombre de facteurs intervenus au cours de l'expérience des différents groupes de Prémuni. Parmi les facteurs susceptibles de faciliter l'expression, on pourrait signaler la méthode d'animation de groupe, l'attitude de l'ani-

mateur, les comportements de support et les attitudes bienveillantes des participants les uns envers les autres, le climat dans le groupe, et autres.

Nous nous attarderons dans ce paragraphe à analyser les données relatives à l'impression quasi unanime des participants de pouvoir s'exprimer oralement. Ce fait rend compte de certaines conditions que les participants jugent avoir été de nature à faciliter leur expression.

Le tableau 30 nous permet d'étudier l'expression orale dans les groupes de Prémuni en distinguant le comportement lui-même de l'impression que les participants avaient de pouvoir s'exprimer. L'hypothèse sous-tendue par cette relation est la suivante: le fait de s'être exprimé oralement dans le groupe a-t-il influencé l'impression que les participants avaient de pouvoir le faire?

Comme nous le mentionnions plus haut, l'analyse révèle que 59% des interviewés disent s'être exprimés fréquemment par la parole dans l'ensemble des rencontres de Prémuni[1]. D'autre part, nous savons que 93% des personnes interviewées, soit la presque totalité des répondants, disent avoir une forte impression d'avoir pu s'exprimer oralement lorsqu'ils en sentaient le besoin. L'écart de plus de 35% entre ces deux réponses permet déjà d'établir certaines limites importantes dans la relation entre les variables mises en présence. Cependant, l'étude du tableau révèle que 55% des répondants qui affirment s'être fréquemment exprimés de façon orale disent du même coup qu'ils avaient fortement l'impression de pouvoir le faire lors-

(1) Se rappeler que les données de l'expression orale sont celles de l'échelle et non celles du comportement enregistré lors des seules rencontres régulières de groupe. Ces dernières données rendent compte d'un comportement plus marqué.

qu'ils en sentaient le besoin. D'autre part, nous observons que 39% de notre population dit avoir rarement pris la parole durant les rencontres, alors que ces mêmes personnes avaient en même temps la forte impression de pouvoir parler quand elles en auraient senti le besoin. Enfin le tableau présente une quantité négligeable de personnes (4%) qui disent s'être rarement exprimés oralement alors qu'elles avaient la faible impression qu'il leur était possible de le faire.

TABLEAU 30

Relation entre le comportement d'expression orale et l'impression qu'avaient les participants de pouvoir s'exprimer oralement (N = 60 participants)

expression orale	impression d'expression orale			
	Très forte	Forte	Faible	Total
Très fréquent	17%	12%	0%	29%
Fréquent	8%	18%	2%	28%
Rare	10%	22%	2%	34%
Très rare	2%	5%	2%	9%
TOTAL	37%	57%	6%	100%

Il semble donc que le fait de s'exprimer oralement dans une certaine mesure a conditionné pour plus de la moitié des répondants l'impression qu'ils ont eu de pouvoir le faire. Cependant, pour plus du tiers (39%) des partici-

pants qui disent s'être peu ou pas exprimés oralement tout en ayant l'impression de pouvoir le faire, il faut chercher ailleurs les raisons qui expliquent leur impression. D'abord, il est possible qu'ayant été témoin de la manifestation de nombreux comportements d'expression orale dans les différents groupes, cela a pu créer chez certains l'impression qu'il leur était loisible de le faire eux aussi. Encore là cependant il nous semble qu'il faille invoquer d'autres facteurs pour expliquer une impression aussi généralisée dans les groupes.

En plus d'évoquer certains facteurs personnels, il faut se rappeler que l'opération Prémuni voulait créer un ensemble de conditions et de moyens[1] de nature à permettre l'expression des gens sur des phénomènes précis.

Bref

Le présent tableau nous permet de croire qu'une impression aussi généralisée tient à cet ensemble de conditions et de moyens que les participants jugent de nature à avoir favorisé la manifestation de comportements d'expression orale dans les différents groupes.

La suite de notre analyse aura pour but d'essayer de préciser quelles auront été ces autres conditions évoquées ici.

---

(1) Référer à la page 150

3. Milieu d'appartenance et groupes locaux de discussion

Cette partie de l'analyse veut faire ressortir, grâce aux données recueillies précédemment,(1) quelques-unes des interactions qui ont existé pour les participants, entre des comportements d'expression manifestés dans les groupes locaux et d'autres manifestés hors des rencontres régulières. Ce qui est intéressant, c'est la dynamique que cela révèle en terme d'inter-influence entre des comportements situés à l'extérieur et à l'intérieur de groupes formels d'éducation.

Pour les fins de l'analyse, nous devons rapprocher les variables "véhiculer dans le milieu", "véhiculer aux membres","cueillette d'information" et "expression orale". Les tableaux 31, 32, 33 mettent ces variables en relation. Nous nous attarderons à dégager les significations comprises dans les relations entre des comportements d'expression du type manipulation de l'information d'une part, et entre des comportements de manipulation d'information et d'expression orale d'autre part.

Nous en venons à faire reposer l'étude des prochains tableaux sur le postulat suivant: l'expérience éducative et son cadre global contribuent à stimuler les participants à s'exprimer dans un type de comportement de manipulation de l'information en dehors des 3 heures régulières de rencontre, et une bonne proportion des répondants disent l'avoir fait fréquemment.

Au niveau du tableau 31, les variables mises en relation posent l'interrogation suivante: Est-ce que le fait pour un bon nombre de participants de s'être exprimés fréquemment sur les thèmes de Prémuni, en dehors

(1) Référer à la Manipulation de l'information p. 164 et suivantes.

des rencontres régulières, avec des personnes de leur entourage, a eu une influence sur la fréquence de leur comportement d'expression orale dans l'ensemble des rencontres de groupe? Nous cherchons donc à jeter un peu de lumière sur le type de lien qui peut exister entre deux variables apparemment très diverses: le fait de véhiculer de l'information aux gens de son entourage et le fait de s'exprimer oralement durant les rencontres de Prémuni.

TABLEAU 31

Relation entre le fait de véhiculer de l'information dans le milieu et le fait de s'exprimer oralement dans les groupes locaux de discussion (N = 60 participants)

véhiculer dans le milieu	expression orale				
	Très Fréquent	Fréquent	Rare	Très Rare	Total
Très fréquent	8%	3%	10%	0%	21%
Fréquent	20%	17%	18%	5%	60%
Rare	0%	7%	5%	0%	12%
Très rare	0%	2%	0%	3%	5%
Ne se rappelle pas	0%	2%	0%	0%	2%
TOTAL	28%	31%	33%	8%	100%

Une première observation de chacune des variables prises séparément révèle tout d'abord un décalage assez important entre la proportion des répondants qui disent avoir véhiculé fréquemment de l'information dans leur milieu (82%), et celle des répondants qui disent s'être exprimés fréquemment de façon orale durant les rencontres (59%). La parenté entre ces deux variables n'est donc pas évidente au départ. Si nous poursuivons l'analyse, nous observons que 48% des répondants disent avoir véhiculé fréquemment de l'information dans le milieu et disent en même temps s'être exprimés oralement de façon fréquente durant les 3 heures de rencontre hebdomadaire . Par ailleurs, 33% des interviewés affirment avoir véhiculé fréquemment de l'information dans leur milieu alors qu'ils ne se sont exprimés oralement que rarement (et très rarement pour quelques-uns). Enfin, 8% seulement des personnes disent à la fois avoir rarement véhiculé de l'information, et s'être rarement exprimées durant les rencontres.

De là, nous ne pouvons généraliser à l'ensemble des participants l'influence qu'a pu avoir le fait de véhiculer fréquemment de l'information dans son milieu, sur le fait de s'exprimer oralement par la parole dans un groupe régulier de rencontre. Retenons toutefois que pour près de la moitié des gens, ce lien a existé. Pour eux le fait de véhiculer de l'information dans leur entourage a pu être l'amorce d'un comportement d'expression orale manifesté lors de la période hebdomadaire de rencontre.(1)

Pour d'autres, les 33% des participants qui ne s'exprimaient que rarement de façon orale durant les 3 heures de rencontre, le fait de véhicu-

---

(1) Nous ne pouvons affirmer la relation inverse faute d'en avoir fait l'analyse. Cependant nous reviendrons sur cette relation au chapitre 10 traitant des Nouvelles Perspectives en éducation populaire p.210 et suivantes.

ler de l'information dans leur entourage pouvait correspondre à un mode d'expression dans un milieu mieux connu et plus familier que le groupe local d'échange. Peut-être devons-nous recourir à des facteurs personnels tels la confiance en soi, l'habitude d'appartenir à un groupe de travail, et autres raisons du genre pour expliquer leur abstention dans le groupe par opposition à leur comportement dans leur milieu. Enfin, nous sommes portés à croire que pour ces derniers (33%) comme pour les autres qui se sont exprimés à la fois dans le groupe et dans le milieu (48%), la fréquence des échanges dans les groupes locaux aura été tout au moins un stimulant à l'expression dans le milieu.

D'ailleurs, ne faudrait-il pas analyser de plus près la dynamique qui a pu exister de façon informelle, entre le groupe de rencontre et les groupes d'appartenance(1) en terme d'intérêt, d'interrogations, de suggestions, de solutions, et autres qui ont pu être suscités de part et d'autre par l'entremise des participants de Prémuni. Pour mieux comprendre ces liens nous n'avons qu'à référer aux raisons invoquées par les répondants pour expliquer leur comportement de "véhiculateur" d'information dans le milieu(2). Cette analyse nous fournira des éléments très importants en regard des orientations à proposer pour l'éducation populaire.

Le tableau 32 nous permet d'explorer la relation qui a pu exister chez les participants à l'Opération Prémuni entre le fait de s'exprimer fréquemment hors des rencontres régulières avec des membres de son groupe et avec des membres de son entourage. Peut-on dire que plus les gens de Prémuni véhiculaient fréquemment de l'information auprès des membres de

---

(1) Référer pour la notion de "milieu" à la page 167.

(2) Référer à la page 169.

leur groupe (hors des rencontres), plus ils véhiculaient fréquemment cette information dans leur milieu? Et qu'à l'inverse plus était rare le fait de véhiculer l'information auprès de leurs compagnons de rencontre, plus il était rare de les voir véhiculer cette information chez les gens de leur entourage.

Donc en dehors des rencontres régulières des liens entretenus avec certains membres du groupe à partir des thèmes abordés dans les rencontres régulières ont-ils exercé une influence sur le fait de véhiculer dans le milieu?

TABLEAU 32

Relation entre le fait de véhiculer de l'information à des membres de son groupe, en dehors des rencontres régulières et le fait de véhiculer de l'information dans le milieu. (N = 60 participants)

véhiculer aux membres	véhiculer dans le milieu					
	Très Fréquent	Fréquent	Rare	Très Rare	Ne se Rappelle pas	Total
Très fréquent	10%	7%	0%	0%	2%	19%
Fréquent	3%	30%	3%	0%	0%	36%
Rare	3%	12%	8%	2%	0%	25%
Très rare	5%	12%	0%	3%	0%	20%
TOTAL	21%	61%	11%	5%	2%	100%

Ici encore une première analyse des données simples nous a appris que 55% des répondants ont dit véhiculer fréquemment de l'information auprès des membres de leur groupe en dehors des rencontres, alors que 82% ont dit faire la même chose dans leur milieu. Nous devons donc affirmer certaines réserves quant à la généralisation de cette relation.

Une analyse plus poussée indique que 50% disent véhiculer fréquemment de l'information auprès des membres de leur groupe hors des rencontres alors qu'ils véhiculaient aussi fréquemment dans leur entourage des informations recueillies dans Prémuni. Par contre, 32% disent véhiculer rarement de l'information auprès des membres du groupe en dehors des rencontres bien qu'en même temps ils affirment avoir fréquemment véhiculé cette information dans leur entourage. De ce nombre, un groupe représentant seulement 13% des répondants dit avoir rarement ou très rarement véhiculé de l'information aux membres du groupe et à la fois au milieu. Tout comme dans le tableau précédent, nous pouvons conclure que pour la moitié des répondants il y eut un lien entre les deux comportements étudiés alors que pour le tiers des interviewés, la manifestation de l'un des deux comportements n'appelait pas nécessairement la manifestation du second comportement, et que pour plus de 10% des répondants ces comportements n'ont à peu près pas existé.

Si nous poussons l'analyse, nous sommes portés à interpréter la relation entre les 2 phénomènes de la façon suivante. Après les heures régulières de rencontre, l'échange se poursuivait sur les lieux autour d'un ou plusieurs noyaux de participants. Parfois la discussion se déplaçait après la rencontre, vers des lieux moins formels tels le restaurant ou l'hôtel, autour d'un café ou d'une bière. En d'autres occasions, les échanges entre certains membres du groupe local, en dehors des heures régulières de ren-

contre, pouvait prendre l'allure de coups de téléphone, de rencontres fortuites ou habituelles dans le cadre de la vie quotidienne, dont le sujet déviait sur les thèmes abordés dans Prémuni.

Vus sous cet angle, les échanges entre certains membres du groupe se produisant hors du groupe prennent déjà place dans le milieu, et il n'est pas surprenant de voir se manifester le même comportement dans un entourage élargi tel le milieu familial, le milieu de travail... Ces observations nous suggèreront des pistes nouvelles à explorer en éducation populaire.

Nous sommes tentés d'interpréter les résultats de la façon suivante: pour près du tiers (32%) des participants les conditions d'expression semblent moins contraignantes de s'exprimer dans leur milieu alors qu'une situation de groupe restreinte à quelques personnes n'appelle pas pour autant une expression plus fréquente de leur part. Ce tableau nous amène à souligner à nouveau le rôle de stimulation que les moyens et conditions rassemblés dans l'Opération Prémuni, et plus particulièrement dans le groupe local ont pu jouer, en rapport avec différents comportements d'expression que nous pouvons observer. Nous sommes aussi portés à parler d'un prolongement de l'activité d'expression orale, amorcée durant la rencontre régulière, au niveau de certains réseaux ou sous-groupes, après les 3 heures régulières ou durant l'entre-deux rencontres, ou encore au niveau de l'entourage habituel des participants de Prémuni en dehors des groupes.

Les résultats sommaires de l'analyse des tableaux 31 et 32 nous portent à signaler la parenté entre les comportements mis en relation deux à deux pour fin d'étude: l'expression orale dans son groupe local, le fait d'échanger avec certains membres de son groupe local (de véhiculer avec eux certaines informations), ou encore avec des membres de son entourage, ces 3 variables ont en commun qu'il s'agit principalement d'échanges ver-

baux (pas exclusifs cependant dans le cas des 2 dernières variables) comportements qui se manifestent au départ grâce aux conditions mises en place par Prémuni. Les données recueillies nous permettent d'affirmer que dans le cas des trois comportements pris individuellement, une forte majorité (80% et plus) des participants enregistrent des réponses positives. Par ailleurs, mis en relation deux à deux, ces comportements nous révèlent des résultats constants: environ la moitié des participants véhiculaient fréquemment dans leur entourage de l'information recueillie dans Prémuni alors que ces mêmes participants s'exprimaient fréquemment de façon orale dans les rencontres régulières. Nous enregistrons une même proportion de 50% de personnes qui véhiculaient de l'information aussi bien auprès de membres de leur groupe que dans leur milieu d'appartenance. Par ailleurs le tiers de la population dit véhiculer fréquemment de l'information dans son milieu alors qu'elle s'exprime peu de façon orale; et enfin un tiers de la population véhicule rarement de l'information auprès de membres de son groupe local alors qu'elle en véhicule fréquemment dans son milieu.

S'agirait-il d'une même population cohérente dans des comportements complémentaires d'expression? A tout le moins, nous pouvons croire à une interrelation des phénomènes étudiés et ces observations devraient inspirer les expériences éducatives à venir qui se situeraient dans ce secteur. Pour notre part, ces résultats vont influencer notre conception de l'éducation populaire.

4. Démarches de cueillette d'information

Ce niveau de l'étude réfère à nouveau à des comportements de manipulation d'information. En effet, les comportements de cueillette d'information revêtent une importance de premier plan dans l'optique d'expériences

éducatives prenant place en dehors des lieux formels d'éducation et reposant, pour une bonne part, au plan des contenus véhiculés, sur des initiatives des participants. Nous nous attarderons donc dans ce paragraphe à faire l'analyse de relations qui ont pu exister entre des comportements de cueillette d'information et d'autres comportements de manipulation d'information.

Le tableau 33 permet de pousser l'analyse en faisant intervenir un autre comportement de manipulation d'information, la démarche de cueillette d'information. L'hypothèse que soulève ce tableau est la suivante: Y a-t-il eu un lien pour les participants de Prémuni entre le fait d'aller chercher leur information (cueillette) et le fait de véhiculer aux membres de leur entourage, de l'information recueillie aux rencontres régulières? Le fait d'entreprendre une démarche personnelle ou de groupe pour aller chercher de l'information conditionne-t-il à véhiculer de l'information dans son entourage?

Une première évidence apparaît dans l'étude de la relation: il semble n'exister qu'un très faible rapprochement entre les réponses obtenues à la question relative à la cueillette de l'information (89% disent n'avoir eu un tel comportement que rarement ou très rarement) et celle relative au fait de véhiculer de l'information dans son milieu (82% disent s'être comportés de la sorte fréquemment ou très fréquemment). En poursuivant l'analyse nous observons que 62% des répondants disent n'avoir fait de démarche personnelle que rarement, alors qu'ils véhiculaient fréquemment de l'information dans leur milieu. Par ailleurs, 20% seulement des répondants disent à la fois avoir fréquemment fait des démarches de cueillette d'information et avoir fréquemment véhiculé de l'information dans leur entourage. 15% des interviewés disent n'avoir eu l'un et l'autre comportement que rarement.

TABLEAU 33

Relation entre le comportement de cueillette d'information et le comportement de véhiculer de l'information dans le milieu (N = 60 participants)

cueillette d'information	véhiculer dans le milieu					
	Très Fréquent	Fréquent	Rare	Très Rare	Ne se rappelle pas	Total
Très fréquent	2%	3%	2%	0%	0%	7%
Fréquent	8%	7%	0%	0%	0%	15%
Rare	5%	18%	7%	0%	2%	32%
Très rare	7%	32%	3%	5%	0%	47%
TOTAL	22%	60%	12%	5%	2%	101%

Nous pouvons dès lors affirmer que dans Prémuni cette relation entre le fait de cueillir et le fait de véhiculer de l'information dans son milieu n'a que faiblement existé. Il est évident que des données à l'opposé de celles obtenues auraient été très bien accueillies pour notre analyse, en ajoutant à certaines hypothèses relatives à l'éducation populaire.

Nous pouvons toutefois interpréter ces données de la façon suivante: les gens regroupés dans le cadre de l'éducation populaire dans des projets du genre Prémuni sont peu habitués et/ou peu portés à aller chercher par eux-mêmes de l'information à véhiculer dans les groupes réguliers d'échange. A preuve de cela les données de l'échelle sur la cueillette

d'information[1]. Ce comportement de cueillette implique la plupart du temps une démarche spéciale et une période de temps plus ou moins longue à y consacrer. Cela n'est pas facilement envisageable pour des adultes qui prennent déjà une soirée hebdomadaire de leur loisir pour participer à des rencontres d'information. Ils s'attendent que la personne responsable du groupe et de son cheminement véhicule l'information nécessaire au groupe. D'ailleurs comment pourrait-on demander que ces citoyens, pères et mères de famille, travailleurs et travailleuses, puissent en plus de la rencontre hebdomadaire s'accorder une période additionnelle, au moins aussi importante, affectée à la recherche d'information.

Par contre ces personnes pourront, dans une proportion importante comme nous sommes en mesure de le vérifier plus haut dans l'analyse saisir différentes occasions dans leur vie de famille, de travail, leur vie civique ou de loisir pour échanger avec d'autres personnes des propos, opinions, informations, fruits de leur démarche dans un groupe local d'éducation populaire. Ici nous touchons à l'une des nombreuses limites de notre étude; en effet notre analyse n'englobe pas le contenu de l'information véhiculée. Il est évident qu'une telle analyse impliquerait une instrumentation beaucoup plus poussée que celle utilisée. Par contre une étude serait essentielle pour compléter notre connaissance des comportements de verbalisation et de manipulation de l'information, sans parler de la qualité de l'information véhiculée par les différents agents. Là n'était pas cependant notre objet d'étude.

---

(1) Référer aux pages 164 à 166.

En bref

Nous ne pouvons conclure dans cette étude, à l'existence d'un lien entre le comportement de cueillette d'information et le comportement de véhiculer de l'information dans le milieu. Il nous semble que cela tient au fait que le comportement de cueillette ne s'est pas manifesté avec évidence dans l'Opération Prémuni. Cependant, il nous apparait qu'il s'agit là de relations des plus intéressantes en ce qui a trait à un nouveau champ à développer en éducation des adultes.

5. Conditions socio-affectives ayant facilité l'expression dans le groupe et hors du groupe.

La conception d'éducation populaire sur laquelle s'est fondée Prémuni référait à l'expression des gens par la verbalisation et la manipulation de l'information, mais aussi par l'interrelation entre les membres du groupe.

Cette partie de l'analyse veut explorer les phénomènes d'interrelation en analysant les liens qui ont pu exister entre les conditions socio-affectives dans le groupe et certains comportements de verbalisation et de manipulation d'information.

Les tableaux 34 et 35 veulent mesurer l'intégration des participants, à partir de l'impression qu'ils avaient de ce phénomène. Le tableau 35 met en relation l'impression que pouvaient avoir les participants de Prémuni d'être intégrés à leur groupe local avec le comportement de véhiculer de l'information dans leur milieu. D'autre part le tableau 34 explore la relation entre l'impression d'intégration et le comportement de véhiculer de

l'information auprès de certains membres de son groupe local.

Nous entreprenons l'étude des tableaux 34 et 35, en sachant que 93% des répondants disent se sentir intégrés dans le groupe. De plus, l'étude des données simples nous a appris que 55% des répondants ont eu un comportement fréquent en ce qui a trait au fait de véhiculer de l'information auprès de certains membres de leur groupe, alors que 82% des personnes disent avoir véhiculé fréquemment de l'information dans leur entourage(1). Dès maintenant nous pouvons anticiper une parenté assez grande des données comprises dans le tableau 35. Cette même parenté semble exister aussi au tableau 34 mais de façon moins marquée. Cela nous obligera à plus de prudence dans nos conclusions sur ce dernier tableau.

TABLEAU 34

Relation entre le comportement de véhiculer de l'information à des membres du groupe en dehors des rencontres régulières et l'impression d'être intégré à son groupe local. (N = 60 participants)

véhiculer aux membres	se sentir intégré			
	Oui	Non	Ne sais pas	Total
Très fréquent	**18%**	0%	0%	18%
Fréquent	33%	2%	2%	37%
Rare	22%	3%	0%	25%
Très rare	20%	0%	0%	20%
TOTAL	93%	5%	2%	100%

(1) Référer à la page 167

Au tableau 34, nous constatons que 51% des participants disent véhiculer fréquemment de l'information auprès de certains membres du groupe tout en ayant l'impression d'être intégrés au groupe. Par ailleurs, 42% des participants disent ne véhiculer que rarement de l'information auprès de membres de leur groupe alors qu'ils affirment se sentir intégrés. Mais seulement 3% des répondants disent ne véhiculer que rarement de l'information aux membres de leur groupe et à la fois ne pas se sentir intégrés dans ce groupe.

Comme dans tous les tableaux où la variable "véhiculer de l'information auprès des membres de son groupe" est impliquée, l'analyse du tableau 34 nous donne des résultats pas très concluants pour l'ensemble de la population interviewée. Par contre, dans une distribution où seules sont retenues les réponses positives à la question relative au fait de véhiculer de l'information auprès des membres de son groupe, nous enregistrons des résultats tout autres: 93% des répondants qui disent avoir véhiculé fréquemment de l'information auprès des membres de leur groupe disent du même coup se sentir intégrés. Dans ces cas le fait de véhiculer semble avoir une influence importante sur leur impression de se sentir intégrés.

Par ailleurs, l'analyse du tableau 35 révèle une forte relation entre les variables véhiculer de l'information dans le milieu et l'impression de se sentir intégrés au groupe. 76% des gens interviewés disent véhiculer fréquemment de l'information dans leur entourage et se sentir intégrés à leur groupe local d'expression. Seulement 15% des gens disent ne véhiculer que rarement de l'information dans le milieu alors qu'ils se sentent intégrés à leur groupe local; et 2% des interviewés disent ne véhiculer que rarement de l'information dans le milieu et en même temps ne pas se sentir intégrés à leur groupe local.

TABLEAU 35

Relation entre le comportement de véhiculer l'information dans son milieu et l'impression de se sentir intégré à son groupe local. (N = 60 participants)

véhiculer dans le milieu	se sentir intégré			
	Oui	Non	Ne sais pas	Total
Très fréquent	22%	0%	0%	22%
Fréquent	54%	3%	2%	59%
Rare	12%	0%	0%	12%
Très rare	3%	2%	0%	5%
Ne se rappelle pas	2%	0%	0%	2%
TOTAL	93%	5%	2%	100%

Nous sommes tentés d'interpréter ces résultats en signifiant que le comportement d'expression dans le milieu pourrait être, pour le participant qui s'y adonne, une façon de refléter, de diffuser dans son entourage des faits et informations qui viennent des rencontres du groupe local Prémuni. Le fait de refléter témoigne ainsi indirectement pour le participant d'un sentiment d'appartenance à son groupe local, et il nous semble très plausible à partir de là que le fait de véhiculer de l'information contribue à augmenter l'impression d'intégration à son groupe. Vu sous cet angle, le comportement d'expression hors du groupe régulier apparente ce comportement aux comportements d'expression manifestés dans le groupe.

Avec le tableau 36 nous revenons à mesurer le comportement d'expression orale des participants en regard de certaines conditions "facilitantes" qui ont pu exister dans les groupes locaux d'échange. Ce tableau met en relation la variable "impression que les participants pouvaient avoir de se sentir écoutés lorsqu'ils s'exprimaient" avec la variable "expression orale". La relation que nous analyserons ici touche au climat de réceptivité et d'attention que les participants de Prémuni jugeaient avoir dans leur groupe pour s'exprimer oralement.

TABLEAU 36

Relation entre le fait pour les participants de se sentir écoutés lorsqu'ils s'exprimaient et le comportement d'expression orale. (N = 60 participants)

se sentir écouté	expression orale				
	Très fréquent	Fréquent	Rare	Très Rare	Total
Très fortement	15%	12%	14%	3%	44%
Fortement	10%	14%	15%	2%	41%
Faiblement	3%	5%	0%	2%	10%
Très faiblement	0%	0%	0%	0%	0%
Ne s'applique pas	0%	0%	0%	2%	2%
Ne sais pas	0%	0%	3%	0%	3%
TOTAL	28%	31%	32%	9%	100%

En effet, une des conditions majeures sur laquelle se fonde la méthode de travail expérimentée dans les groupes d'échange de l'éducation populaire, c'est précisément la réceptivité, l'écoute que l'on accorde aux propos des autres membres du groupe. Si la méthode d'animation vise en premier lieu à laisser les membres du groupe s'approprier la parole, parmi les règles essentielles au succès de cette méthode, il y a le fait de ne pas user de ce droit de parole inconsidérément, mais aussi le fait de prêter attention aux propos de ses compagnons de rencontre. Ce que nous voulons faire intervenir à cette étape dans la recherche, c'est l'impression d'écoute dont les participants sentaient être l'objet lorsqu'ils s'exprimaient. Nous voulons savoir si cette impression d'écoute a pu influencer l'expression orale dans les groupes locaux. Il s'agit donc là de conditions "facilitantes" de comportements d'expression qui reposaient sur les attitudes des participants entre eux. Nous aurions pu en choisir d'autres. Celle-là nous a semblé révélatrice d'un certain climat. Il est à noter que c'est par le biais de l'impression que le participant a d'être écouté que nous avons choisi de mesurer l'écoute dans le groupe. Nous ne disposions pas d'instruments pour mesurer le phénomène d'écoute directement. L'analyse des données simples révèle aussi un décalage assez grand entre la proportion de ceux qui disent avoir une forte impression d'écoute (85%) et la proportion de ceux qui disent s'exprimer fréquemment de façon orale (59%). Nous nous devions donc d'être prudents dans nos conclusions sur cette relation.

Par contre, 51% des interviewés disent avoir une forte impression d'écoute, en même temps ils disent s'être exprimés fréquemment par la parole durant les 3 heures de rencontre Prémuni. Par ailleurs le tiers (34%) des interviewés disent avoir une forte impression d'être écoutés alors qu'ils ne se sont exprimés que rarement de façon orale durant les rencontres hebdo-

madaires. Très peu de gens (2%) disent à la fois avoir eu une faible impression d'écoute et s'être rarement exprimés de façon orale. Peu de répondants aussi (8%) nous ont signifié avoir eu une faible impression d'écoute alors que par contre ils s'exprimaient fréquemment de façon orale dans leur groupe local.

Nous concluons que si l'écoute est une condition majeure à assurer dans un groupe d'échange, Prémuni l'a réalisée à la satisfaction d'une bonne majorité de participants (85%). De plus, pour la moitié (51%) des gens interviewés, la forte impression d'être écoutés a pu contribuer, avec d'autres facilités, à favoriser la manifestation d'un comportement fréquent d'expression orale. Par ailleurs, 34% des répondants laissent voir que l'impression d'être écoutés n'a pas influencé leur comportement d'expression orale. Il semble donc qu'il faille recourir à d'autres facteurs pour expliquer ce phénomène. L'existence de conditions d'expression orale, du genre de l'écoute dans le groupe, n'a pas suffi pour ces derniers à les amener à s'exprimer oralement.

Le tableau 37 met en relation les variables recevoir de l'aide et l'impression de se sentir intégré au groupe. Cette relation permet d'explorer l'influence que le fait d'avoir reçu de l'aide peut avoir exercé sur l'impression, généralement forte (93%), que les répondants ont d'être intégrés au groupe. Au départ l'étude des données simples révèle un décalage (33%) important entre les réponses positives obtenues à l'une et l'autre des questions. Cela nous dicte donc une certaine prudence quant à une généralisation éventuelle des résultats à l'ensemble de la population. Cependant, nous observons que 55% des répondants disent avoir fréquemment reçu de l'aide de certains membres du groupe, et à la fois ils affirment

s'être sentis intégrés à leur groupe local. Par ailleurs, 26% des gens interviewés disent avoir rarement reçu de l'aide dans le groupe, alors qu'ils se sentaient tout de même intégrés au groupe.

De là, nous sommes tentés d'affirmer que pour plus de 50% des participants le fait de s'être sentis soutenus par des membres du groupe dans leur expression cela peut avoir contribué, avec d'autres facteurs, à faire en sorte qu'ils se sentent intégrés dans leur groupe local. Par contre, pour plus de 26% des participants qui disent se sentir eux aussi intégrés au groupe, le facteur aide reçue n'entre pas en ligne de compte.

Le fait de recevoir de l'aide pour s'exprimer était donc une condition "facilitante" à la fois pour le climat socio-affectif dans le groupe, et pour la manifestation de comportements d'expression orale.

TABLEAU 37

Relation entre le fait de recevoir de l'aide dans le groupe et le fait de se sentir intégré. (N = 60 participants)

recevoir de l'aide	se sentir intégré			
	Oui	Non	Ne sais pas	Total
Très fréquent	7%	0%	0%	7%
Fréquent	48%	3%	2%	53%
Rare	3%	2%	0%	5%
Très rare	23%	0%	0%	23%
Ne se rappelle pas	12%	0%	0%	12%
TOTAL	93%	5%	2%	100%

Bref

Pour conclure sur cette section traitant des conditions socio-affectives dans les groupes locaux, nous dégageons les observations suivantes:

- La moitié des gens interviewés affirment que le fait d'avoir trouvé un climat d'écoute dans leur groupe, cela les a conditionnés à prendre la parole plus fréquemment au cours des rencontres.

- Plus de la moitié de la clientèle rencontrée nous dit s'être sentie davantage liée à son groupe local en raison du support reçu de la part des membres du groupe. Par contre, plus du quart des répondants affirment s'être sentis intégrés sans trop avoir reçu de support. Cela confirme le fait que d'autres facteurs que le support reçu ont contribué à l'intégration des participants dans leur groupe.

- Fait plus surprenant encore: plus des 3/4 des répondants affirment s'être sentis davantage intégrés à leur groupe local par le fait d'avoir véhiculé dans leur entourage de l'information puisée dans Prémuni.

- Enfin, la moitié des participants dit que le fait d'avoir traduit de l'information à d'autres participants en dehors des rencontres régulières, cela a contribué à accroître leur impression de se sentir intégrés au groupe. Cependant il ne faut pas oublier que plus de 40% disent se sentir intégrés tout en affirmant avoir véhiculé rarement ou très rarement

de l'information à des membres du groupe en dehors des rencontres régulières. Cela relativise l'interprétation de cette relation.

D'où nous ajoutons que:

- Dans ce genre d'expérience en éducation populaire les conditions socio-affectives des groupes de discussion peuvent influencer **de façon importante** les comportements d'expression des gens.

- Il faut accorder une attention tout aussi grande au socio-affectif qu'à la tâche à exécuter.

- Selon l'appréciation même des participants, des événements qui se déroulent hors des groupes formels peuvent influencer de façon majeure le climat socio-affectif aussi bien que la tâche dans les groupes d'éducation populaire. Cette constatation nous introduit déjà dans le propos du prochain chapitre.

CHAPITRE 10

NOUVELLES PERSPECTIVES EN EDUCATION POPULAIRE

Ce chapitre se veut une conclusion à l'analyse de la dimension formation dans le projet Prémuni. Nous commencerons par rappeler brièvement les principaux résultats évoqués dans les 2 chapitres précédents, et par la suite nous chercherons à jeter de nouveaux éclairages sur la formation en éducation populaire.

1. Conclusions de l'analyse

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre approche de l'éducation socio-économique dans le champ de l'éducation populaire se traduisait dans un ensemble de conditions et de moyens mis en place pour permettre à l'expérience éducative de se réaliser. Dans le projet Prémuni l'expérience éducative impliquait la manifestation de comportements d'expression.

Les chapitres 8 et 9 nous permettent d'examiner les réponses des participants en fonction des 2 grandes questions du départ: dans quelle mesure l'ensemble de conditions et de moyens favorisait l'expression des participants, et dans quelle mesure les participants se sont exprimés dans les formes qui leur étaient offertes?

L'analyse révèle l'existence de conditions ayant facilité l'expression des gens. Qu'il s'agisse de référer pour ce faire à l'impression que les gens avaient de pouvoir s'exprimer oralement dans Prémuni ou en regard du climat socio-affectif dans le groupe, de l'impression que les gens interviewés ont eu d'être intégrés au groupe et de se sentir écoutés lorsqu'ils s'exprimaient, ou à l'aide que près des 2/3 disent avoir reçu dans le groupe soit de l'animateur soit des autres participants, dans leur comportement d'expression. Toutes ces données démontrent l'existence de conditions ayant favorisé l'expression des participants.

D'autre part, au niveau des comportements d'expression, l'analyse nous a permis de découvrir que les gens se sont en très grande majorité exprimés fréquemment de façon orale dans les rencontres régulières et qu'un bon nombre se sont aussi exprimés fréquemment en d'autres circonstances (v.g. dans les rencontres avec les experts). Les participants ont de plus été portés à échanger fréquemment dans leur milieu sur les sujets abordés par Prémuni. Par contre, ils ont fait peu de démarches de cueillette d'information individuellement ou en groupe et ils semblent s'être peu exprimés par écrit dans les quelques occasions et avec les quelques moyens mis à leur disposition.

2. Regards neufs sur la formation en éducation populaire.

Nous allons tenter de systématiser cette approche nouvelle en situant, au passage, les résultats ou les hypothèses qui se dégagent aussi bien de l'Opération Prémuni, que des autres expériences d'éducation populaire dont nous avons été témoins. Notre approche est faite des trois composantes: l'éducation populaire, lieu de raccordement avec la vie quotidienne, lieu d'apprentissage à la vie de citoyen, lieu de "communautarisa-

tion" de l'expérience éducative.

a) L'éducation populaire, lieu de raccordement de l'éducation avec la vie quotidienne

Aspect pratique et utilitaire des contenus

Plus que les autres champs de l'éducation des adultes, l'éducation populaire permet, grâce à l'adaptabilité et à la souplesse des contenus, de rejoindre le citoyen payeur de taxe, le consommateur lésé dans ses droits, la femme chef de famille à la recherche de ses droits, dans leurs préoccupations quotidiennes.

Ainsi, les thèmes abordés alors dans les groupes d'éducation populaire pourront être des sujets d'actualités, v.g. le regroupement municipal, ou tout genre de problème d'intérêt communautaire et d'application personnelle, v.g. les droits de la famille mono-parentale. Il s'agit donc d'une forme d'éducation à caractère très empirique et dont les buts peuvent être immédiats ou à plus long terme.

Dans certains cas, on s'attendra de l'éducation populaire qu'elle permette d'aller chercher une réponse immédiate à un besoin précis d'information technique, comme par exemple les modifications à la loi d'aide sociale pour les avocats populaires, ou à un besoin de regroupement face à un problème particulier, comme ce fut le cas avec les femmes chefs de famille. Dans un tel cas, l'éducation populaire offre un cadre (lieux, documentation, ressources) grâce auquel les gens peuvent se retrouver, où l'information peut être diffusée, tout autant qu'être intégrée par les gens à leur rythme et de la façon qu'il leur convient. Vue dans cette perspective, l'éducation populaire pourrait constituer un instrument collectif orien-

té vers la solution de problèmes communautaires immédiats ou de courte portée.

Par contre, nous pouvons envisager l'éducation populaire dans une perspective de développement, à moyen et à long terme, des individus et des collectivités. Ainsi, l'éducation populaire axée tant sur le développement des individus que des collectivités prend l'allure d'un cadre facilitant d'une part le regroupement d'un ensemble de conditions et de ressources, et d'autre part, la réalisation d'activités éducatives impliquant des contenus d'information habituellement peu accessibles, des habiletés à acquérir ou des comportements à développer. En ce qui a trait à la dimension de l'éducation populaire qui touche au développement des individus, nous observons qu'elle peut déboucher sur une perspective plus large (communautaire) en raison de la portée des thèmes abordés et de leur dynamisme interne. Prémuni correspond à ce second type, en ce qui a trait aux thèmes techniques abordés, de même qu'en ce qui concerne les habiletés et les comportements à développer. Nous y reviendrons au prochain paragraphe.

Le projet portait sur le sujet du regroupement municipal, sujet d'actualité politique ayant des implications pour le citoyen propriétaire ou simple payeur de taxe, sujet d'intérêt communautaire en ce qu'il impliquait une redéfinition de la structure municipale locale. Comme une législation était imminente à l'Assemblée nationale, le projet éducatif se situait au coeur d'un débat qui allait prendre place à court ou à moyen terme dans les localités avoisinantes.

Un cadre "facilitateur"

Dans un cas comme dans l'autre, comme d'ailleurs c'est un peu le fait des autres champs de l'éducation traditionnelle, l'éducation populaire

offre un cadre pour la concrétisation de l'expérience éducative. Ce cadre est fait de l'ensemble des conditions et moyens accessibles au champ de l'éducation des adultes. En cela, et ce n'est pas le fait des autres champs d'éducation, le cadre a pu faciliter, pour le projet Prémuni, le raccordement de l'éducation avec les préoccupations des gens dans les localités touchées.

En effet, ce cadre était, dans Prémuni, une méthode d'approche des populations dans le but de fonder l'expérience sur des noyaux stables (leaders potentiels et citoyens motivés) dans chaque localité. C'est d'ailleurs sur ces multiplicateurs que s'appuie l'éventuel rayonnement de l'expérience éducative. Le cadre, c'était aussi l'ensemble des moyens matériels, pédagogiques et humains sur lesquels l'expérience pouvait compter, aussi bien en terme de l'animateur affecté comme ressource aux localités touchées, que des facilités d'accès à des ressources communautaires (spécialistes, média d'information, etc.) tout au long de l'expérience éducative. Le cadre de Prémuni, c'était enfin le groupe local de discussion, dans sa méthode de travail, dans le climat socio-affectif et les manifestations de solidarité et d'entraide qui ont pu y prendre place.

b) <u>L'éducation populaire, lieu d'apprentissage à la vie de citoyen</u>

Compte tenu du type de formation qu'implique ce champ de l'éducation des adultes et du rôle qui lui revient de raccorder avec la vie quotidienne, il est donc clair que les apprentissages privilégiés seront définis en fonction d'actions à mener, de problèmes à solutionner...

Les groupes d'éducation populaire se veulent être des lieux de rassemblement pour les gens, dans le but de leur permettre d'échanger avec d'autres personnes sur leurs problèmes et d'y voir plus clair. Ce sont aussi

des lieux d'information et d'expression où grâce à la méthode d'animation une place égale est faite en principe, à chacun des participants, en terme d'accès à l'information, et de tribune pour y faire valoir ses idées. Ce ne sont donc pas des lieux de haut-savoir où de grands spécialistes viennent y faire de savants exposés, où l'expérience éducative porte sur des problèmes globaux qui ne débouchent pas sur des implications pratiques pour la vie des gens. Ce n'est pas non plus une forme d'éducation qui corresponde aux valeurs d'une élite connaissante et dirigeante, mais bien une forme d'éducation populiste et démocratique.

Dans une telle approche éducative, la formation correspond à un certain outillement des gens en vue de leur expression. Il s'agit donc de faciliter chez eux le développement de la capacité d'expression. C'est en ce sens que l'Opération Prémuni avait mis en place un ensemble de conditions et de moyens favorisant la manifestation de comportements d'expression. Or l'expression telle que définie dans le projet, réfère principalement à la verbalisation orale ou écrite, à la manipulation de l'information par des démarches de cueillette ou par l'action de véhiculer de l'information en dehors des rencontres, à la communication par les manifestations de solidarité et de support dans le groupe. L'évaluation de Prémuni ne porte pas sur la mesure des apprentissages réalisés, en terme de comportements d'expression, mais sur le relevé des comportements d'expression enregistrés.

D'ailleurs l'analyse révèle que parmi les comportements d'expression que les participants ont manifestés de façon fréquente, il y a la verbalisation orale et la diffusion d'information dans le milieu. Il s'agit là d'habiletés importantes en rapport avec les situations et les problèmes que tout citoyen est appelé à rencontrer dans la vie de tous les jours.

Dans ce genre d'expérience éducative, il y aurait probablement lieu de cerner d'autres comportements d'expression que Prémuni ne s'est pas soucié de relever.

Par ailleurs les données recueillies signifient que la méthode d'animation et les conditions socio-affectives telles le climat d'écoute dans le groupe ont contribué à favoriser l'expression orale des participants. Pour ce qui est de la méthode d'animation il est intéressant de noter qu'une forte majorité des répondants affirment préférer cette méthode à une autre plus magistrale. Les raisons invoquées sont de l'ordre de plus grandes facilités d'expression et de participation, d'un intérêt plus grand suscité...

Nous nous permettons de faire ici certaines observations relatives à la méthodologie de l'éducation populaire. Notons tout d'abord que cette méthodologie repose sur l'animation de groupe et sur des périodes d'information. Ajoutons cependant que cette méthodologie n'est pas très bien rôdée en terme de dosage des périodes d'animation et d'information, en terme aussi parfois d'une préparation, souvent inadéquate, des agents de formation. Voilà qui peut expliquer peut-être l'insatisfaction de près de 30% des participants à Prémuni, en rapport avec l'information qui leur fut véhiculée. D'ailleurs, les responsables de l'éducation populaire auraient tout intérêt à s'attacher à la définition et au rôdage d'une méthodologie propre à l'éducation populaire.

c) L'éducation populaire, lieu de diffusion, de démocratisation, de "communautarisation" de l'expérience éducative.

Jusqu'à maintenant nous avons présenté l'éducation populaire comme un lieu de raccordement avec la vie du monde ordinaire tant par l'aspect pratique des contenus que par l'ensemble des moyens disponibles. Nous avons aus-

si envisagé ce champ de l'éducation des adultes comme un lieu d'apprentissage à l'expression pour le citoyen. D'ailleurs l'évaluation de Prémuni nous a révélé au chapitre des résultats obtenus l'importance qu'ont pris certains comportements d'expression tels la verbalisation orale et le fait de véhiculer de l'information dans son milieu.

Que les participants aient trouvé dans Prémuni l'occasion et les moyens de s'exprimer oralement et qu'ils l'aient fait fréquemment cela n'a rien de trop surprenant, mais que Prémuni ait été l'occasion et même la source où l'on puisait des informations que l'on diffusait fréquemment par la suite dans son milieu, voilà qui est particulier.

Nous constatons en effet que si l'expérience éducative dans le cadre de l'éducation traditionnelle a pris la forme d'une activité qui se déroule généralement dans des locaux-classes, qui regroupe un nombre déterminé de personnes pendant un certain nombre de périodes déterminées à l'avance, et qui s'appuie sur un matériel pédagogique assez limité, le projet Prémuni par ce comportement de diffusion d'information nous trace la voie pour une toute autre forme d'éducation populaire.

Tout d'abord Prémuni révèle que si l'expérience éducative s'est réalisée dans des groupes locaux d'éducation populaire, elle a aussi pris place en dehors des lieux et heures de rencontres régulières, que les participants réguliers aux rencontres n'étaient pas les seuls à aborder les thèmes du regroupement municipal; que les moyens pédagogiques utilisés étaient souvent à la mesure d'un milieu beaucoup plus large que le groupe local d'éducation populaire.

Nous en venons ainsi à concevoir l'expérience éducation en fonction d'une clientèle beaucoup plus large que les seuls membres des groupes locaux,

clientèle qui peut être rejointe et impliquée dans l'expérience éducative, par le milieu familial, le milieu de loisir, le milieu de travail, et autre, donc par différents biais de la vie communautaire.

Le fait que l'éducation populaire puisse se concevoir en dehors des cadres habituels de l'éducation, nous amène à parler d'une "communautarisation" de l'expérience éducative.

Dans cette forme d'activité éducative l'accent est mis sur le rayonnement de l'expérience éducative hors du groupe local, i.e. dans la communauté locale. En effet, si l'éducation populaire, comme la majorité des actions à portée communautaire, doit se fonder au départ sur un petit nombre de leaders et de personnes motivées du milieu, elle peut par contre rapidement déboucher sur un milieu éducatif élargi et établir une liaison continuelle et profonde entre le groupe local et les milieux d'appartenance (famille travail, loisirs) des gens regroupés. Si le sujet est bien choisi, les gens mobilisés dynamiques et influents, les moyens utilisés de portée assez large, nous croyons que l'expérience peut atteindre de nombreux segments de la population pour l'influencer et en subir l'influence. Il s'établit alors une dynamique entre le groupe local et le milieu qui confère à une action éducative une portée vraiment communautaire.

C'est d'ailleurs là un des aspects les plus intéressants découverts **grâce à la présente recherche** que cette dynamique milieu-groupe local d'éducation populaire. En effet Prémuni révèle en regard de comportements d'expression que certains participants ont été influencés à s'exprimer dans le groupe par des échanges qui se sont déroulés hors des rencontres et avec d'autres personnes que les membres du groupe régulier.

D'ailleurs si nous interrogeons les motifs qui poussaient les participants à reproduire ces comportements d'expression dans leur milieu, on évoque l'intérêt du sujet traité; ou encore le goût de faire partager aux gens de son entourage l'information recueillie dans Prémuni; enfin, le besoin d'élargir ses connaissances des opinions véhiculées par les gens du milieu. Ces données viennent encore renforcir l'hypothèse d'une forme d'éducation populaire axée sur la dynamique milieu-groupe local de discussion. Et si nous poursuivons l'étude des relations établies entre des comportements d'expression manifestés à l'intérieur et à l'extérieur des rencontres, nous sommes amenés, toujours dans la même hypothèse, à envisager l'activité éducative en terme d'amorce, de déroulement et de prolongement de comportements d'expression, selon le schéma behavioriste du stimulus-action-réaction.

Il est donc intéressant de constater que l'Opération Prémuni nous fournit différents éléments pour appuyer l'hypothèse d'une dynamique milieu-groupe local de discussion, et par conséquent pour définir cette approche communautaire de l'éducation populaire.

Il est enfin un dernier type de comportement d'expression identifié dans l'expérience Prémuni et qui vient compléter notre réflexion. Il s'agit du comportement de cueillette d'information, qui prend place en dehors des lieux ou des moments formels d'éducation et qui repose sur certaines initiatives des participants.

A ce propos, nous observons dans Prémuni que les participants n'ont en général que faiblement manifesté de tels comportements de cueillette et que lorsqu'ils ont posé de tels gestes c'était en raison du fait qu'ils n'avaient pas à supporter l'organisation de la démarche. Ainsi les participants ont consenti à se déplacer dans une proportion de plus de 50% pour partici-

per à l'une des rencontres avec les experts.

Nous devons retenir à partir de là que ce comportement de cueillette d'information revêt une importance majeure dans l'expérience éducative en éducation populaire. Prémuni par ailleurs fait observer la nécessité d'un support constant à accorder aux citoyens dans leur apprentissage à l'expression par la cueillette d'information. Ce support peut prendre la forme au départ, de l'organisation de la démarche de cueillette pour les gens. Progressivement cela pourra devenir un support à l'organisation de la démarche.

Arrêtons là notre réflexion sur la "communautarisation" de la formation en éducation populaire. En conclusion, nous avons voulu serrer de près les résultats de notre analyse au point de déboucher sur certaines perspectives d'ensemble. Si cela pouvait aider l'Education populaire à se ramasser par rapport aux nouveaux programmes mis de l'avant par la DGEA dans des champs voisins, nous voulons parler de Multi média et de Seapac, nous aurions fait oeuvre utilitaire.

PARTIE 3

'action

INTRODUCTION

Située dans le processus global de formation, nous avons "l'action" qui vient comme troisième objectif, correspondant à la troisième phase chronologique du projet illustré dans le schéma suivant:

Processus global de formation

Promotion → Formation → Action

Phase I — Phase II — Phase III

Dans la présente partie, nous abordons différents aspects de la dimension essentielle qui constitue l'action. Dans un premier temps, nous tentons de la situer dans un contexte plus global que celui des "cours" au sens strict du terme, pour l'aborder d'abord théoriquement par l'ensemble des éléments qui en font une donnée essentielle de l'intervention et ensuite comme élément pédagogique qui sous-tend le processus de formation.

Si la phase de promotion tente d'intéresser des personnes du milieu à une activité nouvelle, il reste que la phase de l'action vise un impact dans le milieu. Nous tentons également de voir quelle a été cette relation entre le milieu et le projet avec les données qui nous sont disponibles.

CHAPITRE II

DEFINITION DE L'ACTION

1. Clarification conceptuelle

Une étude rapide des textes qui définissent le projet nous montre d'une part que l'action est une préoccupation réelle existant de façon continue, et que d'autre part, la verbalisation de cette conception de l'action laisse place à plusieurs ambiguités.

A aucun moment on met en doute l'existence possible de l'action. On semble même le souhaiter fortement. Par contre, l'image que l'on s'en fait varie selon les présentations. Les définitions suivantes, tirées de trois textes différents servent à illustrer ce que nous avançons. Ainsi, dans un premier temps, on définit l'action comme étant "l'engagement à fond d'une grande partie de la clientèle visée, menant à une action concrète dans l'un ou l'autre des domaines investigués."[1] Par ailleurs, on souhaite que par le projet l'individu "ne soit plus simplement un témoin impuissant devant le changement social, mais puisse s'impliquer avec d'autres gens de son milieu dans la solution des problèmes qui les concernent agissant ainsi sur le changement social pour l'orienter selon les besoins du milieu."[2]

1- Paquin, R., Picard, F.; Projet d'éducation populaire, Re: changements structurels; Sherbrooke, 28 juin 1971, doc. photocopié.

2- Paquin, R., Picard, F.; Projet d'éducation populaire, re: Opération Prémuni, Sherbrooke, 16 sept. 1971, doc. photocopié.

Dans le même sens, on dit également que par le projet "on veut trouver des multiplicateurs, i.e. des personnes qui continueront par la suite cette réflexion ou qui auront le goût de s'engager, selon leurs intérêts, dans l'un ou l'autre organisme (club social) qui répondra à leurs besoins." [3]

Ces définitions posent une première question qui est de savoir si l'action, telle qu'on se l'imagine, se réalisera dans le cadre du processus de formation ou à l'extérieur.

2. Problématique de l'action

Nous voyons donc qu'au niveau théorique, l'action est existante comme objectif. Par contre, c'est au niveau de la pratique, au moment de sa réalisation, qu'elle pose des problèmes. Nous croyons fortement que c'est parce que ces problèmes d'ordre pratique n'ont jamais été clarifiés que l'écart entre la théorie et la pratique est demeuré et que la définition même de l'action porte des ambiguités.

---

3. Rapport d'un groupe de travail; Objectifs particuliers poursuivis par les animateurs de l'Opération Prémuni dans les différents secteurs: académique, professionnel, populaire; C.S.R.E., 28 juin 1971, Sherbrooke, doc. photocopié.

Quels sont ces problèmes inhérents à l'action ? Pour l'instant, nous en identifions quelques-uns que nous regroupons de la façon suivante:

- .Encadrement
- .Continuité → **Ressources** (humaines / matérielles)
- .Contenu
- .Approche → **Objectif**
- .Contrôle
- .Financement → **Ressources financières**

Même si chacun de ces points est ici isolé, il reste qu'ils sont étroitement interreliés au niveau de la réalité.

Continuité et encadrement.

Chacun des aspects mentionnés renferme des options possibles, et conséquemment des choix à faire. Ainsi, l'encadrement de l'individu qui se réalise par l'existence même du groupe, et celui du groupe par l'animateur et l'organisme, se définissent quelles limites, posent quelles contraintes ? Finalement, à quel moment se fait la démarcation entre la formation et l'action proprement dite ? Surtout lorsqu'un objectif du processus de formation s'appelle la formation, et que l'action peut se voir comme une mise en situation d'apprentissage ! D'autre part, autant il peut être facile de définir la continuité comme "étant ce qui vient après", autant il peut être ardu de préciser les conditions essentielles à son existence,

même si celle-ci est théoriquement désirée et voulue. Compte tenu de nos attentes face à la formation, quels moyens entrevoyons-nous pour qu'une continuité voulue par les objectifs ait un minimum de chances de s'installer ?

Supposons que l'animateur est un élément essentiel de l'encadrement nécessaire à la continuité du groupe et à la réalisation d'une action. Dans ce contexte, l'animateur investit au niveau de la motivation du groupe et des personnes à l'action. L'animateur se trouve alors à créer ou du moins à rendre conscients de certains besoins, tels se rencontrer, continuer la démarche amorcée, passer à l'action. Cette action de l'animateur - faisant partie des objectifs de départ a pour effet que les gens développent des attentes et identifient des pistes nouvelles de réflexion et d'action. Pourtant, souvent au moment où tout commence à se préciser et à s'articuler, le cours se termine et, habituellement, l'animateur disparaît. Jusqu'à quel point un organisme peut-il se permettre d'enlever à un groupe son principal instrument d'auto-évolution ? Même si le cours se termine, les besoins demeurent et ils ont été actualisés par l'animateur. L'individu qui a participé au cours ressent-il réellement une insatisfaction ? Souffre-t-il de la disparition de cet encadrement ? Et est-il alors totalement dépourvu devant une action ?

Contenu et approche.

Reliés aux objectifs mêmes de l'action, le contenu et l'approche qui seront utilisés sont aussi source de problèmes. Les définitions déjà citées montrent la nécessité d'un choix entre des actions originant des thèmes de l'objectif de formation, ou complètement étranger. Ce premier point clarifié, il reste la question de l'approche (stratégie d'intervention) qui sera choisie par le groupe. Ainsi, jusqu'à quel point les contraintes de l'organisme sont claires, verbalisées et transmises au groupe. Si elles le sont, on peut alors se demander jusqu'à quel point l'organisme peut aller - et encadrer - une action dont l'approche serait conflictuelle, contestataire ou collaboratrice.

Contrôle et financement.

Ensuite, vient la question de contrôle du contenu (de formation et d'action) par l'animateur. Les limites de ce contrôle sont-elles précises et jusqu'à quel point l'animateur n'est-il pas vu comme l'extension de l'organisme pour assurer ce contrôle ?

Nous avançons ici l'hypothèse que le cadre théorique de l'objectif de formation est élaboré à partir de l'analyse que les responsables du projet font de la réalité qu'ils connaissent. A ceci

s'ajoute, comme l'illustre le schéma qui suit, le choix de l'animateur entre la formation et l'intervention directe sur la réalité.

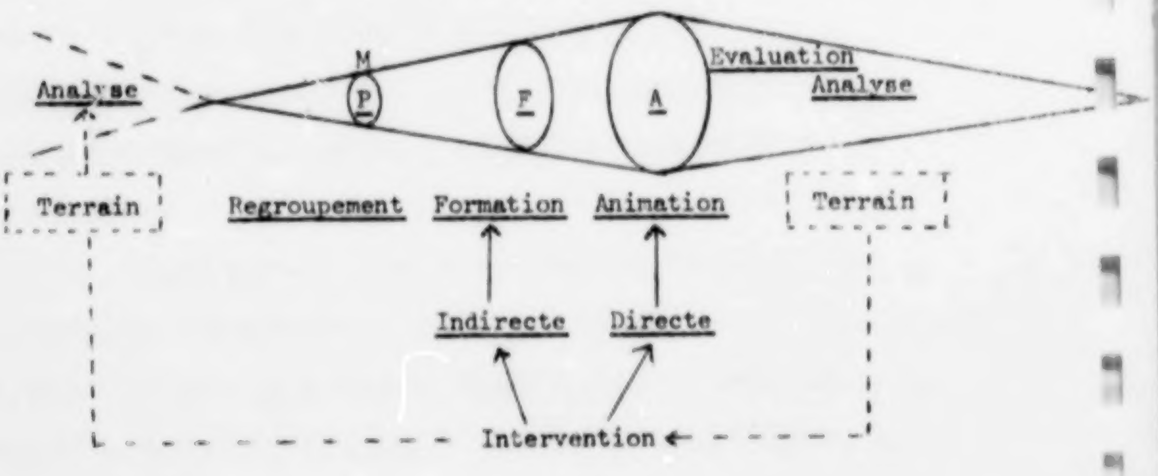

Ce choix pour la formation implique qu'il opte pour la multiplication de son action en investissant ses énergies pour rendre capables d'intervention des gens qui ne le sont pas au départ. Le schéma d'analyse, les conclusions qui en découlent et le programme de formation qui s'y rattache sont autant d'éléments susceptibles d'intervenir au niveau du contrôle. Finalement, et peut-être sous-jacent à l'ensemble des points abordés ici, intervient l'aspect du financement qui vient en quelque sorte sanctionner l'ensemble des décisions prises.

N'est-ce pas en fonction de l'objectif du contenu et de l'approche privilégiée, selon qu'ils correspondent ou non aux mêmes options, que les responsables de l'organisme exercent un contrôle sur l'encadrement et la continuité d'une action ?

3. Définition opérationnelle de l'action

Une fois clarifié ce contexte de l'action, il nous est plus possible de voir la signification réelle de l'action, analysée en tant qu'objectif intégré à un processus de formation.

Ainsi, pour les fins de la recherche, l'action signifie "tout geste posé par ceux qui suivent le cours, durant la période de cours, dans le cadre du cours (aspect collectif) ou à l'extérieur (aspect individuel), et après la période de cours, avec les gens du même groupe ou avec un autre organisme".

A partir de cette définition, nous pouvons identifier ces gestes et même les catégoriser, possiblement à partir des six points mentionnés, et ce autant durant la période de formation qu'une fois celle-ci terminée.

Ensuite, nous nous demandons qui a posé ces gestes. Quelles sont ces personnes, en terme d'âge, de caractéristiques sociales, de provenance ? Nous complétons en regardant si ces personnes faisaient de l'action, ou non, avant la période de formation.

Supposant que le cours n'est pas le seul stimulus à l'action, nous vérifions par quoi la personne en est venue à l'action et tentons

ainsi d'identifier d'autres stimuli, comme par exemple certains événements locaux ou provinciaux ou encore les journaux ou la T.V. Si le cours en est la cause, il est alors intéressant de voir quelle dimension du cours est la plus stimulante: les actions menées durant le cours, l'information véhiculée, les sujets traités, le soutien du groupe? le rôle de l'animateur?

Par contre, les mêmes dimensions ou d'autres ont également pu ralentir ou même empêcher le passage d'un individu à l'action. Il est alors tout aussi important d'en avoir une idée des causes qui peuvent être intrinsèques au cours ou reliées à son environnement.

Pour compléter ce point, nous vérifions avec qui cette action fut menée. Est-ce avec le groupe du cours ou un autre organisme? Si la personne faisait de l'action avant de suivre le cours, réalise-t-elle son action actuelle dans le cadre du même organisme ou dans celui d'un organisme nouveau?

Pour éviter toute conclusion globale et absolue sur le rôle du cours face à une personne, nous distinguons trois possibilités éventuelles. La première est que l'individu ne faisait pas d'action, qu'il suit le cours et qu'il ne réalise pas plus d'action par la suite. Dans ce cas, même si rien n'est à retenir en ce qui concerne l'objectif d'action, nous pensons quand même vérifier l'aspect du

cours quant aux deux autres objectifs du processus de formation. La seconde possibilité stipule que l'individu ne faisait pas d'action, qu'il suit le cours, et s'engage dans un contexte quelconque d'action. Dans ce cas, il faudra éviter la tentation de tout attribuer au cours et surveiller étroitement la question qui nous révèlera par quoi l'individu en est venu à l'action. Finalement, et c'est l'éventualité qui nous intéresse le plus ici, l'individu faisait de l'action, suit la période de formation, et continue à faire de l'action dans le même cadre. Nous serions alors tentés de voir le cours comme un moyen pratiquement inutile. Pourtant, cette personne a pu améliorer son rendement, et ce grâce à la formation reçue. Pour le savoir, il faudra nous demander comment cette personne faisait son action et comment elle la fait actuellement. A partir d'un schéma théorique de l'organisation de l'action, possiblement la "roulette", nous pouvons énumérer une liste de tâches inhérentes à l'action et voir celles que la personne faisait spontanément ou non et celles qu'elle fait actuellement, ou continue de ne pas faire.

Le tableau qui suit illustre les trois possibilités mentionnées en même temps qu'il tente de dégager les hypothèses possibles au niveau des effets voulus ou inattendus:

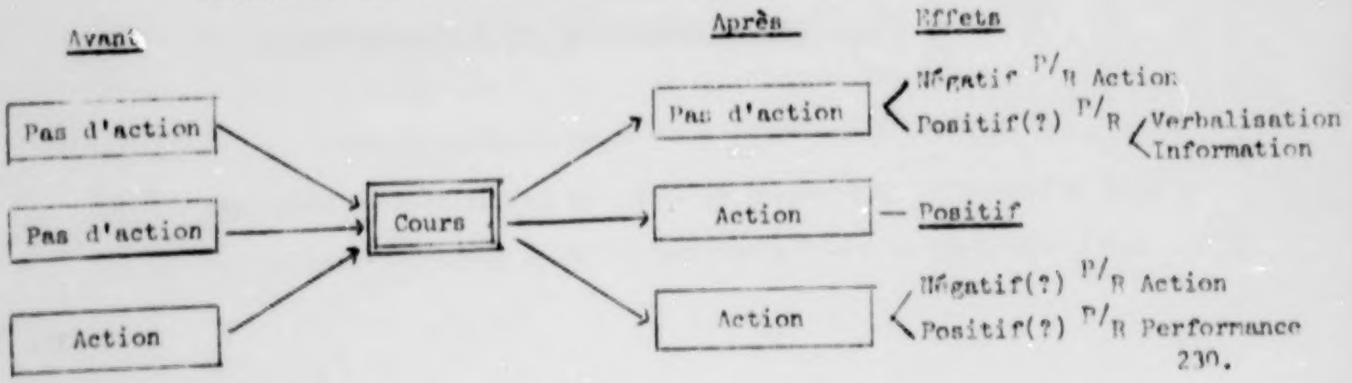

Cette question de la performance de l'individu, même si nous l'abordons sous le thème de l'action, a déjà été traitée dans la section formation et n'est mentionnée ici que pour éviter toute interprétation hâtive de cause à effet entre le cours et ses résultats.

Finalement, nous prévenons le lecteur que cette partie de la recherche n'a pas pour but de vérifier des points précis, contrairement à ce qui en est des parties "promotion" et "formation". D'une part, nous tenterons plutôt de poser clairement le problème de l'action, sous-jacent à la plupart de ce type de projet de formation, et d'autre part, nous vérifierons certaines intuitions, basées sur la discussion et l'observation, pour les systématiser et en dégager des hypothèses de travail pouvant nous guider dans l'élaboration de futurs projets.

CHAPITRE 12

LES ASPECTS EXPLORES

Pour s'assurer une exploration plus systématique des données recueillies, nous concentrerons notre réflexion autour des quatre principaux concepts suivants:

- -l'appartenance à un organisme du milieu
- -la participation à l'action
- -le rôle de l'animateur
- -la relation animateur-groupe dans l'action

De plus, nous abordons chacun de ces aspects selon les différents temps chronologiques, c'est-à-dire avant le projet, à l'occasion du projet et dans la continuité du projet, de façon à vérifier certains phénomènes en fonction de phases temporelles. A l'occasion, nous mettons également quelqués-uns des éléments retenus en relation avec l'âge, le sexe et l'occupation pour vérifier s'il existe des différences significatives, particulièrement pour ce qui concerne l'appartenance à des organismes du milieu et la participation à l'action.

1. L'appartenance à des organismes du milieu.

Dans ce premier point nous vérifions d'abord si les gens impliqués dans le projet ont déjà appartenu à un organisme de leur milieu pour voir quel type d'organisme c'était et quel rôle ils y

jouaient. Dans un second temps, nous reprenons les mêmes éléments, en y ajoutant la durée, mais cette fois concernant l'appartenance au moment du projet Prémuni. Enfin, nous regardons combien de personnes appartiennent à un organisme du milieu, une fois le projet terminé.

Cette comparaison nous donne d'une part jusqu'à quel point les participants du projet ont l'expérience du travail dans des organismes et, d'autre part, jusqu'à quel point le projet stimule le "membership" du milieu. En d'autres mots, nous voyons sur quoi peut compter le projet et jusqu'à quel point il est un élément dynamique pour le milieu.

2. La participation à l'action

Pour compléter le tableau amorcé par le point précédent, nous reprenons le même schéma, mais cette fois appliqué à l'action. Après nous être attardés sur le nombre et les caractéristiques de ceux qui ont déjà participé à une action avant le projet, nous nous arrêtons plus longuement sur la période même que dure l'Opération. Pour cette phase, nous analysons la participation à l'action d'une part avec le groupe Prémuni, ensuite l'action faite avec des individus ou un organisme extérieur à Prémuni, et finalement, nous regardons si des actions conjointes ont été réalisées par des groupes de Prémuni et des individus ou organismes extérieurs. Finalement, nous voyons si des actions sont faites par des individus des groupes du projet, une fois que ce dernier est terminé.

Tout comme nous étudions le type d'organisme d'appartenance, nous sommes ici intéressés à connaître le type d'action dans lesquelles les individus s'impliquent avant, pendant et après l'Opération Prémuni. Autant nous sommes intéressés à voir si de nouveaux regroupements se forment, autant nous voulons voir si un nouveau type d'action se développe et si, dans l'affirmative, ce type d'action est cohérent avec les objectifs du projet.

3. Le rôle de l'animateur

Pour avoir des pistes de réflexion sur l'encadrement et la continuité, nous poussons l'analyse jusqu'à l'importance que représente l'animateur pour les personnes qui vivent le projet. Cette question vaut autant pour la suite de l'Opération que pour la durée de son déroulement. Une fois cette question abstraite de l'importance traitée, nous la concrétisons dans des rôles spécifiques que nous dégageons d'un schéma global d'organisation de l'action. Les six éléments à partir desquels nous vérifions cette question des rôles sont les suivants:

-la conception de l'action (idée)
-l'organisation de l'action (planification)
-la préparation de l'action
-l'exécution de l'action
-l'évaluation de l'action
-conseiller au groupe

4. <u>La relation entre l'animateur et le groupe dans l'action</u>

Pour compléter le point précédent, nous regardons à partir de chacun de ces rôles qui, de l'animateur, du groupe, d'une partie du groupe ou d'un membre du groupe, y a joué, selon la perception qu'en ont les individus, la part la plus active. Nous comptons que cette analyse nous donne une bonne idée de l'équilibre qui s'établit entre le groupe et l'animateur à travers la dynamique de l'action et quelle place réelle ce dernier y occupe.

Finalement, nous abordons des questions à importance mineure comme, par exemple, si c'est la première fois que ces personnes travaillent avec un animateur, si elles y ont fait appel régulièrement pendant et après le projet.

Dans les pages qui viennent ce sont chacun de ces points que nous reprenons pour les développer davantage et en dégager les conclusions pertinentes.

CHAPITRE 13

RELATIONS DU PROJET AVEC L'APPARTENANCE A DES ORGANISMES

Quel genre d'expérience possèdent les personnes qui viennent à Prémuni ? Où se situe la phase Prémuni par rapport à leur appartenance à un ou plusieurs organismes? Crée-t-il le besoin de ce type de formation, et inversement, la formation de Prémuni favorise-t-elle l'adhésion de ces personnes à des organismes du milieu ? Dans les prochaines pages, nous tentons de clarifier ces questions par un éclairage sur la dimension de l'appartenance antérieure à la formation, à ce moment et après la période de formation.

1. Appartenance antérieure

Lorsque nous demandons s'ils ont déjà appartenu à un organisme auquel ils n'appartiennent plus au moment de s'inscrire à Prémuni, 42% répondent dans l'affirmative, tandis que 58% disent n'avoir pas été membre d'organisme dans le passé.

La diversité des organismes est tellement grande qu'elle est peu significative. Retenons toutefois que les mouvements catholiques, les syndicats et les organisations de loisirs sont les organismes qui reviennent le plus souvent.

Les rôles que jouent ces personnes se répartissent presqu'également (50%) entre celui de "simple membre" et celui de "membre de l'exécutif".

Nous constatons également que le plus grand nombre de ces personnes se situe entre 40 et 49 ans (40%) et que la quasi-totalité (80%) se retrouve entre 30 et 59 ans. De plus, ce privilège de la participation à des organismes semble revenir aux hommes, que nous retrouvons à 92%.

Finalement, ce groupe de personnes qui ont appartenu à des organismes se retrouve à travers les différentes catégories d'occupation avec 24% de semi-professionnels, 20% d'ouvriers spécialisés, 12% d'indépendants, 4% au niveau des services, 12% de journaliers, 12% de cultivateurs et 16% qui n'ont pas de profession.

2. Appartenance immédiate

Lorsque nous regardons les mêmes caractéristiques au moment d'adhérer au projet Prémuni, 62% des personnes disent appartenir à un organisme de leur milieu.

L'éventail des organismes est aussi grand que dans le premier cas et la répartition des personnes aussi diversifiée. Nous notons que l'appartenance aux mouvements catholiques est moins élevée et que plus de personnes s'intéressent aux syndicats. Dans la liste des organismes, deux aspects nous frappent: l'apparition de nouveaux organismes du type comité de citoyens ou association coopérative, et le fait que 16% des personnes appartiennent à un "conseil municipal".

Le rôle joué par ces personnes se divise encore presqu'à 50% entre celui de "simple membre" et celui de "membre de l'exécutif". Quant au temps d'appartenance à l'organisme, nous voyons que 38% y sont depuis plus de 3 ans et 50% depuis plus d'un an.

C'est entre 30 et 39 ans que nous retrouvons le plus de personnes avec 41%, tandis que 79% des gens membres d'organismes au moment de Prémuni ont entre 30 et 49 ans. Peu de variation se constate quant à la participation des femmes qui n'est que de 11%.

Cette fois, ce sont les cultivateurs, avec 27%, qui viennent en tête des catégories occupationnelles, suivis des semi-professionnels et des ouvriers spécialisés avec 19%, des indépendants et des journaliers avec 16%, puis ceux qui sont sans profession (5%) et les services (3%).

3. <u>Appartenance postérieure</u>

Ce troisième temps de l'appartenance est quelque peu différent des deux premiers puisqu'il ne vise pas à caractériser ceux qui appartiennent à un organisme après le cours, mais bien ceux qui deviennent membres d'un organisme de leur milieu pendant ou après la période de formation.

Nous voyons donc que 15% des personnes du projet Prémuni passent à des organismes du milieu. De ceux-ci, plus de 50% adhèrent à des "comités d'action locale", 22% à des comités de citoyens et les autres se répartissent entre les organismes suivants: conseil municipal, C.R.I., Domrémi et O.T.J.

De ceux qui deviennent membre d'un organisme après le cours, 44% sont âgés de 30 à 39 ans, 33% se situent entre 20 et 29 ans; finalement 22% ont plus de 50 ans. Les données de l'adhésion postérieure au projet montrent que le passage de Prémuni n'influence en rien la répartition des hommes (88%) et des femmes (12%) comme nouveaux membres d'organismes.

La répartition des nouveaux adhérents entre les catégories occupationnelles montre que 33% sont sans profession, que les cultivateurs et les ouvriers spécialisés fournissent chacun 22% des nouveaux effectifs, et que l'autre 27% est formé de semi-professionnels ou de personnes indépendantes.

Dans la relation entre le projet et l'appartenance aux organismes, certaines constatations se précisent quant à l'âge, aux types d'organismes et aux catégories professionnelles.

Le tableau qui suit compare les groupes d'âge selon les différents moments d'appartenance:

TABLEAU 38

(%)

Variation des âges selon les moments d'appartenance à un organisme.

â g e	appartenance		
	antérieure	immédiate	postérieure
20-29	16	5	33
30-30	20	42	45
40-49	40	38	11
50-59	20	10	11
60-69	4	5	-

Ces données révèlent surtout une différence quant à l'appartenance postérieure qui se situe davantage entre 20 et 40 ans qu'entre 30 à 50 ans. Le projet en tant que stimulus à l'appartenance nouvelle est plus significatif pour les plus jeunes personnes. Même si l'emphase est mise sur les jeunes, il est quand même bon de noter que 22% des nouveaux adhérants ont plus de 40 ans.

Une autre question est celle de savoir qui, du projet ou des organismes du milieu, a le plus bénéficié de l'autre ? D'une part, nous voyons que 62% des personnes qui acceptent de participer au projet sont déjà membres d'un organisme du milieu et que seulement 15% de ceux qui suivent le projet sont dans des organismes. Dans ce sens, nous pouvons avancer que le projet bénéficie de l'existence des

organismes, qu'il correspond à leur besoin et leur sert d'outil pour la réalisation de leur propre action.

D'autre part, où vont les 15% qui adhèrent à de nouveaux organismes ? Une bonne partie (50%) dans des comités d'action locale et les comités de citoyens (22%) . Ces chiffres révèlent qu'autant le projet peut profiter des organismes existants, autant le milieu profite du projet par la création de nouveaux organismes ou regroupements récemment mis en place, et ce grandement à cause de la présence du projet. Ce nouveau type d'organisme est souvent un élément moteur du développement et de l'évolution d'un milieu.

Ce phénomène d'accélération du développement peut se visualiser ainsi:

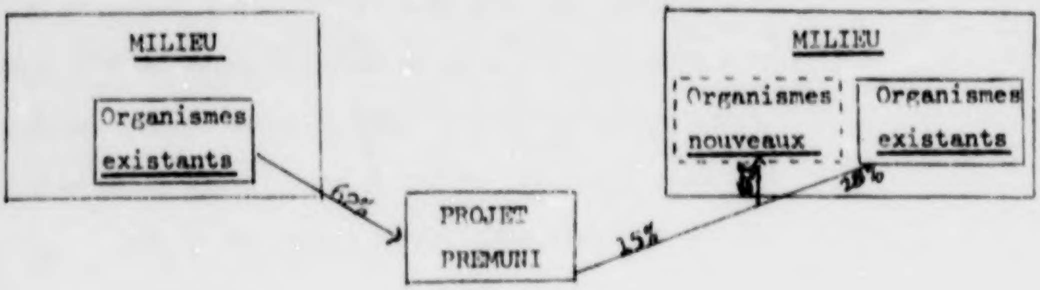

En permettant aux personnes qui vivent dans un milieu social défini de pouvoir choisir de nouvelles alternatives d'intervention, le projet Prémuni est certes une contribution au développement de ce milieu. Qu'il n'y ait que 15% de nouvelles adhésions à des organismes du milieu après le projet peut en laisser certains un peu pessimistes. Le projet poursuivait, par ailleurs, d'autres objectifs.

Un regard sur les catégories occupationnelles nous amène à d'autres constatations intéressantes:

TABLEAU 39

L'appartenance à des organismes selon les catégories d'occupation.

se sentir écouté	appartenance		
	Antérieure	Immédiate	Postérieure
Semi-professionnels	24	18	11
Ouvriers spécialisés	20	18	22
Indépendants	12	15	11
Services	4	3	-
Journaliers	12	15	-
Cultivateurs	12	26	22
Sans profession	16	5	34

Ce tableau nous fait voir que les personnes indépendantes et les ouvriers spécialisés maintiennent un taux d'appartenance relativement stable et qu'il y a un nombre moins élevé de semi-professionnels qui s'impliquent dans de nouveaux organismes. Par contre, les personnes qui sont sans profession constituent le groupe le plus important de nouvelles adhésions avec 34%.

Pour l'instant, nous ne pouvons que suggérer, par des questions, des pistes d'interprétation:

- L'augmentation des personnes dans la catégorie "sans profession" est-elle significative d'une disparition de certains préjugés qui voulaient que seuls les gens "bien placés" peuvent s'impliquer dans l'organisation de leur milieu ?

- En constatant l'apparition de nouveaux organismes, pouvons-nous penser que ces derniers favorisent l'implication dans le milieu de nouvelles catégories de personnes ?

- Le projet Prémuni ne représente-t-il pas ce type d'activité qui permet la rencontre de diverses catégories de la population, et ce, à l'intérieur d'un même milieu physique ?

- Jusqu'à quel point ce type de projet - ayant des objectifs d'action centrés sur le développement de la collectivité - ne favorise-t-il pas le rapprochement des personnes d'un même milieu de façon à faire disparaître des préjugés et à orienter les énergies vers une même cible ?

Ces questions surgissent suite à l'émergence de nouvelles organisations et à l'apparition de nouvelles catégories occupationnelles dans un processus fondamentalement orienté vers le développement de son milieu.

CHAPITRE 14

LA PARTICIPATION A L'ACTION

Autant la partie mobilisation nous aide à clarifier la relation milieu-projet par le biais du passage du milieu vers le projet, autant la partie qui porte sur l'action éclaire le mouvement de retour, c'est-à-dire le passage des personnes du projet au milieu. Bien sûr que la réalité n'est pas aussi tranchée, qu'une interaction continue existe entre les deux pôles que nous étudions. Par contre, il demeure important, du moins nous le croyons, de vérifier lequel du milieu ou du projet bénéficie le plus à l'autre. Le milieu profite-t-il de ce genre d'intervention qui a pour objectif intrinsèque le développement socio-politique et l'organisation communautaire? Le projet est-il un stimulus important à la prise en main de son développement par l'organisation d'actions propices au changement des formes d'organisation, des modèles de référence et des cibles de travail?

Cette seconde partie du chapitre sur l'action tente de mettre en lumière certaines des interrogations que nous avons. Nous voulons y arriver d'abord en voyant jusqu'à quel point les personnes qui viennent à Prémuni ont participé à une action, indépendamment de ce qu'elles ont pu être

pour regarder ensuite jusqu'à quel point les gens ont participé aux actions proposées à l'occasion du projet. Dans un troisième temps, nous dégageons les principaux éléments reliés à l'action faite dans le milieu, une fois le projet Prémuni disparu, du moins en tant que projet.

Ce n'est pas avec l'objectif de répondre à toutes ces questions que nous abordons cette partie, mais bien plutôt en espérant pouvoir dégager certaines zones obscures et les rendre accessibles à la critique.

1. L'action avant le projet

Quelle expérience de l'action, dans les organismes auxquels ils appartiennent déjà, ont les personnes qui viennent au projet Prémuni ? C'est en somme cette question que nous voulons élucider en leur demandant s'ils "ont participé à une ou des actions dans le cadre de cet ou ces organismes". La question est posée par rappo t à une possibilité de trois organismes, qu'ils classent selon leur propre ordre d'importance. Les réponses obtenues nous donnent le tableau suivant:

TABLEAU 40

Participation à une action avant le projet "PREMUNI"

Participation à une action	organismes		
	1	2	3
oui	38	13	3
non	22	10	5
S'applique pas	40	77	92
Total	100%	100%	100%

Nous voyons donc que la participation à une action retient un faible pourcentage avec 38% pour le premier organisme d'appartenance et seulement 3% pour le troisième. Le fait marquant de ce tableau est certes le très grand nombre de personnes pour qui la question ne s'applique pas, passant de 40% à 92% au troisième organisme.

Selon nous, cette réaction peut s'expliquer de trois façons différentes:

1. Premièrement, nous nous rappelons que 62% des personnes qui s'inscrivent à Prémuni appartiennent à un organisme du milieu. Ce qui en laisse 38% dans l'impossibilité de participer à une action de "leur" organisme. Cette explication vaut pour l'organisme 1 avec 40%, pour qui cette question ne s'applique pas. Toutefois, comment expliquer la croissance rapide de 40% à 92% ?

2. Soit que les gens n'appartiennent pas concurremment à plusieurs organismes,

3. soit que l'appartenance à un deuxième ou troisième organisme est moins importante et qu'on y investisse beaucoup moins au niveau de l'action.

Considérant que toutes les personnes qui ont participé à une action dans les organismes 2 et 3 se retrouvent dans le premier organisme, nous avons donc 38% des personnes du projet avec une expérience antérieure de l'action.

Ainsi, presque les 2/3 de ceux qui appartiennent à un organisme du milieu ont réalisé une action, tandis que pour l'ensemble du groupe, une personne sur trois peut référer à ce type d'expérience vécue.

La liste des actions réalisées est beaucoup trop longue et diversifiée pour être significative. Signalons que la participation à l'action s'étend du "recrutement pour l'organisme jusqu'à l'organisation d'une parade de mode", passant des "manifestations" ou "cours" de toutes sortes. Bref, l'expérience collective se situe à différentes phases d'organisation et dans différents secteurs d'activités.

D'une façon un peu plus détaillée, comment se caractérise ce groupe plus familier à l'action ? Quant à l'âge, nous avons cette répartition:

20-29:	0%
30-39:	57%
40-49:	25%
50-59:	0%

Les femmes sont présentes pour 13% par rapport à 87% d'hommes.

Les catégories d'occupation retracent les personnes comme suit:

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

Semi-professionnels:	17%
Ouvriers spécialisés:	17%
Indépendants:	13%
Services:	4%
Journaliers:	13%
Cultivateurs:	32%
Sans profession:	4%

Nous voyons donc que près du tiers (1/3) de ceux qui ont l'expérience de l'action sont des cultivateurs, alors que les services et ceux qui sont "sans profession" sont représentés par seulement 4% des leurs.

Une aussi forte présence des cultivateurs peut s'expliquer partiellement par le fait que le projet se déroule en milieu rural et semi-rural. Cette explication ne peut toutefois tenir quant à la faible représentation des deux autres catégories de personnes.

2. <u>L'action à l'occasion du projet</u>

Nous abordons cette question de la participation à l'action à l'occasion du projet Prémuni sous quatre angles différents. D'abord, nous l'étudions à l'intérieur même du projet, c'est-à-dire la participation à des actions menées par les groupes formés par le projet Prémuni. Ensuite, nous regardons si les personnes, parallèlement à Prémuni, ont participé à d'autres actions initiées et organisées

par d'autres organismes ou citoyens non impliqués dans le projet. Finalement, nous voyons s'il y eut participation à des actions conjointes, soit avec des organismes du milieu, soit avec d'autres individus.

Débutons cette partie de l'analyse en nous donnant un tableau global de la situation quant à la participation des gens à l'action durant le deroulement du projet Prémuni.

TABLEAU 41

Participation des personnes à l'action durant Prémuni.

Participation à action (s)	Avec les groupes Prémuni	Avec organismes ou citoyens extérieurs	conjointement organismes	individus
oui	30%	7%	7%	18%
non	60%	75%	77%	65%
Rappelle pas	3%	--	5%	5%
Applique pas	7%	18%	11%	12%
Total	100%	100%	100%	100%

A la question de savoir si vous avez "participé pendant le cours aux actions posées par votre groupe de Prémuni", 30% des personnes interrogées répondent affirmativement. Pour ce qui est des 60% qui disent n'avoir pas participé à une action, il nous est impossible de savoir si cette attitude est exclusivement un choix volontaire des individus ou si ce fort pourcentage tient aussi compte des groupes

qui n'ont pas réalisé d'action au cours du projet.

En regardant ce tableau, un premier fait nous frappe: la différence de participation des individus dans le cadre du projet Prémuni (30%) et à l'extérieur du contexte immédiat au projet (de 7% à 18%). Serait-ce que les gens qui veulent mener une action dans leur milieu, favorisent celles menées par les groupes Prémuni et n'ont pratiquement plus de temps pour investir dans d'autres actions ? Serait-ce que les organismes du milieu mènent très peu d'actions ? Ces questions fournissent des pistes de réflexion susceptibles d'éclairer davantage la relation entre un projet et un milieu social qui veut se développer.

Sans vouloir porter de jugement, regardons dans quel genre d'action les gens se sont impliqués. Dans le cadre du projet, les deux actions qui reviennent le plus fréquemment sont:

1) le recrutement pour Prémuni
2) rencontrer le conseil municipal pour discuter ou faire des pressions (asphalte et pont)

Ensuite, viennent des actions du genre "rencontre de la ligue des citoyens" et "discours d'une assemblée générale", ou encore "chercher de l'information" et "donner de l'information".

En somme, une série d'actions axées sur l'auto-organisation ou l'organisation du milieu.

Pour les quelques autres personnes qui ont participé à l'extérieur du projet, nous retraçons quelques actions parmi celles mentionnées:

-"étude sur le regroupement municipal, avec d'autres municipalités".

-"organisation d'assemblées générales".

-"organisation des loisirs".

-"représentation à un comité de citoyens".

-"organisation de la campagne électorale".

-"formation d'un comité de citoyens".

Nous avons donc, d'une part des actions similaires à celles menées par les groupes Prémuni, et d'autre part, des actions à caractère plus local comme, par exemple, dans le secteur loisir.

Pour l'étude des autres caractéristiques de cette partie de la population qui a participé à l'action nous ne retiendrons que le groupe qui a mené ces actions dans le contexte immédiat du projet, le pourcentage des autres catégories étant trop faible pour être significatif.

Pour ce qui est de l'âge, nous dégageons les données suivantes:

20-29:	6%
30-39:	50%
40-49:	33%
50-59:	11%

Les hommes se retrouvent dans une proportion de 94% pour seulement 6% de femmes.

Si nous regroupons ces personnes selon leur occupation, nous constatons que les sous-groupes les plus actifs sont les semi-professionnels et les ouvriers spécialisés, avec 33% chacun. Ensuite viennent les "indépendants", les journaliers et les cultivateurs, avec respectivement 11% chacun.

De ces chiffres, aucune surprise majeure, si ce n'est que nous constatons que le groupe des cultivateurs, dont 32% avaient participé à une action avant le projet, se retrouve avec seulement 11% de ses membres qui agissent activement à l'occasion du projet.

3. <u>L'action après le projet</u>

Alors que la seconde partie voulait surtour vérifier si Prémuni fournissait un cadre d'apprentissage à l'action, cette troisième partie vise davantage à clarifier jusqu'à quel point un

projet du type Prémuni suscite l'action des personnes dans leur propre milieu, une fois que le cadre du projet n'existe plus comme tel.

Pour cette période post-projet, nous retrouvons 43% des personnes qui disent avoir participé à une action, une fois les rencontres de Prémuni terminées.

Nous avons déjà constaté que le taux de participation à l'action est légèrement plus élevé après le projet qu'il l'était durant le déroulement de l'opération.

De façon à indiquer dans quel type d'action les personnes investissent leurs énergies, mentionnons à titre de référence quelques-unes des actions identifiées:

- projet régional agro-touristique
- pressions auprès du conseil municipal
- groupe de travail sur la réforme scolaire
- organisation de soirées d'information
- sensibilisation sur des problèmes municipaux
- comité de citoyens
- stage franco-québecois.

Cette brève énumération laisse déceler que les gens sont intéressés à la poursuite de leur propre organisation en fonction de centres d'intérêt reliés au développement de leur communauté locale, tout en ayant des perspectives d'interactions continues avec d'autres milieux avoisinants.

Une autre constatation intéressante nous dit que près du quart de ceux qui ont participé à une action après le projet l'ont fait avec des personnes des groupes de Prémuni, par rapport à presque 20% des personnes qui sont devenues actives avec des organismes du milieu.

Cet aspect prend toute son importance lorsque nous le relions au fait qu'à l'intérieur du cadre du projet un nouveau type d'action semblait se préciser. Ici, nous retrouvons ce même type d'actions, que nous venons d'énumérer, mais cette fois à l'extérieur de l'encadrement formel fourni par le projet tout en maintenant des relations étroites avec certains autres membres du projet.

Ce point nous amène à réfléchir sur l'innovation ou l'introduction du changement dans un milieu traditionnel. Jusqu'à quel point est-il possible d'initier un nouveau type d'action sans fournir parallèlement l'infrastructure nécessaire à la poursuite de ces actions ? Ici, nous voyons qu'un certain nombre de personnes ont

naturellement senti le besoin de se regrouper ensemble avec un nouveau groupe de référence, pour réaliser le type d'action nouvellement découvert.

Pour ceux qui se sont joints à des organismes du milieu, nous les retrouvons surtout avec les comités d'action locale, les syndicats, et les comités de citoyens. Dans ce sens, le projet Prémuni a certes joué un rôle de renforcement de certains organismes à caractère socio-politique. Cet effet découle des orientations de base du projet qui se voulait essentiellement centré sur le développement du milieu au niveau du type d'action qu'il proposait à ses adhérants.

Comment se caractérise ce groupe de personnes qui se sont impliquées dans des actions une fois le projet terminé ? Nous y retrouvons 19% de femmes pour 81% d'hommes. Quant à l'âge, nous les regroupons dans les catégories suivantes:

20-29 ans:	19%
30-39 ans:	46%
40-49 ans:	31%
50-59 ans:	4%

Finalement, pour ce qui est des catégories de profession, nous avons cette répartition:

-semi-professionnels:	27%
-ouvriers spécialisés:	27%
-indépendants:	8%
-services	4%

-journaliers:	8%
-cultivateurs:	11%
-sans profession:	15%

Ces chiffres font ressortir que le plus gros contingent qui passe à l'action est âgé de moins de 40 ans (65%) et se situe encore davantage entre 30 et 40 ans. Nous n'y retrouvons donc pas que des jeunes en mal d'action et pour qui n'importe quoi serait bon. Cette affirmation se vérifie lorsque nous voyons que 54% de ce groupe sont des semi-professionnels et des ouvriers spécialisés. De plus, notons que 15% font partie du groupe qui se dit "sans profession".

4. <u>Synthèse</u>

De cette analyse, voyons maintenant ce qu'il est possible d'établir, particulièrement en ce qui concerne les caractéristiques étudiées jusqu'ici, c'est-à-dire la participation à l'action, les types d'action, le sexe, l'âge et les catégories professionnelles, pour déboucher sur la relation entre le projet Prémuni et le milieu.

Afin de mieux dégager l'influence du projet comme stimulant à l'action dans le milieu, nous reprenons notre cadre de départ - la participation à l'action avant, pendant et après le projet Prémuni - pour dégager des différences significatives quant au rôle

du projet dans l'évolution du milieu.

a) La participation à l'action.

Dans ce contexte, le tableau 5 nous fait voir les variations quant à la participation:

TABLEAU 42

Participation à l'action (%)

	Avant le projet	Dans le projet	Après le projet
oui	38	30	43
non	22	60	57
S'applique pas	40	10	--

Nous voyons donc qu'au début du projet, 38% ont déjà une expérience de l'action. Ce chiffre est relativement significatif dans ce sens que rien ne dit que ces personnes sont encore actives au moment de venir à Prémuni.

Une légère diminution apparaît durant le déroulement du projet. Nous nous demandons alors si, pour les gens, le fait de participer à l'Opération Prémuni constitue, comme tel, une action qui les accapare à un point tel qu'ils ne peuvent s'impliquer dans tout autre action, qu'elle origine du milieu ou du projet. Par contre, nous

nous interrogeons également pour savoir si le projet a fourni suffisamment d'occasions concrètes de réaliser des actions. Il est quelque peu anormal qu'un projet, dont la pédagogie se veut d'être basée sur l'action, ne voit que 30% de ses participants affirmer avoir participé à une action durant son déroulement. Ou bien la dimension de l'action était tellement intégrée au projet que les personnes ont de la difficulté à l'identifier et à se l'approprier pour la considérer en tant qu'action, ou bien la dimension de l'action est devenue implicite dans la pensée de ceux qui ont proposé le projet.

Dans les deux cas, un effort de clarification est nécessaire: dans le premier cas, rendre évidentes les actions réalisées dans le cadre du projet, afin de les utiliser dans la démarche pédagogique du groupe et comme élément de renforcement et de motivation pour les individus qui les réalisent; dans le second cas, rendre explicite l'orientation du projet vers l'action de façon à ne pas utiliser les événements que dans une optique de réaction à des situations extérieures aux individus et au groupe, mais au contraire, de forcer les événements en fonction des besoins communs des individus qui composent le groupe et en fonctions d'orientations précises et volontaires.

D'un autre côté, nous ne pouvons dire que l'objectif d'apprentissage à l'action ne fut réalisé, puisque 43% des participants du projet s'impliquent dans des actions après le projet. Dans ce sens,

nous croyons que Prémuni réalise avec un certain succès son objectif d'impliquer les gens dans l'action de leur milieu. Pour ce qui est de l'apprentissage de l'action par l'action, nous demeurons beaucoup plus songeurs.

Avec 43% de ses membres qui participent à l'action du milieu, Prémuni joue un rôle de stimulant dans le développement de ce milieu, surtout si nous considérons que des 38% qui disent avoir déjà fait de l'action tous ne sont pas nécessairement actifs au moment de Prémuni et que le sujet proposé par Prémuni amène un type bien spécifique d'action. Malgré cette dernière contrainte, il reste que plus de personnes sont actives après le passage de Prémuni qu'il y en avait avant ou même pendant.

A la suite de ces constatations, la principale question qui nous reste ne concerne pas tellement l'impact de Prémuni sur le milieu - nous le considérons valable - mais elle se rattache davantage à des préoccupations d'ordre méthodologique et pédagogique.

b) <u>Les types d'action</u>

Un autre aspect nous frappe lorsque nous mettons en parallèle les trois temps relatifs à Prémuni, et c'est l'aspect de l'apparition de nouveaux types d'action pendant et après l'Opération. Ce n'est pas tout d'amener des personnes à être actives dans leur milieu. Encore faut-il que ces actions favorisent l'organisation et le dé-

veloppement de ce même milieu. Dans ce sens, nous croyons que le passage de Prémuni a favorisé l'accès à de nouvelles avenues en permettant de participer -quand ce n'est pas de créer- à des actions dans le cadre d'organismes tels les comités de citoyens ou les comités d'action locale. La dénomination de ces organismes n'importe pas tant que la réalité sociale, politique et économique qu'ils permettent d'aborder. Dans la liste des actions menées après le projet, nous en retrouvons qui nous apparaissent nouvelles pour les gens qui ont participé à l'opération: la sensibilisation aux problèmes municipaux, les pressions sur le conseil municipal, la participation à un groupe de travail sur le regroupement scolaire sont autant de nouvelles pistes qui peuvent mener à une plus grande autonomie des individus et à une plus grande prise en charge de sa destinée collective. La création de nouveaux pôles d'attraction et la mise en place de nouveaux mécanismes de regroupement et d'intervention font également partie de l'apport du projet à un milieu en voie de développement.

c) <u>Les catégories occupationnelles.</u>

Lorsque nous abordons cette même réalité sous l'angle de la profession, nous découvrons l'émergence d'un nouveau groupe occupationnel, les "sans profession", tel que nous le montre le tableau suivant:

TABLEAU 43

Regroupement par catégories occupationnelles (%)

	Avant Prémuni	Dans Prémuni	Après Prémuni
Semi-professionnels	17	33	27
Ouvriers spécialisés	17	33	27
Indépendants	13	11	8
Services	4	-	4
Journaliers	13	11	8
Cultivateurs	32	11	11
Sans profession	4	-	15

Nous voyons donc que le groupe qui s'était montré, dans le passé le plus actif est sans contredit celui des cultivateurs, avec 32%. Ce pourcentage diminue à 11 pendant le projet pour s'y maintenir par la suite. Cette baisse dans la participation à l'action est-elle due à ce nouveau type d'action qui correspondrait moins à ce que sont les cultivateurs ? Dépendrait-elle du moment de l'année qui aurait pu rendre difficile toute action ? Ou traduit-elle un désintéressement plus global des cultivateurs par rapport à leur environnement ? Serait-ce que les actions menées dans et après Prémuni se situaient davantage en milieu semi-rural que rural ?

Pour nous, ces questions demeurent sans réponse et s'avèrent d'autant plus des indicateurs importants à vérifier avant d'entreprendre une nouvelle action dans ce genre de milieu.

D'un autre côté, trois groupes augmentent leur participation à l'action et ce sont les semi-professionnels, les ouvriers spécialisés et les "sans profession". Dans le cas des deux premiers, leur participation est presque du double dans le cadre du projet comparativement à ce qu'elle était. Il est également intéressant de noter que cette participation, malgré une légère baisse, se maintient à la suite du projet.

Revenons à la catégorie appelée "sans profession" pour constater son peu d'importance avant le projet, son inexistance durant le déroulement du projet et une hausse substantielle dans la continuité de Prémuni.

Malgré l'évidence que ce groupe s'est affirmé en cours de route, les raisons demeurent obscures, même si nous nous permettons de relier très étroitement l'implication de ce groupe de personnes dans l'action de leur milieu à l'apprentissage effectué dans Prémuni. Peut-on penser que le type d'action proposé favorisait l'implication de ces personnes ? Le projet a-t-il valorisé ces personnes de façon à les rendre capables d'agir ? Prémuni a-t-il été pour eux l'occasion de découvrir la possibilité d'une action collective pouvant modi-

fier le milieu et diminuer un sentiment d'impuissance face aux phénomènes sociaux et aux mécanismes complexes de la politique ?

Encore ici, les données recueillies ne nous permettent pas d'arriver à une réponse définitive. Une évidence apparait toutefois, et c'est celle de l'émergence d'un nouveau groupe de personnes, impliquées dans l'action, à la suite du projet Prémuni. Probablement que les circonstances jouent un rôle prépondérant dans l'implication active des personnes à modifier leur environnement.

d) L'âge

Concernant cette caractéristique, nous dégageons quelques réflexions à partir du tableau suivant:

TABLEAU 44

L'âge en fonction des temps possibles de participation à l'action (%)

âge	participation à l'action		
	Avant Prémuni	Durant Prémuni	Après Prémuni
20-29 ans	9	6	19
30-39 ans	57	50	46
40-49 ans	25	33	31
50-59 ans	9	11	4

La majorité des personnes touchées par l'action ont entre 30 et 50 ans. Toutefois, notons que plus de gens de plus de 50 ans (11%) ont été actifs pendant le projet qu'il y en avait entre 20 et 30 ans (6%). Par contre, c'est l'inverse qui se produit une fois le projet terminé: nous en retrouvons 19% entre 20 et 30 ans pour 4% au delà de 50 ans.

Il est possible que les personnes plus âgées, ayant déjà une expérience de l'action, aient trouvé dans le projet une occasion nouvelle de se manifester dans l'action. De leur côté, les jeunes ont possiblement saisi l'occasion du projet pour s'instrumenter et découvrir les possibilités d'action qu'il leur était possible de réaliser.

Lorsque l'action s'étend sur du plus long terme, qu'elle est moins définie, qu'elle perd son encadrement immédiat, c'est-à-dire lorsqu'elle s'envisage après l'Opération Prémuni, seul le groupe qui se situe entre 20 et 30 ans augmente sa participation. Que ce soit le goût du risque ou la découverte des possibilités d'intervention, il resque que la participation de ce plus jeune groupe passe de 6% durant le projet à 19% après Prémuni.

Finalement, ajoutons quelques mots sur la représentation à partir des sexes à la participation à l'action, telle que nous la

retrouvons dans le prochain tableau:

TABLEAU 45

Répartition des sexes quant à la participation à l'action

sexe	participation à l'action		
	Avant Prémuni	Dans Prémuni	Après Prémuni
Hommes	87	94	81
Femmes	13	6	19

Tout en tenant compte que la proportion globale des hommes et des femmes est disproportionnée dès le départ, au profit des premiers, nous constatons quand même que ces dernières participent moins à l'action durant le projet et qu'elles sont plus actives à la suite de Prémuni qu'elles l'avaient été avant l'apparition de l'Opération. Serait-ce Prémuni qui a également fait tomber des préjugés et ouvert de nouvelles voies à ce groupe féminin sur qui on ne compte pas toujours assez pour mener une action ?

En résumé, nous dégageons que le projet Prémuni a fait participer un plus grand nombre de personnes à l'action menée dans leur milieu, tout en favorisant même l'émergence d'un nouveau groupe social dit "sans profession" et en mettant à profit le sexe féminin. De plus Prémuni contribue directement à l'éclosion de nouveaux organismes préoccupés par de nouvelles dimensions de la réalité sociale.

Ces aspects que nous venons de mentionner cernent la contribution de Prémuni au développement socio-politique du milieu. Autant le projet a pu profiter d'une part de l'expérience de l'action apportée par les personnes qui sont venues permettre au projet de se réaliser ainsi que du réseau d'organismes déjà en place dans le milieu, autant ce dernier, le milieu, bénéficie de la motivation de personnes nouvellement stimulées à l'action et surtout de la création de nouveaux organismes dont les objectifs visent des dimensions pratiquement intouchées de la réalité sociale.

Il ne s'agit pas de savoir lequel du milieu ou du projet a le plus bénéficié de l'autre. Nous cherchons plutôt à dégager quels sont les éléments qui font qu'un projet peut s'inscrire dans une continuité de l'action venant du milieu tout en voyant les possibilités que le milieu récupère le dynamisme créé par le passage d'un projet du type de Prémuni. Un projet d'éducation populaire peut s'élaborer à n'importe quel moment et s'organiser dans presque tous les milieux. Ca ne veut pourtant pas dire qu'il utilise maximalement les ressources du milieu ou qu'il sert de force motrice au développement par sa prise en charge de la part des personnes qui y vivent continuellement.

CHAPITRE 15

MOTIVATIONS ET FREINS A L'ACTION

En posant la question: " quelles sont les deux principales raisons qui vous ont décidé - ou empêché - de passer à l'action ?" nous cherchions la relation entre la conscience des faits et le besoin d'action ou encore entre les besoins ressentis de changement et les possibilités concrètes d'intervention.

Même si les réponses reçues sont quelque peu décevantes, nous croyons utile de nous y arrêter brièvement de façon à identifier ce matériel en fonction de futures expériences.

1. Ce qui décide

Dans un premier temps, nous abordons les éléments qui favorisent le passage à l'action, qui stimulent l'implication des personnes à l'engagement dans leur milieu. Regardons d'abord les informations recueillies concernant l'action pendant le projet: celles-ci s'avèrent de différents ordres, comme nous le montrent les exemples qui suivent :

a) raisons centrées sur le groupe ou le projet:

- pour avoir plus de monde et plus d'idées.
- le cours arrêtait si on n'avait pas assez de monde
- prouver le sérieux du groupe
- c'était la volonté du groupe
- pour rendre service au groupe.

Ce premier regroupement des raisons qui motivent à l'action pendant le projet laisse voir d'une part un certain sens des responsabilités, et d'autre part une certaine pression exercée par le groupe sur les individus qui le composent. Il reste également qu'à travers ces raisons, nous sentons posé le problème de la survie du groupe qui doit conserver un minimum d'adhérants pour poursuivre l'expérience.

b) Centrées sur des principes moraux:

-devoir de citoyen

-sur des responsabilités

-dans son rôle de délégué, nommé pour participer au projet.

Ce deuxième regroupement est peu significatif dans ce sens qu'il se rapproche davantage de la rationnalisation rapide et de la justification quasi sublime. Pour ces personnes, ce n'est pratiquement pas de leur faute si elles ont participé à l'action des autres.

c) centrées sur des besoins personnels:

-bonne chose d'avoir de l'information

-pour poursuivre des buts avec d'autres

-pour discuter avec d'autres

-c'est un besoin ressenti à partir des cours

-pour le bien de la population

-pour créer un rapprochement entre Prémuni et
le comité de citoyens local
-faut s'occuper de ses affaires
-faut se donner la main pour s'aider
-parce que la municipalité a de l'argent
-parce que la municipalité a intérêt à
se développer si elle veut garder son monde.

Cette dernière série de raisons dénote un désir de regroupement des individus, le besoin d'information, une préoccupation d'organisation et de prise en charge des événements et des situations, particulièrement ceux et celles qui touchent la vie municipale et le regroupement municipal. Pour nous, c'est surtout autour de ce type de motivations que se mobilisent les gens pour en arriver à un développement d'ordre socio-politique.

Dans un second temps, nous passons aux raisons qui ont motivé à l'action une fois le projet Prémuni terminé. Chose curieuse, à l'exception d'une seule personne qui mentionne que c'est par devoir de citoyen, toutes les autres raisons rejoignent étroitement, bien que formulées quelques fois autrement, l'ensemble des raisons retenues dans le troisième regroupement que nous avions précédemment.

Nous retrouvons donc les raisons qui suivent:

-pour avoir plus de contacts humains
-pour continuer l'expérience de Prémuni

-par intérêt communautaire

-parce que c'est un besoin pour la région

-pour solutionner des besoins urgents

-pour s'informer, creuser davantage les sujets

-par convictions personnelles

-pour avoir un endroit où faire valoir son point de vue

-par intérêt à ce domaine

-pour surveiller ses intérêts

-parce que le conseil municipal ne participe pas à Prémuni

-pour s'organiser, bouger si on veut en arriver à quelque chose.

Tout en admettant que la question de survie du groupe ne se pose plus comme telle, il reste possible d'observer un changement important dans la motivation à l'action et fort probablement dans les attitudes qui en découlent. Après le cours, les gens veulent poursuivre l'expérience, se retrouver ensemble, s'informer et faire connaître leur opinion, tout en demeurant vigilants et en se réorganisant en fonction des intérêts du milieu. Nous notons par la même occasion une conscience plus accrue des problèmes locaux qui les concernent et un sens communautaire plus intégré.

Pour nous, l'ensemble de ces raisons vient jeter un nouvel éclairage sur le fait que plus de gens participent à l'action après l'Opération qu'il y en avait avant la présence de Prémuni. L'interaction de ces motivations, par le biais des personnes qui les véhi-

culent, est certes une source dynamisante pour un milieu qui veut l'exploiter en fonction de son développement.

2. Ce qui bloque

Pour ce qui est des raisons qui ont empêché de participer à l'action, il n'existe pratiquement aucune différence entre celles qui se rattachent au projet et celles qui se rapportent à la suite de Prémuni, si ce n'est "les mauvais chemins d'hiver" pour une personne. Dans les deux cas, la raison qui revient le plus souvent dit que les personnes "n'en n'ont pas eu l'occasion, parce qu'il n'y a pas d'action". La seconde raison le plus souvent évoquée est celle du "manque de temps". Les autres raisons ne sont mentionnées que par une personne pour chacune:

-pas assez de monde
-manque d'information
-manque de confiance en soi
-trop vieux.

Il est possible que cette question ait été comprise mais il reste que nous croyons que les éléments énumérés ici relèvent davantage du prétexte que de la démotivation intérieure (peur du pouvoir en place) ou de l'obstruction extérieure (difficultés d'organisation). Dans ce sens, ces données ne nous apprennent rien de neuf, si ce n'est que les gens utilisent toujours les mêmes raisons pour se justifier et s'expliquer leur non-engagement dans la vie de leur milieu.

CHAPITRE 16

LA RELATION DU GROUPE AVEC L'ANIMATEUR

Dans ce quatrième point de la partie qui porte sur la dimension de l'action du projet, nous tentons de faire ressortir les principaux aspects de la présence d'un animateur dans les groupes Prémuni. Cette question sera également abordée sous les deux angles habituels, c'est-à-dire pendant le projet et dans le prolongement de celui-ci.

Les principales questions que nous abordons sont celles de l'importance de la présence de l'animateur dans le groupe, du rôle que ce dernier joue auprès du goupe, du type d'encadrement que l'animateur fournit au groupe et du besoin que le groupe ressent d'un animateur.

Mentionnons dès le début qu'une des principales difficultés que nous rencontrons dans l'interprétation de cet aspect concerne le très grand nombre de personnes pour qui les questions "ne s'appliquent pas". Nous attribuons en grande partie ces pourcentages élevés au fait que peu de groupes ont réalisé une action dans le cadre du projet ou que peu de personnes ont participé à une action après le projet et avec un groupe dans lequel se trouvait un animateur. Malgré cette limite, nous croyons que les résultats sont significatifs de certaines tendances dont il faudra tenir compte dans l'élaboration de prochains projets.

1. Importance du rôle de l'animateur

La première question touche l'importance du rôle de l'animateur dans les actions auxquelles les gens ont participé durant le projet. A cette question, 23% des personnes interrogées répondent affirmativement, 25% disent qu'il n'a pas joué un rôle important tandis que pour 52% des gens, la question ne s'applique pas. Nous rattachons ce dernier pourcentage à l'explication que nous venons de donner.

Pour la moitié du groupe à qui cette question est significative, nous décelons une division fondamentale dans la perception du rôle de l'animateur. En effet, une répartition du 48% contre 52% s'établit entre les répondants. Pourtant, l'animateur a posé les mêmes gestes pour toutes ces personnes. Il nous est difficile d'expliquer cette division si ce n'est par le degré d'autonomie des individus qui se retrouvent dans les groupes. Dans ce sens, plus un individu pourrait se débrouiller seul, moins il a l'impression que le rôle de l'animateur est important.

La même constatation revient lorsque nous regardons l'importance du rôle de l'animateur après le projet. Pour cette période nous voyons que 10% disent qu'il a joué un rôle important contre 15% pour qui cette affirmation n'est pas vraie et 75% pour qui elle ne s'applique pas. Pour ce dernier chiffre, il est possible que certaines actions se soient faites sans la présence d'un animateur.

En comparant les deux temps mentionnés, nous aurions le tableau suivant concernant exclusivement les personnes pour qui cette question s'applique:

TABLEAU 46

Importance du rôle de l'animateur.

	Pendant Prémuni	Après Prémuni
Important (oui)	48%	40%
Pas important (non)	52%	60%

D'une part, nous demeurons avec cette différence de perception de la part des gens quant au rôle de l'animateur, bien qu'elle soit un peu renforcée après le projet. D'autre part, nous voyons que l'importance accordée au rôle de l'animateur est quelque peu réduite après l'Opération Prémuni. Serait-ce que les personnes ayant vécu l'expérience savent plus comment s'organiser après le projet et sont plus capables de relativiser l'importance de l'animateur dans le groupe ? Pour l'instant, nous ne pouvons que poser la question tout en espérant qu'elle se vérifiera de façon positive.

Malgré notre difficulté de comprendre une telle réaction, nous retrouvons quand même qu'elle existe chez les personnes qui vivent ce genre de projet et qu'il faut en tenir compte. Qu'une telle

perception soit aussi partagée peut dépendre des personnes qui composent un groupe, de l'attitude différente de l'animateur d'un groupe à l'autre. Reste quand même qu'une bonne partie des gens se sentent capables de fonctionner sans cette aide extérieure qu'est l'animateur. Serait-ce que le rôle de l'animateur est davantage important dans la mise en place de la structure du projet et dans la mise en relation des personnes qu'il l'est dans l'organisation d'actions précises et limitées dans le temps ?

Cette question est d'autant plus pertinente que pour 26% des personnes c'était la première fois qu'elles se trouvaient dans un groupe où il y avait un animateur extérieur. Il est possible qu'une première expérience du genre serve à se familiariser à un nouveau rôle qui est joué dans un groupe tout en fournissant l'occasion d'apprendre à utiliser ce genre de fonction que joue un animateur dans un groupe.

2. <u>La relation groupe-animateur dans les fonctions de l'action</u>

De façon à concrétiser davantage le rôle de l'animateur dans le groupe, nous l'analysons en rapport avec différentes fonctions qui doivent s'exercer dans la réalisation déune action. Les éléments retenus ne tiennent pas compte d'autres niveaux de la vie du groupe, telles les relations interpersonnelles ou l'organisation plus globale du fonctionnement des individus réunis autour d'un point commun fourni par le regroupement municipal. Nous nous en tenons donc aux phases

organisationnelles de l'action pour vérifier la partie qui nous concerne de la relation de l'animateur avec le groupe. Ce qui ne veut pas dire que des relations à d'autres niveaux ne se sont pas établies et qu'elles sont négligeables, surtout lorsque nous pensons aux objectifs concernant l'information et l'apprentissage, tel que vu dans les chapitres précédents.

Les fonctions retenues veulent cerner les principaux aspects de l'organisation d'une action. Ainsi, nous regardons d'abord qui a eu l'idée de l'action et qui en a pensé l'organisation pour regarder ensuite qui l'a préparée et qui l'a exécutée, pour finalement voir qui a rempli la fonction de conseiller et qui s'est penché sur l'évaluation une fois l'action terminée.

Malgré la possibilité d'une certaine confusion quant aux termes employés, nous croyons pouvoir déceler quelques constatations intéressantes quant à la place qu'occupe l'animateur dans le groupe et au style de leadership qui y a existé.

Le tableau suivant nous donne une vue globale de la façon dont les répondants ont vu le rôle de chacun au cours des actions qui se sont déroulées dans le cadre du projet:

TABLEAU 47

Répartition des fonctions de l'action, pendant Prémuni.

Acteurs \ Fonctions de l'action	L'idée de l'action	Pensé l'organisation	Préparé l'action	Conseillé le groupe	Exécuté l'action	Evalué l'action
Animateur	8	8	0	18	0	0
Le groupe	22	17	20	12	26	25
Une partie du groupe	10	8	12	2	13	0
Un membre du groupe	5	5	6	3	3	0
Ne sait pas	0	0	0	0	0	2
Ne se rappelle pas	0	2	0	0	0	5
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0
Ne s'applique pas	55	60	62	65	58	68
TOTAL:	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Remarquons d'abord qu'il est quelque peu surprenant de voir varier d'une aussi importante façon la catégorie "ne s'applique pas" alors qu'elle n'est supposée recueillir que les personnes pour qui aucune action ne fut réalisée. Cette surprise est d'autant plus grande que les catégories "ne sait pas", "ne se rappelle pas" et "pas de réponse" ne sont pratiquement pas utilisées.

Tenant compte qu'encore ici nous allons chercher la perception des personnes impliquées, il est possible, d'une part, que les pourcentages plus élevés des fonctions "conseiller" et "évaluation" ne fassent que traduire le fait que les personnes n'ont pas été conscientes ou n'ont pas valorisé ces phases de l'action, et d'autre part, que la phase d'évaluation n'ait pas eu lieu dans certains groupes.

D'une façon générale, nous voyons que très peu d'initiative fut prise par "un seul membre du groupe". Ce trait peut dénoter une assez grande cohérence dans les actions menées en groupe.

Pour ce qui est de l'animateur, on semble également s'entendre pour dire qu'il a pris très peu de place, sauf pour conseiller le groupe, alors que 18% des personnes le voient jouer un rôle actif. Tous s'entendent à dire qu'il n'a pas joué de rôle prépondérant dans la préparation, l'exécution et l'évaluation de l'action.

Le point du concensus total concerne l'évaluation alors que ceux pour qui cette question est significative s'accordent à dire que cette fonction fut remplie par tout le groupe.

En résumé, nous croyons que les gens semblent s'entendre majoritairement pour dire que les diverses fonctions relatives à l'action sont surtout remplies par le groupe ou une partie du groupe, sauf pour la fonction de conseiller alors que plus de la moitié de ceux qui sont concernés l'attribuent à l'animateur.

Ce point nous amène à penser que le leadership des animateurs en était un "centré sur le groupe" et non sur lui-même. Lorsque nous pensons au contexte d'apprentissage que voulait favoriser le projet, il est important de noter que toutes les personnes consultées s'entendent pour ne pas attribuer de place spécifique à l'animateur dans la préparation, l'exécution et l'évaluation de l'action. Les fonctions réservées à l'animateur se ramènent à penser, suggérer et conseiller les individus qui eux réalisent l'action. Les gens ont même l'impression que le groupe a été très stimulant pour découvrir l'action et en penser son organisation.

Ces données relatives à l'action durant le projet se continuent-elles dans le prolongement de Prémuni ? C'est ce que nous permet de vérifier le prochain tableau, que nous insérons immédiatement de façon à tirer des conclusions pour les deux temps de l'expérience:

TABLEAU 48

Répartition des fonctions de l'action, après Prémuni.

Acteurs / Fonctions de l'action	L'idée de l'action	Pensé l'organisation	Préparé l'action	Conseillé le groupe	Exécuté l'action	Evalué l'action
Animateur	2	3	1	7	0	2
Le groupe	20	18	15	8	22	13
Une partie du groupe	9	12	17	5	10	3
Un membre du groupe	7	5	5	5	7	0
Ne sait pas	0	0	0	0	0	0
Ne se rappelle pas	0	0	0	2	0	5
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0
Ne s'applique pas	62	62	62	73	62	77
TOTAL:	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Encore ici, les gens mettent l'accent sur le groupe comme acteur principal de l'action, sauf pour ce qui est de la préparation qu'on attribue davantage à une partie du groupe.

La place accordée à "un membre du groupe" est légèrement plus importante que dans le premier cas, même si à aucun moment elle ne prend le dessus sur les autres acteurs ou groupes d'acteurs.

Globalement, les gens accordent encore moins d'importance à l'animateur, sauf encore pour la fonction "conseil", et même si quelques uns lui attribuent "l'évaluation" c'est avec des pourcentages de plus de 50% (des réponses significatives) qu'on accorde au groupe le crédit d'avoir pensé et exécuté l'action.

De plus, la catégorie "ne s'applique pas" est stable à 62% sauf pour les fonctions "conseil" et "évaluation" avec respectivement 73% et 77% chacune. A cause de la stabilité dans les autres fonctions, il y a tout lieu de croire que certaines intuitions se précisent. La fonction "conseil" est mal perçue par plusieurs personnes (possiblement le 11% d'écart dans ce cas-ci) et que la fonction d'évaluation est souvent inexistante (possiblement 15% pour le présent cas). Dans les deux cas, cette hypothèse se complète par des personnes qui "ne se rappelle pas" que ces fonctions se soient jouées. En les ajoutant - surtout que ce sont les deux seuls endroits où les gens ont répondu dans cette catégorie - nous aurions des groupes de 75% et 77% de personnes.

En résumé, aucune différence majeure entre ce qui se passe pendant et après le projet, si ce n'est quelques tendances qui se confirment davantage dans le second cas. Ces tendances s'articulent ainsi: un groupe peut avoir une idée d'action à entreprendre et il la réalise en groupe à condition qu'une partie du groupe voit à l'organisation de l'action; de plus, on ne sait trop que faire d'un conseiller et on oublie souvent l'évaluation.

Le fait qu'on pense encore moins à l'évaluation après le projet est peut-être significatif d'un rôle spécifique de l'animation dans ce qu'il a d'informel et en dehors de ses fonctions spécifiques. Durant le projet, plus de gens voyaient cette question sur l'évaluation comme significative pour eux et ils s'entendaient pour dire qu'elle était remplie par tout le groupe. Après le projet, on est plus partagé: moins de gens voient une évaluation et on est plus partagé lorsqu'il s'agit de dire qui l'a faite. Serait-ce que, tout en étant centré sur le groupe, l'animateur permet une certaine rigueur dans la démarche du groupe en véhiculant des préoccupations qu'il réussit à transmettre au groupe ? Nous supposons qu'il en est ainsi et que c'est surtout à ce niveau que s'exerce son influence réelle.

3. <u>Le besoin de l'animateur</u>

Une fois cet aspect des fonctions cerné nous passons plus loin en demandant si la mise en action aurait pu se faire sans que l'animateur

y soit présent. Ceux pour qui cette question s'applique répondent dans la proportion suivante en ce qui concerne l'action durant le projet:

oui:	39%
non:	35%
sait pas:	26%

Encore ici, les impressions sont fortement partagées pour ce qui est de l'apport de l'animateur à l'action réalisée. Les trois-quarts des personnes interrogées se répartissent presqu'également en deux groupes, complétés par l'autre quart qui ne s'est pas fait d'idée sur l'influence de l'animateur dans le groupe.

La situation est différente lorsque nous posons la même question, mais cette fois pour l'action postérieure au projet. Pour cette période 71% des gens disent que l'action aurait pu se faire sans que l'animateur y soit pour 29% qui pensent le contraire.

Sans oublier que ces chiffres ne retiennent que ceux pour qui ils s'appliquent, nous sommes portés à penser que ceux qui passent à l'action après le cours sont les autonomes et les plus prêts. Dans ce sens, le besoin d'un animateur est moins évident.

Ceux qui disent qu'il n'y aurait pas eu d'action sans animateur invoquent les raisons suivantes:

-ça prenait quelqu'un pour nous regrouper

-ça prenait quelqu'un pour nous aider à préciser ce qu'on voulait

-on aurait manqué d'information

-il n'y aurait pas eu de groupe de départ.

Ces quelques raisons énumérées viennent confirmer le rôle de mise en relation que joue l'animateur; mise en relation des personnes entre elles et des personnes avec l'information nécessaire à la précision des objectifs d'action.

L'occasion due au projet, le regroupement des personnes, l'information pertinente, et l'aide dans la clarification des objectifs d'intervention sont autant d'éléments qu'il est essentiel de retrouver dans un projet qui se dit d'éducation populaire.

Ce que nous avançons ici se confirme par une apparente contradiction obtenue par les réponses à la question qui demandait si "selon vous, lorsque le cours s'est terminé, le groupe avait encore besoin d'un animateur ?". A cette question, 73% disent "oui" tandis que 17% répondent négativement et que 10% ne savent pas.

Autant les personnes qui sont dans l'action après le projet (71%) disent pouvoir fonctionner sans animateur, autant l'ensemble du groupe exprime le besoin d'un animateur pour poursuivre l'expérience.

Ces nouvelles données confirment que ceux qui font de l'action après le projet sont prêts à le faire et que possiblement avec la présence prolongée d'un animateur, un plus grand nombre de gens se seraient risquées dans l'action. L'apprentissage de l'action est-il possible sur une période de temps aussi restreinte que dix semaines ? Peut-on respecter le rythme d'évolution des individus avec un cadre aussi rigide, surtout lorsqu'il s'agit de l'implication de personnes dans une action de développement socio-politique ? Dans ce contexte, vaut-il la peine d'investir un animateur si les possibilités de continuités sont inexistantes ? Autant de questions qui nous restent une fois les avoir rendu évidentes. Leur clarification est essentielle pour le développement de l'éducation populaire.

Qu'on ne songe pas à offrir des projets d'éducation populaire dont les contenus sont à caractère socio-politique ou socio-économique si on n'a pas l'intention, dès le départ, d'aller jusqu'au bout et d'offrir toutes les ressources nécessaires à la réalisation du projet qui, habituellement, déborde les cadres prévus !

EN CONCLUSION

Que pouvons-nous retenir de cette troisième partie du rapport du projet Prémuni?

Dans un premier temps rappelons que le projet, de par sa dimension de l'action, n'est pas un élément moteur quant à l'appartenance des individus à des organismes du milieu; qu'il n'initie pas un nombre miraculeux d'individus à l'action et que l'action elle-même n'y est pas plus intégrée qu'il le faut.

Pourtant, c'est ce même projet Prémuni qui suscite de nouveaux organismes, qui permet à de nouveaux groupes de personnes de s'impliquer dans l'action et qui suscite une réflexion dans plusieurs milieux où il est présent. Et ces aspects méritent les énergies investies dans Prémuni.

Cependant, où se situe l'action à l'intérieur d'un tel projet? L'action, prise dans un sens d'intervention, est-elle réellement la trame de fond d'un tel projet ou n'est pas qu'un objectif parmi d'autres? Et peut-être un objectif relativement secondaire par rapport à d'autres? Ce genre de projet en est-il un de formation par l'action ou n'en est-il pas un tout simplement de formation qui favorise le développement personnel d'individus qui pourrant éventuel-

lement déboucher sur de l'action dans leur milieu et avec leurs organismes respectifs?

Toutes ces questions tentent de cerner la place réelle que l'on fait à l'action dans le cadre d'un tel projet. Théoriquement l'action y est présente du début à la fin. Mais en pratique, combien de groupes n'en ont pas réalisé au cours du projet. Est-ce possible de s'attendre à ce que les participants d'une telle expérience s'impliquent et stimulent l'action dans leur milieu si nous ne sommes pas capables d'en trouver et d'en réaliser ensemble dans le cadre du projet.

Alors que nous parlons d'un projet d'action, il est bien possible que nous en venions à considérer le projet comme étant l'action. Bien sûr que la mise sur pied d'un tel projet constitue l'action des animateurs qui interviennent. Mais nous sommes encore loin, à ce moment là, d'une action des groupes en fonction du développement de leur milieu social, économique et politique.

Ce transfert que nous venons de mentionner amène des conséquences graves, surtout s'il n'est pas identifié dès le départ. Si, au niveau de l'implicité, nous élaborons un projet de formation axé sur le développement des individus, non seulement il faut le dire, mais encore comment pouvons-nous prévoir la continuité d'un tel pro-

jet et les ressources -tant humaines que financières- qui y sont nécessaires? On ne peut se satisfaire que les gens se soient mobilisés, qu'ils possèdent plus d'information ou qu'ils s'expriment davantage et mieux si nous désirons véritablement modifier le milieu dans lequel ils vivent.

L'aspect qui nous préoccupe le plus demeure celui de la pédagogie de l'action. Il ne s'agit pas de présenter des sujets d'ordre politique ou économique pour que l'action aille de soi. Au contraire, il faut la prévoir, la planifier, l'articuler et au besoin la provoquer, tout simplement parce qu'elle est implicite à ce niveau de préoccupation. Il s'agit alors de l'expliciter, de la rendre évidente et de la poser sous forme d'alternatives possibles pour les groupes qui veulent intervenir.

Ce qu'il faut éviter à tout prix, c'est que l'action du projet ne soit que la réaction à des événements extérieurs et que nos propres objectifs d'intervention se perdent en cours de route. La seule façon d'y arriver est d'avoir, dès le départ du projet, une conception claire de l'action, une vue précise des limites inhérentes au projet et à l'organisme qui le patronne, et une politique connue quant à la continuité possible du projet, même dans une forme modifiée, une fois la première phase terminée.

Ce n'est pas tout de faire évoluer l'éducation populaire et son infrastructure, il faut surtout viser le développement réel du milieu dans lequel nous travaillons.

Notre réflexion nous amène à développer un point important concernant la place de l'action dans ce type de processus de formation. Au début de cette partie, nous avons situé l'action comme troisième phase du processus global de formation. Cette façon de voir laisse supposer une séquence logique, temporelle à partir de la promotion, de la formation et de l'action. C'est comme si l'action venait normalement une fois que la formation des personnes recrutées est terminée.

A cette vue linéaire du processus de formation, nous opposons une approche qui se veut plus intégrée et dans laquelle l'action est la base même de la formation, qui ne constitue plus une phase distincte du processus global. Au lieu du schéma que nous avions au début du chapitre, nous aurions le schéma suivant:

PROCESSUS DE FORMATION

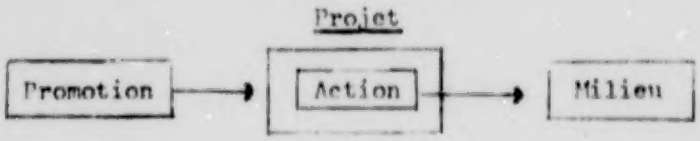

Cette conception de la formation place l'action au centre du processus tant sur le plan pédagogique que comme influence dans le milieu où il s'actualise.

Les éléments apportés dans ce chapitre veulent jeter un nouvel éclairage sur la place de l'action dans un processus de formation et forcer la réflexion au-delà des intuitions et des appréhensions couramment véhiculées.

CONCLUSION

LES PERSPECTIVES GENERALES

Il est bien évident que la réalisation du projet Prémuni et la recherche qui l'a suivie ont été des occasions privilégiées de réflexion pour les personnes qui y furent impliquées. Tant au niveau de l'opérationnalisation de la démarche que de l'articulation conceptuelle du projet et de ses principaux éléments de base - la promotion, la formation et l'action - nous devons nous situer dans une perspective d'évolution continue depuis le début de l'opération jusqu'à la fin de son analyse.

Si nous avions à reprendre l'évaluation du projet, très probablement que notre cadre conceptuel serait différent. Nous pourrions partir de nos conclusions actuelles ! Dans ce sens, nous utiliserions de nouveaux concepts, tels "la communautarisation de l'expérience éducative", "l'action comme moyen pédagogique", dans notre cadre théorique.

Cependant, nous devons accepter de n'être qu'arrivés à ces conclusions. Pourtant nous croyons utile de rappeler deux aspects qui nous paraissent fondamentaux. Mentionnons d'abord la conception non séquentielle d'une activité de formation. Notre réflexion nous fait voir jusqu'à quel point nous pouvons demeurer "élitique" même dans les activités d'éducation populaire. En centrant l'ensemble de nos énergies sur la phase de formation, il devient conséquent que la phase précédente de

"promotion" est importante pour alimenter le projet des meilleurs éléments du milieu en fonction de la réalisation de nos objectifs. En adoptant un tel modèle, nous risquons de tomber dans l'approche des institutions traditionnelles d'enseignement pour qui il fallait trouver les meilleurs sujets possibles afin de leur dispenser le meilleur enseignement qui soit. Cependant ce risque une fois évoqué ne doit pas nous faire oublier la recherche déjà bien amorcée[(1)] et qu'il faut poursuivre, relativement aux moyens dont l'éducation populaire doit se doter pour rejoindre les gens où ils se trouvent et les motiver à s'impliquer dans leur milieu.

Le second point sur lequel nous insistons est celui de l'importance que doit occuper l'action dans les préoccupations qui entourent un tel projet. Dans Prémuni, nous avons vu que l'action se situe à un niveau beaucoup plus théorique que les autres dimensions du projet. Notre réflexion à l'occasion de l'évaluation du projet, sans toujours partir uniquement des données recueillies, nous force à mettre l'action au centre de nos préoccupations et d'en faire la plaque tournante de tels projets d'éducation populaire. Pour nous, cette place privilégiée de l'action est essentielle si nous voulons réaliser un des objectifs du projet qui est que les personnes interviennent dans le milieu une fois la période de "formation" terminée. Autant une personne ne devient pas acteur en parlant du théâtre, autant il est difficile d'agir dans son milieu sans apprentissage pratique de l'action.

---

(1) Appendice B Rationnel de promotion

Une fois éclaircie, cette relation entre l'objectif d'action poursuivi et les moyens mis en application pour le réaliser, il nous est possible de considérer l'action sous l'angle de l'approche pédagogique du processus de formation. L'approche intégrée de la formation place l'action au centre du processus global et non plus comme troisième séquence d'un processus chronologique. Il est alors possible de situer l'action comme principal moyen de sensibilisation au processus d'apprentissage. C'est dans cette optique que l'action devient élément pédagogique de formation et la trame de fond d'un projet d'intervention dans le milieu. L'action étant au centre de l'Opération de par son double rôle de moyen pédagogique et d'objectif d'intervention, nous parlons alors d'un "processus de formation" et non plus d'une "période de formation" qui dure une période définie et après laquelle on espère voir l'action s'installer... quasi automatiquement.

Ceci nous amène à interroger certains postulats plus ou moins implicites qui furent à l'origine de la mise en place du projet. Le premier postulat veut que si le projet rassemble certaines conditions fondamentales - tels le dépistage de personnes sensibilisées, le regroupement systématique de ces personnes pour une période donnée, un sujet d'actualité de portée socio-

économique ou socio-politique, des moyens de travail fournis par la formation - les personnes impliquées dans le projet déboucheront d'eux-mêmes sur l'action. Le second postulat implicite veut que le développement des individus implique le développement du milieu.

Pour ce qui est du premier postulat, la recherche sur Prémuni montre clairement qu'il n'en est pas ainsi. Le petit nombre de personnes qui s'impliquent dans l'action après le projet montre que ce passage de la formation à l'action, du moins dans une approche séquentielle, n'est pas implicite et que, si nous désirons réellement déboucher sur l'action, celle-ci doit s'inscrire opérationnellement dans un processus de formation ainsi que nous l'avons déjà mentionné.

Il en est de même pour le second postulat. Le développement des individus n'est pas synonyme de développement du milieu. Au mieux, nous retrouvons un milieu qui possède plus de gens sensibilisés et ouverts aux réalités sociales, économiques et politiques. Mais ce n'est pas parce que plus de gens sont avertis et clairvoyants que le milieu lui-même est en processus de développement. Nous pouvons espérer qu'en rendant autonomes des individus qui pourront s'occuper de l'organisation de leur milieu, ce dernier finira bien par évoluer. Mais il ne faut

pas oublier que le développement des individus est un processus essentiellement psychologique alors que le développement du milieu est un processus structurel de changement qu'il faut inscrire clairement dans les objectifs du projet si nous désirons y arriver. Voir des personnes qui se sentent mieux dans leur situation, rencontrer des gens plus heureux peut vouloir dire qu'ils sont mieux intégrés au milieu et pas nécessairement que le milieu a changé pour autant.

C'est dans cette nouvelle perspective que nous situons les concepts traditionnels de développement et d'intervention. Comme nous le montre le schéma qui suit, tout programme de développement n'est pas nécessairement action d'intervention dans le milieu.

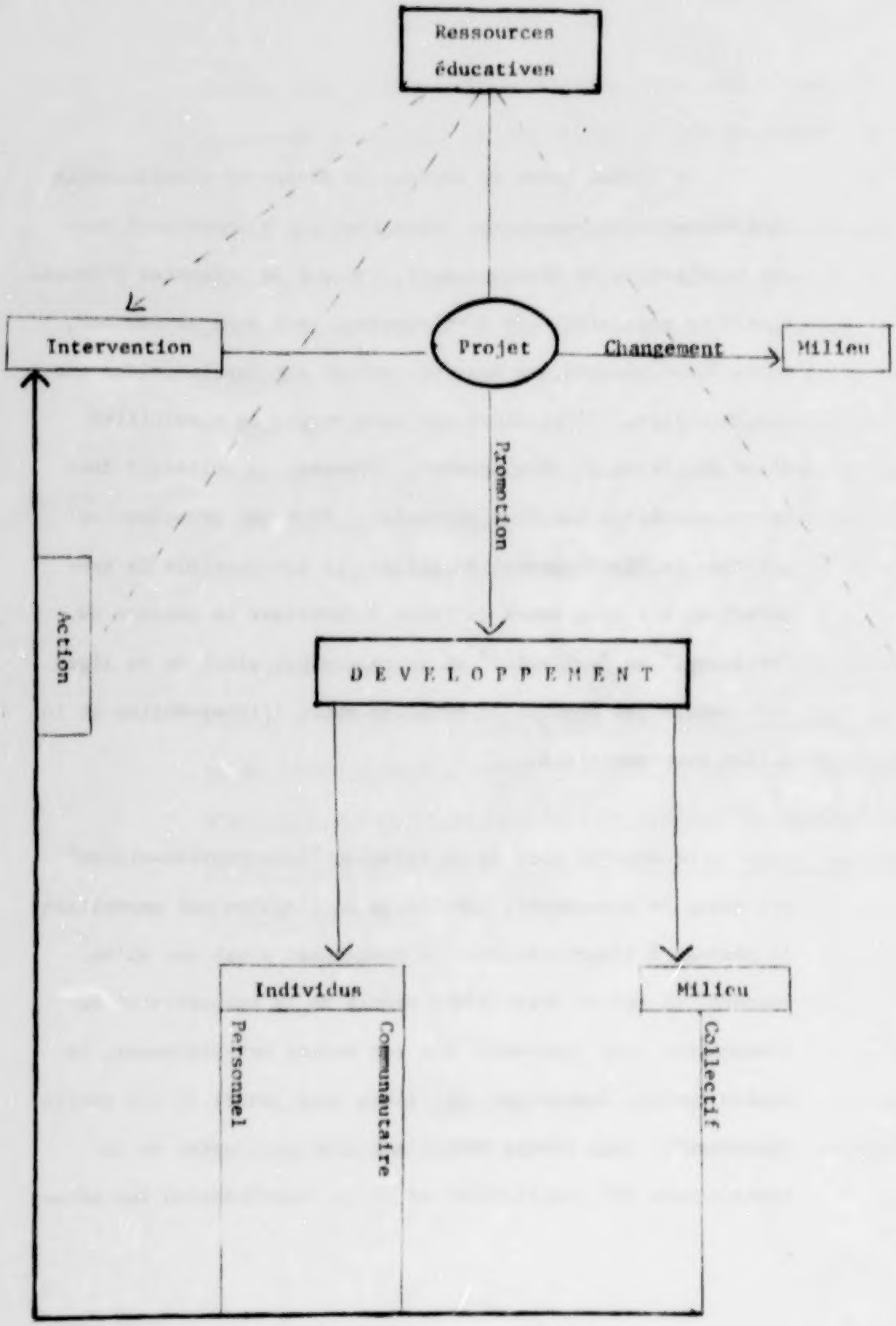
Ressources éducatives
Intervention
Projet
Changement
Milieu
Promotion
Action
D E V E L O P P E M E N T
Individus
Personnel
Communautaire
Milieu
Collectif

Ce schéma tente de montrer la diversité d'utilisation d'un ensemble de ressources éducatives qui s'inscrivent dans une perspective de développement, tel que le préconise l'éducation dite populaire. Ce développement peut donc se centrer, en tant que réponse aux besoins, autant sur les individus que sur le milieu. C'est alors que nous voyons la possibilité d'une évolution du développement personnel ou collectif dans les perspectives qui sont proposées. Pour une organisation qui vise le développement du milieu, il est possible de synchroniser ses programmes de façon à favoriser le passage du "personnel" au "collectif" et se rapprocher ainsi de la ligne horizontale qui établit la relation entre l'intervention et le milieu proprement dit.

Le concept clef de la relation "intervention-milieu" est celui de changement, corollaire de l'action qui permettait le passage à l'horizontale. Le changement n'est pas qu'un concept, il est un désir d'une partie de la collectivité de s'organiser pour intervenir sur son propre environnement, le milieu social, économique, politique dans lequel il vit quotidiennement. Leur besoin réel n'est plus de l'ordre de la connaissance des institutions et de la compréhension des méca-

nismes, mais bien plutôt de l'ordre de la modification et du changement pour faire de son milieu un environnement à sa mesure.

Au centre de cette approche se trouve l'idée du projet. Projet de développement de l'organisme qui possède les ressources éducatives et projet de changement de ceux qui veulent intervenir sur le milieu. Tout en souhaitant que les projets d'intervention viennent du milieu en voie d'organisation, rien n'empêche l'organisme de mettre sur pied ses propres projets de changement, à la condition qu'il se donne les moyens pour connaître les besoins réels exprimés par les gens de ce milieu.

Cette approche nous fait mieux voir comment nous en arrivons à considérer l'action à la fois comme "out put" et comme moyen éducatif du processus global de formation. Nous disons mieux que la formation joue un rôle instrumental dans l'ensemble du processus éducatif de prise en charge du milieu par des individus autonomes.

* * *

Malgré nos préférences pour cette conception, que nous appelons toujours nouvelle, de voir l'éducation populaire, nous

sommes conscients du dilemme posé aux organismes institutionnels de formation. Traditionnellement, le débat se pose comme un choix entre la formation ou l'action. Rappelons-nous les débuts des cours socio-économiques à Montréal (Centre-Sud) et Québec (Aire 10), tout aussi bien que l'implantation de Multi-Média pour retracer les principaux éléments de ces discussions. Formation ou intervention, développement individuel ou promotion collective, voilà les deux pôles d'un débat que nous croyons stérile et sans fin.

Par le schéma qui suit , nous tentons de voir la dynamique de l'interaction entre ces deux pôles tout en nous demandant jusqu'à quel point ils sont irréconciliables.

RELATIONS "ACTION-FORMATION"

DANS UN ORGANISME INSTITUTIONNEL D'EDUCATION

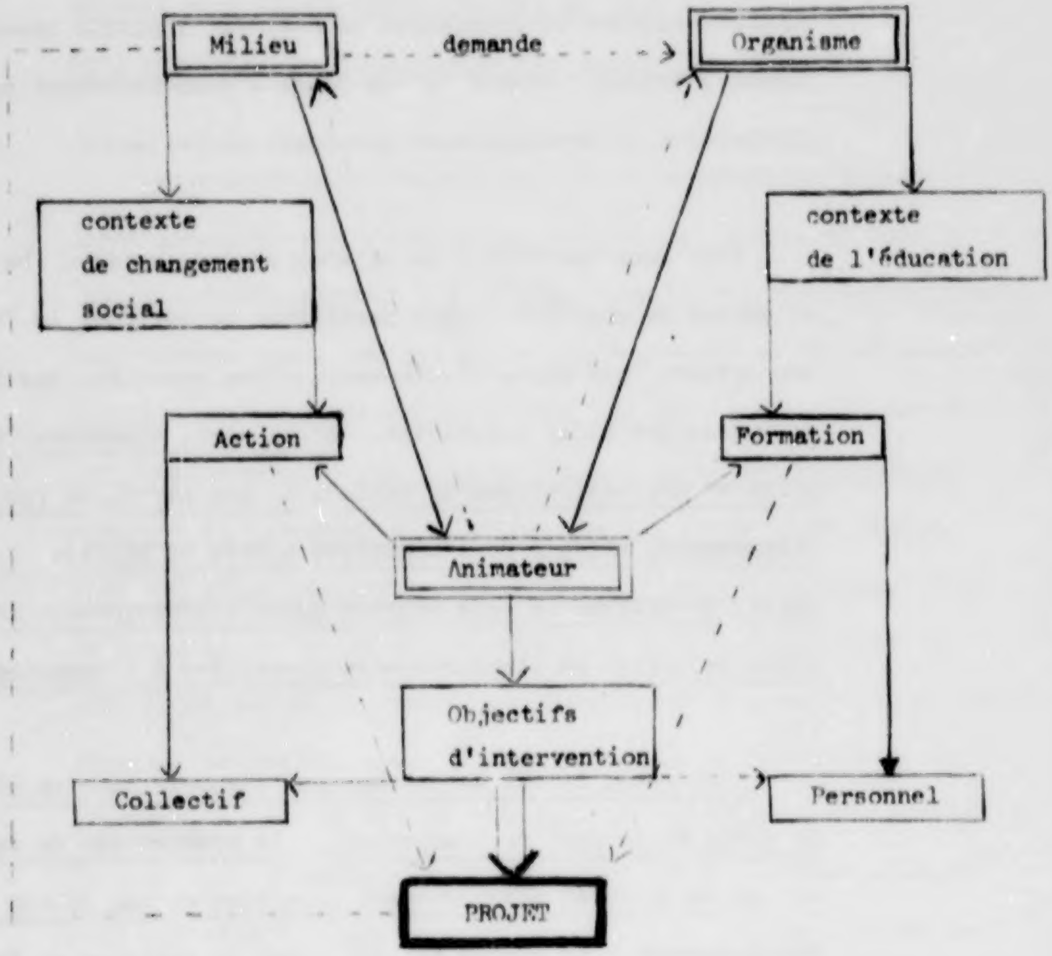

Pour l'organisme qui possède les ressources éducatives, il est bien évident qu'il se situe dans un contexte d'éducation et que son rôle premier est d'assurer la formation, au sens traditionnel du terme. D'autre part, le milieu a comme préoccupation majeure le changement social, qui implique nécessairement l'action. Chacun de ces pôles a respectivement pour perspective le développement personnel ou collectif.

Pris sous cet angle, le dilemme demeure entier. De plus, au centre de ces deux lignes parallèles se retrouve le "triangle des acteurs" qui situe l'animateur, comme charnière des tenants de chacun des pôles identifiés. D'une part, traducteur des besoins et des aspirations du milieu, il est aussi, de par son financement, délégué de l'organisme auprès du milieu. Pour lui aussi, le dilemme se pose souvent entre l'appartenance idéologique au milieu et l'appartenance financière à l'organisme.

Pour nous, ce cul de sac ne peut s'ouvrir sans un minimum de choix de la part de l'organisme. Le premier est de se définir en fonction du développement du milieu et non de son propre développement. Le second est une prise de position en faveur de l'intervention qui vise un changement par rapport à une fonction supposément neutre basée sur la transmission de l'in-

formation théoriquement objective. Le troisième choix concerne l'option pour la promotion collective plutôt que le développement personnel des individus. Chacun de ces choix n'est pas exclusif et n'empêche pas de tenir compte de l'autre dimension. Mais ils doivent être clairs dans l'esprit de ceux qui décident et doivent être exprimés aux utilisateurs des ressources éducatives.

Cette dichotomie entre l'action et la formation demeurera aussi longtemps que l'éducation populaire se réalisera dans le contexte institutionnel d'éducation. Au niveau plus opérationnel, nous croyons que c'est par la notion de projet qu'il est possible de sortir du dilemme identifié, une fois acquis les postulats mentionnés. C'est dans le projet, qu'il est possible de combiner la formation et l'action, de lui faire jouer pleinement son rôle instrumental essentiel à l'action continue. Dans ce sens, la formation est un apport de plus à l'intervention dans le milieu et alimente la réflexion sur le processus de changement. Le projet, point d'unification de la formation et de l'action, permet de mettre l'emphase en fonction de nos options de base tout en permettant à chacun des pôles de jouer pleinement son rôle éducatif complémentaire et de rejoindre ainsi les préoccupations réelles du milieu.

En terminant, mentionnons que cette conception de l'éducation populaire traduit nos attentes par rapport au système d'éducation dans son ensemble. Pour nous, le système d'éducation ne doit plus être un agent de conservation - en attendant la consommation - mais bien un agent provocateur de changement de l'ensemble du système social dans lequel nous vivons.

Dans cet optique, l'éducation populaire telle qu'elle tend de plus en plus à se développer aujourd'hui, est un lieu privilégié d'expérimentation et de réflexion puisqu'elle permet encore la relation directe entre le milieu et les ressources éducatives. C'est au milieu qu'il revient de préciser l'utilisation qu'il entend faire de ces ressources éducatives.

Souhaitons que Prémuni ne soit qu'un des projets actuels qui nous fassent dire que l'éducation populaire est prophète de la cité éducative.

A N N E X E S

ANNEXE I

PROJET D'EDUCATION POPULAIRE

RE: OPERATION PREMUNI

(Projet finalisé)

PROJET D'EDUCATION POPULAIRE
RE: OPERATION PREMUNI

Présenté à
Monsieur Jacques Morin
CSRE: Education permanente

Par
Francine Picard
Raymond Paquin

Sherbrooke, le 16 septembre 1971

TABLE DES MATIERES

PAGE

PRESENTATION 1

PROBLEMATIQUE 2

RATIONNEL 6

OBJECTIFS 10

ENONCE DU PROJET 12

COURS 17

I - *Objectifs* 17

II - *Clientèle* 18

a) *Clientèle A* 18

b) *Clientèle B* 23

III - *Déroulement* 24

IV - *Contenu* 26

V - *Résultats escomptés* 27

VI - *Session* 29

MEDIA 30

I - *Objectifs* 30

II - *Clientèle C* 31

III - *Emissions de télévision* 34

a) *Objectifs* 34

b) *Déroulement* 37

c) *Contenu* 38

IV - *Emissions de radio* 39

a) *Objectifs* 39

b) *Déroulement* 40

c) *Contenu* 41

PAGE

V - Tribune 41
a) Objectifs 41
b) Déroulement 42
c) Contenu 42

PERSONNEL ET TACHE 43

THEME ET DEROULEMENT DES HUIT EMISSIONS DE TELEVISION

PRESENTATION

L'idée de ce projet nous est venue à la suite d'un sondage d'opinion sur le regroupement municipal effectué auprès des Conseils municipaux des Cantons de l'Est, sous l'égide du Centre de Recherche en Aménagement Régional (CRAR). La presque totalité des répondants insistaient sur une volonté d'être consultés sur la question et aussi sur un besoin d'information et de préparation de leur population et d'eux-mêmes sur le sujet.[1]

Un avant-projet fut présenté et accepté dans son ensemble par la C.S.R.E., section Education permanente. Le projet qui suit en est la version modifiée et finalisée.

---

(1) Cf. Rapport du sondage d'opinion auprès des Conseils municipaux des Cantons de l'Est.

333

PROBLEMATIQUE

I - ACTUALITE DES CHANGEMENTS STRUCTURELS

1- regroupement municipal ⟶ loi cadre

2- regroupement scolaire ⟶ secondaire
2- regroupement scolaire ⟶ primaire ⟶ Bill 27

3- regroupement paroissial ⟶ amorces

La population du Québec a à vivre ces changements et à se situer face à eux.

II - TENDANCE A LA CONSULTATION

Depuis quelque temps, dans de nombreux domaines, les autorités comprennent qu'elles doivent de plus en plus retourner à la population pour les grandes décisions et la bonne marche du système.

Exemple: C.R.D.

Conférence provinciale municipale

De plus, cette population, directement ou par le biais de divers organismes, demande de plus en plus à être consultée et à orienter les politiques qui la touchent de près.

Lors d'un sondage effectué auprès des Conseils municipaux des Cantons de l'Est sur la question du regroupement municipal, ce besoin d'être informé, sensibilisé et consulté sur la question, a été clairement noté par la presque totalité non seulement pour eux mais toute leur population ce qui est un indice assez probant de receptivité face à une action dans ce sens.

III - MANQUE DE PREPARATION ET D'INFORMATION DE LA POPULATION CONCERNEE

On commence à amener la consultation à la population encore faut-il amener la population à la consultation.

La population, n'étant pas habituée et habilitée à ce nouveau mode de fonctionnement a souvent face aux changements et à la consultation, une réaction nettement affective, ce qui diminue l'efficacité de ce procédé et risque de le rendre impopulaire face aux autorités en place qui le considèrent alors inopérant. On n'a cependant

335

jamais fourni à la population les instruments lui permettant de faire une analyse rationnelle de la situation et de prendre des positions opérationnelles. "Au plan de la réalité sociale observée dans les Cantons de l'Est, on s'est pris à constater à quel point nos populations rurales (et parfois même urbaines) repliées sur la paroisse sont dépassées par les diverses manifestations du changement social retransmises par les media d'information, soit qu'elles l'acceptent d'emblée, soit, de façon plus générale, qu'elles la rejettent catégoriquement en référant pour ce faire à des jugements de valeur ou à des préjugés".[1]

IV - C.S.R.E.: EDUCATION PERMANENTE

Trois secteurs: académique
professionnel
éducation populaire

Le secteur "éducation populaire", avec ses cours "CITOYEN FACE AU POUVOIR, SOCIETE EN CHANGEMENT... etc... est déjà

---

(1) Marc Gendron, Jean Bureau: OPARADI, Campagne de promotion de l'Education populaire, 1970, Annexe 2, Page 3

un pas en avant vers une sensibilisation de la population des Cantons de l'Est au système et à la société dans laquelle il vit. Pensons seulement à ce qui s'est fait dans les zones de Sherbrooke, Lac-Mégantic, Asbestos... dans le cadre de ces cours.

Le taux de chômage et l'automation de plus en plus grande remettent en question l'orientation des secteurs académiques et de formation professionnelle vers une accumulation de connaissances devant permettre à des adultes de se trouver plus facilement un emploi. A date un effort a été fait dans ce sens avec le cours de <u>relations humaines</u> donné au niveau de Secondaire III.

RATIONNEL

Les changements touchent directement, d'abord et surtout la population qui a à vivre avec et à y adapter son mode de vie et de pensée.

Dans une optique d'efficacité et de développement adapté, il devient donc indispensable que ce soit cette population concernée qui oriente ces changements pour pouvoir mieux les assumer.

Une population informée et sensibilisée aux changements qui la touchent dans son organisation est capable d'en faire une critique positive et rationnelle, de prendre position de façon opérationnelle et de faire évoluer ces changements plus vite dans le sens d'un mieux être. "Aujourd'hui, le développement économique et social d'une région implique nécessairement la participation de la population. Or la participation est irréalisable, à notre avis, si elle ne se fonde pas sur un niveau de connaissance acquise, par formation ou information. C'est par un travail d'éducation qu'on peut prétendre éveiller le sens critique et favoriser la maturité intellectuelle d'une population sujette aux sollicitations d'ordre économique et aux pressions des moyens de communication de masse".[1]

---

(1) Marc Gendron, Jean Bureau: OPARADI, Campagne de promotion de l'Education populaire, 1970, Annexe 2, Page 3

A date, nombre de consultations ont été ineffectives ou insatisfaisantes et, dans certains milieux on remet le bien-fondé de la consultation en question. Ce qu'on semble oublier, c'est qu'on a toujours traité la population comme des enfants prolongés qui n'avaient rien de bon à dire dans l'organisation du système, en la tenant à l'écart de toute décision. Et cette dernière a fini par le croire. Il n'est donc pas étonnant que cette population ne sache trop comment répondre rationnellement à une consultation faite à brûle-pourpoint. Car il s'agit non seulement de la consulter, encore faut-il lui permettre de se familiariser aux nouveaux shèmes de valeur que ces changements et la consultation impliquent. Car un changement de mentalité (du local ou régional) s'avère indispensable pour un engagement réel et une action efficace. Il faut donc donner à la population des instruments lui permettant de se conduire en adulte.

A date, la Régionale de l'Estrie a commencé à déblayer le terrain dans ce sens, mais il nous semble que cette action pourrait prendre encore plus d'envergure: il faut continuer de la planifier et la généraliser pour la rendre vraiment opérante. Il faut l'entrer dans les structures comme un fonctionnement normal et indispensable d'une société. Et pour cela, il faut d'abord qu'elle soit

339

reconnue officiellement, et non seulement dans des voeux pieux, mais dans des actes: i.e. qu'on mette en place des budgets et du personnel pour la mener à bon terme.

Déjà, certaines structures sont en place, permettant une action dans ce sens. Une de ces structures est celle de l'Éducation des adultes à la C.S.R.. Tel que mentionné plus haut, une amorce de sensibilisation, est en place, par le biais du secteur de l'éducation populaire. Il s'agit de continuer dans ce sens, en l'élargissant de plus en plus.

Par contre, dans le contexte de chômage et d'automation actuel, il faut dès maintenant penser à sensibiliser aux réalités socio-économiques du milieu dans lequel ils vivent les adultes des secteurs académiques et de formation professionnelle par l'insertion de cours de formation en socio-économique. Par ces cours, il faut dès maintenant permettre à ceux qui les suivent non seulement d'accumuler des connaissances dans l'optique d'un emploi, mais aussi et surtout leur permettre de se situer dans la vie et la société comme membre actif, indépendamment du fait qu'ils aient du travail ou non.

En d'autres mots, éveiller et approfondir leur intérêt socio-politico-économique, leur permettant de travailler à l'organisation d'une société à la mesure de sa population.

341

OBJECTIFS

Face à la situation brièvement analysée plus haut, et aux principes énoncés dans l'optique d'une meilleure organisation de la société répondant aux besoins fondamentaux de toute sa population, nous avons préparé un projet d'éducation populaire qui est inséré dans les structures actuelles de la C.S.R.E., section Education permanente. Pour ce, nous nous sommes fixé un objectif global, à long terme, auquel se greffent deux ordres d'objectifs particuliers impliquant des modalités différentes d'opérationnalisation.

OBJECTIF GLOBAL, A LONG TERME (IDEOLOGIE DE BASE)

"Travailler à rendre l'individu adulte autonome, c'est-à-dire capable de penser, d'agir et de créer par lui-même sans toujours se référer à des préjugés ou à des jugements de valeur. Développer chez lui de nouvelles attitudes et de nouvelles aptitudes en le dotant du maximum de moyens personnels d'action "pour que" ainsi pourvu il ne "soit" plus simplement un témoin impuissant devant le changement social, mais "puisse" s'impliquer avec d'autres gens de

son milieu dans la solution des problèmes qui les concernent "agissant" ainsi sur le changement social pour l'orienter selon les besoins du milieu." (1)

---

(1) Marc Gendron, Jean Bureau: OPARADI, Campagne de promotion de l'Education populaire 1970, Annexe 2, Page 4

343

ÉNONCÉ DU PROJET

Suite à cette situation, à cet énoncé de principes, ainsi qu'à la demande formulée par les Conseils municipaux des Cantons de l'Est, nous avons élaboré un projet d'éducation populaire dont voici les grandes lignes.

Sujet: regroupement municipal

Cadre: C.S.R.E., section Éducation permanente, secteur éducation populaire (socio-économique)

OPERATIONNALISATION

I - COURS

A) Zone de Sherbrooke (secteur no 5, tel que défini dans le Livre blanc du Ministre Tessier) environ quatorze (14) groupes.

- Clientèle sélectionnée (15 - 20 personnes par groupe)
- Dix (10) rencontres de trois (3) heures par groupe: 30 heures/groupe
- Début des cours: semaine du 11 octobre 1971 pour les sept (7) premiers groupes

  semaine du 6 février 1972 pour les sept (7) derniers groupes

- Recrutement: publicité dans les media
  promotion par contacts personnels: septembre, janvier
- Session regroupant les différents groupes suivant le cours:
  mi-décembre
  mi-avril
- Cours donnés par animateurs du projet

B) Secondaire II (éducation des adultes)

- Endroits: Sherbrooke (deux (2) classes)
  East Angus (une (1) classe)
- Clientèle habituelle de ces classes
- Quatorze (14) rencontres de deux (2) heures par classe:
  28 heures/groupe
- Début des cours: 25 octobre 1971
- Session éventuelle regroupant ces trois classes à la fin des cours
- Cours donnés par les professeurs habituels de ces classes qui suivront eux-mêmes, au préalable, une session de formation avec un animateur du projet

345

C) Formation agricole (éducation des adultes)

- Endroit: Wotton
  Lac Mégantic
  Sherbrooke
  Compton } 1er semestre

  Coaticook
  La Patrie } 2ième semestre

- Clientèle habituelle de ces classes (groupes de 20 personnes)
- Cinq (5) rencontres de trois (3) heures par classe: 15 heures/groupe
- Début des cours: 25 octobre 1971 (1ère série)
  3 janvier 1971 (2ième série)
- Session éventuelle regroupant les différentes classes suivant le cours, à la fin de chaque série: mi-novembre
  mi-février
- Cours donnés par les moniteurs habituels de ces classes, qui suivrant eux-mêmes, au préalable, une session de formation avec un animateur du projet.

II - MEDIA

A) CHLT-TV

- Huit (8) émissions hebdomadaires de 15 minutes
- Quand: samedi à 5:30 heures
- Auditoire cible
- Début des émissions: 16 octobre 1971
- Aussi: publicité sur le projet

B) CHLT-RADIO

- Emissions quotidiennes
- Style "punchs": textes de 1 minute sur le thème de la semaine, lus trois (3) fois par jour (un texte différent à chaque jour)
- Début des émissions: 13 septembre 1971
- Publicité sur le projet

C) TRIBUNE

- Article hebdomadaire de fond sur le thème de la semaine
- Quand: samedi
- Début des articles: 11 septembre 1971

347

III - CENTRE DE DOCUMENTATION

- Mise sur pied éventuelle
- A préciser

LES COURS

I - OBJECTIFS [1]

- Permettre aux adultes[2] de se sensibiliser à des changements structurels auxquels ils ont à faire face présentement dans le domaine municipal et leur fournir certains points de repère pour les aider à comprendre davantage les différents phénomènes qui recoupent la réalité de ce changement social.
- Développer des attitudes objectives face aux différentes manifestations et conséquences de ce changement social, i.e. favoriser le passage d'une mentalité fermée (cf. Rockeach) faite de conservatisme, de préjugés, de réactions affectives et de jugements de valeur, à une mentalité ouverte (cf. Rockeach) ayant comme base de son jugement critique, l'organisation optimum de la société.
- Contester au besoin certaines orientations de ces changements structurels.

349

(1) Nous avons fait nôtres les objectifs des cours en socio-économique de l'éducation populaire, section Éducation permanente de la C.S.R.E., et nous les avons adaptés à notre projet

(2) Chapitre sur la clientèle

- Permettre aux adultes de découvrir des moyens de participer à l'évolution et à l'orientation de ce changement, i.e. que les adultes s'organisent entre eux pour que les décisions prises dans ce domaine ne soient pas seulement les décisions des autres (spécialistes, élus, gouvernement) mais aussi "leurs décisions".

- Permettre l'intégration d'une formation socio-économique à l'intérieur des secteurs académique et professionnel (éducation des adultes), comme un élément indispensable à une formation plus complète d'un individu vivant dans une société complexe et spécialisée. (A long terme, cela voudrait dire: penser une formation socio-économique dans un programme échelonné sur les cinq (5) ans de formation que l'adulte reçoit au niveau du secondaire.)

II - CLIENTELE

A) Clientèle A:

Nous référant à la Proposition de réforme des structures municipales, secteurs d'aménagement municipaux, publiée

par le Ministère des Affaires municipales, nous avons retenu les municipalités du secteur 5 de la région des Cantons de l'Est, soit clientèle de Sherbrooke (cf. p. 9 de cette publication). Il s'agit de Waterville - Brompton (ville et canton) St-Denis de Brompton, Stoke, Ascot (Nord-Corner), Lennoxville, Sherbrooke (4), Rock Forest, Deauville, St-Elie d'Orford, Hatley (partie Ouest, canton, village, North-Hatley), ce qui donne quatorze (14) unités. Nous avons retenu le secteur no: 5, car ce dernier sera le premier, dans le domaine municipal, à être amené à se regrouper.

a) <u>Pourquoi un seul secteur</u>:

A cause du côté expérimental du projet qui pourra servir de modèle à une intervention régionale dans un deuxième temps. Il eut été aventureux de couvrir toute la région en un premier temps, sans avoir expérimenté le modèle au préalable sur un groupe contrôle. De plus nous n'aurions pu disposer de suffisamment de budget et de disponibilités pour le mener à bien.

351

b) <u>Critères de sélection:</u>

Gens permettant la poursuite des objectifs, i.e.:

- Ayant fait le choix de la modernité:
  - Gens ayant fait ou ayant le potentiel pour faire le passage d'une mentalité fermée à une mentalité ouverte
  - Capable de jugement critique face aux changements, i.e. ne faisant pas référence au conservatisme du passé, mais à l'organisation dynamique de la société.
  - Capable de faire abstraction de ses contingentes affectives personnelles pour juger d'une situation de façon rationnelle.
  - Classe d'âge assez jeune: 25 - 50 ans
- Prêts à aller de l'avant, à s'engager dans l'action
  - Capables de prendre position et de faire valoir leur point de vue auprès des gens qui ont à prendre des décisions.
  - Déjà habilités à la participation dans différents domaines, et y jouant un rôle actif: exemple: loisirs
    Comités de citoyens
    UCC
    SSJB
    Activités politiques

- Multiplicateurs éventuels
  - Gens capables de continuer la réflexion avec leurs concitoyens, d'entreprendre une action de sensibilisation dans leur localité.
  - Gens récupérables au niveau de la poursuite du projet ou d'une autre action sociale
  - Gens sensibilisés à la problématique de leur localité, enracinés depuis un certain temps dans la localité visée (3 - 5 ans) et prévoyant y demeurer encore un certain temps (3 - 5 ans)
  - Gens capables de travailler en groupe

(Un projet d'action sera pensé avec ceux les plus susceptibles d'être des multiplicateurs pour continuer l'action dans la région)

- Gens présentant un intérêt manifeste au domaine investigué: municipal
  - Assistance aux assemblées du Conseil
  - Voyant l'impasse du municipal comme champ d'action économique
- Gens suivant l'actualité de près
  - Quelles émissions de télévision écoutent les gens?
  - Quels journaux et quelles sections des journaux lisent les gens?

- Nous n'avons retenu ici aucune classe sociale précise. Notre objectif étant ici l'organisation et l'action, nous avons préféré nous baser sur les qualités personnelles des individus

- De plus, nous prévoyons insérer dans ces groupes, des élus du domaine municipal (maire, conseiller) (1 au plus 2) et qui, autant que possible, répondront aux critères de sélection énumérés plus haut

- Enfin, de 15 à 20 personnes seront comprises dans chaque unité

Il est à noter que les critères de sélection sont idéaux et doivent être considérés comme des indices dans le choix de la clientèle. Ils pourront être atteints à des degrés différents selon les individus et/ou les groupes.

Pour déceler ces indices, un plan de promotion sera élaboré avec ceux qui la feront, et un ordre de priorité sera établi au niveau des critères.

Ceux qui posséderont à un taux le plus élevé ces critères seront éventuellement les multiplicateurs futurs.

B) Clientèle B:

- B^1

  - Le niveau "secondaire II" de l'éducation des adultes, à Sherbrooke (2 classes) et East Angus (1 classe)

  - L'option "agriculture" dans le cours de formation professionnelle: toutes les classes de la région couverte par la C.S.R.E., éducation permanente, i.e.: Wotton
    Compton
    Lac-Mégantic
    Sherbrooke
    Coaticook
    La Patrie

- B^2

  - Les professeurs ou moniteurs habituels de ces classes (B^1) qui suivront le cours avant de le donner.

Ici, il n'y a aucun critère de sélection: toute la classe suivra le cours.

Au niveau de Secondaire II, nous ne couvrirons pas toute la région, à cause de l'ampleur donnée au projet et de son côté expérimental.

III - DEROULEMENT

A) Clientèle A:

Les municipalités ci-haut mentionnées seront rejointes en deux (2) temps, par groupes de sept (7). Le premier groupe de sept (7) sera rejoint du mois d'octobre au mois de décembre. Ce seront les municipalités qui, de par leurs élus, semblent les plus réceptives à un tel type d'étude. Le groupe le plus prêt est choisi à cause de l'importance de la bonne marche d'une première expérience pour motiver les autres. Ce seront éventuellement: Rock Forest - Deauville - Waterville - Compton - North-Hatley - Ascot - Sherbrooke. Les cours débuteront dans la semaine du 11 octobre.

En février, les sept (7) unités les moins prêtes auront eu le temps de se sensibiliser au projet par le biais des media. Les cours de cette série débuteront dans la semaine du 4 février. Chacun de ces groupes aura, avec l'animateur, dix (10) rencontres de trois (3) heures.

La clientèle des quatorze (14) unités sera recrutée à partir de promotion par contacts personnels, sur une base de critères de sélection.

MINISTERE DE L'EDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA PLANIFICATION

B) Clientèle B:

Au niveau du Secondaire II, des rencontres hebdomadaires se tiendront du 25 octobre au 4 février, seront au nombre de quatroze (14) et d'une durée de deux (2) heures chacune.

Pour l'option de formation agricole, des rencontres hebdomadaires se tiendront du 25 octobre au 11 novembre ainsi que du 3 janvier au 1er février, seront au nombre de cinq (5) et d'une durée de trois (3) heures chacune. La première série de cours, débutant le 25 octobre, rejoindra les classes de formation agricole de Compton, Sherbrooke, Wotton, Lac Mégantic. La deuxième série, débutant le 3 janvier, rejoindra celles de La Patrie et de Coaticook.

Pour ce qui est des professeurs et moniteurs de ces classes, étant donné que ce seront eux qui animeront les rencontres, ils participeront à une session de formation de 15 heures avec un animateur du projet. De plus, il y aura entre eux et ce même animateur, des rencontres hebdomadaires pour faire le point et orienter le cheminement.

IV - CONTENU DES COURS

Dix (10) thèmes ont été retenus et seront répartis selon le nombre d'heures de cours, et de rencontres de chaque groupe. Ces thèmes seront étudiés à partir de documents de base, de relevés statistiques, de montages audio-visuels et d'expériences vécues.

1- Le projet global (introduction)

2- La municipalité d'hier et celle d'aujourd'hui

3- Contrôle de l'environnement: pollution

4- Aménagement du territoire

5- La proposition de réforme des structures municipales

6- Avantages de la communauté municipale

7- Désavantages de la communauté municipale:
   - Préparation de la rencontre avec le Ministre des Affaires municipales, Me Tessier

8- Rencontre avec le Ministre des Affaires municipales

9- Le regroupement: l'affaire de la population

10- Conclusion - évaluation - préparation de la session

V - RESULTATS ESCOMPTES

Les résultats seront de trois ordres, soit:

- quant à l'objectif d'information
- quant à l'objectif de formation-éducation
- quant à l'objectif d'action

- Quant à l'objectif d'information:

  - Que le contenu diffusé soit assimilé
  - Que les participants soient motivés à compléter leur information en général
  - Que les participants, individuellement ou en groupe, récupèrent toute l'information sur le sujet dans un dossier d'information

- Quant à l'objectif de formation-éducation:

  - Que les participants développent des attitudes positives et critiques face à l'idée de regroupement et de ses implications
  - Qu'ils aient confiance dans l'ampleur et l'importance du rôle qu'ils peuvent jouer
  - Qu'ils aient une ouverture au travail de groupe (collaboration - coopération)

359

- Qu'ils aient une ouverture à l'intérêt de la participation dans l'organisation de leur milieu
- Qu'ils intègrent le schéma explicatif, i.e. qu'ils aient une vision plus régionale de l'organisation municipale

- *Quant à l'objectif d'action:*

  - Un engagement local avec les élus au niveau des orientations de la politique et de ses applications
  - Un engagement local auprès de leurs concitoyens (multiplicateurs)
  - Un engagement dans tout le secteur, i.e. secteur no 5 défini par les élus et les citoyens
  - La participation à une session
  - L'élaboration d'un projet d'action

Il y aura des instruments de mesure prévus pour évaluer ces résultats. Ils seront intégrés dans un schéma d'évaluation qui fera partie d'une annexe.

VI - SESSION

Une session, regroupant les participants des différents groupes, est prévue, à la fin de chaque série de cours, au niveau des groupes dans les municipalités. La première session est prévue pour la mi-décembre; la deuxième pour la mi-avril.

Le contenu et l'orientation de ces sessions reste à préciser. Il est cependant établi que ces sessions seront faites dans une optique d'organisation, dans une perspective d'action.

Il est possible que ces sessions soient répétées au niveau des classes académiques et de formation agricole.

Il est possible aussi que toutes ces sessions débouchent sur un congrès global.

MEDIA

I - OBJECTIFS

- Permettre aux adultes de s'informer et de se sensibiliser à des changements structurels auxquels ils ont à faire face présentement dans le domaine municipal, et leur fournir des points de repère pour les aider à comprendre davantage les phénomènes qui recoupent la réalité de ce changement social.

- Permettre aux adultes (ceux qui vont participer aux émissions de télévision) de communiquer leur opinion sur ce changement à la population des Cantons de l'Est.

- Faire prendre conscience à la population que les media sont des instruments de formation et d'éducation en lui fournissant un modèle dynamique d'apprentissage et de formation.

- Préparer la population à la venue de multi-media dans la région.

II - CLIENTELE C

Il s'agit ici de celle rejointe par les media suivants:

CHLT-TV		
CHLT-Radio		cf. Rayonnement en annexe
CJRS		
Tribune		

Il s'agit, pour les media, d'une distribution en circuit ouvert: n'importe qui peut donc en faire son profit dans le cadre territorial de leur rayonnement, qui rejoint toutes les municipalités de la région administrative des Cantons de l'Est (5) et même les déborde.

Nous avons cependant voulu viser un public-cible, tant par le style des émissions ou des articles, que par les messages émis. Pour ce, nous avons référé à l'auditoire-cible élaboré dans le projet Multi-Media (Tome II, Pages 10-11-12) et nous citons:

"Les personnes que le projet doit, en priorité, viser à atteindre sont toutes celles qui ont dépassé l'âge de la scolarité obligatoire (15 ans révolus) et qui font partie de la tranche de population qui n'a pas disposé dans le passé et ne dispose pas dans

le présent des moyens appropriés pour développer sa culture et acquérir les habiletés de tous ordres requises dans le monde actuel.

Globalement, dans le Québec d'aujourd'hui, la population qui vit le plus intensément cette situation se trouve surtout concentrée (quoique non exclusivement) dans la moitié de la population qui n'a pas dépassé le cours élémentaire. Dans les années 70 s'occuper d'une façon particulière de cette population plus ou moins marginale est devenu un impératif tant du point de vue de la dignité de la personne que de celui d'un développement équilibré de la société. Il convient d'insister sur le fait que la règle de base énoncée ci-haut définit un axe de travail, un point d'impact nécessaire mais qu'il ne s'agit nullement, par ce biais, d'exclure des préoccupations du projet un secteur quelconque de la population.

Il serait erroné, en effet, de considérer le cours élémentaire comme étant un critère satisfaisant e plus ou moins exclusif permettant de déterminer si ce projet s'adresse ou non à une personne. Il existe dans notre milieu de très nombreux adultes de tous âges et de tous degrés de scolarité qui ont perdu pied dans le monde actuel et qui ressentent vivement, souvent jusqu'à l'angoisse, que tout leur échappe. Ces personnes ont besoin de l'enracinement concret et de l'effort de repensée de soi-même et de l'environnement sur lesquels le projet du comité est axé. Il est même très probable que ce projet

permettra à maints adultes qui ont terminé leur douzième année ou plus de se redécouvrir eux-mêmes et de vibrer au monde qui les entoure avec une fraîcheur et une densité nouvelles, sans que cela nuise pour autant à l'adaptation du projet à la tranche de population qui n'a fait qu'une cinquième, une sixième ou une septième année. Cela est d'autant plus vraisemblable que le système d'éducation du Québec n'a jamais, jusqu'à présent, accordé une réelle importance au genre et aux contenus de formation tels que définis par le comité dans les chapitres VIII et IX du présent rapport. De fait, la plupart des adultes du Québec, même ceux qui ont poursuivi des études avancées, ont appris très peu de choses, dans le cadre de leurs études régulières, sur les réalités économiques, psychologiques, juridiques et technologiques du monde actuel...

Les implications de la règle fondamentale énoncée plus haut n'empêchent donc nullement toute personne, quelle que soit sa scolarité antérieure, de visionner l'émission et de se sentir directement concernée, d'approfondir certaines réalités à l'aide du document d'accompagnement et de participer à diverses activités pédagogiques ou d'animation. Inversement, il est évident qu'aucun prérequis académique ne doit être exigé.

Le projet démontrera que le coeur du public qu'il vise d'abord à rejoindre est vraiment celui que nous venons de décrire par les sujets qu'il abordera, le langage qu'il utilisera. Le style qu'il donnera à ses émissions, l'esprit qui animera ses efforts d'animation et de publicité et les thèmes que ces responsables développeront au fil de leurs réunions internes et externes."[1]

III - EMISSIONS DE TELEVISION

A) Objectifs:

- Information
- Education
- Expression

1- Information:

Quoi: Transmission de données à la population sur le regroupement municipal, ses implications, avantages, désavantages... les réactions de certaines personnes face à ce regroupement.

---

(1) Multi-Media: Projet Multi-Media de formation pour le développement des ressources humaines du Québec, Tome II, Pages 10-11-12

Cause: La population n'est pas informée sur le sujet:

- par le biais des Conseils municipaux des Cantons de l'Est, elle a exprimé le besoin de l'être
- c'est un changement qui touche directement la population dans l'organisation de son cadre de vie.

But: Sensibiliser la population au regroupement municipal pour lui permettre d'en avoir une connaissance plus éclairée.

Comment: - en éveillant l'intérêt pour compléter et approfondir les thèmes discutés.

- en passant de l'information par des interviews, des discussions et des explications sur les différents thèmes.

2- Education:

Quoi: Cheminement fait avec la population pour la rendre apte à fonctionner dans le cadre du regroupement municipal. (attitudes à développer)

Cause: Le regroupement municipal touche directement la population qui n'est pas "habilitée" à réagir positivement et rationnellement aux changements, et il est important qu'elle y prenne une part active.

But: Aider la population à acquérir un processus mental ouvert et critique face aux changements et à l'organisation de la société, pour qu'elle se sente moins démunie face à une situation qui la touche de près ou de loin et puisse réagir positivement.

Comment: - en fournissant des:

points de repère
cadres d'analyse
cadres d'explication } Shéma explicatif sur le regroupement municipal

- en véhiculant des idées faisant référence ou appel à une mentalité ouverte

- par le maximum de participation des concernés et surtout des citoyens.

3- *Expression:*

Quoi: Citoyens qui s'interrogent et se prononcent sur des changements qu'ils vont vivre et sur l'orientation qu'ils veulent leur donner.

Cause: Les citoyens sont supposés être les acteurs les plus importants dans la définition, l'orientation et l'actualisation de ce changement structurel; il est donc

important qu'ils (certains du moins) expriment leur point de vue et le fasse connaître à la population des Cantons de l'Est.

But: Un pas de plus dans l'institutionnalisation de la télévision comme (en grande partie du moins) instrument de communication entre les citoyens

Un pas de plus pour faire prendre conscience à la population que l'expression à la télévision ne doit pas être seulement le privilège et l'apanage d'une certaine catégorie de personnes mais que tout citoyen doit avoir le droit et a la capacité de faire connaître ses opinions.

Comment:
- citoyens interviewés et/ou discutant en table ronde entre eux ou avec des experts et élus.
- valorisation de ce qu'ils expriment
- valorisation du fait de "citoyens s'exprimant"

B) Déroulement des émissions:

Huit (8) émissions de 15 minutes débutant le 16 octobre et se terminant le 4 décembre. Ce sont des émissions en couleur passant à CHLT-TV (Canal 7), le samedi à 5:30 heures p.m.

C) <u>Contenu:</u>

1ère émission:	La municipalité d'hier et d'aujourd'hui
2ième émission:	Le problème de la pollution chez nous
3ième émission:	L'aménagement de notre territoire
4ième émission:	La proposition de réforme: le regroupement municipal
5ième émission:	Les avantages des communautés municipales
6ième émission:	Les désavantages des communautés municipales
7ième émission:	Dialogue entre Me Tessier et la population sur le regroupement
8ième émission:	Le regroupement: l'affaire de la population

N.B.: Vous trouverez en annexe le déroulement détaillé des huit (8) émissions de télévision.

IV - EMISSIONS DE RADIO

A) Objectifs:

1- Information:

Quoi: Transmission de données à la population sur le regroupement municipal, ses implications, avantages, désavantages... les réactions de certaines personnes face à ce regroupement.

Cause: La population n'est pas informée sur le sujet:

- par le biais des Conseils municipaux des Cantons de l'Est, elle a exprimé le besoin de l'être
- c'est un changement qui touche directement la population dans l'organisation de son cadre de vie.

But: Sensibiliser la population au regroupement municipal pour lui permettre d'en avoir une connaissance plus éclairée.

Comment: Par des articles de fond qui recoupent le regroupement municipal.

Punch: 1 minute x 3 fois/jour
1 différent chaque jour sur le thème discuté dans les groupes pendant la semaine.

2- Education:

Quoi: Cheminement fait avec la population pour la rendre apte à fonctionner dans le cadre du regroupement municipal. (attitudes à développer)

Cause: Le regroupement municipal touche directement la population qui n'est pas "habilitée" à réagir positivement et rationnellement aux changements, et il est important qu'elle y prenne une part active.

But: Aider la population à acquérir un processus mental ouvert et critique face aux changements et à l'organisation de la société, pour qu'elle se sente moins démunie face à une situation qui la touche de près ou de loin et puisse réagir positivement.

Comment:
- en fournissant des points repère, des problèmes explicatifs sur le regroupement municipal
- en véhiculant des idées faisant appel ou référence à une mentalité ouverte.

B) Déroulement: 13 septembre au 23 décembre 1971

- 13 septembre - 8 octobre: publicité pour faire connaître le projet Un (1) punch lu trois (3) fois par jour, cinq (5) jours par semaine (lundi au vendredi)

- 10 octobre - 23 décembre: réflexions sur les thèmes choisis et discutées dans les cours.

Un (1) punch lu trois (3) fois par jour, trois (3) jours par semaine

C) Contenu:

- Information sur le projet global
- Articles de fond sur les thèmes des cours (cf. le contenu des cours)

V - TRIBUNE

A) Objectifs:

1- Information:

Informer les gens par des séries de données vulgarisées sur le regroupement municipal et réflexion sur les questions qu'implique ce changement structurel.

373

2- <u>Formation</u>:

Aider la population à acquérir un processus mental ouvert et critique face au changement et à l'organisation de la société pour qu'elle se sente moins démunie face à une situation qui la touche de près ou de loin et puisse réagir positivement.

B) <u>Déroulement</u>:

Un (1) article de fond publié à chaque semaine du 11 septembre au 23 décembre.

C) <u>Contenu</u>:

- Information pour faire connaître le project
- Article de fond sur les thèmes des cours

N.B.: Nous avons fait les négociations pour le 1er semestre seulement. Pour le 2ième semestre, il n'y aura pas d'émissions de télévision. Quant à l'utilisation de la radio et de La Tribune, elle sera envisagée à partir de l'expérience de ce semestre-ci.

PERSONNEL ET TACHE

I - ETAPE PREPARATION

Trois (3) personnes à plein temps du 15 juillet au 30 septembre.

A) Deux (2) personnes pour la mise sur pied du projet:

- Finalisation du projet
- Mise sur pied des émissions de télévision
  - Rôle de la télévision
  - Négociations avec CHLT-TV
  - Contenu, format des émissions
  - Etc...
- Mise sur pied des "émissions" à la radio
  - Rôle de la radio
  - Négociations avec CHLT-Radio et CJRS
  - Format, contenu des émissions
- Journaux: Tribune et media locaux
  - Rôle de la presse écrite
  - Négociations avec les responsables
  - Format, style des articles

- Rencontres avec les responsables de la formation académique et professionnelle.

  Préparation des professeurs.

- Préparation des dossiers d'information pour les cours

- Rencontres avec un spécialiste de l'audio-visuel pour les montages

- Préparation des animateurs qui entreront en fonction à la fin d'août

B) Un (1) spécialiste de l'audio-visuel

Tant sur le plan technique que sur le plan "transmisson" d'un contenu. Exemple: Bachand, J.C.

Réaliser sept (7) montages de diapositives sur les thèmes des cours, chaque montage comprenant de 40 à 50 diapositives.

II - L'ETAPE COURS

A) Deux (2) personnes à plein temps: 26 août au 23 décembre

- Promotion - recrutement dans les sept (7) municipalités ci-haut mentionnées (en septembre)

- Promotion - publicité dans les media suivants:

  Télévision
  Radio (CHLT et CJRS)
  Tribune et media locaux (en septembre)

- Responsables des émissions de télévision (8) et de ce que ça implique:
  - préparation des interviews
  - préparation des tables rondes
  - contacts avec le réalisateur et l'animateur
  - Etc...

- Responsables de la préparation des émissions à la radio

- Rédiger un document d'accompagnement pour la Tribune (1 par semaine)

- Cinq (5) cours par semaine dans différentes municipalités (trois (3) heures chacun)

- Organiser une session à la mi-décembre avec la clientèle A

B) <u>Deux personnes à temps partiel:</u> 1er octobre au 23 décembre

- Coordination générale du projet

- Deux (2) cours par semaine dans les municipalités

- Responsables des rencontres avec les professeurs de l'académique et du professionnel (une (1) rencontre par semaine avec chaque secteur)

- Organiser (éventuellement) deux sessions: une avec les deux (2) groupes de la formation académique et l'autre, avec les trois (3) groupes de formation agricole.

C) <u>Professeurs:</u>

- Deux professeurs de la Formation académique

- Trois professeurs de la Formation professionnelle

- Ces professeurs qui suivront une session de formation avec un animateur du projet donneront eux-mêmes les cours sur le regroupement à leur clientèle respective.

PERSONNEL ET TACHE

Pour la période du 3 janvier au 30 avril 1972.

I - TACHES

- Promotion - recrutement
- Promotion - publicité
- Cours dans les municipalités (7)
- Formation des professeurs à la formation académique et professionnelle
- Emissions de radio
- Articles dans La Tribune
- Session
- Mettre sur pied un "congrès"

II - PERSONNEL

Quatre (4) personnes à temps partiel (le nombre pourra varier selon le nombre de cours donnés dans les municipalités).

TABLEAU GLOBAL DES ACTIVITES

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Promotion: recrutement	4/- - - - - - - - - -	- - /10		
Emissions de radio	11/- - - - - - Promotion, publicité	-/10- - - - - - - Réflexions	- - - - - - - - - - - sur thèmes des cours	- - - - - - - - - - -/23
Articles dans la Tribune	11/- - - - - - Promotion, publicité	-/10- - - - - - - Article de	- - - - - - - - - - - fonds	- - - - - - - - - - -/23
Cours aux professeurs	11/- - - - - - Session de 15	- - - - -/18- - - - heures	- - - - - - - - - - - Rencontre hebdomadaire	- - - - - - - - - -/23
Cours dans les municipalités		11/- - - - - - -	- - - - - - - - - - - 10 rencontres de 3 heures	- - - - - - - -/17
Emissions de télévision		16/- - - -	- - - - - - - - - - - 8 émissions de 15 minutes	-/4
Cours: formation académique		25/- -	- - - - - - - - - - - 14 rencontres de 2	- - (4 février) - - heures
Cours: formation professionnelle (formation agricole)		25/- -	- - - - - - - -/22 5 rencontres de 3 heures	

TABLEAU GLOBAL DES ACTIVITES

Suite

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Promotion: recrutement	3/- - - - - - - - - -	- -/4		
Emissions de radio	3/- - - - - - - - - - Promotion, publicité	- -/4- - - - - - - - - Réflexions	- - - - - - - - - - - - sur thèmes des cours	- - - - - - - - - - 29
Articles dans la Tribune	3/- - - - - - - - - - Promotion, publicité	- -/4- - - - - - - - - Article de	- - - - - - - - - - - - fonds	- - - - - - - - - - /29
Cours aux professeurs	3/- - - - - - - - - - 12/- - - - - -	- -/4 - - - - - - - - - - - Cours aux profes	- - - - - - - - - - - - seurs	- - - - - - - - - - /29
Cours dans les municipalités		7/- - - - - - - 10 re	- - - - - - - - - - - - ncontres de 3 heures	- - - - - - - /21
Emissions de télévision		NIL		
Cours: formation académique	3/- - - - - - - - - - 12/- - - - - - Nou	- -/4 - - - - - - - - - - - velles serre de 14 r	- - - - - - - - - - - - encontres	- - - - - - - 21
Cours: formation professionnelle (formation agricole)	3/- - - - - - - - - - 5 rencontres de 3 h	- - -4 eures		

DEROULEMENT DES HUIT EMISSIONS DE TELEVISION

1ère émission

Date: 16 octobre 1971

Thème: La municipalité d'aujourd'hui - Sa signification

Déroulement de l'émission	Temps prévu
A) Thème musico-visuel	45 secondes
B) Présentation de la série d'émissions	2 minutes 15 secondes
C) Diapositives et texte	2 minutes
D) Flashs	1 minute
E) Table ronde	7 minutes 45 secondes
F) Annonce du thème de la prochaine émission	15 secondes
G) Thème musical et distribution sur fond de diapositive	45 secondes

2ième émission

Date: 23 octobre 1971

Thème: Le problème de la pollution chez nous

Déroulement de l'émission	Temps prévu
A) Thème musico-visuel	45 secondes
B) Diapositives prises sur le terrain pour visualiser le problème de la pollution avec une bande sonore	2 minutes
C) Flashs tirés des interviews sur le terrain sur le problème de la pollution	1 minute
D) Table ronde: discussion sur le sujet par une équipe de 4 personnes	10 minutes 15 secondes
E) Annonce du thème de la prochaine émission	15 secondes
F) Thème musical et distribution sur fond de diapositive représentant la pollution	45 secondes

3ième émission

Date: 30 octobre 1971

Thème: L'aménagement de notre territoire

Déroulement de l'émission		Temps prévu
A)	Thème musico-visuel	45 secondes
B)	Diapositives prises sur le terrain du sujet avec bande sonore	2 minutes
C)	Flashs tirés des interviews sur le sujet	1 minute
D)	Table ronde: discussions sur je sujet par une équipe de quatre (4) personnes	10 minutes 15 secondes
E)	Annonce du thème de la prochaine émission	15 secondes
F)	Thème musical et distribution sur fond de diapositive sur le sujet	45 secondes

4ième émission

Date: 6 novembre 1971

Thème: La proposition de réforme: regroupement municipal

Déroulement de l'émission	Temps prévu
A) Thème musico-visuel	45 secondes
B) Présentation par l'animateur du projet	3 minutes
C) Flashs tirés d'interviews sur la perception du regroupement	1 minute
D) Dialogue: (question, réponse) animateur et spécialiste. Graphiques sur le regroupement: mise en commun de services, communautés munici-pales, fusion - annexion	9 minutes 15 secondes
E) Annonce du thème de la prochaine émission	15 secondes
F) Thème musical et distribution sur fond de Livre Blanc	45 secondes

5e émission

Date: 13 novembre 1971

Thème: Avantages des communautés municipales

Déroulement de l'émission		Temps prévu
A)	Thème musico-visuel	45 secondes
B)	Flashs tirés d'interviews sur le sujet	1 minute
C)	Table ronde: avec l'équipe de quatre (4) personnes. Graphiques	13 minutes 15 secondes
D)	Annonce du thème de la prochaine émission	15 secondes
E)	Thème musical et distribution	45 secondes

6ième émission

Date: 20 novembre 1971

Thème: Désavantages des communautés municipales

Déroulement de l'émission	*Temps prévu*
A) Thème musico-visuel	45 secondes
B) Flashs tirés d'interviews sur le sujet	1 minute
C) Table ronde avec l'équipe de quatre (4) personnes. Graphiques	13 minutes 15 secondes
D) Annonce du thème de la prochaine émission: invitation à rencontre M. Tessier	15 secondes
E) Thème musical et distribution	45 secondes

7ième émission

Date: 27 novembre 1971

Thème: Dialogue: Tessier - population sur le regroupement
(rencontre: 1 heure
montage: 13 minutes, 15 secondes)

Déroulement de l'émission	Temps prévu
A) Thème musico-visuel	45 secondes
B) Présentation du Ministre Tessier et du thème	15 secondes
C) Questions - réponses - M. Tessier et population	13 minutes 15 secondes
D) Thème musical et distribution	45 secondes

8ième émission

Date: 4 décembre 1971

Thème: Le regroupement: l'affaire de la population

Déroulement de l'émission	Temps prévu
A) Thème musico-visuel	45 secondes
B) Synthèse des éléments importants sortis lors des émissions	2 minutes
C) Flashs tirés des interviews	1 minute
D) Le regroupement municipal: L'affaire de la population avec l'équipe de quatre (4) personnes (information, consultation)	9 minutes 30 secondes
E) Mot de la fin	1 minute
F) Thème musical et distribution	45 secondes

DEFINITION DES TACHES

1.- Media d'information

A) Radio: CHLT, CJRS — 10heures/semaine

- Punch
- Chronique
- Entrevues de nouvelles

(Préparation, Enregistrement)

B) Télévision: CHLT-TV — 4heures/semaine

- Chronique hebdomadaire
- Entrevues de nouvelles

(Préparation: textes, invités; Enregistrement)

C) Journaux: La Tribune, Le Citoyen (Asbestos) et autres — 5heures/semaine

- Articles pour couvrir les événements concernant les thèmes développés par PREMUNI
- Chronique hebdomadaire
- Lettres aux lecteurs
- Blocs-notes

D) Media extérieurs à la région: journaux - radio — 1heure/semaine

2.- Supervision - coordination de l'opération dans les 12 municipalités où existent des groupes de discussion — 20heures/semaine

A) Voir à ce que les tâches de chacun soient remplies

B) Assurer la formation des animateurs en terme d'animation pédagogique et fournir la documentation requise permettant le ressourcement sur le sujet

C) Préparer le contenu et assurer l'animation de la réunion hebdomadaire de l'équipe d'animateurs

D) Informer régulièrement le responsable de l'Opération à la CSRE (soit Jean Bureau) du déroulement des initiatives nouvelles, des problèmes

E) Susciter des rencontres formelles (réunion d'équipe) ou informelles avec les animateurs pour assurer le contrôle du cheminement et de l'animation fait dans les groupes de discussion

F) Récupérer et communiquer à l'équipe les faits pertinents venant de l'un ou l'autre des groupes de discussion

3.- Recherche - documentation — 12heures/semaine

A) Mettre à jour les dossiers existants

B) Monter de nouveaux dossiers

C) Rédiger de nouveaux documents d'accompagnement (ex.: Rôle reconnu aux citoyens dans le projet de loi 276)

D) Fournir toute information et documentation additionnelle requise par les participants de nos différents groupes

E) Recueillir et classer toute documentation (écrite, audio-visuelle, etc...) pouvant servir à l'Opération

4.- Assurer la préparation et l'animation de 12 groupes de discussion sur une période de 15 semaines *72heures/semaine

- Deauville
- Brompton (St-Denis et Brompton Canton)
- Ham-Nord
- St-Camille
- Wotton
- Ascot Canton
- Rock Forest
- Fleurimont
- Bromptonville
- St-Elie-d'Orford
- Comité intermunicipal

* Un groupe de discussion implique pour l'animateur environ 6 heures de travail soit 3 heures de préparation et 3 heures d'animation

59.

5.- <u>Supervision et coordination de l'Opération PREMUNI dans le cadre de la formation académique et professionnelle</u> 10heures/semai

A) Préparer avec les professeurs ou moniteurs concernés, le contenu et l'évaluation des rencontres hebdomadaire de PREMUNI

B) Assurer la formation des professeurs ou moniteurs d'animation pédagogique, et leur fournir la documentation requise (permettant le ressourcement)

C) Evaluer le cheminement des groupes et l'animation faite

D) Penser des initiatives nouvelles en terme d'intégration de formation socio-économique dans les cours réguliers d'académique et de professionnel

CALENDRIER DES OPERATIONS

OPERATIONS	SOUS-OPERATIONS	JUIN - JUIL.	AOUT 1 15 29	1971 SEPT. 5 19	OCT. 3 17 31	NOV. 7 21 28	DEC. 5 19	JANV. 2 16 30	FEV. 6 20	1972 MARS 5 19	AVRIL 2 16 30	MAI 7 21	JUIN	JUIL.	AOUT
CONCEPTION ET OPERATIONNALISATION DU PROJET															
PROMOTION - RECRUTEMENT	- Sherbrooke														
	- Ascot Corner														
	- Compton														
	- St-Edwidge(+ St-Herme)														
	- Rock Forest														
	- St-Elie														
	- Fleurimont														
	- Bromptonville														
	- Deauville														
	- Stoke														
	- St-Denis (+ Bromp. Canton)														
	- St-Camille														
	- Ham Nord														
	- Wotton														
	- **Ascot Canton**														
	- Comité inter. municipale														
TELEVISION (CHLT-TV)	Promotion - Publicité														
	Production - Diffusion														
	- série de 8 émissions														
	. municipalité				14										
	. pollution				21										
	. aménagement				30										
	. réforme des munici.					6									
	. maires et la région					13									
	. citoyens et la réforme					29									
	. Ministre Tessier					22									
	. rôle de la population						4								
	- série de 5 émissions														
	. Prémuni: bilan et perspective								12						
	. aménagement du territoire									4					
	. Bill 276: regr. muni.									25					
	. Bill 45: éval. foncière										1				
	. Education du citoyen										28				

OPERATIONS	SOUS-OPERATIONS	JUIN - JUIL.	AOUT 1 15 29	1971 SEPT. 5 19	OCT. 3 17 31	NOV. 7 21 28	DEC. 5 19	JANV. 2 16 30	FEV. 6 20	1972 MARS 5 19	AVRIL 2 16 30	MAI 7 21	JUIN	JUIL.	AOU
TELEVISION (suite)	- entrevues														
	Entrevues de nouvelles														
	Editoriaux														
RADIO (CHLT) (CJRS)	Promotion: Punch														
	Production - Diffusion														
	- Punch														
	1) municipalité														
	2) pollution														
	3) aménagement														
	4) réforme														
	5) maires et la réforme														
	6) citoyens et la réforme														
	7) Ministre Tessier														
	8) rôle de la population														
	- Punch (Thèmes - 2e étape)														
	- Entrevues														
	- Hot Line														
	Entrevues de nouvelles														

OPERATIONS	SOUS-OPERATIONS	JUIN - JUIL.	AOUT 1 15 29	1971 SEPT. 5 19	OCT. 3 17 31	NOV. 7 21 28	DEC. 5 19	JANV. 2 16 30	FEV. 6 20	1972 MARS 5 19	AVRIL 2 16 30	MAI 7 21	JUIN	JUIL.	AOUT
JOURNAUX (La Tribune) (Le Citoyen)	Promotion - Publicité														
	Production - Diffusion														
	- Messages (coin King)														
	- Chronique hebdomadaire														
	- Reportages, comptes-rendus														
	- Page éditoriale														
MESSAGES SUR DIAPOS.	Production														
	Utilisation														
EDUCATION POPULAIRE	- Sherbrooke														
	- Compton														
	- St-Edwidge (+ St-Herme)														
	- Rock Forest														
	- Ascot Canton														
	- St-Elie														
	- Fleurimont														
	- Bromptonville														
	- Deauville														
	- Stoke														
	- St-Denis (+ Bromp. Canton)														
	- St-Camille														
	- Ham Nord														
	- Wotton														
	- Comité inter. municipale														
SECONDAIRE II	- Sherbrooke														
	- East-Angus														
	- Sherbrooke														
FORMATION AGRICOLE (Bloc I)	- Lac-Mégantic														
	- Wotton														
	- Sherbrooke														
	- La Patrie														

OPERATIONS	SOUS-OPERATIONS	JUIN - JUIL.	AOUT 1 15 29	1971 SEPT. 5 19	OCT. 3 17 31	NOV. 7 21 28	DEC. 5 19	JANV. 2 16 30	FEV. 6 20	1972 MARS 5 19	AVRIL 2 16 30	MAI 7 21	JUIN	JUIL.	AOUT
CONFERENCE DE PRESSE	Préparation Réalisation				7			21							
RENCONTRE AVEC LE MINISTRE TESSIER	Préparation Débat public					23									
SESSIONS INTENSIVES	Formation des animateurs Mise en commun (intergroupe)														
CONGRES	- Sherbrooke - Wotton														
COORDINATION DES ACTIVITES															
RECHERCHE - DOCUMENTATION															
EVALUATION GLOBALE ET SYSTEMATIQUE															

LEGENDE:
- ▬▬ : 1er semestre
- ├──┤ : 2e semestre
- ├---┤ : 2e semestre à confirmer

ANNEXE II

OPERATION PREMUNI

2e étape

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE
SERVICE DE L'EDUCATION PERMANENTE

OPERATION PREMUNI

2e étape

Préparé par: Jean Bureau

Pour: Jacques Morin

SECTION 1

- *Orientation*
- *Objectif*
- *Programme*

INTRODUCTION

Il existe pour la région de l'Estrie un passé en éducation populaire et c'est de ce passé en partie que PREMUNI est sorti. Pour en connaître plus long sur les expériences des dernières années et sur la ferme volonté du Service d'Education permanente de marquer le pas dans le domaine de l'éducation socio-économique du citoyen, on peut se référer au texte de monsieur Morin remis à la presse lors du lancement officiel de PREMUNI.

En substance, on y voit que l'expérience de Lac Mégantic a confirmé l'intérêt de la population et sa volonté de contribuer activement au développement social, économique et politique de son coin de territoire. Oparadi, pour sa part, a révélé le guide de promotion comme outil essentiel du développement de l'éducation socio-économique de la population adulte. C'est un moyen efficace permettant de rejoindre les gens dans leur milieu et de former des groupes homogènes. Par voie de conséquence une plus grande efficacité dans le cheminement du groupe.

PREMUNI pour sa part reprend en systématisant les expériences passées. D'ailleurs sur plus d'un point l'opération rejoint les préoccupations de monsieur Arsenault en éducation populaire. D'une part, PREMUNI s'est développé à partir d'un besoin concret exprimé par des citoyens de la région, d'être informés et consultés sur la question du regroupement municipal. D'autre part, l'expérience a cherché et cherche encore à donner

l'occasion aux citoyens de s'informer et de s'exprimer sur les thèmes mais aussi et surtout, l'occasion de déboucher sur une action à mener dans le milieu. Les citoyens cherchent à devenir un actif pour la société et il faut leur en donner toutes les chances possibles.

PROJET

PREMUNI compte à date quatre mois d'existence. Il s'agit d'une expérience éducative axée sur le milieu, ses problèmes, ses besoins. On utilise divers moyens tels la télévision, la radio, les journaux, des documents d'accompagnement, des bandes magnétiques et magnétoscopiques, et la discussion de groupe pour renforcer l'expérience éducative.

Les résultats obtenus durant cette première étape sont concluants: les groupes qui ont cheminé veulent continuer à s'engager et des demandes nouvelles nous parviennent de groupes que nous ne prévoyions pas couvrir au départ.

Donc, à la lumière de ces résultats, et du récent bill déposé à l'Assemblée nationale et traitant du regroupement municipal, PREMUNI doit se poursuivre et même s'étendre à d'autres secteurs car il répond à un réel besoin de la population.

Dans cette perspective, le CRD et le SEP-CSRE s'entendent pour collaborer à ce projet qui va dans le sens du développement des ressources humaines de la région.

PROGRAMMES ET CONTENU

Les programmes proposés en terme de contenu veulent être flexibles. Ils veulent tenir compte à la fois d'un contenu à diffuser qui ne soit pas que de l'information transmise à nos groupes par différents moyens, mais un contenu qui offre aussi une certaine formation à l'action selon le besoin des participants. Il faudra donc, pour ce faire, tenir compte aussi du rythme de cheminement de nos groupes et éviter d'uniformiser le rythme...

Le cheminement d'un groupe peut se faire à partir de deux alternatives:

1.- Citoyen I et citoyen II

2.- Citoyen I et travail de groupe I

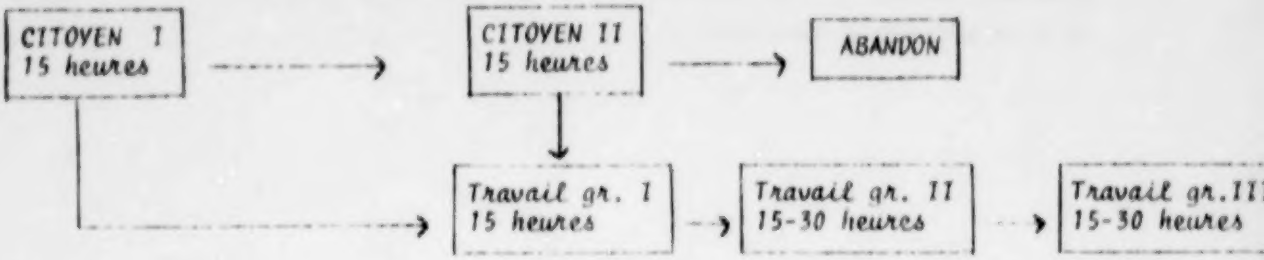

DESCRIPTION DES COURS

Citoyen face au pouvoir I: 15 heures

Information sur les thèmes:

- La municipalité: évolution et structure
- Les services ou compétences municipales: celles qui appellent une collaboration intermunicipal (ex.: contrôle de l'environnement, l'aménagement du territoire...)
- Les récentes politiques gouvernementales en matière de restructuration municipale: le bill 276, le livre blanc, la loi de fusion
- Les structures municipales ou supra municipales existantes:
  - . les conseils municipaux
  - . les conseils de cantons
  - . l'Union des cités et villes

N.B.: On choisit 4 - 5 thèmes parmi ceux là

Citoyen face au pouvoir II: 15 heures

Les groupes qui jugent avoir encore besoin d'information avant de s'engager dans une action, ont la possibilité d'approfondir les thèmes vus en Citoyen I ou d'en aborder de nouveaux.

407

Travail de groupe I: 15 heures

Intégration: mettre en présence les différents groupes qui ont cheminé (Citoyen I et/ou II) afin de leur permettre d'échanger sur les thèmes vus et sur ce qu'on en a compris. Définir ensemble ce qu'on a le goût de faire comme suite à la démarche.

- La situation de notre municipalité face au bill 276
- Exploration, étude

Travail de groupe II: 15 ou 30 heures

Définition et organisation de l'action. On définit la matière sur laquelle on veut agir; on se structure comme groupe et l'on se donne des mécanismes (ex.: comité de citoyens, etc...) et un plan d'action.

Travail de groupe III: 15 ou 30 heures

Sessions d'initiation aux techniques d'animation de groupe pour nos leaders; leur donner les moyens pour leur permettre de systématiser leur action.

OBJECTIFS

1.- Favoriser la formation, l'information et l'expression des citoyens à partir de questions, de problèmes ou de législations qui risquent de modifier l'organisation administrative des communautés locales.

2.- Susciter l'engagement de groupes de citoyens sur ces questions de changement dans les structures municipales (éveiller leur goût à faire quelque chose dans leur localité).

3.- Assurer aux citoyens ayant cheminés sur les thèmes du changement dans les structures municipales une formation à l'action rationnelle et systématique. Cela en vue de répondre au voeu du Ministre Tessier à l'effet que des comités de citoyens vont faire valoir les idées et besoins de la population.

SECTION II

- Définition des tâches

- Budget:
  - Le personnel requis
  - Les frais de déplacement et de séjour
  - Les frais de location et d'achat

- Annexe: congrès

DEFINITION DES TACHES

1.- *Media d'information*

A) Radio: CHLT, CJRS — 10heures/semaine

- Punch
- Chronique
- Entrevues de nouvelles

→ Préparation / Enregistrement

B) Télévision: CHLT-TV — 4heures/semaine

- Chronique hebdomadaire
- Entrevues de nouvelles

→ Préparation: textes, invités / Enregistrement

C) Journaux: La Tribune, Le Citoyen (Asbestos) et autres — 5heures/semaine

- Articles pour couvrir les événements concernant les thèmes développés par PREMUNI
- Chronique hebdomadaire
- Lettres aux lecteurs
- Blocs-notes

D) Media extérieurs à la région: journaux - radio — 1heure/semaine

2.- Supervision - coordination de l'opération dans les 12 municipalités où existent des groupes de discussion — 20heures/semaine

A) Voir à ce que les tâches de chacun soient remplies

B) Assurer la formation des animateurs en terme d'animation pédagogique et fournir la documentation requise permettant le ressourcement sur le sujet

C) Préparer le contenu et assurer l'animation de la réunion hebdomadaire de l'équipe d'animateurs

D) Informer régulièrement le responsable de l'Opération à la CSRE (soit Jean Bureau) du déroulement des initiatives nouvelles, des problèmes

E) Susciter des rencontres formelles (réunion d'équipe) ou informelles avec les animateurs pour assurer le contrôle du cheminement et de l'animation fait dans les groupes de discussion

F) Récupérer et communiquer à l'équipe les faits pertinents venant de l'un ou l'autre des groupes de discussion

3.- Recherche - documentation — 12heures/semaine

A) Mettre à jour les dossiers existants

B) Monter de nouveaux dossiers

C) Rédiger de nouveaux documents d'accompagnement (ex.: Rôle reconnu aux citoyens dans le projet de loi 276)

D) Fournir toute information et documentation additionnelle requise par les participants de nos différents groupes

E) Recueillir et classer toute documentation (écrite, audio-visuelle, etc...) pouvant servir à l'Opération

4.- <u>Assurer la préparation et l'animation de 12 groupes de discussion sur une période de 15 semaines</u> *72heures/semaine

- Deauville
- Brompton (St-Denis et Brompton Canton)
- Ham-Nord
- St-Camille
- Wotton
- Ascot Canton
- Rock Forest
- Fleurimont
- Bromptonville
- St-Elie-d'Orford
- Comité intermunicipal

* Un groupe de discussion implique pour l'animateur environ 6 heures de travail soit 3 heures de préparation et 3 heures d'animation

413

5.- <u>Supervision et coordination de l'Opération PREMUNI dans le cadre de la formation académique et professionnelle</u> 10heures/semaine

A) Préparer avec les professeurs ou moniteurs concernés, le contenu et l'évaluation des rencontres hebdomadaire de PREMUNI

B) Assurer la formation des professeurs ou moniteurs d'animation pédagogique, et leur fournir la documentation requise (permettant le ressourcement)

C) Evaluer le cheminement des groupes et l'animation faite

D) Penser des initiatives nouvelles en terme d'intégration de formation socio-économique dans les cours réguliers d'académique et de professionnel

<u>BUDGET</u>

<u>PERSONNEL</u>

Tâche	Heure/semaine	Salaire	Financement cours Education populaire
1) Supervision - coordination de l'Opération dans les municipalités			
+ Au niveau de la formation académique et professionnelle			
1 responsable	30	$1440.00 ($90.00 x 16 semaines)	
2) Recherche - documentation			
+ 1 groupe de discussion durant 45 heures			
+ Séance hebdomadaire d'évaluation du travail de programmation de l'action de formation des animateurs			
1 personne	20	$1200.00 ($60.00 x 16 semaines)	$ 450.00 (3hres/semaine x $10.00 x 15 semaines)

Tâche	Heure/semaine	Salaire	Financement cours Education populaire
3) 5 groupes de discussion durant 45 heures			
+ Media: Radio, TV, journaux			
+ Séance hebdomadaire. d'évaluation du travail de programmation de l'action de formation des animateurs			
+ Imprévus			
3 personnes	60	$2880.00 (3 personnes x $60.00/semaine x 16 semaines)	$2250.00 (5 groupes x 3hres/semaine x $10.00 x 15 semaines
4) 6 groupes de discussion durant 45 heures			
+ Séance hebdomadaire d'évaluation du travail de programmation de l'action de formation des animateurs			
3 personnes	45	$2400.00 (3 personnes x $50.00/semaine x 16 semaines)	$2700.00 (6 groupes x 3hres/semaine x $10.00 x 15 semaines
TOTAL:		$7920.00	$5400.00

Excédant des dépenses sur les revenus $2520.00

FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE SEJOUR

Déplacement:

Deauville:	12 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 27.00
Stoke:	26 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 58.50
Brompton: (St-Denis et Brompton Canton)	35 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 78.75
Ham-Nord:	80 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$180.00
St-Camille:	60 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$135.00
Wotton:	70 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$157.50
Ascot:	8 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 18.00
Rock Forest:	8 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 18.00
Fleurimont:	10 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 22.50
Bromptonville:	12 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 27.00
St-Elie-d'Orford:	12 milles aller-retour x 15 cours x $0.15 :	$ 27.00
Comité intermunicipal:	15 cours x $1.00 :	$ 15.00
Sorties à Sherbrooke:	10/semaine x 16 semaines x $1.00 :	$160.00

Séjour:

35 repas à $2.00 :	$ 70.00
TOTAL:	$994.25

FRAIS DE LOCATION

Locaux: 12 x $5.00 x 15 soirées :	*$ 900.00*
Magnétoscope: 1 appareil x $250.00/mois x 4 mois:	*$1000.00*
	$1900.00
Achat de bandes magnétoscopiques: 4 bobines x $50.00 :	*$ 200.00*

TOTAL DES DEPENSES NON SUBVENTIONNEES

Salaires: excédents de dépenses :	*$2520.00*
Frais de déplacement et de séjour:	*$ 994.00*
Frais de location:	*$1900.00*
Achat de bandes magnétoscopiques:	*$ 200.00*
TOTAL:	*$5614.25*

ANNEXE

Congrès regroupant les participants des différents groupes de discussion PREMUNI. Objectif: mise en commun des solutions dégagées lors des cours réguliers. (Citoyen face au pouvoir et Travail de groupe)

A Sherbrooke:

- Début mai
- 150 personnes
- Durée: 10 heures

Animation:	10 groupes x 10 heures x $10.00:	$1000.00
Matériel:	150 personnes x $4.00:	$ 600.00
Repas:	150 personnes x $2.00:	$ 300.00
		$1900.00

A Wotton:

- Fin mars
- 105 personnes
- Durée: 10 heures

Animation:	7 groupes x 10 heures x $10.00:	$ 700.00
Matériel:	105 personnes x $4.00:	$ 420.00
Repas:	105 personnes x $2.00:	$ 210.00
		$1330.00
	TOTAL DU CONGRES	$3230.00

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE SERVANT A LA CUEILLETTE DES DONNEES.

1 2

3

4

5

MOBILISATION

1. (1a) Avant de commencer à suivre les rencontres de Prémuni, est-ce que la question du regroupement municipal était un sujet dont vous entendiez parler dans les média d'information (T.V., radio, journaux)?

   5. souvent
   6. parfois
   7. rarement
   8. jamais
   3. ne se rappelle pas
   1. pas de réponse

2. (1b) Avant de commencer à suivre les rencontres de Prémuni, est-ce que la question du regroupement municipal était un sujet dont vous discutiez avec d'autres citoyens?

   5. souvent
   6. parfois
   7. rarement
   8. jamais
   3. ne se rappelle pas
   1. pas de réponse

3. (1c) Avant de commencer à suivre les rencontres de Prémuni, est-ce que la question du <u>regroupement municipal</u> était un sujet dont on (citoyens et/ou conseil) parlait, dans votre municipalité? 6

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais ⟹5
4. ne sait pas ⟹5
3. ne se rappelle pas ⟹5
1. pas de réponse ⟹5

4. (2) Qui parlait de regroupement municipal, selon vous? 7

5. la majorité de la population
6. une bonne partie de la population
7. quelques citoyens seulement
8. le conseil municipal seulement
9. le conseil municipal et quelques citoyens
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

5. (3) Comment et par qui avez-vous été amené à participer aux rencontres de Prémuni?

____

____

____

(A l'usage de l'interviewer. Contacts possibles: animateur et/ou citoyen: physique, téléphone, lettre, mini-groupe, grand groupe)

8 10 12 14 16 18 20 22 24

6. (4) Si c'était le cas, le citoyen qui vous a contacté était:

26

5. un parent
6. un ami
7. un voisin
8. un conseiller municipal
9. le maire
10. une connaissance de la place
11. un inconnu
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

423

7. (5) Parmi les contacts qui ont été faits auprès de vous, 28
a) Lequel avez-vous aimé le mieux?

8. (5b) Y en a-t-il qui vous ont déplu? 30 32 34

9. (5c) Lequel a eu le moins d'influence pour vous <u>décider</u>? 36
(qui n'ont rien ajouté aux autres contacts)

10. (6) Au moment où vous avez commencé à participer aux 38
rencontres de Prémuni, aviez-vous entendu parler 39
de cette opération (janvier et février): 40

	oui	non	Ne se rappelle pas	Pas de réponse
A la T.V.	1	2	3	1
A la radio	1	6	3	1
Dans les journaux	5	6	3	1

424

11. (7) Quand on vous a contacté pour suivre les rencontres de Prémuni, vous a-t-on remis un dépliant publicitaire concernant cette Opération? 41

5. oui
6. non
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

12. (8) Avez-vous lu, dans le feuillet paroissial une invitaiton à participer aux rencontres de Prémuni? 42

5. oui
6. non
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

13. (9) Avez-vous entendu, au prône du dimanche, une invitation du prêtre à participer aux rencontres de Prémuni? 43

5. oui
6. non
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

14. (10) Avant d'être contacté personnellement pour participer aux rencontres de Prémuni, aviez-vous entendu parler de l'expérience de Prémuni du 1er semestre? 44

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais → 20
3. ne se rappelle pas → 20
1. pas de réponse → 20

15. (11) Comment (par qui) en aviez-vous entendu parler? 45

5. T.V.
6. par les média Radio
7. Journaux
8. par les gens ayant suivi les rencontres du 1er semestre
9. vous aviez suivi les rencontres du 1er semestre
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

16. (12a) A ce moment-là, quelle impression aviez-vous de ce qu'était Prémuni? 47

5. très bonne
6. bonne
7. neutre
8. mauvaise
9. très mauvaise
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

17. (12b) Expliquez votre réponse précédente: 48

____

____

18. (13) A ce moment-là, vous intéressiez-vous à cette expérience? 49

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. indifférent
9. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

19. (14) A ce moment-là, auriez-vous été intéressé à ce que cette expérience soit faite dans votre municipalité? 50

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. indifférent
9. pas du tout
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

20. (15) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, pour vous l'étude du Bill 276 allait servir à (choisir deux (2) réponses par ordre d'importance): 51 53

5. pourvoir jaser avec les gens de votre municipalité
6. vous informer sur la question du regroupement municipal
7. connaître l'opinion d'autres citoyens de votre municipalité sur la question du regroupement municipal
8. formuler des recommandations pour sa municipalité
9. former un comité d'action (que ce soit sur le Bill 276 ou autre sujet) dans votre municipalité
10. être plus efficace dans des organismes auquel je participe déjà
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse

21. (16) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, entrevoyiez-vous la possibilité de: 55
(par ordre de priorité) 57

5. une action personnelle (solitaire) 59
6. une action en collaboration avec des citoyens 61
de votre municipalité face au Bill 276 63
7. une action du conseil municipal dont vous faites 65
partie, face au Bill 276
8. une action de citoyens de votre municipalité 67
avec des citoyens de municipalités ~~environnantes~~ 69
face au Bill 276
9. une action du conseil municipal dont vous faites partie avec les conseils municipaux environnants, face au Bill 276
10. aucune action → 23
4. ne savait pas → 23
3. ne se rappelle pas → 23
2. ne s'était pas posé la question → 23
1. pas de réponse → 23

22. (17) Est-ce que ceci vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 71

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

23. (18) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, étiez-vous au courant que des rencontres semblables se tiendraient en même temps dans des municipalités voisines de la vôtre? — 72

5. oui
6. non → 35
3. ne se rappelle pas → 35
1. pas de réponse → 35

24. (19) Considériez-vous, à ce moment-là que votre municipalité était susceptible d'être directement concernée par rapport à ces municipalités, i.e. d'être amenée à se regrouper avec elles? — 73

5. oui
6. non
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

25. (20a) Si votre municipalité avait été la seule dans les environs à suivre les rencontres de Prémuni, auriez-vous quand même accepté d'y participer? — 74

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 27
4. sait pas → 28
1. pas de réponse → 28
0. ne s'applique pas → 28

26. (20b) Si oui, pour quelle(s) raison(s)? 75

____

______________________________________ → 28

____

27. (20c) Si non, pour quelle(s) raison(s)? 76

____

____

____

1

2

3

28. (21a) Trouviez-vous important que les citoyens de votre municipalité soient aussi informés que les citoyens des municipalités voisines? 4

5. oui → 30
6. non → 31
7. neutre
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

29. (21b) Si neutre, expliquez: 5

______________________________________ → 32

____

____

30. (21c) Si oui, pour quelle(s) raison(s)? (choisir deux réponses par ordre d'importance) 6 7

5. par esprit de justice (on a le droit d'être informés autant)
6. pour ne pas se faire avoir par les municipalités ayant plus d'information
7. pour pouvoir discuter du regroupement avec ces municipalités sur une même base d'information
8. pour pouvoir collaborer avec ces municipalités dans une action commune sur le regroupement
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

31. (21d) Si non, pour quelle(s) raison(s)? (les deux (2) que vous considérez les plus importantes) 8 9

____

____

____

32. (21e) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 10

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

33. (22a) Croyiez-vous que le fait que plusieurs municipalités susceptibles d'être directement concernées les unes par rapport aux autres pourraient avoir une force de pression valable et pourraient se faire entendre face au Bill 276, si elles entreprenaient une action commune? 11

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 35
4. savait pas → 35
3. ne se rappelle pas → 35
2. ne s'était pas posé la question → 35
1. pas de réponse → 35
0. ne s'applique pas → 35

433

34. (22b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 12

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

35. (23) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que c'était clair pour vous qu'il s'agissait de voir les implications de la loi favorisant le regroupement municipal pour votre municipalité (Bill 276)? 13

5. très clair
6. moyennement clair
7. peu clair
8. pas clair du tout
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

36. (24) Pour quelqu'un qui est contacté pour une première série de rencontres du type de Prémuni, est-ce que vous préférez: 14

5. que l'animateur propose lui-même le sujet de réflexion(ex.: regroupement municipal, pollution...)
6. que ce soit le groupe de personnes contactées qui choisisse le sujet de réflexion
4. ne sait pas
1. pas de réponse

autre (spécifiez):________________________

____

37. (25) Si la personne qui vous a contacté pour suivre les rencontres de Prémuni ne vous avait pas proposé de sujet précis de réflexion (regroupement municipal) mais vous avait dit que ce serait au groupe de choisir le sujet, auriez-vous été intéressé, à ce moment-là, à participer à des rencontres? 15

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout
4. ne sait pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

435

38. (26) Maintenant que vous avez suivi une série de rencontres avec Prémuni, si un autre projet semblable de rencontres vous était offert, qu'est-ce que vous préféreriez: 16

5. que l'animateur propose lui-même le sujet de réflexion
6. que ce soit le groupe qui choisisse le ou les sujets de réflexion
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
autre (spécifiez): ______________________________

____

39. (27) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, la question du regroupement des municipalités, selon vous, 17

5. était à l'état du projet → 43
6. était une loi sanctionnée par l'Assemblée nationale
4. ne le savait pas → 43
3. ne se rappelle pas → 43
2. ne s'était pas posé la question → 43
1. pas de réponse → 43

40. (28a) Si le regroupement des municipalités n'avait pas encore été une loi sanctionnée par l'Assemblée nationale (i.e. s'il n'avait été qu'à l'état de projet) auriez-vous accepté de participer aux rencontres de Prémuni? 18

5. oui
6. non
4. ne sait pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

41. (28b) Si oui, pourquoi? 19

____

____

____

42. (28c) Si non, pourquoi? 20

____

____

____

437

8/.

43. (29a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres le Bill 276, était-il d'après vous, 21

5. un manuel technique permettant aux municipalités de se fusionner sur des bases communes, si elles le voulaient → 46
6. une mesure encourageant fortement le regroupement des municipalités du Québec par des mesures incitatives (ex.: tant d'argent per capita) → 46
7. une loi obligeant les municipalités désignées par le M.A.M. à se regrouper (fusionner)
4. ne savait pas → 46
3. ne se rappelle pas → 46
2. ne s'était pas posé la question → 46
1. pas de réponse → 46

44. (29b) Ceci a-t-il eu de l'influence sur le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 22

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

45. (30) Si le Bill 276 n'avait pas été une loi "obligeant" les municipalités désignées par le M.A.M. à se regrouper, mais simplement une mesure incitative, auriez-vous accepté de suivre les rencontres de Prémuni? 23

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

46. (31) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, le Bill 276 ("loi favorisant le regroupement des municipalités") vous est-il apparu comme: 24

5. un regroupement de municipalités au niveau de certains services, chacune gardant son conseil municipal
6. une fusion complète de deux (2) ou plusieurs municipalités pour n'en former qu'une seule, avec un seul conseil central
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse

47. (32) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que, d'après vous, l'application du Bill 276 (regroupement municipal) touchait votre municipalité? — 25

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 51-93
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse

48. (33a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, quelle était votre opinion quant au regroupement de votre municipalité avec une ou plusieurs municipalités? — 26

5. pour
6. contre
7. indifférent → 50
4. ne s'était pas encore fait d'opinion
3. ne se rappelle pas → 50
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse → 50

Autre (spécifiez): ______________________

____

49. (33b) Est-ce que cette opinion vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? | 27

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu → 51
8. pas du tout → 51
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

50. (34) Si d'après vous, l'application du Bill 276 n'avait aucunement touché votre municipalité, auriez-vous quand même accepté de participer aux rencontres de Prémuni? | 28

5. oui
6. non
4. ne sait pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

441

51. (35a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, vous attendiez-vous à recevoir, soit par l'animateur, soit par le Bill 276 lui-même, des informations précises et complètes sur: 29 30 31 32

5. la nature du regroupement municipal
6. les échéances de temps prévues pour l'application de cette loi en ce qui concernait votre municipalité
7. les unités de regroupement prévues en ce qui concernait votre municipalité
8. les étapes à suivre pour aboutir à la fusion
9. non → 53
4. ne savait pas → 53
3. ne se rappelle pas → 53
2. ne s'était pas posé la question → 53
1. pas de réponse → 53

52. (35b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 33

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

53. (36a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, voyiez-vous la possibilité, si votre municipalité était amenée à se fusionner, que le nom actuel de votre municipalité soit changé pour prendre le nom de la nouvelle municipalité formée? 34

5. certain
6. probable
7. possible
8. pas du tout → 55
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas → 55
2. ne s'était pas posé la question → 55
1. pas de réponse → 55

54. (36b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 35

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

55. (37a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, pour vous la fusion municipale, est-ce que ça signifiait: 36

5. que chaque municipalité garderait son conseil municipal → 65
6. qu'il n'y aurait plus qu'un seul conseil municipal pour l'ensemble des municipalités fusionnées
4. ne savait pas → 58
3. ne se rappelle pas → 58
2. ne s'était pas posé la question → 58
1. pas de réponse → 58

56. (37b) Pour vous, est-ce queça voulait dire que le siège du nouveau conseil municipal serait situé: 37

5. dans votre municipalité
6. dans une autre municipalité
4. ne savait pas → 58
3. ne se rappelle pas → 58
2. ne s'était pas posé la question → 58
1. pas de réponse → 58
0. ne s'applique pas

57. (37c) Est-ce que cela a joué dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 38

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

58. (38) Trouvez-vous important qu'au niveau municipal les représentants de la population côtoient de façon habituelle les contribuables? 39

5. très important
6. moyennement important
7. peu important
8. indifférent
9. pas du tout important
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

59. (39) Dans votre municipalité est-ce que les contribuables côtoient habituellement les élus? 40

5. tout le monde
6. une bonne partie
7. une gang →62
8. presque personne →62
4. ne sait pas →62
1. pas de réponse →62
0. ne s'applique pas

60. (40a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, entrevoyiez-vous, advenant la fusion de votre municipalité, la possibilité que ce type de relations puisse continuer? 41

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

61. (40b) Est-ce que cette perception a joué dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 42

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

(Pour les membres du conseil municipal passez à la question 43.)

62. (41) En dehors des réunions du conseil municipal, avez-vous l'occasion de rencontrer régulièrement un ou plusieurs membres du conseil municipal? (Nommez les trois (3) plus importants) 43 45 47

5. chez-eux, chez-vous ou chez des amis
6. lieu de travail
7. réunions sociales
8. organisation de loisirs
9. restaurant
10. hotel
11. église
12. magasin
13. dans la rue
14. nulle part → 65
4. ne sait pas → 65
1. pas de réponse → 65
0. ne s'applique pas → 65

63. (42a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, entrevoyiez-vous dans le cas où votre municipalité serait amenée à se regrouper, la possibilité que ces relations (ou rencontres) que vous aviez avec un ou plusieurs membres du conseil municipal puissent s'établir avec le nouveau conseil représentant plusieurs municipalités? 49

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 65
4. ne savait pas → 65
1. pas de réponse → 65
0. ne s'applique pas

64. (42b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 50

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

65. (43a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, la fusion de votre municipalité, est-ce que ça signifiait, pour vous, que cette dernière (votre municipalité) ne serait plus seule à prendre les décisions qui la concernent? 51

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 67
4. ne sait pas → 67
3. ne se rappelle pas → 67
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse → 67

66. (43b) Cela vous a-t-il influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 52

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

67. (44a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, la fusion de votre municipalité, est-ce que ça signifiait pour vous, que d'autres municipalités viendraient mettre leur nez dans les affaires de votre municipalité? 53

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 69
4. ne sait pas → 69
3. ne se rappelle pas → 69
2. ne s'était pas posé la question → 69
1. pas de réponse → 69

68. (44b) Cela vous a-t-il influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 54

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

69. (45a) Quand vous avez acceptez de participer aux rencontres de Prémuni, la fusion de votre municipalité, est-ce que ça signifiait, pour vous, que votre municipalité serait très peu représentée au niveau du conseil municipal central? 55

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 71
4. ne sait pas → 71
3. ne se rappelle pas → 71
2. ne s'était pas posé la question → 71
1. pas de réponse → 71

70. (45b) Cela vous a-t-il influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 56

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

71. (46a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, la fusion de votre municipalité est-ce que ça signifiait pour vous, que votre municipalité aurait moins de poids pour faire valoir ses idées? 57

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 73
4. ne sait pas → 73
3. ne se rappelle pas → 73
2. ne s'était pas posé la question → 73
1. pas de réponse → 73

72. (46b) Cela vous a-t-il influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 58

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

73. (47a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, la fusion de votre municipalité, est-ce que ça signifiait pour vous, que les décisions, au niveau du conseil municipal central, seraient prises à l'avantage de la grosse ville où serait le siège du conseil municipal? 59

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout → 75
4. ne sait pas → 75
3. ne se rappelle pas → 75
2. ne s'était pas posé la question → 75
1. pas de réponse → 75

74. (47b) Cela vous a-t-il influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 60

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

75. (48) Parmi ces possibilités, laquelle a été la plus importante dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni?

5. la municipalité ne serait plus seule à prendre les décisions la concernant
6. d'autres municipalités viendraient mettre leur nez dans les affaires de votre municipalité
7. votre municipalité aurait moins de poids pour faire valoir ses idées
8. votre municipalité serait très peu représentée au niveau du conseil municipal central
9. les décisions seraient prises à l'avantage de la grosse ville où serait le siège du conseil municipal central
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

61

76. (49a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, voyiez-vous la possibilité, si votre municipalité était amenée à se fusionner, que les ressources (équipements, personnels, machineries...) et les services (incendie, dépotoirs, voirie, aqueduc, police...) soient tous (ou à peu près) centralisés à la même place: 62

5. dans votre municipalité
6. dans une autre municipalité
7. n'entrevoyait aucun changement → 85
4. ne savait pas → 85
3. ne se rappelle pas → 85
2. ne s'était pas posé la question → 85
1. pas de réponse → 85
0. ne s'applique pas → 85
   autre (spécifiez): ____________________
   ____

77. (49b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 63

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

78. (50a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, voyiez-vous la possibilité, si votre municipalité était amenée à se fusionner, qu'elle ait des problèmes au niveau de la répartition des services (incendie, eau, égoût, éclairage des rues,...)? 64

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu → 81
8. pas du tout → 81
4. ne savait pas → 81
3. ne se rappelle pas → 81
2. ne s'était pas posé la question → 81
1. pas de réponse → 81
0. ne s'applique pas → 81

79. (50b) Quelle serait, selon vous, la cause de ces problèmes? 66

5. besoins différents d'une municipalité à l'autre
6. éloignement du centre de distribution
7. préférence donnée à une ou plusieurs municipalités par rapport à la vôtre, à cause d'influence
4. ne savait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pa de réponse
0. ne s'applique pas

80. (50c) Est-ce que cela a joué dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 68

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

81. (51a) A ce moment-là, est-ce que vous voyiez la possibilité que votre municipalité se vide peu à peu les gens étant portés à se rapprocher des services et des centres de décision? 69

5. certain
6. probable
7. possible
8. pas du tout → 83
4. ne savait pas → 83
3. ne se rappelle pas → 83
2. ne s'était pas posé la question → 83
1. pas de réponse → 83
0. ne s'applique pas → 83

457

82. (51b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 70

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

83. (52a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que la fusion de votre municipalité impliquait, pour vous, la possibilité que les propriétés de votre municipalité (maisons, terrains, commerces...) 71

5. valent plus cher
6. valent moins cher
7. valent le même prix → 85
4. ne savait pas → 85
3. ne se rappelle pas → 85
2. ne s'était pas posé la question → 85
1. pas de réponse → 85
0. ne s'applique pas → 85

Autre (spécifiez): ____________________

____

84. (52b) Est-ce que ceci vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 73

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

85. (53a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que la fusion de votre municipalité impliquait pour vous, la possibilité: 74

5. de payer plus de taxes municipales
6. de payer moins de taxes municipales
7. de payer le même montant de taxes municipales → 87
4. ne savait pas → 87
3. ne se rappelle pas → 87
2. ne s'était pas posé la question → 87
1. pas de réponse → 87

457

86. (53b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontr s de Prémuni? 76

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

87. (54a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que la fusion de votre municipalité impliquait pour vous, la possibilité: 77

5. que votre municipalité soit obligée de payer les dettes de l'autre ou des autres municipalités
6. que les dettes de votre municipalité soient payées (partagées) par la ou les autres municipalités
7. chaque municipalité aurait à payer ses propres dettes →89
4. ne savait pas →89
3. ne se rappelle pas →89
2. ne s'était pas posé la question →89
1. pas de réponse →89
0. ne s'applique pas →89

Autre (spécifiez): ______________________

____

88. (54b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 79

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

89. (55a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni est-ce que la fusion de votre municipalité impliquait, pour vous, la possibilité: 1 3 4

5. d'une augmentation du coût des services que votre municipalité aurait à payer
6. d'une baisse du coût des services publics
7. que les coûts des services publics restent les mêmes →91
4. ne savait pas →91
3. ne se rappelle pas →91
2. ne s'était pas posé la question →91
1. pas de réponse →91

461

90. (55b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 6

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

91. (56a) Quand vous avez accepté de participer aux rencontres de Prémuni, est-ce que la fusion de votre municipalité impliquait, pour vous, la possibilité: 7

5. d'une augmentation du coût des services administratifs que votre municipalité aurait à payer
6. d'une baisse du coût des services administratifs
7. que les coûts des services administratifs restent les mêmes → 93
4. ne savait pas → 93
3. ne se rappelle pas → 93
2. ne s'était pas posé la question → 93
1. pas de réponse → 93
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ______________

____

92. (56b) Est-ce que cela vous a influencé dans le fait que vous acceptiez de participer aux rencontres de Prémuni? 9

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas de tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

93. (57a) Y a-t-til d'autre chose, à part de dont nous avons parlé qui a pu vous influencer à participer aux rencontres de Prémuni? 10

5. oui
6. non → 96
4. ne sait pas → 96
3. ne se rappelle pas → 96
1. pas de réponse → 96

94. (57b) Si oui, le(s) quel(s) 11

____

____

95. (57c) Si oui, dans quelle mesure? 13

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Ceux qui ont laissé

96. (1) A combien de rencontres de Prémuni avez-vous participé (sans compter la soirée d'information) 14

____

97. (2) A ces rencontres de Prémuni, y a-t-il eu des choses que vous n'avez pas aimées? 15

5. il y avait trop de monde
6. il n'y avait pas assez de monde
7. l'animateur ne me plaisait pas
8. je n'aimais pas certaines personnes du groupe
9. le sujet de discussion était trop compliqué
10. pour moi ce serait une perte de temps
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

98. (3) Pourquoi n'avez-vous pas continué d'assister aux rencontres de Prémuni? 17

5. manque de disponibilité
6. le problème des fusions ne m'intéressait pas
7. on ne donnait pas assez d'information sur la loi 276
8. certaines choses m'ont déplu
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

99. (4a) Quand vous avez décidé de ne plus venir aux rencontres de Prémuni, avez-vous continué à vous intéresser au regroupement municipal? 18

5. oui
6. non
1. pas de réponse

100. (4b) Si oui, comment? 19

5. en assistant aux séances du conseil municipal
6. par les media d'information
7. en discutant avec des gens qui suivaient les rencontres de Prémuni
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

101. (5) Auriez-vous continué d'assister aux rencontres de Prémuni si au lieu de discuter du regroupement municipal nous avions discuté des problèmes internes de votre municipalité?

5. certainement
6. probablement
7. possiblement
8. pas du tout
4. ne sait pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

20

ACTION

1
3
4

102. (1a) Aviez-vous suivi d'autres cours d'Education populaire avant de venir aux cours de Prémuni?

5. oui
6. non → 105
3. ne se rappelle pas → 105
1. pas de réponse → 105

(A l'usage de l'interviewer: donner des exemples de ce qu'est l'Education populaire)

103. (1b) Si vous aviez déjà suivi d'autres cours d'Education populaire, le(s) quel(s)? 5 6 7

5. société en changement
6. travail de groupe
7. citoyen face au pouvoir
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
   Autre (spécifiez): ____________________

   ____

104. (1c) Quel organisme donnait ces cours-là? | 8

5. C.S.R.E.
6. AFEAS
7. Cercle des Fermières
8. Caisse Populaire
9. Jeune chambre
10. Chambre de Commerce
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ______________________

____

105. (2a) Aviez-vous entendu parler d'un autre projet du genre de Prémuni, soit le projet OPARADI? | 10

5. oui
6. non → 109
3. ne se rappelle pas → 109
1. pas de réponse → 109

106. (2b) Si oui, cela a-t-il influencé votre décision de participer à Prémuni? | 11

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

107. (3a) Aviez-vous suivi des rencontres du projet OPARADI? 12

5. oui
6. non →109
3. ne se rappelle pas →109
1. pas de réponse →109
0. ne s'applique pas →109

108. (3b) Si oui, cela a-t-il influencé votre décision de participer à Prémuni? 15

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

(A l'usage de l'interviewer: pour ceux qui ont participé à des rencontres d'OPARADI, bien préciser avec l'interviewé si c'est (2a) ou (3a) qui l'a influencé à participer à Prémuni).

109. (4a) Aviez-vous déjà appartenu à des organismes, mouvements, associations, <u>dont vous ne faisiez plus partie</u> au moment de vous inscrire à Frémuni? 14

5. oui
6. non ↦ 112
3. ne se rappelle pas ↦ 112
1. pas de réponse ↦ 112

110. (4b) Si oui, nommez, par ordre de priorité, les trois (3) que vous considérez les plus importants pour vous. 15 17 19

A ______________________________
B ______________________________
C ______________________________

111. (4c) Quel (s) rôle(s) avez-vous joué(s) dans chacun de ces trois (3) organismes? 21 23 25

Rôle	Organismes		
	A	B	C
Simple membre	5	6	7
Membre d'un comité de travail	8	9	10
Membre d'un comité d'exécutif	11	12	13
Ne se rappelle pas	3	3	3
Pas de réponse	1	1	1
Ne s'applique pas	0	0	0
Autre (spécifiez)			

(A l'usage de l'interviewer: si l'interviewé répond soit: directeur, président, vice-président, trésorier, cocher membres d'un comité exécutif)

112. (5a) Au moment de vous inscrire aux cours de Prémuni, apparteniez-vous à un ou plusieurs organismes, mouvements ou associations? 27

5. oui
6. non →118
3. ne se rappelle pas →118
1. pas de réponse →118

113. (5b) A quel(s) organisme(s), mouvements(s) ou association(s) apparteniez-vous? (Les trois (3) qu'il considère comme les plus importants pour lui) 28 30 32

A ______________________
B ______________________
C ______________________

114. (5c) Depuis combien de temps apparteniez-vous à cet ou ces organisme(s)? 34 36 38

Durée	Organismes		
	A	B	C
- 1 an	5	6	7
1 an - 3 ans	8	9	10
3 ans -	11	12	13
Ne se rappelle pas	3	3	3
Pas de réponse			
Ne s'applique pas	0	0	0

115. (6) Quel rôle avez-vous joué dans cet ou ces organisme(s)? 40

43

46

Rôle	Organisme		
	A	B	C
Simple membre	5	6	7
Membre d'un comité de travail	8	9	10
Membre d'un comité d'exécutif	11	12	13
Ne se rappelle pas	3	3	3
Pas de réponse	1	1	1
Ne s'applique pas	0	0	0
Autre (spécifiez)			

116. (7a) Dans le cadre de cet ou ces organisme(s) avez-vous participé à une ou des actions? 44

51

53

Action	Organisme		
	A	B	C
Oui	5	6	7
Non	8	9	10
Ne se rappelle pas	3	3	3
Pas de réponse	1	1	1
Ne s'applique pas	0	0	0

117. (7b) A quelle(s) action(s) avez-vous participé (nommez les trois (3) que vous considérez les plus importantes pour vous, dans chaque organisme) 55 57 59

- Organisme A ________________
____
____

- Organisme B ________________ 61
________________ 63
________________ 65

- Organisme C ________________ 67
________________ 69
________________ 71

(A l'usage de l'interviever: pour les questions suivantes, (9) et (10), si une action a été menée en même temps par le groupe de Prémuni et par un organisme ou des individus, citoyens, indiquez l'action ou groupe (Prémuni ou organisme) dans le cadre duquel s'est faite l'action ou celui qui l'a initiée) 1 3

118. (8a) Avez-vous participé pendant le cours aux actions posées par votre groupe de Prémuni? 4

5. oui
6. non → 120
3. ne se rappelle pas → 120
1. pas de réponse → 120
0. ne s'applique pas

119. (8b) Si oui, nommez les trois (3) actions que vous considérez les plus importantes. 5 7 9

- Action A ______________________________
- Action B ______________________________
- Action C ______________________________

120. (9a) Avez-vous participé pendant le cours aux actions posées soit par votre (vos) organisme(s) ou par d'autres citoyens? 11

5. oui
6. non →123
3. ne se rappelle pas →123
1. pas de réponse →123
0. ne s'applique pas →123

(Note à l'interviewer: référence aux trois (3) organismes que l'interviewé a identifiés comme les plus importants à la question 5b)

121. (9b) Si oui, nommez les trois (3) actions que vous considérez les plus importantes. 12 14 16

- Action D ______________________________
- Action E ______________________________
- Action F ______________________________

475

122. (10) (Si l'(es) action(s) s'est (se sont) faite(s) avec un ou des organismes dont vous faisiez partie) quel était cet ou ces organisme(s)? 18 20 22

Actions	Organismes		
	A	B	C
Action D	5	6	7
Action E	8	9	10
Action F	11	12	13

3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

123. (11a) Pendant le cours, avez-vous participé à des actions posées conjointement par des gens du groupe Prémuni et un organisme extérieur à Prémuni? 24

5. oui
6. non →125
3. ne se rappelle pas →125
1. pas de réponse →125
0. ne s'applique pas →125

124. (11b) Nommez ces actions 25 27 29

____

____

____

____

____

125. (12a) Pendant le cours, avez-vous participé à des actions posées conjointement par des gens du groupe Prémuni et des individus de votre milieu? 31

5. oui
6. non →127
3. ne se rappelle pas →127
1. pas de réponse →127
0. ne s'applique pas →127

126. (12b) Nommez ces actions

_______________ 32
_______________ 34
_______________ 36
____
____

127. (13a) Parmi toutes ces actions, nommez celle que vous considérez la plus importante pour vous. (Indépendamment avec qui a été faite l'action (Prémuni, organisme ou autre) 38

____
____

128. (13b) Expliquez la ou les raisons de votre choix précédent. 40 42

____
____
____

479

129. (14) Quelles sont les deux principales raisons (stimulus) qui vous ont décidé à participer à cette (ces) action(s)? 44 46

____

____

____

____

130. (15) Quelles sont les deux (2) principales raisons qui vous ont empêché de participer à une action? 48 50

____

____

____

____

131. (16) Pendant le cours l'animateur a-t-il joué un rôle important dans les actions (en général) auxquelles vous avez participé? 52

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

(A l'usage de l'interviewer: bien spécifier qu'il s'agit des actions posées dans le cadre de Prémuni)

132. (17) Etait-ce la première fois qu'un animateur travaillait avec un groupe auquel vous apparteniez pour organiser une action? 53

5. oui
6. non
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

133. (18a) Par rapport à l'action qui s'est réalisée qui selon vous: 54
a eu l'idée de la faire?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

4'10

134. (18b) Par rapport à l'action qui s'est réalisée qui selon vous: 55

a pensé l'organisation de l'action?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

135. (18c) Par rapport à l'action qui s'est réalisée qui selon vous: 56

a préparé l'action

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

136. (18d) Par rapport à l'action qui s'est réalisée qui selon vous:

a conseillé le groupe? 57

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

137. (18e) Par rapport à l'action qui s'est réalisée qui selon vous:

a exécuté l'action? 58

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

138. (18f) Par rapport à l'action qui s'est réalisée, qui selon vous, a évalué l'action? 59

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ______________________

____

139. (19a) Selon vous, la(es) même(s) action(s) aurait(ent)-elle(s) pu se faire sans que l'animateur y soit? 61

5. oui
6. non
4. ne sait pas → 142
1. pas de réponse → 142
0. ne s'applique pas → 142

140. (19b) Si oui, pourquoi? 62

______________________ 64

____

141. (19c) Si non, pourquoi? 66

______________________ 68

____

142. (20a) Selon vous, lorsque le cours s'est terminé, le groupe avait-il encore besoin d'un animateur?

5. oui
6. non → 144
4. ne sait pas → 145
1. pas de réponse → 145

143. (20b) Si oui, pour quelle(s) raison(s)?

____

____

144. (20c) Si non, pour quelle(s) raison(s)?

____

____

145. (21a) Pendant ou après le cours êtes-vous devenu membre d'un organisme (mouvement, association) ou d'un groupe?

5. oui
6. non → 147
1. pas de réponse → 147

146. (21b) Si oui, lequel ou lesquels?

____

____

1
3
4
5
7
9
11
13
14
16

147. (22) Depuis que les rencontres de Prémuni sont terminées, avez-vous participé à une ou des actions? 14

5. oui
6. non → 152
3. ne se rappelle pas → R.G.
1. pas de réponse → R.G
0. ne s'applique pas → R.G.

148. (23) Nommez les trois (3) actions que vous considérez comme les trois (3) plus importantes pour vous. 19 21 23

A ______________________
B ______________________
C ______________________

149. (24) Avec qui avez-vous fait cette ou ces actions? 25 27 29

Action	Groupe de Prémuni	Organisme	Autres citoyens
A	5	6	7
B	8	9	10
C	11	12	13
Ne se rappelle pas	3	3	3
Pas de réponse	1	1	1
Ne s'applique pas			

150. (25) Si c'est le cas, quel était cet organisme? 31

33

5. Action A ______________________________ 35

6. Action B ______________________________

7. Action C ______________________________

3. Ne se rappelle pas

1. Pas de réponse

0. Ne s'applique pas

151. (26) Quelles sont les deux principales raisons (stimulus) qui vous ont décidé à passer à l'action (soit dans les anciens ou nouveaux organismes) 37

39

____

____

152. (27) Quelles sont les deux principales raisons qui vous ont empêché de participer à une action? (soit dans les anciens ou nouveaux organismes) 41

43

______________________________ → R.G.

____

153. (28a) Est-ce que le groupe a fait appel à un animateur pour ces actions? 45

5. oui

6. non → 157

4. ne sait pas → 157

3. ne se rappelle pas → 157

1. pas de réponse → 157

0. ne s'applique pas

154. (28b) Pour quelles raisons? 46

48

____

____

155. (29a) L'animateur a-t-il répondu à votre demande? 50

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

156. (29b) Si l'animateur n'est pas venu, pour quelles raisons? 51

53

____

____

157. (30) L'animateur est-il venu de lui-même sans que vous le demandiez pour vous aider dans cette action? 55

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

158. (31) Après le cours l'animateur a-t-il joué un rôle important dans les actions (en général) auxquelles vous avez participé? 56

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

159. (32) Par rapport à l'action qui s'est réalisée selon vous qui: 57
a) a eu l'idée de la faire?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

187

160. (32) Par rapport à l'action qui s'est réalisée selon vous qui: 58

b) a pensé l'organisation de l'action?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ____________________
____

161. (32) Par rapport à l'action qui s'est réalisée selon vous qui: 59

c) a préparé l'action?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne s'applique pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ____________________
____

162. (32) Par rapport à l'action qui s'est
réalisée, selon vous qui: 60
d) a conseillé le groupe?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________

____

163. (32) Par rapport à l'action qui s'est
réalisée, selon vous qui: 61
e) a exécuté l'action?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________

____

164. (32) Par rapport à l'action qui s'est réalisée selon vous qui: 62
f) a évalué l'action?

5. animateur
6. le groupe
7. une partie du groupe
8. un membre du groupe
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ______________

____

165. (33a) Selon vous, la(es) même(s) action(s) aurait(ent)-elle(s) pu se faire sans que l'animateur y soit? 63

5. oui
6. non
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

166. (33b) Si oui, pourquoi? 64

66

____

____

167. (33c) Si non, pourquoi? 68

70

____

____

Renseignements généraux

1

3

168. (1) Sexe: 5. Femme
6. Homme 4

169. (2) Age: ______ 5

170. (3) Occupation: ______________________ 7
____

171. (4) Lieu de résidence: ____________________ 9
____

172. (5) En nombre d'années____________________ 11

173. (6) Scolarité en nombre d'années ___________ 13

174. (7) A combien de rencontres avez-
vous participé? ____________________ 15

FORMATION

1
3
4

175. (1a) Dans le cadre de l'expérience Prémuni (soit) pendant ou en dehors des rencontres), vous est-il arrivé de vous exprimer (composer) par écrit?

5. oui
6. non →181
3. ne se rappelle pas →181
1. pas de réponse →181

176. (1b) Si oui, précisez la forme de ces écrits (cocher autant de cases que d'écrits)

5
7
9
11
13

5. questionnaire d'évaluation
6. rapport de la réunion d'équipe
7. lettre dans les journaux
8. article dans les journaux
9. lettre à la régionale
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

177. (1c) Quelle était la nature de ces écrits? 15 17 19 21 23

	Nature →		
forme de l'écrit ↓	donner information	donner opinion	demander opinion
évaluation	5	6	7
rapport	8	9	10
lettre journaux	11	12	13
lettre régionale	14	15	16
article journaux	17	18	19

3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ____________________

____

178. (2) Etait-ce pour vous quelque chose de nouveau de vous exprimer dans ce sens, par écrit sous forme de rapports, lettres, articles de journaux? 25

5. entièrement
6. assez
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

179. (3a) Depuis que vous avez suivi les rencontres de Prémuni, vous sentez-vous plus à l'aise pour vous exprimer par écrit? 26

5. beaucoup
6. moyennement
7. un peu
8. pas du tout → 181
4. ne sait pas → 181
1. pas de réponse → 181
0. ne s'applique pas → 181

180. (3b) Quel(s) moyen(s), dans Prémuni vous a (ont) le plus aidé à vous sentir plus à l'aise pour vous exprimer par écrit 27 29

____

____

____

181. (4a) Vous est-il arrivé, dans le cadre de Prémuni, d'endosser par écrit comme membre du groupe, quelque chose qu'un ou plusieurs membres du groupe avaient écrit? 31

5. oui
6. non → 183
3. ne se rappelle pas → 183
1. pas de réponse → 183
0. ne s'applique pas → 183

182. (4b) Si oui, quelle était la forme de ce ou ces écrits? 32

33

5. lettre dans les journaux 34
6. article dans les journaux
7. lettre à la régionale
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ____________________

____

183. (5a) De façon générale, pendant les rencontres de Prémuni, aviez-vous l'impression que l'occasion vous était donnée de parler sur le sujet discuté? 35

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais
4. ne sait pas →185
3. ne se rappelle pas →185
1. pas de réponse →185

184. (5b) Expliquez votre réponse précédente. 36

38

____

____

185. (6a) Quand vous aviez des occasions de parler sur le sujet traité, le faisiez-vous, de façon générale? 40

5. toujours
6. souvent
7. parfois
8. rarement
9. jamais → 186-192
3. ne se rappelle pas → 192
1. pas de réponse → 192
0. ne s'applique pas → 192

186. (6b) Expliquez votre réponse précédente 41 43

____

____

187. (7) De façon générale, quand vous vous exprimiez sur le sujet discuté, est-ce que c'était le plus souvent pour (cochez 3 choix par ordre de priorité) 45 47 49

5. amener une information
6. demander une information
7. faire préciser une information
8. donner votre opinion
9. demander l'opinion de quelqu'un
10. faire préciser une opinion
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ______________________

____

188. (8) A qui vous adressiez-vous le plus souvent (par ordre de priorité)? 51 52 53

5. animateur
6. membre du groupe
7. groupe en général
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ____________________

____

189. (9) De façon générale, quand vous vous exprimiez sur le sujet discuté, aviez-vous l'impression de faire avancer la discussion? 54

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

190. (10) Depuis que vous avez suivi les rencontres de Prémuni, vous sentez-vous plus à l'aise pour discuter dans un groupe? 55

5. beaucoup
6. moyennement
7. un peu
8. pas du tout → 192
4. ne sait pas → 192
1. pas de réponse → 192
0. ne s'applique pas → 192

191. (11) Quels moyens, dans Prémuni, vous ont le plus aidé à vous sentir plus à l'aise pour vous exprimer en groupe. 56 58

____

____

192. (12a) Vous est-il arrivé, pendant les rencontres de Prémuni, de venir en aide à un membre du groupe qui avait de la difficulté à s'intégrer au groupe et à s'exprimer? 60

5. plusieurs fois
6. quelquefois
7. une fois
8. jamais
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

193. (12b) Est-il arrivé que quelqu'un du groupe ou l'animateur fasse la même chose pour vous? 61

5. plusieurs fois
6. quelquefois
7. une fois
8. jamais
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

194. (13a) Le temps de repos, lors des rencontres, était-il pour vous l'occasion de vous exprimer plus facilement que pendant les rencontres? 62

5. oui
6. non → 196
4. ne sait pas → 196
3. ne se rappelle pas → 196
1. pas de réponse → 196

195. (13b) Si oui, expliquez votre réponse. 63

65

___

___

___

196. (14a) Durant la période des rencontres de Prémuni, vous est-il arrivé personnellement de faire seul ou avec d'autres, une démarche spéciale pour aller chercher des informations sur l'un ou l'autre des sujets discutés lors des rencontres? 67

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais → 199-201
3. ne se rappelle pas → 199-201
1. pas de réponse → 199-201

197. (14b) Etait-ce nouveau pour vous d'aller chercher de l'information sur une sujet d'intérêt général? 68

5. entièrement
6. assez
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

198. (15a) Les informations que vous êtes allé chercher, les avez-vous apportées au groupe de Pré-muni? 69

5. toujours
6. souvent
7. parfois
8. rarement
9. jamais
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

199. (15b) Aviez-vous l'habitude de communiquer les informations d'intérêt général que vous alliez chercher, soit à des individus, soit à des groupes ou organismes dont vous faisiez ou non partie? 70

5. toujours
6. souvent
7. parfois
8. rarement
9. jamais
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

1

3

200. (16) De façon générale, où alliez-vous chercher ces informations (les deux (2) principales sources par ordre de priorité)? 4

5. media (T.V., radio, journaux)
6. documents
7. revues spécialisées
8. livres
9. contacts personnels
10. groupes ou organismes
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ____________________

____

201. (17a) Pendant les rencontres de Prémuni, quand vous receviez des informations, soit de membres du groupe ou de l'animateur, quelle était, de façon générale, votre attitude intérieure face à ces informations? 6

5. les accepter en bloc
6. les rejeter en bloc
7. essayer de vous faire une opinion
8. remettre en question l'information
4. ne sait pas → 206
3. ne se rappelle pas → 206
1. pas de réponse → 206

Autre (spécifiez): ______________

____

202. (17b) Cette attitude était-elle nouvelle pour vous? 8

5. entièrement
6. assez
7. peu
8. pas du tout → 204
4. ne sait pas → 204
1. pas de réponse → 204
0. ne s'applique pas → 204

203. (17c) Quel(s) moyen(s) dans Prémuni a (ont) favorisé ce changement d'attitude? 9 11

____

____

____

204. (17d) Cette attitude a-t-elle persisté après les rencontres de Prémuni? 13

5. entièrement
6. en partie
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
1. pas de réponse

205. (17e) Expliquez votre réponse précédente 14

16

____

____

____

206. (18) Trouviez-vous que l'information qui vous était apportée sur le sujet traité était suffisante pour vous permettre d'en discuter de façon profitable pour faire avancer votre idée sur la question? 18

5. très
6. assez
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

207. (19) Vous arrivait-il, à l'extérieur des rencontres de Prémuni, de parler des sujets discutés lors de ces rencontres

a) avec des membres du groupe 19

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

208. (19) Vous arrivait-il, à l'extérieur des rencontres de Prémuni, de parler des sujets discutés lors de ces rencontres

b) avec d'autres personnes de votre milieu ou de l'extérieur 20

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

209. (19c) Qu'est-ce qui vous poussait à en parler? 21

23

____

____

____

210. (20) Pendant les rencontres de Prémuni, vous considériez-vous comme faisant "partie" d'un groupe? 25

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse

211. (21a) Pendant les rencontres de Prémuni, vous sentiez-vous "écouté" quand vous parliez? 26

5. toujours
6. souvent
7. parfois
8. jamais
4. ne sait pas → 213
3. ne se rappelle pas → 213
1. pas de réponse → 213
0. ne s'applique pas → 213

212. (21b) A quoi attribuez-vous ce fait? 27 29

____

____

____

213. (22a) Pendant les rencontres de Prémuni, vous sent. ž-vous plus à l'aise qu'auparavant pour vous exprimer dans un groupe? 31

5. beaucoup
6. moyennement
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas →215
3. ne se rappelle pas →215
1. pas de réponse →215
0. ne s'applique pas →215

214. (22b) Expliquez votre réponse précédente. 32

34

____

____

____

215. (23) Pour vous, les rencontres de Prémuni ont été l'occasion de: 36

38

5. convaincre les autres de ce que vous pensiez sur le sujet
6. jaser avec du monde
7. découvrir des choses nouvelles
8. se faire une idée, commune comme groupe, sur le(s) sujet(s) discuté(s)
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse

Autre (spécifiez): ____________________

____

216. (24a) Vous arrivait-il, pendant les rencontres de Prémuni, de jaser avec vos voisins de table pendant que le reste du groupe discutait?

5. souvent
6. parfois
7. rarement
8. jamais
3. ne se rappelle pas →218
1. pas de réponse →218

217. (24b) Expliquez votre réponse précédente

____

____

____

218. (25) Quand l'expert sur le regroupement municipal, M. Beaulieu, et l'expert sur l'évaluation, M. Besré ont rencontré les groupes de Prémuni, avez-vous participé à l'une de ces rencontres?

5. oui
6. non →226
3. ne se rappelle pas →227
1. pas de réponse →227

40

41

43

45

219. (26) Pendant cette ou (ces) rencontre(s), avez-vous eu l'impression que l'occasion vous était donnée de parler sur le sujet discuté? 46

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

220. (27a) Avez-vous adressé la parole à l'un ou l'autre de ces experts pendant la rencontre? 47

5. plusieurs fois → 222
6. quelques fois → 222
7. une fois → 222
8. aucune fois
3. ne se rappelle pas → 224
1. pas de réponse → 224
0. ne s'applique pas → 224

221. (27b) Si aucune fois, pourquoi? 48 50

5. d'autres ont dit ce que vous vouliez dire
6. vos idées n'étaient pas assez précises
7. rien ne me venait à l'esprit
8. vous ne vous sentiez pas à l'aise
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas
Autre (spécifiez): ____________________

____

222. (27c) Etait-ce nouveau pour vous le fait de parler lors d'une rencontre publique? 52

5. entièrement
6. assez
7. peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

223. (27d) Quel(s) moyen(s) dans Prémuni vous a (ont) le plus aidé à parler lors de cette (ces) rencontre(s)? 53

55

____

____

____

224. (27e) Maintenant, vous sentez-vous plus à l'aise pour parler lors de rencontres publiques? 57

5. beaucoup
6. moyennement
7. un peu
8. pas du tout
4. ne sait pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

225. (28) Si vous êtes allé à cette (ces) rencontre(s) avec M. Beaulieu et/ou M. Besré avez-vous eu l'impression d'apprendre quelque chose? 58

5. oui
6. non
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
2. ne s'était pas posé la question
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

226. (29) Pour quelle(s) raison(s) n'êtes-vous pas allé à cette (ces) rencontre(s)? 59 60

5. vous étiez occupé ce soir-là
6. ça ne vous intéressait pas
7. vous ne vous attendiez à rien de nouveau sur le sujet de la part de l'expert
8. la distance était trop grande entre votre localité et le lieu de rencontre
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas

Autre (spécifiez): ____________________

____

227. (30a) Si c'était à recommencer et qu'on vous donnait le choix, préféreriez-vous que les rencontres se fassent sous forme de cours avec un professeur, ou si vous opteriez pour la formule animateur-groupe de discussion? 61

5. professeur-cours
6. animateur-groupe de discussion
4. ne sait pas
1. pas de réponse

Autre ______________________

____

228. (30b) Motivez votre choix précédent 62

64

____

____

____

CODIFICATION DES QUESTIONS OUVERTES

Mobilisation

Codification des questions ouvertes

Question 5 (3) Comment et par qui avez-vous été amené à participer aux rencontres de Prémuni?

5. Rencontre individuelle animateur

6. rencontre individuelle citoyen

7. téléphone animateur

8. téléphone citoyen

9. lettre animateur

10. rencontre en mini-groupe (4-5)

11. soirée d'information

12. expérience du 1er semestre

13. prône en chair

14. bulletin paroissial

15. dépliant publicitaire

16. radio-t.v.-journaux

17. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

2. ne s'était pas posé la question

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 7 (5a) Parmi les contacts qui ont été faits auprès de vous, lequel avez-vous aimé le mieux?

5. Rencontre individuelle

6. téléphone

7. lettre

8. rencontre en mini-groupe

9. soirée d'information

10. autre

11. pas de préférence

12. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

515

Question 8 (5b) Y en a-t-il qui vous ont déplu?

5. non

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 9 (5c) Lequel a eu le moins d'influence pour vous décider à participer aux rencontres de Prémuni?

5. animateur téléphone

6. animateur lettre

7. soirée d'information (vient à la fin)

8. pamphlet

9. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

<u>Question</u> 17 (12b) Expliquez.

5. Information - sensibilisation (importance)
   (utile, nuit pas, problème à étudier)

6. prévention
   (affaire des citoyens, sera pas pris au dépourvu, pourra se débrouiller)

7. référence à expérience passée

8. autre

9. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

2. ne s'était pas posé la question

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 26 (20b) Si oui, pour quelle raison?

5. Information (intérêt à affaires de municipalité)

6. pour agir (donner son opinion)

7. formation (contacts, horizons nouveaux)

8. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

2. ne s'était pas posé la question

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 36 (24) Autre: Formule pour une première série de rencontre.

7. un peu des deux (avec souplesse)

8. ça dépend du groupe

9. réponse annulée

__Question__ 38 (26) Autre: Formule pour une 2ème série de rencontre.

7. un peu des deux (avec souplesse)

8. réponse annulée.

Question 41 (28b) Si la fusion municipale n'avait été qu'à l'état de projet, pourquoi auriez-vous accepté de participer aux rencontres de Prémuni?

5. Intérêt de l'information sur la question

6. mieux vaut prévenir que guérir

7. aime étudier avec les autres

8. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

2. ne s'était pas posé la question

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 48 (33a) Autre: A ce moment-là, étiez-vous pour ou contre le regroupement de votre municipalité avec une ou plusieurs municipalités environnantes?

8. Dépend avec quelle municipalité

9. ça faisait peur.

<u>Question</u> 76 (49a) Autre: Centralisation des services

8. Dépend avec qui se ferait la fusion

9. À plusieurs endroits, selon les services.

Questions 83 (52a)
87 (54a)
91 (56a) Autre:

8. Dépend avec qui se ferait la fusion

9. réponse annulée.

Codification des questions ouvertes

Renseignements généraux

Question 169 (2) âge

5. 20-29
6. 30-39
7. 40-49
8. 50-59
9. 60 +

Question 170 (3) occupation

5. professionnels
6. semi-professionnels
7. ouvriers spécialisés
8. indépendants
9. services
10. journaliers
11. cultivateurs
12. sans profession

Question 171 (4) lieu de résidence

1. St-Elie d'Orford
2. Deauville
3. Fleurimont
4. Stoke
5. Ascot Canton
6. Ham Nord
7. St-Georges de Windsor
8. Wotton
9. St-Denis de Brompton
10. Rock Forest
11. St-Camille

Question 172 (5) en nombre d'années

5. - 1 an
6. 1 an - 3 ans
7. 3 ans - 7 ans
8. 7 ans - 15 ans
9. 15 ans +

Question 173 (6) scolarité en nombre d'années

5. 0-7
6. 8-12
7. 13-15
8. 16-19

Question 174 (7) À combien de rencontres avez-vous participé?

5. 1-2
6. 3-4
7. 5-6
8. 7-8
9. 9-10

FORMATION

Codification des questions ouvertes

Question 180 (3b) Quel(s) moyen(s), dans Prémuni vous a (ont) le plus aidé à vous sentir plus à l'aise pour vous exprimer par écrit?

5- apprend à se faire un compte-rendu qui servait d'agenda pour la réunion suivante

6- informations reçues

7- possibilités d'écrire une lettre ensemble

8- petit groupe: pas gênant

9- aucun précisément

10- réponse accumulée

4- ne sait pas

3- ne se rappelle pas

1- pas de réponse

0- ne s'applique pas.

<u>Question</u> 184 (5b) Expliquez votre réponse précédente

5. Intérêt du sujet

6. formule - discussion

7. climat

8. animateur

9. nombre (petit)

10. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

<u>Question</u> 186 (6b) Expliquez votre réponse précédente

5. Intérêt du sujet

6. habitude (pas gêné, connait le monde, rien de spécial)

7. animateur - animation

8. le fait du groupe

9. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

<u>Question</u> 188 (8) A qui vous adressiez-vous le plus souvent (par ordre de priorité)?

8. pas plus l'un que l'autre.

Question 191 (11) Quels moyens, dans Prémuni, vous ont le plus aidé à vous sentir plus à l'aise pour vous exprimer en groupe?

5. formule (petit groupe, liberté de paroles...) plus de facilité de s'exprimer

6. animateur favorisé

7. on rencontre les mêmes gens (connus)

8. expérience de plus

9. information

10. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

__Question__ 195 (13b) Si oui, expliquez votre réponse.

5. plus relaxe
6. groupe plus restreint
7. sujets divers
8. réponse annulée
4. ne sait pas
3. ne se rappelle pas
1. pas de réponse
0. ne s'applique pas.

Question 209 (19c) Qu'est-ce qui vous poussait à en parler?

5. Intérêt du sujet (actualité)

6. donner de l'information dans l'intérêt de la population

7. connaître leur opinion

8. chercher des réponses qu'on a pas

9. convaincre

4. ne sait pas (rien de spécial)

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

<u>Question</u> 212 (21b) A quoi attribuez-vous ce fait?

5. Climat dans le groupe

6. groupe restreint

7. influence personnelle

8. animation

9. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 214 (22b) Expliquez votre réponse précédente

5. Habitude

6. groupe { actif / petit / connu }

7. formule

8. information - animation

9. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Question 228 (30b) Motivez votre choix précédent.

5. Facilité et possibilité, plus grandes de participation et d'expression

6. suscité intérêt plus grand

7. plus relaxe

8. plus enrichissant

9. autre

10. réponse annulée

4. ne sait pas

3. ne se rappelle pas

1. pas de réponse

0. ne s'applique pas.

Action

Réponses aux questions ouvertes

Question 110 (b) Si oui, nommez, par ordre de priorité, les trois (3) que vous considérez les pl... portantes pour vous.

Jeunes agriculteurs: 2
Ligue du Sacré-Coeur: 4
Lacordaire: 2
S.S.J.B.: 1
Syndicat: 7
Chevaliers de Colomb: 2
Caisse populaire: 1
Comité de loisirs: 6
Commission scolaire: 2
Club chasse et pêche: 1
U.C.C. : 5
J.O.C.: 4
S.O.F.: 2 (Service orientation des foyers)
M.E.A.Q.: 3 (Mouvement éducationnel des adultes du Québec)
Coopérative: 1
Conseil municipal: 1
Syndicat étudiant: 1
Scout: 1
J.A.C.: 1 (Jeunesse agricole catholique)
S.P.M.: 1
Chambre de commerce: 1
A.C.E.F.: 1

Question 113 (5b) A quel(s) organisme(s), mouvement(s) ou association(s) apparteniez-vous? (Les trois (3) qu'il considère comme les plus importants pour lui).

Syndicat: 9

U.C.C.: 7

Foyers Notre-Dame: 1

Association forestière: 1

Association de construction d'habitation: 1

Conseil de direction d'école: 1

Conseil municipal: 6

Comité de loisirs: 2

Hockey: 1

Association parents-maîtres: 1

Caisse populaire: 6

Chevaliers de Colomb: 3

S.S.J.B.: 1

Cursillo: 2

OPTAT: 1

Comité de citoyens: 1

AFEAS: 2

Centre d'insémination artificielle (?): 1

Marguiller: 1

Commission scolaire: 1

Assurance Télé Mutuelle: (incendie) 3

Coopérative locale: 4

Ligue de quilles: 1

539

Question 117 (7b) A quelle(s) action(s) avez-vous participé (nommez les trois (3) que vous considérez les plus importantes pour vous, dans chaque organisme)?

Recrutement pour organisme: 5
Aqueduc et égoûts: 1
Organisation des parcs (regroupement des associations): 2
Construction d'un parc municipal (terrain de jeu): 2
Fondation d'une ligue de hockey: 1
Organisation d'une partie de hockey au tournoi provincial: 3
Participation à un congrès: 1
Cours à domicile (U.C.C.)(?): 1
Organisation, évaluation d'activité étudiante: 1
Négociation syndicale: 1
Délégué à Conseil du syndicat: 1
Grève: 1
Journées d'étude: 1
Animation: 2
Promoteur de Mlle Sobriété: (?) 1
Rénovation urbaine: 1
Mise sur pied d'un organisme: 1
Marche de contestation: 4
Démarche à régie de marchés: 1
Marcheton: 1
Organisation d'une soirée: 3
Rencontre avec le député: 1
Travail au comité d'accueil: 1
Information-éducation: 1
Organisation d'une parade de mode: 1

Contestation: 1

Action face à la régionale: 1

Pression auprès du gouvernement pour l'impôt des Caisses Pop.: 1

Travail au plan conjoint (mise en marché): 1

Donner son opinion: 1

Assister à réunions: 1

Question 119 (8b) Si oui, nommez les trois (3) actions que vous considérez les plus importantes.

Recrutement pour Prémuni: 7

Lettre à la régionale: 3

Donner information: 4

Aller chercher information: 2

Rencontrer le conseil municipal: 6

Rencontrer ligue de citoyens: 2

Pressions au conseil municipal: 1
(pont)

(asphalte) : 1

Discours à une assemblée générale: 1

Action pour changer de comté: 1

<u>Question</u> 121 (9b) Si oui, nommez les trois (3) actions que vous considérez les plus importantes.

Etude sur regroupement municipal avec d'autres municipalités: 1

Organisation de la semaine étudiante: 1

Assemblée (organisation): 2

Chaine de téléphones: 1

Question 124 (11b) Nommez les actions

Chercher des fonds au conseil pour loisirs: 1

Loisirs: 2

Représentation à un comité de citoyens: 2

<u>Question</u> 126 (12b) Nommez ces actions

Donner information: 1

Campagne électorale municipale: 1

(touristique) plantation des arbres (embellissement): 4

Rénovation de la salle paroissiale: 5

Démarche pour avoir Caisse populaire: 1

Fondation d'un comité de citoyens: 1

545

Question 127 (13a) Parmi toutes ces actions, nommez celle que vous considérez la plus importante pour vous (indépendamment avec qui a été faite l'action, Prémuni ou autre organisme).

Recrutement: 1

Action au conseil municipal: 5

Participation à un congrès: 1

Négociation syndicale: 1

Mise sur pied d'un organisme: 1

Démarche pour avoir une Caisse Pop.: 1

Plan conjoint: 1

Marche de contestation: 2

Rénovation de la salle paroissiale: 1

Réaménagement touristique: 1

Recherche d'information: 1

Participation à réunions syndicales: 1

Question 128 (13b) Expliquez la (ou les) raison(s) de votre choix précédent.

Contre un non-sens: 1

Touchait plus de personnes: 1

On s'est adressé aux boss: 2

C'est eux qui ont l'information: 1

Apporté information: 3

Fait avancer la discussion: 1

Faut surveiller ses intérêts: 2

Pas de raison spéciale: 1

Expérience nouvelle: 1

Là que se prennent les décisions: 2

Aime avoir son mot à dire (?): 1

Ca nous regardait plus précisément: 2

Urgence du problème: 1

Importance d'un système coopératif au niveau de l'économie: 1

Action sur le terrain: 1

Touche la survie (très réel): 1

Parce que au nom de toute la classe agricole: 1

Besoin de la municipalité: 1

549

Question 129 (14) Quelles sont les deux (2) principales raisons (stimuli) qui vous ont décidés à participer à cette (ces) action(s)?

Pour avoir plus de monde (+ d'idées): 1
Des discussions avec d'autres citoyens: 1
Pour créer un rapprochement entre Prémuni et le comité de citoyens local: 1
Poursuivre des buts: 1
Cours arrêterait si pas assez de monde: 1
Prouver le sérieux du groupe: 1
Bonne chose d'avoir de l'information: 6
Devoir de citoyen: 3
Raisons personnelles: 2
Volonté du groupe: 1
Habitude d'être actif: 1
Pour rendre service: 1
C'est dans votre intérêt: 4
Dans son rôle (délégué, nommé pour): 4
Besoin ressenti: 9
Bien de la population: 5
Faut se donner la main pour s'aider: 1
Sens des respondabilités: 1
Parce que la municipalité a de l'argent: 1
La municipalité a intérêt à se développer si elle veut garder son monde: 1
Faut s'occuper de ses affaires: 1
Pour faire des emprunts sur place: 1
Pour faire des emprunts à Caisse au lieu de finance: 1

Question 130 (15) Quelles sont les deux (2) principales raisons qui vous ont empêchés de participer à une action?

N'en a pas eu l'occasion (il n'y en a pas eu): 9

Manque de temps: 4

Pas assez de monde: 1

Manque d'information: 1

Manque de confiance en soi: 1

Mauvais chemins d'hiver: 1

547

Question 140 (19b) Si oui, pourquoi?

Conscients du besoin: 1

Problème local: 2

Bien amorcé (sait ce que veut): 1

Idée est partie du groupe: 1

Groupe sérieux: 1

Question 141 (19c) Si non, pourquoi?

Il n'y aurait pas eu de groupe de départ: 5

Aurait manqué d'information: 1

Ca prenait quelqu'un pour nous regrouper: 1

Ca prenait quelqu'un pour nous aider à préciser ce qu'on voulait: 1

Question 143 (20b) Si oui, pour quelle(s) raison(s)?

Pour continuer cheminement pas terminé:
Pour stabiliser le groupe, l'aider
à se prendre en mains: 15

Comme ressource:

- information (ouvrir les yeux): 14
- animation-apprendre à creuser questions: 2
- ordre: 7
- motivation-stimulant: 2
- orientation du groupe: 1

Ca aide: 2

Pas de raison spéciale: 2

Pour connaitre l'idée des gens: 1

__Question__ 144 (20c) Si non, pour quelle(s) raison(s)?

Gens tannés: 1

Nombre de présences décroissait: 2

C'était assez pour cette année: 2

Ressources dans le groupe: 2

Groupe discute bien seul: 3 (commence à avoir du leadership)

Question 146 (21b) Si oui, lequel ou lesquels?

Conseiller municipal: 1

Dorémi: 1

CRI: 1

Comité d'action locale: 5

O.T.J.: 2

Comité de citoyens: 2

Question 148 (23) Nommez les trois (3) actions que vous considérez comme les trois (3) plus importantes pour vous.

Pressions auprès du conseil municipal (pont) : 1

Projet régional agro-touristique: 5

Recrutement: 1

Participation à assemblées (soirées d'inf.) (problèmes mun.): 6

Rencontres de personnes ou groupes en place

- maire-conseil: 5
- urbaniste: 2

Semaine d'embellissement: 3

Poursuite des activités du groupe Prémuni: 2

Groupe de travail sur la réforme scolaire: 1

Organisation de soirée d'information: 1

Sensibilisation sur problèmes municipaux: 2

Travailler à l'amélioration des membres: 1

Grève: 1

Amélioration du terrain de jeu: 1

Chaine de téléphone: 1

Stage franco-québecois: 1

Equipe de baseball: 1

Devenir conseiller municipal: 1

Comité de citoyens: 1

555

Question 150 (25) Si c'est le cas, quel était cet organisme?

Syndicat: 4

Comité paroissial: 1

Comité d'action locale (CRI): 9

O.T.J.: 3

Comité de citoyens: 2

Parti politique: 1

<u>Question</u> 151 (26) Quelles sont les deux (2) principales raisons (stimuli) qui vous ont décidé à passer à l'action (soit dans les anciens ou nouveaux organismes)?

Intérêt communautaire: 3

- besoin pour la région: 4
- besoins urgents: 1

S'informer, creuser: 4

Continuer l'expérience de Prémuni: 2

Convictions personnelles: 1

Faire valoir son point de vue: 1

Intérêt au domaine: 2

Surveiller ses intérêts (meilleures conditions de travail): 3

Avoir plus de contacts humains: 1

S'organiser, bouger si veut en arriver à quelque chose: 3

Information reçue: 1

Conseil municipal participe pas à Prémuni: 1

Aime cela: 1

Devoir de citoyen: 1

<u>Question</u> 152 (27) Quelles sont les deux (2) principales raisons (stimuli) qui vous ont décidé à passer à l'action (soit dans les anciens ou nouveaux organismes)?

Pas d'occasion (il n'y en a pas eu): 14

Manque de temps: 7

Pas assez de monde: 1

Manque d'information: 1

Manque de confiance en soi: 1

Trop vieux: 1

Question 153 (28b) Pourquoi le groupe a fait appel à animateur?

Pas besoin: 3

- organisé - un dans le groupe	a ce qu'il faut dans groupe	: 5
Suffisamment sensibilisés Connaissait nos propres besoins	groupe se sent fort	: 2

Pour s'orienter: 1

- coordonner idées: 1
- mettre comité sur pied: 1
- informations supplémentaires: 1
- pas fini: 1

559

Question 156 (29b) Pourquoi l'animateur n'est pas venu?

Le cours est fini, et la régionale ne finance plus l'animateur: 1

Question 166 (33b) Action sans animateur?
Si oui, pourquoi?

Expérience du groupe - prêt à l'action: 2

Urgence de la situation: 1